This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600076609Y

LYCÉE,

OU

COURS DE LITTÉRATURE

ANCIENNE ET MODERNE.

ANCIENS. — ÉLOQUENCE.

A PARIS,

CHEZ { VERDIÈRE, quai des Augustins, n° 25.
LHEUREUX, même quai, n° 27.
LADRANGE, même quai, n° 19.
GUIBERT, même quai, n° 25.

LYCÉE,

OU

COURS DE LITTÉRATURE

ANCIENNE ET MODERNE,

PAR J. F. LA HARPE.

Indocti discant, et ament meminisse periti.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXI.

275. a. 178.

INTRODUCTION.

Nous passons de la poésie à l'éloquence : des objets plus sérieux et plus importants, des études plus sévères et plus réfléchies vont remplacer les jeux de l'imagination et les illusions variées du plus séduisant de tous les arts. Ce n'est pas qu'ils n'aient tous entre eux des rapports nécessaires et des points de contact, par lesquels ils communiquent les uns avec les autres. Ainsi l'imagination, non pas, il est vrai, celle qui invente, mais celle qui peint et qui émeut, est essentielle à l'orateur comme au poëte ; et le poëte, dans le plus vif accès d'enthousiasme, ne doit pas perdre de vue la raison. Mais celle-ci domine beaucoup plus dans l'éloquence, et celle-là dans la poésie. En quittant l'une pour l'autre, nous devons nous figurer que nous passons des amusements de la jeunesse aux travaux de l'âge mûr ; car la poésie est pour le plaisir, et l'éloquence est pour les affaires. Les vers ne sont guère un objet sérieux

que pour celui qui les compose : ce qui fait son occupation est le délassement de ses lecteurs. Mais quand le ministre des autels annonce dans la chaire les grandes vérités de la morale, auxquelles l'idée d'un premier Être rémunérateur et vengeur donne une sanction nécessaire et sacrée; quand le défenseur de l'innocence fait entendre sa voix dans les tribunaux; quand l'homme d'état délibère dans les conseils sur le sort des peuples; quand le citoyen plaide dans les assemblées législatives la cause de la liberté; quand le digne panégyriste du talent et de la vertu leur décerne des éloges qui sont un encouragement pour les uns, pour les autres un reproche, et pour tous une instruction; enfin, quand le littérateur philosophe prépare dans le silence de la retraite ces réclamations courageuses qui défèrent les abus, les erreurs et les crimes au tribunal de l'opinion publique; alors l'éloquence n'est pas seulement un art, c'est un ministère auguste, consacré par la vénération de tous les citoyens, et dont l'importance est telle, que le mérite de bien dire est un des moindres de l'orateur, et qu'occupés de nos propres intérêts, plus que du charme de ses paroles, nous oublions l'homme éloquent pour

ne voir que l'homme vertueux et le bienfaiteur de l'humanité.

C'est ainsi que s'établit cette admirable correspondance entre tout ce qu'il y a de plus grand dans l'homme, la vertu et le génie; c'est ainsi que, par un heureux mélange, nos plus précieux intérêts tiennent à nos émotions les plus douces; c'est ainsi que se révèlent à tout homme qui pense la puissance réelle et la véritable dignité des arts, et que les leçons de l'histoire et les évènements de notre âge, le passé qui nous instruit, le présent qui nous afflige ou nous console, l'avenir qui nous menace ou nous rassure, tout se réunit pour nous rappeler un principe éternel, que la frivolité ne comprend pas assez pour y croire, que les hommes pervers et puissants comprennent trop bien pour ne le pas craindre, et que la raison a trop su apprécier pour ne le pas répéter sans cesse : je veux dire que l'ignorance, le préjugé et l'erreur, sont en tout genre les plus cruels ennemis des nations, et que les connaissances, les lumières, les talents, sont en effet leurs derniers protecteurs, et les vrais instruments de leur salut et de leur félicité.

En présentant les arts de l'esprit sous un point de vue si imposant, je ne prétends point dissimuler combien ils ont souvent dégénéré de leur noble institution. Toutes les choses humaines ont deux faces; mais l'équité demande que l'une des deux ne nous fasse pas perdre l'autre de vue. Les arts et les talents sont comme toutes les autres espèces de puissances : les plus respectables en elles-mêmes peuvent être les plus odieuses et les plus avilies, ou par la négligence qu'on y apporte, ou par l'abus qu'on en fait.

L'éloquence dans un cardinal de Retz a été le fléau de l'état; mais dans un L'Hospital, un Mathieu Molé (pour ne parler encore ici que des siècles passés), c'était la sauvegarde du peuple. Faisons la même distinction dans un ordre de choses moins élevé, et nous, nous n'aurons point l'injustice de déprécier l'art d'écrire, parce qu'il est devenu pour tant de gens un métier malheureusement trop facile. C'est là, puisqu'il faut le dire, le principe de toute dégradation, et le prétexte dont se servent la vanité et l'envie pour rabaisser ce qui doit être honoré. Les rhéteurs et les déclamateurs des écoles romaines étaient des pédagogues vulgaires; mais un Quintilien,

qui pendant vingt ans eut l'honneur, unique dans Rome, de tenir, aux frais du gouvernement, une école publique d'éloquence et de goût; un Quintilien, qui a transmis ses leçons à la dernière postérité, en a mérité l'hommage et la reconnaissance. Un froid panégyrique d'un homme médiocre, composé par un médiocre écrivain, peut n'être qu'une amplification de collége; mais l'oraison funèbre d'un pasteur vertueux (1), prononcée par un évêque digne d'être son élève; mais l'éloge de Marc-Aurèle, composé par un orateur philosophe; mais le beau plaidoyer où l'avocat-général Servan associa la cause de tout un peuple d'opprimés à celle d'un protestant, et la fit triompher; mais plus d'un ouvrage de nos jours, où la plus riche éloquence n'a servi qu'à développer les plus importants objets de la législation et du gouvernement; ces grandes et belles productions, j'ose le dire, ne sont pas proprement des livres, mais des lois, des bienfaits, des exemples, des monuments: et si, dans ce genre comme dans tout autre, on a reproché trop sou-

(1) Celle de M. Léger, curé de Saint-André-des-Arts, faite par son élève et son ami, l'évêque de Senez.

vent aux hommes une justice tardive, je crois m'honorer ainsi que vous, en vous offrant l'occasion de devancer l'hommage de nos neveux et la voix de l'avenir.

Si l'éloquence est si importante dans son objet, si noble dans ses motifs, si utile dans ses travaux, ne dédaignons par la science qui lui sert de guide et d'introductrice, la rhétorique; ne nous faisons pas scrupule de revenir un moment sur ces premières notions, qui sont le plus souvent pour la jeunesse un passe-temps plutôt qu'une instruction, et qui peuvent être aujourd'hui plus fructueuses pour des esprits plus formés. C'est la connaissance des premiers principes bien développés et bien conçus qui nous met à portée de mieux sentir le mérite de ceux qui ont su les appliquer. Souvenons-nous, pour me servir d'une comparaison de Quintilien, que la voix du plus grand orateur a commencé par n'être que le bégaiement de l'enfance, et nous ne mépriserons pas les premières traces qui marquent la route du génie. Quand la magie des décorations théâtrales nous représente la majesté d'un temple, la pompe d'un palais, la verdure d'un bocage, nos yeux sont enchantés de ce spectacle;

mais pour leur faire cette agréable illusion, il a fallu d'abord étudier les effets de la perspective, le jeu de la lumière et des ombres, et le prestige des couleurs.

Je m'étais proposé d'analyser avec vous la rhétorique d'Aristote; mais plusieurs raisons m'en ont détourné. D'abord les quatre livres qu'il a composés sur cette vaste matière, et dont le dernier, adressé à son disciple Alexandre, n'est qu'un résumé des trois premiers, sont un traité de philosophie, plus encore que de l'art oratoire. Aristote, se fondant sur ce que ceux qui avaient écrit avant lui sur le même sujet en avaient trop négligé la partie morale, embrasse celle-ci de préférence, et d'autant plus qu'elle était analogue à sa manière de considérer les objets. Accoutumé à généraliser toutes ses idées, il applique à la rhétorique la méthode des universaux. Ainsi, par exemple, à propos du genre délibératif, qui roule particulièrement sur la discussion de l'utile et de l'honnête, il passe en revue tous les rapports sous lesquels les actions humaines peuvent être ou honnêtes ou utiles; à propos du genre judiciaire, il examine la nature des preuves, la vraisemblance ou l'invraisemblance, le réel ou le

possible, la manière d'accuser ou de défendre, d'émouvoir dans le cœur des juges les différentes passions qui peuvent les déterminer, comme la haine ou l'amour, l'indignation ou la pitié. Mais il traite toutes ces matières avec l'austérité d'un philosophe qui veut d'abord que l'on songe à être un bon moraliste avant d'être orateur. C'est là, sans doute, une excellente étude pour celui qui, se destinant à cet emploi, veut asseoir son art sur une base solide, et connaître bien tous les matériaux qu'il doit mettre en œuvre. Mais, vous le savez, ce n'est pas là ce qui doit nous occuper. Il ne s'agit point ici de former des orateurs ni des poëtes, mais d'acquérir une idée juste de la belle poésie et de la saine éloquence. Nous n'enseignons point à broyer les couleurs ni à tenir le pinceau, mais à voir, à juger, à sentir l'effet et l'expression du tableau, et le mérite du peintre. A l'égard des moyens que l'artiste emploie, et des principes qu'il doit suivre, il suffit qu'ils ne nous soient pas étrangers : c'est à lui seul à les approfondir pour les pratiquer. Quintilien lui-même, dans ses *Institutions oratoires*, se contente d'indiquer les différentes parties de l'art, et d'y joindre les préceptes du goût. Il

renvoie aux écoles ceux qui veulent en savoir davantage. Son ouvrage, rempli d'esprit et d'agrément, est celui qui nous convient, et c'est avec lui que nous allons revenir sur les éléments de l'art oratoire, dont nous ne prendrons que ce qu'il nous faudra pour lire ensuite les orateurs avec plus de plaisir et plus de fruit, et nous familiariser avec cette partie du langage didactique qu'il n'est pas permis d'ignorer quand on a reçu quelque éducation.

COURS
DE
LITTÉRATURE
ANCIENNE ET MODERNE.

PREMIÈRE PARTIE.
ANCIENS.

LIVRE SECOND.
ÉLOQUENCE.

CHAPITRE PREMIER.
Analyse des Institutions oratoires de Quintilien.

SECTION PREMIÈRE.
Idées générales sur les premières études, sur l'enseignement, sur les règles de l'art.

Si quelque chose peut donner un nouveau prix à ce livre immortel, c'est l'époque où il fut composé. C'était celle de l'entière corruption du goût; et ce qu'entreprit Quintilien fait autant d'honneur

à son courage qu'à ses talents. Né sous Claude, il avait vu finir les beaux jours de l'éloquence, long-temps portée à son plus haut degré par Cicéron et Hortensius, et soutenue ensuite par Messala et Pollion, mais bientôt précipitée vers sa décadence par la foule des rhéteurs qui ouvraient de tous côtés des écoles d'un art qu'ils avaient dégradé. Il faut avouer aussi que la chute de la république avait dû entraîner celle des beaux-arts. L'éloquence qu'on nomme délibérative, celle qui traitait des plus grands objets dans le sénat ou devant le peuple, était nécessairement devenue muette lorsqu'il ne fut plus permis à la liberté de monter dans la tribune, et lorsque dans un sénat esclave il ne fut plus question que de déguiser avec plus ou moins d'esprit la bassesse des adulations que l'on prodiguait au despote, dont la volonté était la première des lois, ou d'envenimer avec plus ou moins d'art les lâches accusations que des délateurs à gages intentaient contre quelques citoyens vertueux que le regard ou le silence du tyran avait désignés pour victimes. Il y avait encore des tribunaux, mais ils se sentaient, comme tout le reste, de la dépravation générale. Les grandes affaires ne s'y traitaient plus : il ne s'agissait plus d'y déférer un Verrès, un Clodius à l'indignation publique; on n'y portait que ces controverses obscures où les avocats songeaient plus au gain qu'à la renommée. Ce n'était plus le temps où le barreau était la première arène

ouverte au talent qui voulait se faire connaître; où les défenses et les accusations judiciaires étant un des grands moyens d'illustration, les hommes les plus considérables de l'état ne demandaient qu'à se signaler de bonne heure en dénonçant d'illustres coupables, en défendant des accusés contre les plus puissants adversaires; où une ambition honorable cherchait des inimitiés éclatantes. L'art des orateurs n'était plus qu'un métier de jurisconsulte et d'avocat. L'éloquence s'élève ou s'abaisse en proportion des objets qu'elle traite, et du théâtre où elle s'exerce. Ainsi, pour se faire remarquer dans cette lice obscure, on eut recours à de petits moyens. Les minces ressources du bel-esprit, la puérile affectation des antithèses, la froide profusion des lieux communs, le ridicule abus des figures; en un mot, toute l'afféterie d'un art dépravé qui veut relever de petites choses: voilà ce qu'on admirait dans cette Rome, autrefois la rivale d'Athènes. Les *déclamations* (1) des écoles avaient achevé de tout gâter. On appelait de ce nom des discours sur des sujets feints, qui étaient les exercices journaliers des jeunes étudiants. Ces sortes de discours, prononcés publiquement par les maîtres de rhétorique, ou par

(1) On les nommait ainsi, parce que ces discours étaient déclamés dans les écoles avec emphase; et s'exercer chez soi au débit et à l'action oratoire s'appelait aussi déclamer, *declamare*.

leurs écoliers, avaient une vogue incroyable. On se portait en foule à cette espèce de spectacle, le seul qui offrît du moins le fantôme de l'éloquence à ces mêmes Romains qu'elle ne pouvait plus appeler au barreau ni aux assemblées du peuple. Comme les sujets communs des discussions judiciaires ne paraissaient pas aux rhéteurs assez intéressants pour y faire briller leur esprit et piquer la curiosité, ils imaginaient à plaisir les questions les plus bizarres, les causes les plus extraordinaires, et telles qu'elles ne pouvaient que très-rarement se présenter dans les tribunaux. Nous avons encore des essais de ces controverses imaginaires; les uns de Sénèque, le père du philosophe; d'autres très-faussement et très-ridiculement attribués à Quintilien. En voici quelques-uns du premier, qui peuvent faire juger des autres. — Premier sujet : La loi ordonne que celui qui aura fait violence à une fille libre soit condamné à la mort ou à l'épouser sans dot. Un jeune homme en viole deux dans une nuit. L'une veut l'épouser, l'autre demande sa mort. Plaidoyer pour l'une et pour l'autre. — Second sujet : La loi ordonne qu'une estale coupable d'une faiblesse sera précipitée du haut d'un rocher. Une vestale accusée de ce crime invoque Vesta, se précipite et n'en meurt pas. On veut lui faire subir le même supplice une seconde fois. Plaidoyer pour et contre. — Troisième sujet : La loi permet à quiconque surprendra sa femme en commerce adultère avec un homme,

de les tuer tous les deux. Un soldat qui avait perdu ses deux bras à la guerre surprend ainsi sa femme, et, ne pouvant lui-même se faire justice, il donne ordre à son fils de percer de son épée les deux coupables. Le fils le refuse, et le père le déshérite. La cause est portée en justice : plaidoyer pour le père et pour le fils.

Voilà les frivoles jeux d'esprit où les rhéteurs et leurs disciples épuisaient toutes les subtilités de la dialectique et toutes les finesses de leur art. Qu'arrivait-il ? C'est que les jeunes gens, après avoir passé des années entières à exalter leur imagination, et à se creuser la tête sur des chimères, arrivaient au barreau presque entièrement étrangers aux affaires qui s'y traitaient, et au ton qu'elles exigeaient. C'étaient de froids et pointilleux sophistes, et non de bons avocats, encore moins de grands orateurs ; car on imagine bien que le style de ces compositions bizarres se ressentait du vice des sujets : rien de vrai, rien de senti, rien de sain ; des raisonnements captieux, des pointes, de faux brillants, des tours de force, c'est tout ce qu'on remarque dans ce qui nous reste de ces étranges plaidoiries. Tout l'esprit qu'on y a perdu ne vaut pas une page de Cicéron ou de Démosthènes.

C'est de là qu'est venu parmi nous l'usage d'appler *déclamation*, en vers et en prose, ce défaut, aujourd'hui presque général, qui consiste à exagérer ambitieusement les objets, à s'échauffer hors

de propos, à se perdre dans des lieux communs étrangers à la question. Dans tous ces cas, plus on veut élever et animer son style, plus on le rend déclamatoire; parce qu'au lieu de montrer un orateur rempli de son sujet, ou un personnage pénétré de sa situation, on nous montre à peu près ce même jeu d'esprit qui était propre aux anciens déclamateurs.

Malheureusement il parut à cette époque un écrivain célèbre, qui, ayant assez de mérite pour mêler de l'agrément à ses défauts, contribua beaucoup à la perte du bon goût. Ce fut Sénèque, qui, né avec beaucoup plus d'esprit que de véritable talent, était plus intéressé que personne à ce que l'esprit tînt lieu de tout, et qui trouva plus commode de décrier l'ancienne éloquence que de chercher à l'égaler. Il ne cessait, dit Quintilien, de se déchaîner contre ces grands modèles, parce qu'il sentait que sa manière d'écrire était bien différente de la leur, et qu'il se défiait de la concurrence. Son style haché, sentencieux, sautillant, eut aux yeux des Romains le charme de la nouveauté, et ses écrits eurent une vogue prodigieuse, que sa longue faveur et sa grande fortune dûrent augmenter encore. Pour être à la mode, il fallait écrire comme Sénèque. « Rien n'est si « dangereux, dit judicieusement l'abbé Gédoyn, « que l'esprit dans un écrivain qui n'a point de « goût. Les traits de lumière dont il brille frap- « pent les yeux de tout le monde, et ses défauts

« ne sont remarqués que d'un petit nombre de « gens sensés. » Ils n'échappèrent point à Quintilien, qui conçut le projet courageux de faire revivre la saine éloquence décréditée, et de la faire rentrer dans tous ses droits. Il commença par la plus efficace de toutes les leçons, mais la plus difficile de toutes, l'exemple. Il parut au barreau avec éclat; et ses plaidoyers, que nous avons perdus, furent regardés comme les seuls qui rappelassent le siècle d'Auguste. On retrouva, on reconnut avec plaisir cette diction noble, naturelle, intéressante, qui depuis si long-temps était oubliée. Son livre *des Causes de la Corruption de l'Éloquence*, qui ne nous est pas parvenu, ouvrit les yeux des Romains; car il y a toujours un grand nombre d'hommes désintéressés qui sont dans l'erreur sans y être attachés, et qui ne demandent pas mieux que de voir la lumière quand on la leur présente. On vit dans Quintilien le restaurateur des lettres. On se réunit pour l'engager à enseigner publiquement un art qu'il possédait si bien, et on lui assigna des appointements sur le trésor public, honneur qu'on n'avait encore fait à personne. L'empereur lui confia l'éducation de ses neveux, et le décora des ornements consulaires. Quintilien, pour mieux répondre à la confiance et à l'estime qu'on lui témoignait, renonça aux exercices du barreau, quelque attrait et quelque avantage qu'ils lui offrissent, et se consacra pendant vingt ans à donner des leçons à la jeu-

nesse romaine. C'est dans la retraite qui suivit ce long travail qu'il composa ses *Institutions oratoires :* il avait alors près de soixante ans. L'antiquité nous a transmis son nom avec les plus grands éloges, et Martial l'appelle *la gloire de la toge romaine :*

Gloriâ Romanæ, Quintiliane, togæ.

Mais son plus bel éloge est sans contredit son ouvrage.

Il est divisé en douze livres. Il prend l'orateur dès le berceau, et dirige ses premières études. Les idées générales qui remplissent les deux premiers livres sont, pour les parents et pour les maîtres, même en mettant à part le dessein particulier de l'auteur, d'excellents préceptes d'éducation. Il combat victorieusement ceux qui prétendent qu'il ne faut appliquer un enfant à aucune espèce d'étude avant l'âge de sept ans. « J'aime mieux, dit-« il, m'en rapporter à ceux qui ont cru, avec « Chrysippe, qu'il n'y avait dans la vie de l'homme « aucun temps qui ne demandât du soin et de la « culture. Qui empêche que, dès le premier âge, « on ne cultive l'esprit des enfants comme on « peut cultiver leurs mœurs? Je sais bien qu'on « fera plus, dans la suite, en un an que l'on n'aura « pu faire durant tout le temps qui a précédé ; « mais il me paraît néanmoins que ceux qui ont « tant ménagé les enfants ont prétendu ménager « encore plus les maîtres. Après tout, que veut-on

« que fasse un enfant depuis qu'il commence à « parler? car enfin il faut bien qu'il fasse quelque « chose; et si l'on peut tirer de ses premières an- « nées quelque avantage, si petit qu'il soit, pour- « quoi le négliger? Ce que l'on pourra prendre « sur l'enfance est autant de gagné pour l'âge qui « suit. Il en est de même de tous les temps de la « vie. Tout ce qu'il faut savoir, qu'on l'apprenne « toujours de bonne heure : ne souffrons point « qu'un enfant perde ses premières années dans « l'habitude de l'oisiveté. Songeons que pour ces « premières études il ne faut que de la mémoire, « et que non-seulement les enfants en ont, mais « qu'ils en ont même beaucoup plus que nous. Je « connais trop aussi la portée de chaque âge pour « vouloir qu'on tourmente d'abord un enfant, et « qu'on lui demande plus qu'il ne peut. Il faut se « garder sur-tout de lui faire haïr l'instruction « dans un temps où il ne peut encore l'aimer, de « peur que le dégoût qu'on lui aura une fois fait « sentir ne le rebute pour toujours. L'étude doit « être un jeu pour lui. Je veux qu'on le prie, qu'on « le loue, qu'on le caresse, et qu'il soit toujours « bien aise d'avoir appris ce que l'on veut qu'il « sache. Quelquefois, ce qu'il refusera d'appren- « dre, on l'enseignera à un autre; c'est le moyen « de piquer sa jalousie. Il voudra le surpasser, et « on lui laissera croire qu'il a réussi. Cet âge est « fort sensible à de petites récompenses; c'est en- « core une amorce dont il faut se servir. Voilà de

« bien petits préceptes pour un aussi grand dessein « que celui que je me suis proposé; mais comme « les corps les plus robustes ont eu de faibles com- « mencements, tels que le lait et le berceau, les « études ont aussi leur enfance. »

Ceux qui ont lu *Émile* croiront entendre Rousseau : on indique ici les idées qu'il a si bien développées. Mais il y en a une sur la mémoire, qui est d'une telle importance, que je ne puis m'empêcher de m'y arrêter. Ce que dit Quintilien de celle des enfants est encore plus vrai de celle des jeunes gens; et, par malheur, nous savons trop tard quel trésor nous avions alors à notre disposition, et combien il importe de s'en servir dans le temps. Soyons bien assurés que, dans tout ce qui regarde la mémoire et l'intelligence, il n'y a rien dont on ne soit capable depuis dix ans jusqu'à trente : c'est alors qu'on peut tout apprendre et tout retenir. Les organes, encore neufs, ont tant d'aptitude et d'énergie! la tête est si saine, et le corps si robuste! toutes les idées sont si fraîches! toutes les perceptions si vives! toutes les images si présentes! Et c'est pour cela peut-être que le temps, à cet âge, paraît si long : c'est que tout fait trace dans notre esprit, et que le passé nous est toujours présent. Cette foule de sensations qui ont marqué tous les instants de la durée, nous a laissé comme une longue histoire qui nous semble ne devoir pas avoir de fin. Mais à mesure que nos

organes s'altèrent, la multiplicité des objets commence à y mettre de la confusion ; l'attention soutenue ; le long travail, nous deviennent plus difficiles; les distractions sont plus fréquentes, et les délassements plus nécessaires. S'il était permis raisonnablement de se plaindre d'un ordre de choses qui, sans doute, de quelque manière qu'on l'envisage, n'a pu être que ce qu'il est, on serait tenté de murmurer contre la nature, qui, d'ordinaire, augmente en nous le désir d'apprendre et de connaître lorsque nous en avons moins de moyens. Il semble que dans la jeunesse elle nous aveugle sur nos propres facultés, et permette aux passions de nous en dérober le regret. Ce n'est pas que, dans la maturité, l'esprit n'ait toute sa force pour produire, mais il en a bien moins pour apprendre. L'homme né avec la plus heureuse mémoire s'étonne, à quarante ans, d'être obligé de lire deux et trois fois ce qu'à vingt une seule lecture rapide aurait gravé dans son souvenir. Cette altération des facultés intellectuelles nous est d'autant plus sensible, que c'est celle à laquelle on s'attend le moins. Tout nous avertit de bonne heure de la faiblesse de nos sens; mais on est long-temps accoutumé à faire à peu près ce qu'on veut de son esprit. Nous avons dans nous je ne sais quel sentiment qui nous porte à croire que les organes de la pensée ne doivent souffrir aucun affaiblissement; et, quand on vient à l'éprouver, on s'étonne, on

s'indigne, pour ainsi dire, de sentir échapper une force qu'on avait crue impérissable. Elle ne l'est pourtant pas; et ceux qui ont apporté en naissant ce goût des connaissances que souvent les séductions de la jeunesse font négliger, et qu'on remet à satisfaire dans un autre temps, ne sauraient trop se redire que c'est à la première moitié de notre vie qu'appartient particulièrement cet inappréciable don de la mémoire, et que c'est alors qu'il en faut faire usage, si l'on ne veut passer l'autre moitié à le regretter.

Quintilien examine une autre question qui revient encore tous les jours, et sur laquelle les avis sont partagés : Si l'éducation domestique est préférable à celle des écoles publiques. On trouve chez lui les mêmes objections et les mêmes réponses qu'on fait aujourd'hui. Il décide pour l'éducation des classes, et sa principale raison, qui paraît assez fondée, c'est qu'il faut de bonne heure accoutumer les jeunes gens à vivre en société. Ce motif, qui, bien examiné, peut s'appliquer à toutes sortes de personnes, est décisif sur-tout pour celui qui se destine au barreau. « Que celui, dit-il, qui doit vivre au milieu de « la multitude et dans le grand jour d'un théâtre « public, s'habitue de bonne heure à ne pas « craindre l'aspect des hommes; qu'on ne le laisse « point pâlir dans l'ombre de la solitude. Il faut « que son esprit s'anime et s'élève, au lieu que « dans la retraite il contracte une sorte de lan-

« gueur, il se couvre d'une espèce de rouille, ou « bien il s'enfle d'une vaine confiance en lui-« même; car celui qui ne s'expose point à être « comparé aux autres, juge toujours trop favora-« blement de lui; ensuite, quand il faut hasar-« der en public le fruit de ses études, le grand jour « le blesse : tout est nouveau pour lui, parce qu'il « a eu le tort d'étudier seul avec lui-même ce qu'il « devait pratiquer aux yeux de tout le monde. »

A cette raison, qui est relative au disciple, Quintilien en ajoute une qui regarde le maître. Il pense que celui-ci fera toujours beaucoup mieux dans une école fréquentée que dans une maison particulière. « Un maître qui n'a qu'un enfant à « instruire ne donnera jamais à ses paroles tout « le poids, tout le feu qu'elles auraient s'il était « animé par une foule d'auditeurs; car la force de « l'éloquence réside principalement dans l'ame. « Il faut, pour que notre ame soit puissamment « affectée, qu'elle se fasse de vives images des « choses, et qu'elle se transforme pour ainsi dire « dans celles dont nous avons à parler. Or, plus « elle est par elle-même noble et élevée, et plus « elle a besoin d'être ébranlée par un grand « spectacle. C'est alors que la louange lui fait « prendre un essor plus haut, que l'effort qu'elle « fait lui donne un élan plus vif, et qu'elle ne « conçoit plus rien que de grand. Au contraire, « on sent je ne sais quel dédain d'abaisser à un « seul auditeur ce sublime talent de la parole, qui

« coûte tant de soins et de travaux, et de sortir « pour lui seul des bornes du langage ordinaire. « Qu'on se représente en effet un homme qui « prononce un discours avec le ton, les gestes, « les mouvements, la chaleur, la fatigue d'un ora- « teur, et tout cela pour une personne qui l'é- « coute : ne ressemblera-t-il pas à un insensé? Si « l'on ne devait jamais parler qu'en particulier, il « n'y aurait point d'éloquence parmi les hommes. »

Ce qu'on vient de dire de celui qui parle est tout aussi vrai de celui qui écoute. Dans l'un et l'autre cas, on est moins bien seul qu'en société; et cette observation est ici, ce me semble, d'autant mieux placée, qu'elle peut servir de réponse à une objection que quelques personnes avaient d'abord faite contre cet établissement si honorable aux lettres, et à qui votre approbation, manifestée par des témoignages si flatteurs, promet cette stabilité qui seule peut le rendre national. On a dit que tout ce qu'on entend dans ce Lycée pouvait se lire dans le cabinet avec tout autant de fruit. J'oserais croire, au contraire (et cette opinion est fondée sur la nature même et sur l'expérience), que si nous sommes assez heureux pour être de quelque utilité, elle doit être ici plus certaine et plus étendue que par-tout ailleurs. Je connais tous les avantages de la lecture particulière, sur-tout dans les matières abstraites, qui exigent beaucoup de méditation; mais pour celles que nous traitons ici, qui géné-

ralement ont plus besoin d'être bien saisies que long-temps approfondies, qui sont plus faites pour donner du mouvement à l'esprit que pour le condamner au travail, cette forme des assemblées publiques et cette habitude des mêmes exercices me paraît préférable à toutes les autres. En ce genre, l'oreille vaut mieux que l'œil pour retenir et arrêter la pensée. Les sensations sont plus vives quand elles ne sont pas solitaires; elles sont plus sûres quand elles paraissent confirmées par tout ce qui nous environne; l'attention de chacun est soutenue par celle des autres; ce qu'on a senti en commun laisse une trace plus profonde. Chacun remporte des idées acquises qu'il compare à loisir avec les siennes; et il se fait en quelque sorte un travail général et simultané de tous les esprits, qui tourne tout entier au profit de la raison et de la vérité.

Quintilien fait passer son élève par tous les genres d'instructions qui doivent occuper les premières années, et précéder l'étude de l'éloquence. Il le met d'abord entre les mains du grammairien, qui doit lui apprendre à parler, à écrire correctement sa langue, à lire les poëtes grecs et latins, à connaître les règles de la versification, à sentir le charme de la poésie, à prendre une idée générale de l'histoire. Il veut de plus qu'il ne soit pas étranger à la musique ni à la géométrie, afin que l'une lui forme l'oreille et lui donne le sentiment de l'harmonie, et que l'autre l'accoutume

à la justesse et à la méthode. Il sent bien qu'on sera étonné de tout ce qu'il demande de l'élève qu'il veut préparer à l'éloquence. Mais il ne fait en cela que répéter ce que recommande Cicéron dans son *Traité de l'Orateur*, et se justifie, comme lui, en disant qu'il ne se règle sur aucun de ceux qu'il connaît, mais qu'il veut tracer le modèle idéal d'un orateur accompli, tel qu'il l'a conçu : dût-il ne jamais exister, chacun du moins en prendra ce dont il sera capable, et ira jusqu'où il peut aller. On s'attend bien qu'il n'omet pas la politique, ni la jurisprudence, sans lesquelles on ne peut traiter ni les affaires de l'état ni celles des particuliers. Il prévoit qu'on se récriera sur la multitude des connaissances qu'il exige. Il faut voir les raisons et les exemples dont il s'appuie, et dont le détail nous mènerait trop loin de notre objet. Mais l'espèce de péroraison qui termine ce morceau, et finit son premier livre, vous fera d'autant plus de plaisir, que vous verrez combien l'auteur était pénétré de cet amour des arts, et de ce noble enthousiasme sans lequel il est impossible d'y exceller, ni de les faire aimer aux autres.

« Avouons que nous grossissons les difficultés « pour excuser notre indolence. Ce n'est pas l'art « que nous aimons : nous ne voyons pas dans « l'éloquence telle que je l'ai conçue, c'est-à-dire « inséparable de la vertu ; nous n'y voyons pas « la plus belle, la plus honorable des choses hu- « maines : nous n'y cherchons qu'un vil et sordide

« trafic. Eh bien! que, sans tous les talents que « je demande, on se fasse écouter au barreau, « qu'on puisse même s'y enrichir, j'y consens; « mais celui qui aura devant les yeux cette image « divine de l'éloquence, qu'Euripide a si bien « nommée la Souveraine des ames, celui-là n'en « verra pas l'avantage et le fruit dans un salaire « abject, mais dans l'élévation de ses pensées, « dans les jouissances de son ame, jouissances « continuelles et indépendantes de la fortune. Il « donnera volontiers aux arts et aux sciences le « temps que l'on perd dans l'oisiveté, dans les « jeux, les spectacles, les conversations frivoles, « le sommeil et les festins, et trouvera plus de « douceur dans les études de l'homme de lettres « que dans tous les plaisirs de l'ignorance; car « une providence bienfaisante a voulu que nos « occupations les plus honnêtes fussent aussi les « plus satisfaisantes et les plus douces. »

A l'égard des auteurs qu'il faut mettre les premiers entre les mains des jeunes gens, c'est une question qui ne lui paraît pas difficile à résoudre. Ce n'est pas que de son temps il n'y eût des gens qui prétendaient que les auteurs les plus médiocres étaient ceux qu'il convenait de faire lire les premiers; et cette opinion a été renouvelée de nos jours (1). Le prétexte de ce frivole para-

(1) Dans le livre intitulé *Adèle et Théodore*, ou *Lettres sur l'Éducation*. Il en sera parlé ailleurs.

doxe, c'est que la première jeunesse n'est pas à portée de sentir toutes les beautés des écrivains supérieurs. Non : mais elle est très-susceptible de se laisser séduire par le mauvais goût avant de connaître le bon; et pourquoi l'exposer à ces impressions trompeuses qu'on n'est pas toujours sûr d'effacer? Le précepte de Quintilien est fort simple, et n'en est pas moins bon. « Mon avis « est qu'il faut lire les meilleurs auteurs dès le « commencement, et toujours. » Mais il donne d'abord la préférence à ceux qui ont écrit avec le plus de netteté. Il préfère, par exemple, Tite-Live à Salluste; mais il place avant tout Cicéron, et après lui ceux qui s'en rapprocheront le plus. Il ajoute : « Il est deux excès opposés dont il faut « également se garder. Ne souffrons pas que le « maître, par une admiration aveugle de nos an- « tiquités, laisse les enfants se rouiller dans la « lecture de nos vieux auteurs, tels que les Grac- « ques, Caton, et autres du même temps : ils y « prendraient une manière d'écrire dure, sèche, « et barbare. Trop faibles pour atteindre à la force « des pensées, et à la noblesse des sentiments, ils « s'attacheraient à l'expression, qui sans doute « était bonne alors, mais qui ne l'est plus au- « jourd'hui; et, contents d'imiter ce qu'il y a de « défectueux dans ces grands hommes, ils seront « assez sots pour croire qu'ils leur ressemblent. « D'un autre côté, il faut prendre garde qu'ils ne « se passionnent pour les modernes, au point de

« mépriser les anciens, et d'aimer dans les écri-
« vains de nos jours jusqu'à leurs défauts, jusqu'à
« cette profusion d'ornements qui énerve le style.
« Gardons-nous qu'ils ne se laissent séduire par
« cette sorte de luxe et de mollesse, qui les flatte
« d'autant plus, qu'elle a plus de rapport avec la
« faiblesse de leur âge et de leur jugement. Quand
« ils auront le goût formé, et qu'ils seront capa-
« bles de s'en tenir à ce qui est bon, ils pourront
« tout lire indifféremment, anciens et modernes,
« de manière qu'ils prendront des uns la force et
« la solidité, purgée des ordures d'un siècle gros-
« sier, et des autres cette élégance, qui est un
« mérite réel lorsqu'elle n'est pas fardée. Car la
« nature ne nous a pas faits pires que nos aïeux;
« mais le temps a changé notre goût; et, trop
« amateurs de ce qui flatte, nous avons porté le
« raffinement et la délicatesse plus loin qu'il ne
« fallait. Aussi les anciens ne nous ont pas tant
« surpassés par le génie que par les principes. »

On voit combien ceux de Quintilien étaient mesurés et réfléchis, combien il était digne de la place qu'il occupait. En les appropriant à notre siècle, nous pourrons en tirer cette conséquence, que les ouvrages de Corneille ne doivent être donnés à un jeune homme dont les lectures seront bien dirigées, qu'après que Despréaux et Racine auront suffisamment formé son goût. Je me souviens très-distinctement que plusieurs de mes camarades de rhétorique, qui ne manquaient pas

d'esprit, me citaient avec enthousiasme le rôle de Rodelinde, dont ils prenaient la bizarre enflure pour de la noblesse; et celui d'Attila, dont la férocité brutale leur paraissait de la grandeur. Un instituteur éclairé qui aurait conduit leurs études les aurait amenés par degrés au point de sentir d'eux-mêmes que cette grandeur qu'ils cherchaient était réellement dans *Cinna* et dans *les Horaces*. Un autre genre de défaut peut leur faire illusion dans un auteur tel que Fontenelle; et s'ils ne sont pas bien accoutumés, par la lecture des classiques, à ne goûter que ce qui est sain, l'abus qu'il fait de son esprit, et ses agréments recherchés, pourront leur paraitre ce qu'il y a de plus charmant et de plus parfait.

Comme les mêmes erreurs reviennent assez naturellement aux mêmes époques, on ne s'étonnera pas que, du temps de Quintilien, comme aujourd'hui, il y eût des gens qui soutenaient avec une hauteur qui leur paraissait sublime, et qui n'était que risible, que tout ce qu'on appelle art, règles, principes, était ou des chimères ou des superfluités, et que la nature seule faisait tout. Quintilien veut bien employer deux chapitres à les combattre : non pas qu'il ne sût très-bien qu'aux yeux de la raison une assertion si insensée ne mérite pas même d'être réfutée sérieusement; mais il savait aussi qu'une pareille doctrine peut être du goût de bien des gens, et d'autant plus aisément, qu'il n'y a rien de si com-

mode, rien qui flatte plus l'amour-propre et la paresse, que de pouvoir prendre l'ignorance pour le génie. Car, d'ailleurs, les sophismes puérils dont on s'efforce de s'appuyer ne peuvent pas résister au plus léger examen. Ce sont toujours de faux exposés hors de la question, et c'est toujours la mauvaise foi qui vient au secours de la déraison. Ils se moquent de l'autorité de tel ou tel, et feignent d'oublier que ce n'est pas tel ou tel qui fait autorité, mais la raison et l'expérience, qui sont des autorités de tous les temps.

Je me rappelle qu'un de ces prédicateurs d'ignorance, après avoir rejeté avec le plus noble mépris toutes les règles du théâtre, admettait pourtant, par je ne sais quel excès de complaisance, l'unité d'action et d'intérêt, *non pas*, disait-il, *comme règle d'Aristote, mais comme règle du bon sens.* Eh! mon ami, qui jamais t'en a demandé davantage! Qui jamais fut assez imbécille pour prétendre que c'était le nom d'Aristote qui faisait que telle ou telle règle était bonne à suivre? Et quand ce serait Lycophron qui aurait dit le premier qu'un poëte tragique dans son drame, ou un peintre dans son tableau, ne doit traiter qu'un sujet, il faudrait encore le croire, non pas par respect pour Lycophron, mais par respect pour le bon sens.

N'écoutons donc que le bon sens, et il nous dira que les hommes n'ont que des idées acquises, et que ces idées s'étendent, s'éclairent et se for-

tifient par la communication des esprits; que les hommes ne font rien que par degrés, et n'arrivent à aucune espèce de connaissance que par une progression plus ou moins lente; qu'en tout genre, après des essais très-multipliés et très-défectueux, on apprend par la comparaison ce qui est bien et ce qui est mal; qu'alors ce qu'on appelle un art n'est que le résultat de la raison et de l'expérience réduit en méthode; que le but de cet art est d'épargner à ceux qui nous suivront tout le chemin qu'ont fait ceux qui nous ont précédés; et qu'il faudrait nécessairement recommencer, si l'on n'avait pas de guides. Qu'y a-t-il de plus simple et de plus clair? Et qui peut nier qu'un tel procédé ne soit bon à quelque chose? — Mais il est arrivé qu'on a fait quelquefois des choses louables sans connaître les règles. — Eh bien! c'est qu'on a fait alors comme ceux qui sont venus les premiers; on a deviné quelque partie par la réflexion et le talent. Mais a-t-on été bien loin? Jamais. — Shakespeare a trouvé des effets dramatiques et produit des beautés, et n'a jamais suivi aucune règle. — Vous vous trompez. Quand il a bien fait, il a suivi la nature, la vraisemblance et la raison, qui sont les fondements de toutes les règles; et s'il eût connu celles d'Aristote, comme notre Corneille, s'il eût suivi l'exemple des Grecs, comme notre Racine, je ne suis pas sûr qu'il les eût égalés (car cela dépend du plus

ou du moins de génie); mais je suis sûr qu'il aurait fait de meilleures pièces.

Il y a des gens qui disent que l'arithmétique est inutile, parce qu'en calculant de tête il leur est arrivé, comme à bien d'autres, par un instinct qui leur montrait le chemin le plus court, de séparer les unités, les dizaines, et les centaines. Fort bien : vous avez deviné comment on fait une addition. Mais je vais vous apprendre comment, par un procédé un peu plus compliqué, on multiplie un nombre par un autre, comment on le divise; je vous enseignerai des signes de convention avec lesquels vous comparerez les quantités de toute espèce, comme on calcule par des chiffres les quantités numériques, et vous saurez l'algèbre; et vous serez tout étonné d'avoir appris en quelques matinées ce que vous n'auriez pas deviné de toute votre vie.

Mais pour en revenir à l'éloquence, Quintilien marque avec beaucoup de sagacité les différents préjugés qui peuvent faire croire à la multitude ignorante qu'en parlant ou en écrivant on a plus de force quand on a moins d'art. « Il n'y a point « de défaut, dit-il, qui ne soit voisin de quelque « qualité. Aussi rien n'est plus aisé que de prendre « la témérité pour la hardiesse, la diffusion pour « l'abondance, l'impudence pour une noble li- « berté. Un avocat effronté se permet beaucoup « plus qu'un autre la violence et l'invective, et

« quelquefois pourtant se fait écouter, parce que « les hommes entendent assez volontiers ce qu'ils « ne voudraient pas dire eux-mêmes. De plus, « celui qui ne connaît aucune mesure dans son « style, et va toujours à ce qui est outré, peut « quelquefois rencontrer ce qui est grand; mais « cela est rare, et ne saurait compenser tout ce « qui lui manque. Il se peut encore que celui « qui dit tout paraisse abondant; mais il n'y a « que l'homme habile qui ne dise que ce qu'il « faut. En s'écartant de la question, et se dispen- « sant des preuves, on évite ce qui peut paraître « froid à des esprits gâtés, et ce qui paraît néces- « saire aux bons esprits. A force de chercher des « pensées saillantes, si l'on en rencontre quelques- « unes d'heureuses, elles font d'autant plus d'ef- « fet, que tout le reste est plus mauvais, comme « les éclairs brillent dans la nuit. Consentons « qu'on appelle gens d'esprit ceux qui écrivent « ainsi, pourvu qu'il soit bien sûr que l'homme « éloquent serait très-fâché qu'on fît de lui un « semblable éloge. La vérité est que l'art ôte en « effet quelque chose à la composition, mais « comme la lime au fer qu'elle polit, comme la « pierre au ciseau qu'elle aiguise, comme le temps « au vin qu'il mûrit. »

Il me semble qu'il est difficile de penser avec plus de justesse, d'instruire avec plus de précision, et d'avoir raison avec plus d'esprit.

Il n'oublie pas ces déclamateurs emportés, qui

sont toujours hors d'eux-mêmes on ne sait pourquoi. « Ceux-là, dit-il, donnent aux écrivains qui « font le plus d'honneur aux lettres les dénomi- « nations les plus injurieuses dont ils puissent « s'aviser; ils les traitent d'auteurs *faibles*, *froids*, « *ternes*, *timides*, *pusillanimes*, etc. » Ne dirait-on pas que Quintilien avait lu la veille nos brochures, nos satires et nos journaux? Il conclut ainsi: « Félicitons-les de se trouver éloquents à si peu « de frais, sans science, sans peine, et sans étude. « Pour moi, je charmerai mes loisirs et ma re- « traite en cherchant à rassembler dans ce livre « tout ce que je croirai pouvoir être utile aux « jeunes gens d'un meilleur esprit. C'est le seul « plaisir qui me reste après avoir renoncé aux « exercices du barreau et à l'enseignement pu- « blic, dans un temps où l'on paraissait encore « désirer que je continuasse mes fonctions. »

Un des reproches les plus communs et les plus injustes que l'on fasse aux vrais littérateurs, c'est un entêtement aveugle et superstitieux qui veut tout assujettir aux mêmes règles. On va voir si Quintilien sait assigner les restrictions convenables, et si la raison chez lui devient pédantesque, et la sévérité tyrannique.

« Que l'on n'exige pas de moi ce que beaucoup « ont voulu faire, de renfermer et de circonscrire « l'art dans des bornes nécessaires et immuables. « Je n'en connais point de cette espèce. La rhé- « thorique serait une chose bien aisée, si l'on

« pouvait ainsi la réduire en système. La nature « des causes et des circonstances, le sujet, l'occa- « sion, la nécessité, changent et modifient tout... » Il compare ici l'orateur à un général d'armée, qui règle ses dispositions sur le terrain, sur les troupes qu'il commande, sur celles qu'il a à combattre : le parallèle est aussi juste que fécond. « Vous me demandez, poursuit-il, si l'exorde est « nécessaire ou inutile, s'il le faut faire plus long « ou plus court, si la narration doit être serrée « ou étendue, si elle doit être continue ou inter- « rompue, si elle doit suivre l'ordre des faits ou « l'intervertir : c'est votre cause qu'il faut consul- « ter... Il faut se déterminer suivant l'exigence « des cas, et c'est pour cela que la principale « partie de l'orateur est le jugement. Je lui recom- « mande avant tout de ne jamais perdre de vue « deux choses, la bienséance et l'utilité. Son pre- « mier objet, c'est le bien de sa cause. Je ne veux « point que l'on s'asservisse à des règles trop uni- « formes et trop générales : il en est peu qu'on « ne puisse, qu'on ne doive quelquefois violer. « Que les jeunes gens se gardent de croire savoir « tout, pour avoir lu quelques abrégés de rhéto- « rique. L'art de parler demande un grand tra- « vail, une étude continuelle, une longue expé- « rience, beaucoup d'exercice, une prudence « consommée, une tête saine et toujours présente : « c'est ainsi que les règles bien appliquées peuvent « être utiles, et qu'on apprend également à s'en

« servir et à ne pas trop s'y astreindre. Nous irons « donc tantôt par un chemin et tantôt par un « autre : si les torrents ont emporté les ponts, « nous ferons un détour; et si le feu a gagné la « porte, nous passerons par la fenêtre. Je traite « une matière qui est d'une étendue, d'une variété « infinie, et qu'on n'épuisera jamais. J'essaierai « de rapporter ce que les maîtres ont dit, de choi- « sir les meilleurs préceptes qu'ils aient donnés; « et si je trouve à propos d'y changer, d'y ajouter, « d'y retrancher quelque chose, je le ferai. »

Il faut voir les objets de bien haut pour en apercevoir ainsi d'un coup d'œil toute l'immensité, et il n'appartient qu'aux grands esprits de dire avec Pope :

Que l'art est étendu! que l'esprit est borné!

Je pourrais extraire un bien plus grand nombre de ces idées substantielles dont abondent ces deux premiers livres, qui sont comme les prolégomènes de l'ouvrage, ou plutôt je les traduirais tout entiers, si je me laissais aller au plaisir de traduire. Mais il faut avancer vers le but, et résister à la tentation de s'arrêter sur la route. On trouve à chaque pas de ces observations simples, mais lumineuses, que l'expérience a confirmées par des exemples frappants. L'auteur, en conseillant aux jeunes élèves de meubler leur mémoire des meilleurs écrits, remarque qu'une citation qui vient à propos et qui est placée naturelle-

ment, nous fait souvent plus d'honneur, et produit plus d'effet, que les pensées qui sont à nous. Cet avis apparemment parut bon à suivre à ce fameux coadjuteur de Paris, dans une occasion remarquable que lui-même rapporte dans ses mémoires. On venait de lire dans l'assemblée du parlement, où il était, un écrit que le garde-des-sceaux avait remis aux députés de la magistrature, et qui accusait le coadjuteur de brouiller tout pour son intérêt, et de sacrifier l'état à l'ambition d'être cardinal. On s'attendait qu'il allait faire son apologie : elle pouvait être embarrassante, et de plus elle éloignait l'objet de la délibération présente, qui était pour le moment un coup de partie. Heureusement ce n'était pas à lui d'opiner, et il eut le temps de se recueillir. Il sentit qu'il fallait payer d'audace, en trouvant quelque moyen d'échapper à la nécessité de se justifier; qu'il fallait revenir promptement au résultat que l'on voulait éviter. Quand ce fut à son tour de parler, il se leva avec confiance, et du ton le plus imposant : « Je ne puis ni ne dois, dans la « circonstance présente, dit-il, répondre à la ca- « lomnie qu'en me rendant devant vous, Messieurs, « le même témoignage que se rendait l'orateur « romain : *In difficillimis reipublicæ temporibus « urbem nunquam deserui; in prosperis nihil de « publico delibavi; in desperatis nihil timui.* » *Dans les temps les plus orageux de la république, je n'ai jamais abandonné la patrie; dans ses pro-*

spérités, je ne lui ai rien demandé pour moi, et dans ses moments les plus désespérés, je n'ai rien redouté. Il observe lui-même que ce passage avait en latin une grace et une force qu'on ne saurait rendre en français. Quoi qu'il en soit; il fit un assez grand effet pour l'enhardir à passer sur-le-champ à l'objet principal de la délibération, et à rejeter loin de lui toute apologie, avec autant de hauteur que Scipion montant au Capitole. Il fit ce jour-là tout ce qu'il voulut. En sortant de l'assemblée, tout le monde alla chercher dans Cicéron le passage qui avait paru si beau. On l'aurait cherché long-temps : il n'y en a pas un mot. Tout ce latin-là était de lui; et cette aventure est assez plaisante pour qu'on se permette de dire qu'*il ne perdit pas son latin.*

SECTION II.

Des trois genres d'Éloquence, le démonstratif, le délibératif et le judiciaire.

Quintilien considère la matière qu'il traite sous trois rapports principaux qui la partagent, l'art, l'artiste, et l'ouvrage. Les divisions subséquentes sont formées des différentes parties qui sont propres à chacune de ces trois choses. Il examine (et c'est peut-être trop de complaisance qu'il eut pour les rhéteurs et les sophistes de son temps) si la rhétorique doit s'appeler un art, une science,

une force, une puissance, une vertu. Toutes ces questions, à peu près aussi frivoles que subtiles, étaient fort à la mode dans les écoles grecques et romaines, et il fallait bien ne pas paraître les ignorer. Heureusement nous sommes dispensés d'en savoir tant, et nous nous entendons assez quand nous disons que l'éloquence est l'art de persuader, et que la rhétorique est une science qui contient les préceptes de cet art. Sans vouloir prétendre à la précision rigoureuse des définitions, qui n'est pas nécessaire hors des matières philosophiques, on peut cependant établir cette différence générale entre une science et un art, que l'une se borne à la spéculation, et que l'autre produit un ouvrage. Ainsi, l'on est astronome, physicien, chimiste, sans faire autre chose qu'étudier la nature; mais on n'est poëte qu'en faisant des vers, orateur qu'en faisant un discours, peintre qu'en faisant un tableau, etc.

Quintilien définit la rhétorique *la science de bien dire*, et cette définition est peut-être meilleure en latin qu'en français; d'abord parce que le mot *dicere* a une tout autre force dans une des deux langues que dans l'autre; ensuite, parce que l'auteur entend par *bien dire*, non-seulement parler éloquemment, mais ne rien dire que d'honnête et de moral, ce que le latin peut comporter, mais ce que les mots français correspondants ne présentent pas. Au reste, Quintilien est conséquent; car il n'accorde le nom d'orateur qu'à celui

qui est en même temps éloquent et vertueux. Il serait à souhaiter que cela fût vrai; mais je crains bien que l'amour qu'il avait pour son art ne le lui ait fait voir sous un jour un peu trop avantageux. César, de l'aveu de Cicéron, était un très-grand orateur, et n'était pas un homme vertueux.

J'approuve encore moins Quintilien lorsqu'il condamne par des raisons assez frivoles cette définition de l'éloquence, assez généralement adoptée, *l'art de persuader*. Il objecte que ce n'est pas la seule chose qui persuade; que la beauté, que les larmes, les supplications muettes persuadent aussi. Mais n'est-ce pas abuser du mot de persuader, qui, en latin comme en français, entraîne, sans qu'on le dise, l'idée de la persuasion opérée par la parole? A proprement parler, la beauté charme, les pleurs attendrissent, mais l'éloquence persuade. Les exemples mêmes qu'il cite viennent à l'appui de cette distinction très-fondée. « Lorsque Antoine l'orateur, plaidant pour Aquilius, « déchira tout à coup l'habit de l'accusé et fit voir « les blessures qu'il avait reçues en combattant « pour la patrie, se fia-t-il à la force de ses rai- « sons? Non; mais il arracha des larmes au peuple « romain, qui ne put résister à un spectacle si « touchant, et renvoya le criminel absous. » Je réponds à Quintilien : Donc, de votre aveu, le peuple romain ne fut pas persuadé; il fut touché.

Mais tout le monde sera de son avis, lorsque, se plaisant à relever l'excellence de l'art de parler,

il nous dit : « Si le Créateur nous a distingués « du reste des animaux, c'est sur-tout par le don « de la parole. Ils nous surpassent en force, en « patience, en grandeur de corps, en durée, en « vitesse, en mille autres avantages, et sur-tout « en celui de se passer mieux que nous de tous « secours étrangers. Guidés seulement par la na- « ture ; ils apprennent bientôt, et d'eux-mêmes, « à marcher, à se nourrir, à nager. Ils portent « avec eux de quoi se défendre contre le froid ; « ils ont des armes qui leur sont naturelles ; ils « trouvent leur nourriture sous leurs pas ; et pour « toutes ces choses, que n'en coûte-t-il pas aux « hommes ? La raison est notre partage, et semble « nous associer aux immortels ; mais combien elle « serait faible sans la faculté d'exprimer nos pen- « sées par la parole, qui en est l'interprète fidèle ! « C'est là ce qui manque aux animaux, bien plus « que l'intelligence, dont on ne saurait dire qu'ils « soient absolument dépourvus..... Donc si nous « n'avons rien reçu de meilleur que l'usage de la « parole, qu'y a-t-il que nous devions perfec- « tionner davantage ? Et quel objet plus digne « d'ambition que de s'élever au-dessus des autres « hommes par cette faculté unique qui les élève « eux-mêmes au-dessus des bêtes ! »

Quintilien distingue, ainsi qu'Aristote et les plus anciens rhéteurs, trois genres de composition oratoire : le démonstratif, le délibératif et le judiciaire. Le premier consiste principalement

à louer ou à blâmer, et comprend sous lui le panégyrique et l'oraison funèbre, qui étaient en usage chez les anciens comme parmi nous, mais avec les différences que devaient y mettre les mœurs et la religion. L'oraison funèbre, par exemple, a chez nous un caractère religieux; elle ne peut se prononcer que dans un temple, et fait partie des cérémonies funéraires : l'orateur doit être un ministre des autels; et cet éloge des vertus et des talents trop souvent ne fut accordé qu'au rang et à la naissance, dans ces mêmes chaires où l'on prêche tous les jours le néant de toutes les grandeurs humaines. Chez les anciens, l'oraison funèbre avait un caractère public, mais nullement religieux : c'était un des parents du mort qui la prononçait dans l'assemblée du peuple. On y faisait paraître les images des ancêtres, et c'était pour les grands de Rome une occasion de faire valoir aux yeux du peuple la noblesse, l'illustration et les titres de leur famille. Les historiens ont remarqué que Jules-César, encore fort jeune, faisant ainsi l'éloge funèbre de sa tante Julie, exalta en termes magnifiques leur origine commune, qu'il faisait remonter, d'un côté, jusqu'à la déesse Vénus, et de l'autre, jusqu'à l'un des premiers rois de Rome, Ancus Marcius. « Ainsi, « disait-il, on trouve dans ma famille la sainteté « des rois, qui sont les maîtres des hommes, et « la majesté des dieux, qui sont les maîtres des « rois. »

Parmi les morceaux du genre démonstratif chez les anciens, on compte principalement le panégyrique d'Évagore, roi de Salamine, qui, avec une faible puissance, avait fait de grandes actions. Celui de la république d'Athènes, du même auteur, ne peut pas être rangé dans la même classe, parce qu'ayant pour principal objet d'engager les Athéniens à se mettre à la tête des Grecs pour faire la guerre aux Barbares, il rentre dans le genre délibératif. Vient ensuite le panégyrique de Trajan, le chef-d'œuvre du second âge de l'éloquence romaine, c'est-à-dire, lorsque, déchue de sa première grandeur, elle substituait du moins tous les agréments de l'esprit aux beautés simples et vraies qui avaient marqué l'époque de la perfection. L'ouvrage de Pline, malgré ses défauts, lui fait encore honneur dans la postérité, sur-tout parce qu'en louant un souverain, l'auteur fut assez heureux pour ne louer que la vertu.

On a reproché à Trajan de s'être prêté avec trop de complaisance à s'entendre louer dans un discours d'apparat pendant plus de deux heures. Mais les lettres de Pline justifient le prince de cette accusation trop légèrement intentée. On y voit que le panégyrique, tel que nous l'avons, ne fut jamais prononcé; que ce n'était originairement qu'un remerciement d'usage, adressé dans le sénat, par le consul désigné, à l'empereur qui l'avait choisi pour cette dignité. Pline, en s'ac-

quittant de ce devoir, s'étendit un peu plus que de coutume sur les louanges de Trajan, et ce morceau fit un plaisir si général, qu'on engagea l'auteur à le développer et à en faire un ouvrage. C'est ce qui nous a valu le panégyrique que nous lisons aujourd'hui, que Trajan lut sans doute, mais que l'auteur ne prononça point. On est heureux d'avoir à relever ces sortes d'erreurs, et d'éloigner de la vertu le reproche d'avoir manqué de modestie.

Un autre ouvrage de la même espèce, mais d'un style bien différent, c'est le discours qui, parmi ceux de Cicéron, est intitulé assez improprement *pro Marcello*, *pour Marcellus*, comme s'il eût plaidé pour lui, ainsi qu'il avait fait pour Ligarius et pour le roi Déjotare. Ce discours n'est en effet qu'un remerciement adressé à César, et dont la beauté est d'autant plus admirable, qu'il ne pouvait pas être préparé. Marcellus avait été un des plus ardents ennemis de César : depuis la défaite de Pharsale, il s'était retiré à Mytilène, où il cultivait en paix les lettres qu'il aimait passionnément. Dans une assemblée du sénat, où Pison avait dit un mot de lui comme en passant, son frère Caïus s'était jeté aux pieds du dictateur pour en obtenir le retour de Marcellus. César, qui semblait ne demander jamais qu'une occasion de pardonner, se plaignit avec beaucoup de douceur de l'opiniâtreté de Marcellus, qui paraissait vouloir toujours être son ennemi; et ajouta que,

si le sénat désirait son rappel, il n'avait rien à refuser à une si puissante intercession. Les sénateurs répondirent par des acclamations, et s'approchèrent de César pour lui rendre des actions de graces, d'autant plus touchés de ce qu'il venait de faire, que Marcellus était un des meilleurs et des plus illustres citoyens de Rome, et qu'ils s'attendaient moins à la faveur qu'il venait d'obtenir. César, quoiqu'il ne pût pas douter des dispositions du sénat, qui venaient de se manifester si clairement, voulut recueillir les suffrages dans toutes les formes; et l'on croit que son intention avait été d'engager Cicéron à parler. Ce grand citoyen, depuis que César régnait dans Rome, avait gardé le silence dans toutes les assemblées du sénat, ne voulant ni offenser le dictateur qui le comblait de témoignages d'estime et de bienveillance, ni prendre aucune part à un gouvernement qui n'était plus fondé sur les lois. Il était intime ami de Marcellus; et César, qui le connaissait bien, se douta que sa sensibilité ne résisterait pas à cette épreuve: il ne fut pas trompé. Cicéron se leva quand ce fut son tour d'opiner; et, au lieu d'une simple formule de compliment dont s'étaient contentés les autres consulaires, l'orateur adressa au héros le discours le plus noble et le plus pathétique, et en même temps le plus patriotique que la reconnaissance, l'amitié et la vertu puissent inspirer à une ame élevée et sensible : il est impossible de le lire sans admiration

et sans attendrissement. On convient qu'en ce genre il n'y a rien à comparer à ce morceau (1); et quand on fait réflexion qu'il faut ou démentir les témoignages les plus authentiques, ou croire qu'il fut composé sur-le-champ; lorsque ensuite on se rappelle tout ce qu'il faut aujourd'hui de temps, de réflexion et de travail pour produire quelque chose qui approche du mérite de ces productions du moment qui ne mourront jamais; on serait tenté de croire que ces anciens étaient des hommes d'une nature supérieure, si l'on ne se souvenait que dans les anciennes républiques l'éloquence respirait son air natal, et qu'elle n'a été parmi nous que transplantée; que, dans les gouvernements libres, l'habitude de parler en public et la nécessité de bien dire donnaient à l'orateur un ressort et une facilité dont nous n'avons pu long-temps avoir d'idée; que l'ame, qui est le premier mobile de toute éloquence, était chez eux remuée sans cesse par tout ce qui les environnait, aiguillonnée par les plus pressants motifs, échauffée par les plus puissants intérêts, exaltée par les plus grands spectacles. C'est avec cette réunion d'encouragements et de

(1) C'est ce même discours que MM. Wolf, Spalding, Schütz, etc., trouvent indigne de Cicéron pour les pensées et pour le style.

O quantum est in rebus inane!

secours que l'homme s'élève au-dessus de lui-même.

Si le talent est rare, il est plus rare encore qu'il soit placé de manière à produire tout ce qu'il peut. Il ne connaît lui-même toute sa force que lorsqu'il lui est permis de la déployer. Nul ne trouve tout en lui-même; et le génie, comme tout le reste, veut avoir sa place pour avoir toute sa valeur. Ouvrez devant lui une carrière immense; qu'il voie toujours au-delà de son essor, et cet essor sera sans bornes. L'exercice continuel de ses forces sera en proportion de l'espace qu'il aura à parcourir, et c'est cet exercice qui jusqu'ici nous a manqué. Nous ne concevons rien aux prodiges des athlètes; mais sommes-nous élevés et nourris comme eux? Et qui de nous pourrait se flatter de comprendre comment Cicéron a pu faire en un moment un si beau discours, à moins d'avoir été accoutumé, comme lui, à parler dans le sénat de Rome?

Un autre exemple non moins frappant de cette facilité, qui n'est étonnante que pour nous, et dont nous ne voyons pas que les anciens aient jamais été surpris, parce qu'ils en voyaient tous les jours des exemples, c'est la première Catilinaire; c'est cette harangue foudroyante qui terrassa l'audace de ce fameux scélérat, lorsqu'il osa se présenter dans le sénat romain, au moment même où Cicéron allait y rendre compte de tous les détails de la conjuration qu'il venait de découvrir. Cette

harangue si célèbre est de l'autre espèce de genre démonstratif, opposée à celle dont je viens de parler. Cette seconde espèce s'étend sur le blâme, comme l'autre sur la louange. Elle est dictée par l'indignation, par la haine, par le mépris, comme l'autre par l'admiration, la reconnaissance, l'amitié. Elle est aussi regardée comme la plus facile, parce que les passions violentes sont celles qui nous dominent et nous entraînent avec le plus d'impétuosité, et que généralement les hommes entendent plus volontiers le blâme que la louange : il faut leur apprêter celle-ci avec plus d'art, et l'on peut risquer l'autre avec moins de précaution. C'est par la même raison que, dans le genre judiciaire, Quintilien remarque que l'accusation est plus aisée que la défense. « J'ai vu, « dit-il, de médiocres avocats se tirer assez bien « de l'une ; mais il n'y a qu'un orateur qui puisse « réussir dans l'autre. »

La seconde Philippique de Cicéron est encore un monument mémorable dans le même genre. C'est le tableau de tous les vices, de tous les crimes de Marc-Antoine, peint des plus effrayantes couleurs. On sait qu'elle coûta la vie à son auteur. Il ne l'avait pas prononcée ; mais elle avait été publiée à Rome et lue dans tout l'empire. Antoine ne la pardonna pas, et, devenu triumvir, il se vengea par un arrêt de proscription, c'est-à-dire comme un brigand se vengerait d'un magistrat, s'il avait des bourreaux à ses ordres.

Parmi nous le genre démonstratif comprend, outre l'oraison funèbre, les sermons, dont l'objet est de détourner du vice et de prêcher la vertu, les discours prononcés dans les académies ou devant les corps de magistrature, et, depuis environ trente ans, l'éloge des grands hommes. Cette nouvelle branche, ajoutée à l'éloquence française, n'est pas celle qui a fleuri avec le moins d'éclat, ni le moins fructifié pour l'utilité générale.

Dans le genre délibératif proprement dit, dont l'objet est de délibérer sur les affaires publiques, sur la guerre, sur la paix, sur les négociations, sur les intérêts politiques, sur tous les points généraux de législation ou de gouvernement, nous n'avions ni ne pouvions rien avoir, avant la révolution de 1789, à opposer aux Grecs et aux Romains; et l'on sent assez que ce genre, qui est le triomphe de l'éloquence républicaine, ne trouve point de place dans les gouvernements monarchiques. Mais nous avons des ouvrages qui tiennent en partie de ce genre et du genre démonstratif. Tels sont ceux où l'on traite particulièrement quelque question importante de morale, ou de politique, ou de législation; comme le *Livre sur les opinions religieuses*, le discours *Sur le préjugé des peines infamantes*, et un très-petit nombre d'autres qui ont pour but de faire voir ce qu'il faut admettre et ce qu'il faut rejeter.

L'éloquence délibérative tient une très-grande place dans les historiens de l'antiquité, et fait un

des principaux ornements de leurs ouvrages; elle n'en tient presque aucune dans nos histoires modernes, et cette différence est encore une suite nécessaire de la différence des mœurs et des gouvernements. Thucydide, Xénophon, Tite-Live, Salluste, Tacite, n'ont nullement choqué la vraisemblance en prêtant de fort beaux discours à des hommes d'état reconnus pour très-éloquents, et dont plusieurs même avaient laissé des recueils manuscrits des harangues qu'ils avaient prononcées en diverses occasions, dans le sénat ou devant le peuple, lorsqu'on y délibérait des affaires de la république. Mais comme parmi nous les délibérations qui influent sur le sort des peuples n'avaient pas la même forme, et qu'un homme d'état n'était nullement obligé d'être orateur, un historien ne se croyait pas non plus obligé de l'être; et c'est encore une des raisons de la sécheresse de nos histoires.

C'est dans les ouvrages de Démosthènes et de Cicéron qu'on trouve les modèles de cette espèce d'éloquence, la plus auguste de toutes et la plus imposante. Les Philippiques de l'orateur grec ont été souvent citées avec de justes éloges, et personne n'est plus disposé que moi à les confirmer, quoique Démosthènes me paraisse avoir été encore au-delà quand il a parlé pour lui-même. A l'égard de Cicéron, l'on peut citer sur-tout le discours pour la loi *Manilia*, et ceux où il combattit la loi agraire. Il y remplit les deux objets du genre dé-

libératif, de persuader et de dissuader. Le tribun Manilius proposait au peuple de donner à Pompée, par commission extraordinaire, le commandement des légions d'Asie destinées à faire la guerre contre Mithridate. Cette commission ne pouvait être décernée que par un plébiscite, c'est-à-dire par une loi particulière, revêtue de l'autorité du peuple, et souffrait d'autant plus de difficultés, qu'on venait d'en donner une toute semblable à ce même Pompée, lorsqu'on l'avait envoyé contre les pirates de Cilicie. Les principaux du sénat, et à leur tête Hortensius et Catulus, s'opposaient de toute leur force à la publication de la loi, regardant, non sans raison, comme un exemple dangereux dans une république, qu'on accumulât sur la tête d'un seul homme des commandements extraordinaires. C'est dans cette occasion que Catulus, homme d'un mérite éminent et d'une vertu respectée, demandant au peuple romain à qui désormais il confierait les guerres les plus périlleuses et les plus importantes expéditions, s'il venait à perdre par quelque accident ce même Pompée qu'il exposait sans cesse à de nouveaux dangers, entendit tout le peuple lui répondre d'une voix unanime, *A vous-même, Catulus;* témoignage le plus honorable qu'un citoyen ait jamais reçu de sa patrie. Cicéron, ami de Pompée, et persuadé que la première de toutes les lois, c'est le salut de la république, monta pour la première fois dans la tribune. Il avait alors

quarante et un ans, et n'avait encore exercé ses talents que dans le barreau. Pour parler dans l'assemblée du peuple, il fallait communément être revêtu de quelque magistrature. Il venait d'être nommé préteur. Le peuple, accoutumé à l'applaudir dans les tribunaux, vit avec joie le plus illustre orateur de Rome paraître devant lui; et malgré l'éloquence d'Hortensius et l'autorité de Catulus, Cicéron l'emporta; la loi fut promulguée, et il fut permis à Pompée de vaincre Mithridate.

Mais s'il eut dans cette affaire l'avantage de parler pour un homme déja porté par la faveur publique, le cas était bien différent lorsqu'il fut question de la loi du partage des terres. C'était depuis trois cents ans le vœu le plus cher des tribus romaines, l'appât journalier et le cri de ralliement de la multitude, le signal de la discorde entre les deux ordres, et l'arme familière du tribunat. Mais je dois avertir ici (1), puisque j'en ai l'occasion, que ces lois agraires, qui furent chez les Romains le sujet de tant de débats, n'avaient d'autre objet que de distribuer à un certain nombre de citoyens pauvres une partie des terres conquises qui appartenaient à la république, qu'elle affermait à des régisseurs, et dont le revenu très-considérable la dispensait de mettre

(1) Ceci fut ajouté et prononcé en 1794.

aucun impôt sur le peuple. On voit d'ici, sans que j'entre dans une discussion qui n'est pas de mon sujet, pourquoi les bons citoyens s'opposèrent toujours à ces lois; mais on voit sur-tout qu'il n'y était nullement question de porter la moindre atteinte à la propriété, qui fut toujours sacrée chez les Romains, comme chez tous les peuples policés; encore moins de faire une égale répartition de toutes les terres entre tous les citoyens, comme on pourrait la faire en établissant une colonie dans une contrée nouvellement découverte, ou comme la firent autrefois les Barbares du Nord, quand ils asservirent l'Europe. L'idée d'un semblable partage entre vingt-cinq millions d'hommes établis en corps de peuple depuis une longue suite d'années n'entra jamais dans la tête des plus déterminés bandits dont l'histoire fasse mention, pas même dans celle des sicaires de la troupe de Catilina : celui qui en aurait parlé sérieusement eût passé, à coup sûr, pour un fou furieux. Cette monstruosité inouïe était réservée, ainsi que tant d'autres, à l'extravagance atroce des scélérats qui ont, de nos jours, désolé la France. L'exécution en était impossible de tant de manières, qu'ils y ont renoncé, même quand ils pouvaient tout, et ils ont trouvé plus court et plus simple d'ensanglanter la terre au lieu de la partager; de prendre tout, au lieu de tout *niveler;* de faire de vastes déserts, au lieu de petites portions; d'entasser des cendres

et des cadavres, au lieu de poser des bornes; et de prendre en main, au lieu de la toise et du niveau, la faux de la mort, sous le nom de *faux de l'égalité.*

Rullus, tribun du peuple, avait entrepris de faire revivre cette loi agraire, tant de fois proposée, et toujours combattue. Cicéron, alors consul, Cicéron, qui devait son élévation au peuple, mais qui aimait trop ce même peuple pour le flatter et le tromper, attaqua d'abord les tribuns dans le sénat; et, appelé par eux dans l'assemblée du peuple, devant qui la question avait été portée, il ne craignit pas de le rendre juge dans sa propre cause, lui montra évidemment de quelles illusions le berçaient des citoyens avides et ambitieux, qui couvraient d'un prétexte accrédité leurs intérêts particuliers; enfin il poussa la confiance jusqu'à inviter les tribuns à monter sur-le-champ dans la tribune, et à discuter la question avec lui contradictoirement, en présence de tous les citoyens. Il fallait, pour faire un pareil défi, être bien sûr de sa propre force et de celle de la vérité. Les tribuns, quelque avantage qu'ils dussent avoir à combattre sur leur terrain, n'osèrent pas lutter contre un homme qui tournait les esprits comme il voulait; et, battus devant le peuple, comme ils l'avaient été dans le sénat, ils gardèrent un honteux silence. Depuis ce temps, il ne fut plus question de la loi *agraire*; et Cicéron eut la gloire d'avoir fait tomber ce

vieil épouvantail, dont les tribuns se servaient à leur gré pour effrayer le sénat.

Le genre judiciaire comprend toutes les affaires qui se plaident devant des juges. Ce genre, ainsi que les deux autres, n'a pas eu la même forme parmi nous que chez les anciens; car, quoiqu'il soit vrai, dans un sens, qu'*il n'y a rien de nouveau sous le soleil,* il est aussi vrai, dans un autre, que tout a changé, et que tout peut changer encore. Notre barreau ne ressemble pas même aujourd'hui à celui des Grecs et des Romains: les particuliers ne sont pas accusateurs : il n'y a point d'affaires contentieuses portées au tribunal du peuple. La plus mémorable de toutes celles de cette dernière espèce fut la querelle d'Eschine et de Démosthènes, dont je parlais tout à l'heure; et la défense de ce dernier passe pour le chef-d'œuvre du genre judiciaire. Mais aussi, toutes choses d'ailleurs égales, que de raisons pour que cela fût ainsi! Et quel homme eut jamais à jouer un plus grand rôle sur un plus grand théâtre? Ce n'est pas ici le lieu de s'y arrêter : il faut suivre Quintilien.

Quoique ces trois genres doivent avoir des caractères différents, suivant la différence de leur objet, il observe avec raison, non-seulement qu'il y a des qualités qui doivent leur être communes, mais même qu'il est certains côtés par lesquels ils se touchent de très-près, et rentrent même en partie les uns dans les autres. Ainsi,

par exemple, l'orateur qui délibère doit souvent mettre en usage les mêmes moyens d'émouvoir que celui qui plaide. Ils doivent tous deux employer le raisonnement et le pathétique, quoique ce dernier ressort soit plus particulièrement du genre judiciaire chez les anciens, où l'on s'étudiait sur-tout à chercher tout ce qui pouvait émouvoir les juges ou les citoyens rassemblés. C'est dans cette partie que Cicéron excellait, au jugement de Quintilien, et par laquelle il a surpassé Démosthènes. On croyait à Athènes ce talent si dangereux, qu'il était expressément défendu de s'en servir dans les causes portées devant l'Aréopage. La loi prescrivait aux avocats de se renfermer exactement dans la discussion du fait; et s'ils s'en écartaient, un huissier était chargé de les interrompre et de les faire rentrer dans leur sujet. S'il y en avait eu un de cette espèce au Palais, il aurait eu de l'occupation. Au reste, cette défense n'avait lieu que dans l'Aréopage, regardé comme le plus sévère et le plus inflexible de tous les tribunaux : ailleurs il était permis à l'orateur de se servir de toutes ses armes.

Ce serait une question assez curieuse de savoir si la plaidoirie ne doit être effectivement que la discussion tranquille d'un fait. A raisonner en rigueur on n'en saurait douter : et certes, si nous avions une idée exacte de ce mot, le plus auguste que l'on puisse prononcer parmi les hommes,

la loi, un juge qui n'en est que l'organe, qui doit être impassible comme elle, et ne connaître ni la colère ni la pitié, devrait regarder comme un outrage, que l'on cherchât à l'émouvoir, c'est-à-dire, à le tromper. C'est le croire capable de juger suivant ses propres impressions, et non suivant la loi, qui n'en doit point recevoir, qui ne doit prononcer que sur les faits, et demeurer étrangère, à tout le reste. Mais, il faut l'avouer, il est bien difficile que la rigueur de la théorie soit applicable à la pratique. Avant tout, il faudrait que les lois fussent au point de perfection où le juge n'a rien à faire qu'à les appliquer au cas proposé, n'a rien à prendre sur lui, rien à interpréter, rien à restreindre, en un mot, n'est que la voix d'une puissance qui par elle-même est muette. Or, cette perfection est-elle possible? Dans la jurisprudence criminelle, je le crois, sur-tout avec un *jury* bien institué : dans la jurisprudence civile, beaucoup plus compliquée, je ne le crois pas. Ce qui est certain, c'est que, même sans atteindre à ce dernier période, il faut au moins s'en rapprocher le plus qu'il est possible; et comme nous en étions infiniment éloignés, comme, par la nature de nos ordonnances judiciaires, le juge pouvait beaucoup plus que la loi, il fallait bien laisser l'orateur remplir son premier devoir, qui est sans contredit de défendre, par tous les moyens qu'on lui permet, les intérêts qui lui sont confiés.

Quant aux caractères principaux qui distinguent en général les trois genres, le résultat de Quintilien est que le panégyrique, l'oraison funèbre et tous les discours d'apparat, sont ceux où l'éloquence peut déployer le plus de pompe et de richesse, parce que l'orateur, qui n'est chargé d'aucun intérêt, n'a d'autre objet que de bien parler. C'est là que le style est susceptible de tous les ornements de l'art, que la magnificence des lieux communs, l'artifice des figures, l'éclat des pensées et de l'expression, trouvent naturellement leur place. L'éloquence délibérative doit être moins ornée et plus sévère; elle doit avoir une dignité proportionnée aux grands sujets qu'elle traite. Il n'est pas permis alors à l'orateur d'occuper de lui, mais seulement de la chose qui est en délibération; il doit cacher l'art, et ne montrer que la vérité. L'éloquence judiciaire doit être principalement forte de preuves, pressante de raisonnements, adroite et déliée dans les discussions, impétueuse et passionnée dans les mouvements, et puissante à émouvoir les affections dans le cœur des juges.

Après avoir assigné ces caractères, il avertit que, suivant l'occasion et les circonstances, chacun des trois genres emprunte quelque chose des autres; qu'il y a des causes où le style peut être très-orné, des délibérations où peut entrer le pathétique. Parmi nous, le genre démonstratif l'admet très-heureusement, comme on le voit dans

les oraisons funèbres de Bossuet et de Fléchier, dans les sermons de Massillon et de l'abbé Poulle, et dans ceux qui se sont montrés dignes de marcher sur leurs traces.

Le genre judiciaire est celui sur lequel Quintilien s'étend davantage, comme sur celui qui, de son temps sur-tout, était d'un plus grand usage Il y distingue cinq parties : l'exorde, la narration, la confirmation, la réfutation, et la péroraison. Ce sont encore celles qui composent la plupart des plaidoyers de nos jours. L'exorde a pour but de rendre le juge favorable, attentif et docile; la narration expose le fait; la confirmation établit les moyens; la réfutation détruit ceux de la partie adverse; la péroraison résume toute la substance du discours, et doit graver dans l'esprit et dans l'ame du juge les impressions qu'il importe le plus de lui donner.

Je ne le suivrai pas dans le détail des préceptes; c'est l'étude de l'avocat. Je me borne à choisir quelques traits dont l'application peut s'étendre à tout, et intéresser plus ou moins tous ceux qui lisent ou qui écoutent.

Il veut que l'exorde en général soit simple et modeste, qu'il n'y ait rien de hardi dans l'expression, rien de trop figuré, rien qui annonce l'art trop ouvertement. Il en donne une raison plausible : « L'orateur n'est pas encore introduit dans « l'ame de ses auditeurs; l'attention, qui ne fait « que de naître, l'observe de sang-froid. On lui

« permettra davantage quand les esprits seront « échauffés.

« La narration doit être courte, claire et pro- « bable. Elle sera courte, s'il n'y a rien d'inutile; « car, dans le cas même où vous aurez beaucoup « de choses à dire, si vous ne dites rien de trop, « vous ne serez pas trop long. Elle sera claire, si « vous ne vous servez pour chaque chose que du « mot propre, et si vous distinguez nettement le « temps, les lieux et les personnes. Il est alors si « important d'être entendu, que la prononciation « même doit être soignée de manière à ne rien « faire perdre à l'oreille du juge. Enfin, elle sera « probable, si vous assignez à chaque chose des « motifs plausibles et des circonstances natu- « relles. »

Il reproche aux avocats de son temps de ne pas sentir assez cette nécessité de ne rien laisser perdre de la narration. « Jaloux des applaudissements « d'une multitude assemblée au hasard, ou quel- « quefois même gagnée, ils ne peuvent se conten- « ter du silence de l'attention. Ils semblent ne se « croire éloquents que par le bruit qu'ils font ou « qu'ils excitent. Bien expliquer un fait comme il « est, leur paraît trop commun et trop au-dessous « d'eux. Mais n'est-ce pas plutôt faute de le pou- « voir que de le vouloir? car l'expérience apprend « que rien n'est si difficile que de dire ce qu'après « nous avoir entendus chacun croit qu'il eût dit « aussi bien que nous. Ce qui produit cet effet sur

« l'auditeur ne lui paraît pas beau, mais vrai. Or, « l'orateur ne parle jamais mieux que lorsqu'il « semble dire vrai, puisque son seul but est de « persuader. Nos avocats, au contraire, regardent « l'exposition comme un champ ouvert à leur élo- « quence : c'est là qu'ils veulent briller; c'est là « que le style, le ton, les gestes, les mouvements « du corps, tout est également outré. Qu'arrive- « t-il? C'est qu'on applaudit à l'action de l'avocat, « et qu'on n'entend pas la cause. »

Il ajoute que rien ne demande un plus grand art que la narration judiciaire. « Il est bon qu'elle « soit ornée, afin que le récit trop nu ne devienne « pas insipide et ennuyeux; mais cet ornement « doit consister sur-tout dans le choix des termes, « dans une élégance sans apprêt, dans l'agrément « et la variété des tournures. C'est un chemin « qu'il faut rendre agréable pour l'abréger, mais « où rien ne doit détourner du but. Comme la « narration ne comporte pas les autres beautés de « l'art oratoire, il faut qu'elle en ait une qui lui « soit propre. C'est dans ce moment que le juge « est plus attentif, et que rien n'est perdu pour « lui. De plus, je ne sais comment il se fait qu'on « croit avec plus de facilité ce qu'on a entendu « avec plaisir. »

Il cite pour modèle le récit du meurtre de Clodius, dans le plaidoyer pour Milon; et c'est en effet, dans ce genre, ce que l'antiquité nous a laissé de plus parfait.

Dans la confirmation ou l'exposé des preuves, la division des points principaux lui paraît essentielle. « Elle est fondée, dit-il, sur la nature mê-« me, qui veut qu'on procède d'une chose à une « autre; elle aide beaucoup à la mémoire de ce-« lui qui parle, et soutient l'attention de ceux qui « écoutent. » Mais en même temps il blâme l'abus des subdivisions multipliées, « qui deviennent « subtiles et minutieuses, ôtent au discours toute « sa gravité, le hachent plutôt qu'elles ne le par-« tagent, coupent ce qui doit être réuni, et pro-« duisent la confusion et l'obscurité, précisément « par le moyen inventé pour les prévenir. »

Tous ces préceptes, comme on voit, sont applicables pour nous de plus d'une manière; et, par exemple, la manie de subdiviser est un des vices de la prédication : il est quelquefois fatigant dans Bourdaloue. Quant à ce grand précepte de l'ordre et de la méthode, il n'y en a point de plus fécond ni de plus essentiel dans presque tous les genres de composition, mais sur-tout dans ce qui regarde l'enseignement. Il faut y avoir réfléchi, il faut même avoir mis la main à l'œuvre, pour sentir toute la difficulté et tous les avantages d'une bonne méthode et d'une disposition lumineuse. C'est une des parties de l'art dont le ressort est caché, et dont on ne voit que l'effet, sans savoir ce qu'il a coûté. Rien n'est plus nécessaire, pour attacher le lecteur ou l'auditeur, que de lui montrer toujours un but, et de lui mettre dans

les mains le fil qui doit le conduire; car l'esprit de l'homme est naturellement paresseux, et veut toujours être mené; il est naturellement curieux, et a toujours besoin d'attendre quelque chose : c'est le secret de la méthode, et ce qui en fait le prix. C'est aussi par cette raison que, pour enseigner bien moins qu'on ne sait, il faut savoir beaucoup, et qu'on ne peut transmettre aux autres une partie de ses connaissances, sans les avoir long-temps et mûrement digérées. Avant d'introduire les autres dans une longue carrière, il ne suffit pas de l'avoir reconnue; il faut pouvoir l'embrasser tout entière d'un coup d'œil, savoir tous les chemins par où l'on passera, dans quels endroits et combien de temps on veut s'arrêter, tout ce qu'on doit rencontrer sur son passage : et comment pourra-t-on suivre un guide avec confiance et avec plaisir, si lui-même a l'air de marcher au hasard et de ne savoir où il va? Quoi de plus fatigant qu'un écrivain qui veut vous communiquer des idées dont lui-même ne s'est pas rendu compte; qui, loin de vous épargner de la peine, ne vous montre que la sienne, veut répandre la lumière dans les esprits quand le sien est couvert de nuages, et, loin de vous apporter le fruit et le résultat de ses pensées, vous associe vous-même au travail de ses conceptions?

La confirmation et la réfutation nous conduisent aux preuves : les unes dépendent de l'avocat, les autres n'en dépendent pas. Les dernières

sont les témoins, les écritures, les serments; les autres sont les arguments et les exemples. Les arguments se divisent en propositions générales et particulières, et il s'ensuit qu'un orateur doit être bon logicien. Mais tout ce détail n'est pas de notre sujet, et Quintilien lui-même, après l'avoir traité à fond, avertit qu'il faut posséder la dialectique en philosophe, et l'employer en orateur.

La péroraison, que les Grecs appelaient récapitulation, ἀνακεφαλαίωσις, est la partie du discours où l'on rassemble toutes ses forces pour porter le dernier coup. C'est le triomphe de l'éloquence judiciaire, sur-tout chez les anciens, dont les tribunaux, entourés d'une foule innombrable de peuple, ou même la tribune aux harangues, quand c'était lui qui jugeait, offraient un vaste théâtre à l'action oratoire. Là se développaient toutes les ressources du pathétique. Mais Quintilien aertit de ne pas s'y arrêter trop long-temps; il rappelle un mot d'un ancien, déja cité par Cicéron : « Rien ne sèche si vite que les larmes : « *Nil citiùs arescit lacrymâ.* Le temps calme bien« tôt les douleurs même réelles; combien doivent « se dissiper plus facilement les impressions illu« soires qui n'agissent que sur l'imagination! Que « la plainte ne soit pas trop longue, sinon l'au« diteur en est fatigué; il reprend sa tranquillité, « et, revenu de la pitié passagère qui l'avait saisi, « il retrouve toute sa raison. Ne laissons donc pas

« refroidir le sentiment; et, quand nous l'avons « porté jusqu'où il peut aller, arrêtons-nous, et « n'espérons pas que l'ame soit long-temps sen- « sible à des douleurs qui lui sont étrangères. Là, « plus qu'ailleurs, il faut que le discours, non-seu- « lement se soutienne, mais qu'il aille toujours « en croissant : tout ce qui n'ajoute pas à ce qu'on « a dit ne sert qu'à l'affaiblir, et le sentiment s'é- « teint dès qu'il languit. »

Un autre avertissement qu'il donne, c'est de ne pas essayer le pathétique, si l'on ne se sent pas tout le talent nécessaire pour le bien manier. « Comme il n'y a point d'impression plus puis- « sante lorsqu'on parvient à la produire, il n'y « en a point qui refroidisse davantage, si l'effet « est manqué. Il vaudrait cent fois mieux alors « laisser les juges à leurs propres dispositions; « car, en ce genre, les grands mouvements, les « grands efforts, sont tout près du ridicule, et ce « qui ne fait pas pleurer fait rire. »

Les objets sensibles ont aussi beaucoup de pouvoir dans cette partie, comme la vue des cicatrices, les blessures, les habits teints de sang, les enfants en larmes, les femmes en deuil, les vieillards en cheveux blancs. On en vit un exemple terrible lorsque Antoine mit sous les yeux du peuple romain la robe sanglante de César. « On « savait qu'il était tué; son corps était déja mis « sur le bûcher : cependant ce vêtement ensan- « glanté offrit une image si vive du meurtre, qu'il

« sembla qu'en ce moment même on frappait « encore César. » N'oublions plus ce qui a été si ridiculement et si malheureusement oublié parmi nous, qu'il est de la nature de l'homme d'être mené par des objets sensibles, et qu'il n'y a que des sots ou des monstres qui puissent se croire plus forts que la nature humaine.

Nous apprenons de Quintilien que les avocats de son temps faisaient d'autant plus d'usage de ces moyens, que tout les favorisait au barreau, et que d'ailleurs ils ne demandaient pas beaucoup d'imagination. Mais aussi il en fait voir le danger lorsqu'on n'a pas apporté assez d'attention à s'assurer de toutes les circonstances du moment, et à prévoir tous les inconvénients. « Souvent, « dit-il, l'ignorance et la grossièreté des clients « contredit trop ouvertement les paroles et les « mouvements de l'orateur. Ils paraissent insen- « sibles quand il les peint le plus affectés, et rient « même quelquefois lorsqu'il les représente tout « en pleurs. » Il raconte à ce sujet un tour assez plaisant qu'il joua lui-même à un avocat qui plaidait contre lui, pour une jeune fille que son frère, disait-elle, refusait de reconnaître. Au moment de la péroraison, l'avocat ne manqua pas de prendre la jeune personne dans ses bras, et, sortant de son banc, il la porta dans le banc opposé où il avait vu ce frère, comme pour la lui remettre malgré lui, et la déposer dans le sein fraternel. Mais Quintilien, qui avait vu de loin

arriver cette figure de rhétorique, avertit d'avance son client de s'évader dans la foule; en sorte que l'avocat, qui avait apporté cette enfant avec des cris et des mouvements très-violents, ne trouva plus personne à qui la présenter, et, déconcerté par ce contre-temps imprévu, n'imagina rien de mieux que de la reporter très-tranquillement, et de la remettre où il l'avait prise.

« Un autre, plaidant pour une jeune femme « qui avait perdu son mari, crut faire merveille « en exposant le portrait de cet époux misérable- « ment assassiné. Mais ceux à qui il avait dit de « montrer ce portrait aux juges au moment de la « péroraison, ne sachant pas ce que c'était qu'une « péroraison, chaque fois que l'orateur jetait les « yeux de leur côté, ne manquaient pas d'avancer « le portrait; et enfin quand on vint à le consi- « dérer, on vit que celui que la veuve pleurait « tant était un vieillard décrépit. On en rit si fort, « qu'on ne pensa plus au plaidoyer. »

« On sait ce qui arriva à Glycon. Il avait amené « à l'audience un enfant, dans la pensée que ses « cris et ses larmes pourraient attendrir les juges, « et son précepteur était auprès de lui pour l'a- « vertir quand il faudrait pleurer. Glycon, plein « de confiance, lui adresse la parole, et lui de- « mande pourquoi il pleure : *C'est que mon pré- « cepteur me pince.* » On a souvent conté ce fait comme étant de nos jours : on voit qu'il est de vieille date, comme tant d'autres contes.

Quintilien, pour achever de faire voir le vice de tous ces moyens factices que les jeunes gens apportaient de l'école des rhéteurs, raconte la leçon aussi piquante qu'ingénieuse que donna Cassius Sévérus, l'un des meilleurs avocats de son temps, à un jeune orateur qui s'avisa de lui dire en l'apostrophant tout à coup : *Pourquoi me regardez-vous avec cet air farouche?* Moi! dit Cassius, *je n'y pensais seulement pas. Mais apparemment que cela est écrit dans votre cahier, et je vais vous regarder comme vous le voulez.* Et en même temps il lui lança un regard épouvantable.

Mais si Quintilien marque les écueils du pathétique, c'est pour en relever davantage le mérite et la puissance quand il est heureusement mis en œuvre. « Bien des gens savent trouver des « raisons, et déduire des preuves; mais enlever « les juges à eux-mêmes, leur donner telle dispo- « sition que l'on veut, les enflammer de colère « ou les attendrir jusqu'aux larmes, voilà ce qui « est rare, voilà le véritable empire que l'élo- « quence a sur les cœurs. Les arguments nais- « sent d'ordinaire du fond de la cause, et le bon « droit n'en manque pas; de sorte que celui qui « gagne sa cause par leur moyen peut croire qu'il « n'avait besoin que d'un avocat. Mais quand il « s'agit de faire une sorte de violence aux juges, « c'est ce que les clients ne peuvent nous ap- « prendre, et ce qui ne se trouve point dans

« leurs mémoires. Les preuves font penser aux « juges que notre cause est la meilleure; mais les « sentiments que nous leur inspirons leur font « souhaiter qu'elle le soit, et notre affaire devient « la leur. Aussi l'effet des arguments et des té- « moignages ne se manifeste que quand ils por- « tent leur arrêt. Mais, lorsqu'on vient à bout de « les émouvoir, on sait, avant qu'ils soient levés « de leur siége, quel sera leur jugement. Quand « on les voit tout à coup fondre en larmes, comme « il arrive quelquefois dans ces belles péroraisons « qui toucheraient les cœurs les plus insensibles, « l'arrêt n'est-il pas déja prononcé? Que l'orateur « tourne donc tous ses efforts de ce côté, et qu'il « s'attache particulièrement à cette partie de l'art, « sans laquelle tout le reste est faible et stérile : « le pathétique est l'ame du plaidoyer. »

Les extrêmes se touchent; et Quintilien passe tout de suite à un moyen tout opposé, le rire et la plaisanterie. Il sent combien ce ressort est délicat à manier : il y faut la plus grande finesse de tact, et la connaissance la plus juste de l'à-propos. Il semble même que ce moyen soit en quelque sorte étranger à l'éloquence. Mais l'expérience prouve tout ce qu'il peut produire, et souvent une plaisanterie bien placée a fait tomber le plus grand appareil oratoire. « On a remarqué, dit- « il, que cette espèce de talent a manqué à Dé- « mosthènes, et que Cicéron en a abusé. » Quintilien, tout admirateur qu'il est de ce grand homme,

avoue qu'il a trop aimé la raillerie, au barreau, comme dans la conversation; mais il soutient que la plaisanterie de Cicéron est toujours celle des honnêtes gens et des gens de goût, qu'il avait soin de ne la placer ordinairement que dans l'interrogation des témoins, et dans cette partie de la plaidoirie qu'on appelait altercation, c'est-à-dire, lorsque les deux avocats dialoguaient contradictoirement. Si l'on veut d'ailleurs s'assurer de la mesure parfaite qu'il savait garder, lorsqu'il le fallait, il n'y a qu'à lire l'oraison pour Murena, où il plaidait contre Caton. Il fallait affaiblir l'autorité de ce redoutable censeur, sans blesser la vénération qu'il inspirait; il devait, de plus, garder lui-même la dignité de sa place, puisque alors il était consul. Il prit le parti de jeter sur le rigorisme des principes stoïques de Caton une teinte de ridicule si légère et si douce, qu'il fit rire les auditeurs et les juges, sans que Caton fût en droit de se fâcher.

Il avait d'ailleurs des reparties qui portaient coup; celle, par exemple, qu'il fit à Hortensius, qui, plaidant pour Verrès, dit à propos d'une question que Cicéron faisait à un témoin : *Je n'entends pas les énigmes. Je m'en étonne*, répliqua Cicéron, *vous avez chez vous le sphinx.* Remarquez qu'Hortensius avait reçu de Verrès un sphinx d'airain, estimé comme un morceau précieux. La réplique, comme on voit, n'était pas un simple jeu de mots.

Je dirai encore, en passant, que ce mot sur une femme qui prétendait n'avoir que trente ans, *Je le crois, car il y en a vingt que je le lui entends dire;* ce mot, qu'on a cité cent fois comme moderne, est de Cicéron.

Quintilien a classé et examiné les trois genres du discours oratoire. Or, tout discours est composé de deux choses, les pensées et les mots. Les pensées dépendent de l'invention et de la disposition des parties, et il en a traité en parlant de tous les moyens que peut employer l'orateur, et de la manière dont il doit les distribuer. Les mots dépendent de l'élocution, et c'est ce dont il lui reste à s'occuper; car l'orateur a trois devoirs à remplir, d'instruire, de toucher, de plaire. Il instruit par le raisonnement; il touche par le pathétique; il plaît par l'élocution : « C'est, continue Quintilien, de ces trois choses la plus « difficile, au jugement même des orateurs. En « effet, Antoine, l'aïeul du triumvir, disait qu'il « avait vu bien des gens diserts, et pas un homme « éloquent. Il appelait disert celui qui disait sur « un sujet ce qu'il fallait dire, il entendait par « éloquent celui qui disait comme il fallait dire. « Depuis lui, Cicéron nous a dit aussi que savoir « inventer et disposer est d'un homme de sens, « mais que savoir exprimer est d'un orateur. En « conséquence, il s'est particulièrement étudié à « bien enseigner cette partie de la rhétorique. Le « mot même d'éloquence fait assez voir qu'il a

« raison ; car être éloquent, à proprement par-
« ler, n'est autre chose que de pouvoir produire
« au-dehors toutes ses pensées, toutes ses concep-
« tions, tous ses sentiments, et les communiquer
« aux autres ; et sans cette faculté, tout ce que
« nous avons enseigné jusqu'ici devient inutile.
« Or, si l'expression ne donne pas à la pensée
« toute la force dont elle est susceptible, vous
« n'aurez rien fait qu'à demi. Voilà donc sur-tout
« ce qu'il faut apprendre, et à quoi l'art est abso-
« lument nécessaire ; voilà quel doit être l'objet
« de nos soins, de nos exercices, de notre imita-
« tion ; voilà l'étude de toute la vie ; voilà ce qui
« fait qu'un orateur l'emporte sur un autre ora-
« teur, et qu'un style est plus parfait qu'un autre :
« car les écrivains asiatiques et ceux des Romains
« dont le goût est corrompu n'ont pas toujours
« péché dans l'invention ou la disposition ; mais
« les uns, trop enflés, ont manqué de mesure dans
« la diction ; et les autres, ou secs ou affectés, ont
« manqué de force dans le style.

« Qu'on n'aille pas en conclure néanmoins qu'il
« ne faut s'occuper que des mots. Je me hâte d'al-
« ler au-devant de cet abus que quelques person-
« nes pourraient faire de ce que je viens de dire.
« Il faut les arrêter tout court, et me déclarer
« d'abord contre ces gens qui se consument vai-
« nement à agencer des paroles sans se mettre en
« peine des choses, qui sont pourtant les nerfs
« du discours. Ils cherchent l'élégance, qui est

« charmante en elle-même, il est vrai; mais quand « elle est naturelle, et non pas quand elle est af- « fectée. »

Quintilien se sert ici d'une comparaison dont la justesse est frappante, et très-propre à faire comprendre comment une qualité nécessaire pour faire valoir toutes les autres ne produit pourtant rien par elle-même, si elle est seule. « Ne voyons-nous pas que ces corps robustes que « l'exercice a fortifiés, et qui ont un air de santé, « tirent leur beauté des mêmes choses qui font « leur force? Tous leurs membres sont bien atta- « chés, bien proportionnés; ils n'ont ni trop ni « trop peu d'embonpoint; leur chair est à la fois « ferme et vermeille. Mais qu'ils se montrent à « nous peints de vermillon et couverts de fard, « ils perdront à nos yeux toute la beauté que leur « force leur donnait. Je veux donc que l'on pense « aux mots, mais que l'on soit encore plus oc- « cupé des choses; car d'ordinaire les meilleures « expressions tiennent à la pensée même; mais « par malheur nous les cherchons, nous les pour- « suivons, comme si elles voulaient se dérober à « nous. Nous ne croyons jamais que ce qu'il faut « dire soit si près et comme à notre portée; « nous voulons le faire venir de loin : nous fai- « sons violence à notre génie. C'est cette recher- « che qui nuit au discours; car les termes qui « plaisent le plus aux esprits sensés sont simples « comme le langage de la vérité : au contraire,

« ces mots qui ne montrent que la peine qu'on « a eue à les trouver n'ont pas la grace qu'ils « affectent, ne laissent rien dans l'esprit, et offus- « quent la pensée. Cependant Cicéron avait dé- « claré assez nettement que le plus grand vice « qu'un discours puisse avoir, c'est de s'éloigner « trop de la manière ordinaire de parler. Mais « apparemment Cicéron n'y entendait rien : c'est « un barbare en comparaison de nous. Nous n'ai- « mons plus rien de ce que la nature a dicté; nous « voulons, non pas des ornements, mais des raf- « finements, comme si les mots pouvaient avoir « quelque beauté quand ils ne conviennent pas « aux choses qu'ils veulent exprimer.... Je conclus « qu'il faut avoir un grand soin de l'élocution, « pourvu qu'on sache bien qu'il ne faut rien faire « pour l'amour des mots, les mots eux-mêmes « n'ayant été inventés que pour les choses. »

SECTION III.

De l'Élocution et des Figures.

Quintilien distingue trois qualités principales dans l'élocution oratoire, la clarté, la correction, l'ornement. La clarté dépend sur-tout de la propriété et de l'arrangement naturel des mots; la correction résulte de la régularité des constructions; l'ornement naît de l'heureux emploi des figures. Il veut que la diction de l'orateur soit si

claire, que la pensée frappe l'esprit, comme la lumière frappe les yeux. Il a raison sans doute, puisque ceux à qui l'orateur s'adresse ne peuvent l'entendre trop tôt ni trop bien; mais, quoiqu'en général la première qualité du style soit la clarté, il serait trop rigoureux d'exiger qu'en tout genre d'écrire elle fût toujours portée au même point. Il est des matières abstraites qui ne comportent que le degré de clarté proportionné à l'étendue et à la profondeur des idées, et à l'attention du lecteur; et ce serait alors une prétention de la paresse, de vouloir que l'écrivain rendît sensible, au premier aperçu, ce qui, pour être entendu, a besoin d'être médité. Un ouvrage tel que *le Contrat social* ou *l'Esprit des Lois* ne peut pas se lire comme un ouvrage oratoire. La raison en est simple; c'est que le philosophe et l'orateur se proposent un but différent : l'un veut sur-tout vous forcer à réfléchir; l'autre ne doit pas même vous laisser le temps de la réflexion.

Pour ce qui regarde la propriété des termes, Quintilien observe qu'il ne faut pas prendre ce mot dans un sens trop littéral; car il n'y a point de langue qui ait précisément un mot propre pour chaque idée, et qui ne soit souvent obligée de se servir du même terme pour exprimer des choses differentes. La plus riche est celle qui a le moins besoin de ces sortes d'emprunts, qui sont toujours des preuves d'indigence. Parmi nous, par exemple, on se sert du même mot

pour dire qu'on aime le jeu et les femmes. Les Grecs avaient au moins un mot particulier pour signifier l'amour d'un sexe pour l'autre, ἔρως, et cette distinction était juste. Les Latins en avaient un, *pietas*, qui, en exprimant l'amour des enfants pour leurs parents, caractérisait un sentiment religieux; et cette idée était un précepte de morale.

Quintilien remarque aussi que la propriété des termes est si essentielle au discours, qu'elle est plutôt un devoir qu'un mérite. Je ne sais ce qu'il en était de son temps : on peut croire que, les premières études étant généralement plus soignées, l'habitude de s'énoncer en termes convenables, et d'avoir, en écrivant, l'expression propre, n'était pas très-rare. Aujourd'hui, si c'est un devoir, comme il le dit, ce devoir est si rarement rempli, qu'on peut sans scrupule en faire un mérite. Nous nous sommes tellement accoutumés à croire que tout se devine et que rien ne s'apprend; il y a si peu de gens qui aient cru devoir étudier leur langue, qu'il ne faut pas s'étonner si, parmi ceux qui écrivent, il en est tant à qui la propriété des termes est une science à peu près étrangère. Il n'y a que nos bons écrivains à qui l'usage du mot propre soit familier. Lorsque nous en serons à la littérature moderne, nous serons peut-être étonnés de l'excès honteux d'ignorance que l'on peut reprocher en ce genre à beaucoup d'auteurs qui ont eu de la réputa-

ignorent le plus souvent la valeur des mots dont ils se servent, ne savent pas même construire une phrase, ni dire ce qu'ils veulent dire, prodiguent au hasard des mots techniques qu'ils n'entendent pas, et le style figuré dont ils n'ont pas la première idée. C'est dans les journaux que vous trouverez des *combats polémiques*, ce qui signifie des *combats combattants*. Pourquoi? C'est que le journaliste ne savait pas que polémique, venant d'un mot grec, πόλεμος, qui signifie *guerre*, veut dire au propre ce qui a rapport à la guerre, et par extension, au figuré, ce qui a rapport à la dispute : ainsi l'on dit des *écrits polémiques*, le *genre polémique*, une *dissertation polémique*. Il avait lu tous ces mots-là sans savoir ce qu'ils signifiaient, et il a mis à tout hasard, des *combats polémiques*. Ailleurs, vous trouverez qu'il faut voir cette actrice dans un rôle plus *conséquent*, pour dire dans un rôle plus important. Il faut pardonner aux garçons marchands de la rue Saint-Denis de vous dire, en vous montrant une étoffe, *Ceci est plus conséquent ;* et de croire que *conséquent* est synonyme de ce qui est de conséquence. Mais n'est-ce pas une ignorance ignominieuse, dans un homme qui écrit, de se méprendre si grossièrement sur un mot si connu? Quel homme bien élevé ne sait pas que *conséquent* signifie ce qui est d'accord avec soi-même dans toutes ses parties? Quand une proposition est régulièrement déduite d'une autre, elle est

consequente. Un homme est *conséquent* lorsque sa conduite est d'accord avec ses principes; quand ses actions sont d'accord avec ses paroles, ses démarches avec ses intérêts; et, dans le cas contraire, il est *inconséquent.* Le peuple, qui corrompt toujours le langage, parce qu'il n'en sait pas les principes, a trouvé plus court de dire *conséquent* pour de *conséquence;* des écrivains ignorants l'ont répété, et, par une suite de cet esprit d'imitation dont je parlais tout-à-l'heure, des gens même qui devraient bien parler font tous les jours la même faute.

Outre l'impropriété des termes, Quintilien assigne quelques autres causes de l'obscurité qu'il faut éviter dans le style, comme l'usage fréquent des mots vieillis ou étrangers, ou particuliers à quelque province; l'embarras des constructions, la longueur des phrases, qui fait oublier à la fin ce qui a été mis au commencement; la concision affectée et excessive, qui retranche des mots nécessaires en voulant ôter le superflu. Quant à la correction, il recommande fort sagement de ne pas s'en occuper jusqu'au degré de scrupule que nous nommons dans notre langue purisme. Cette sévérité vétilleuse, qui se défend certaines irrégularités que le langage familier a introduites même dans le style soutenu, est un défaut dans l'éloquence, et un ridicule dans la conversation. C'est un travers où tombent quelques provinciaux, qui, voulant faire voir qu'ils parlent bien, mon-

trent seulement qu'ils ne connaissent pas cette aisance et ce naturel d'expression, l'un des caractères particuliers de la bonne compagnie de la capitale, et qui est, à proprement parler, l'urbanité du langage, comme elle était autrefois l'atticisme dans Athènes. Quintilien rapporte, à ce propos, que Théophraste fut reconnu pour étranger par une marchande d'herbes de cette ville; et comme on demandait à cette femme à quoi elle s'en était aperçue, *c'est*, dit-elle, *qu'il parle trop bien*. Il conclut que la diction de l'orateur doit être telle, que les gens éclairés l'approuvent, et que les ignorants l'entendent.

Il vient enfin aux ornements du discours, aux figures, grand sujet pour les rhéteurs, mais dont il ne convient de traiter didactiquement que dans un livre fait exprès, et qui ne doivent nous fournir ici que quelques observations sur leur origine, leur usage et leur abus. Il ne s'agit pas en effet de recommencer notre rhétorique; et de plus, il faut l'avouer, c'en est bien la partie la plus frivole. Quand on veut expliquer cette nombreuse nomenclature, rien ne ressemble plus à la leçon de M. Jourdain, à qui l'on enseigne gravement de quelle manière il ouvre la bouche pour faire un *O*. La catachrèse, et l'hyperbate, et la synecdoche, et l'antonomase, ces monstres des classes, épouvantail des enfants, sont à peu près comme leurs poupées, qu'ils trouvent creuses en dedans quand ils les ont déchirées. N'est-on pas bien

avancé lorsqu'on sait qu'en disant *l'orateur romain* au lieu de Cicéron, on fait une antonomase, c'est-à-dire qu'on met une qualification à la place d'un nom propre; que lorsqu'on dit *les mortels* au lieu des hommes, on fait une synecdoche, parce qu'on prend le plus pour le moins; que, lorsqu'on dit *une feuille de papier*, on fait une catachrèse ou un abus de mots, parce qu'on applique par extension au papier le mot de *feuille*, qui ne convient qu'aux végétaux! Tous ces noms scientifiques, donnés aux différentes modifications du langage, n'apprennent ni à mieux parler ni à mieux écrire, et ne peuvent occuper avec quelque utilité que ceux qui veulent faire une analyse métaphysique des différents procédés d'une langue, soit que le besoin, ou la commodité, ou l'agrément, les ait fait naître, soit que les passions et l'imagination les aient employés pour ajouter à la force de l'expression. Par exemple, si l'on dit une feuille de papier, c'est évidemment par nécessité : le mot propre manquant pour l'objet, l'on a eu recours à ce qui en approchait le plus; et comme une feuille d'arbre est plate, mince et légère comme du papier, on a dit feuille de papier, quoique le papier n'ait point de feuilles. D'autres figures ont été inventées pour la variété et l'agrément; et c'est ainsi qu'on a pris la partie pour le tout, le contenant pour le contenu, la cause pour l'effet, le signe pour la chose signifiée, etc. L'imagination alors

s'est portée sur la partie de l'objet qui l'avait le plus frappée, comme lorsqu'on dit une voile pour un vaisseau, le trône pour l'autorité royale, une excellente plume pour un excellent écrivain. C'est ainsi que se sont formés les tropes ou conversions de mots, c'est-à-dire, les figures de diction, par lesquelles un mot est détourné de sa propre signification pour en prendre une autre. Voilà ce qu'il faudrait dire aux commençants pour les accoutumer à se rendre compte des expressions dont ils se servent, et les familiariser avec les notions primitives de la formation des langues. Mais on s'en tient au mot technique qui les effraie, et qu'ils apprennent sans l'entendre. On leur demande gravement ce que c'est qu'une métonymie, ce qui d'abord leur fait une frayeur horrible; car il faut bien leur pardonner d'être comme Pradon,

Qui croyait ces grands mots des termes de chimie.
(Boil.)

Et quand ils sont parvenus à dire ce que c'est, ils n'en sont guère plus avancés : ils oublient bientôt le mot même, parce qu'on ne leur a pas rendu la chose assez sensible, et qu'elle leur a été présentée sous un appareil pédantesque. Il faudrait, au contraire, leur dire : N'ayez pas peur; les mots grecs n'y font rien; il a bien fallu s'en servir, parce que notre langue n'a pas de mots combinés, et que métonymie est plus court que transpo-

sition de nom; mais d'ailleurs c'est la chose la plus simple. On dit une flotte de cent voiles au lieu d'une flotte de cent vaisseaux, et l'on prend ainsi la partie pour le tout. Pourquoi? C'est que la première chose qui frappe les yeux dans un grand nombre de navires, ce sont les voiles, et que le moyen le plus court pour dénombrer une flotte, c'est de compter les voiles. Ainsi cette métonymie ou transposition de nom n'a été employée que par une suite naturelle de la première impression que l'objet faisait sur la vue. Avec cette méthode on habituerait les enfants à penser, et le mot resterait plus aisément dans leur mémoire, lorsqu'il serait attaché à une idée.

Cette figure est d'un usage si familier, qu'il n'y a personne qui ne s'en serve à tout moment et sans y penser. Dans l'éloquence et dans la poésie, il y a mille moyens de la varier et d'en tirer des effets nouveaux; mais le degré de hardiesse qu'on y met, et qui en fait tout le prix, doit être mesuré sur les circonstances et sur la nature du sujet. C'est la métonymie qui fait toute la beauté de ces deux vers de *l'Orphelin de la Chine :*

Les vainqueurs ont parlé : *l'esclavage en silence*
Obéit à leur voix dans cette ville immense.

L'expression est neuve : c'est la première fois qu'on s'est servi du mot d'esclavage, qui signifie la condition des esclaves, pour exprimer les esclaves eux-mêmes pris collectivement; c'est en cela que

consiste la figure. Mettez à la place *les esclaves en silence*, et tout l'effet est détruit. D'où vient cette différence? Ce n'est pas seulement de ce que *les esclaves en silence* n'aurait rien qui fût au-dessus de la prose, mais c'est que le poëte, en personnifiant l'*esclavage*, agrandit le tableau, et, par une expression vaste, nous montre toute une ville, une *ville immense*, habitée par *l'esclavage* seul et par *l'esclavage en silence*. Ce sont là des traits de maître. Mais ôtez cette figure de la place où elle est, ôtez-la d'un sujet où l'imagination est déja élevée par de magnifiques peintures des exploits de Gengiskan, par l'idée d'un peuple conquérant du monde, par la pompe du style oriental dont la pièce a recu l'empreinte dès les premiers vers; transportez-la dans *Mérope* ou dans *Oreste*, elle y paraîtra trop poétique, elle sera froidement fastueuse et ne peindra rien. Supposons que, dans *Oreste*, l'auteur voulant peindre la consternation des habitants d'Argos sous la tyrannie d'Égisthe eût fait dire à Pammène,

L'esclavage en silence obéit à sa voix,

c'était un luxe de poésie, déplacé dans la bouche d'un vieillard affligé qui pleure son maître, et les connaisseurs n'auraient remarqué ce vers que pour le critiquer. C'est pourtant, si l'on y prend garde, absolument la même idée : dans les deux cas, il s'agit de représenter un peuple qui tremble, et qui se tait sous une domination étrangère.

Mais combien les circonstances doivent changer le caractère du style ! Voyez comment l'auteur d'*Oreste* fait parler Pammène, lorsqu'il se plaint à Oreste de la lâcheté du peuple d'Argos :

Hélas ! le citoyen, timidement fidèle,
N'oserait en ces lieux imiter ce saint zèle :
Dès qu'Égisthe paraît, la piété, seigneur,
Tremble de se montrer, et rentre au fond du cœur.

Voilà deux tableaux dont le fond est le même, mais dont la couleur est bien différente : c'est que, dans l'un, le poëte, en traçant l'épouvante qu'a répandue l'invasion des Tartares dans le plus grand empire du monde, ne veut parler qu'à l'imagination par une peinture qui n'est qu'accessoire, et ne tient pas au fond du sujet : il se permet donc très à propos l'éclat et la hardiesse des expressions. Mais dans l'autre il veut parler au cœur, parce qu'à cette faiblesse timide du peuple d'Argos tient le retardement d'une vengeance légitime, qui est précisément le sujet de la pièce. Il se sert donc, non pas d'expressions magnifiques, mais d'expressions touchantes, propres à inspirer l'intérêt, la pitié, l'indignation.

La piété, seigneur,
Tremble de se montrer, et rentre au fond du cœur.

Ce rapport continuel du style au sujet est si important, sur-tout dans les ouvrages dramatiques, où tout doit tendre au même effet, que, d'un

bout à l'autre d'une pièce, chaque expression doit être en quelque sorte subordonnée à un caractère et à un but général. Mais ce sentiment si juste des convenances, qui produit la perfection du style, est une espèce de magie qui non-seulement n'est donnée qu'à très-peu d'hommes, mais qui même a nécessairement peu de juges : il faut beaucoup de réflexion pour l'apercevoir, et assez volontiers on jouit de son plaisir sans songer à en chercher les causes. Il n'est pas si rare qu'on le croit, d'avoir une certaine justesse d'esprit; et ce qui le prouve, c'est que le vrai en tout genre ne manque guère son effet sur les hommes rassemblés; mais il n'est pas commun d'exercer son esprit ni de réfléchir sur ses lectures. C'est là ce qui fait que les grands écrivains sont plus généralement admirés que parfaitement sentis; mais c'est en même temps une raison pour excuser ceux que le sentiment réfléchi de la perfection rend plus passionnés pour tout ce qui s'en approche, et plus sévères pour tout ce qui s'en éloigne. Il faut songer que l'une de ces deux impressions ne peut pas exister sans l'autre. Quand on relit sans cesse avec délices ceux qui possèdent ce rare et grand talent d'imprimer à chaque ligne la couleur du sujet, comment supporter cette foule d'écrivains qui n'en ont pas même l'idée, qui font de toutes sortes de teintes rassemblées au hasard une bigarrure monstrueuse? En faut-il davantage pour que, dès la première page, un

lecteur un peu exercé reconnaisse un homme étranger à son art? Pourquoi, parmi tant de pièces de théâtre, en est-il si peu dont on puisse soutenir la lecture? Il n'en faut pas chercher ailleurs la raison. Mais, d'un autre côté, pourquoi trouvera-t-on si souvent l'homme de lettres occupé à relire Racine et Voltaire, que tout le monde sait par cœur? C'est que chaque fois qu'il les lit, il y trouve une foule de jouissances particulières, qu'il ne faut pas envier à l'homme sensible qui a dévoué sa vie aux beaux-arts, puisque ces jouissances sont les plus douces et les plus pures, je dirais presque les seules qui lui tiennent lieu des sacrifices qu'il a faits et des dégoûts qu'il peut éprouver.

Boileau avait raison de se moquer de Pradon, qui ne savait pas ce que c'était qu'une métonymie; mais, dans le même endroit, il a tort, ce me semble, d'en vouloir justifier une que l'on avait censurée, et qui méritait de l'être. Vous verrez, dit-il dans une épître à ses vers:

Vous verrez mille auteurs pointilleux,
Pièce à pièce épluchant vos sens et vos paroles,
Interdire chez vous l'entrée aux hyperboles;
Traiter tout noble mot de terme hasardeux,
Et dans tous vos discours, comme monstres hideux,
Huer la métaphore et la métonymie,
Grands mots que Pradon croit des termes de chimie;
Vous soutenir qu'un lit ne peut être *effronté*, etc.

C'est dans la satire contre les femmes qu'il s'était servi de cette expression :

T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades,
Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours malades,
Se font des mois entiers, sur un lit *effronté*,
Traiter d'une visible et parfaite santé?

Je louerai volontiers le dernier vers. Il y a vraiment de l'art; et cette contradiction apparente, *se faire traiter d'une santé parfaite*, comme on se fait traiter d'une maladie, exprime très-bien l'inconséquence d'une fausse malade qui veut qu'on la guérisse d'un mal qu'elle n'a pas; mais je trouve abusive et forcée la figure qui attribue au lit l'*effronterie* de la malade. Il faut, comme l'observe très-judicieusement Dumarsais dans son excellent *Traité des Tropes*, que, dans toute figure, l'imagination aperçoive toujours un rapport clair et prochain. Ainsi l'on dirait très-bien un lit adultère, un lit criminel, quoique, dans la réalité, un lit ne soit pas plus *adultère* ni *criminel* qu'il n'est *effronté;* mais l'esprit saisit sur le champ le rapport des idées, et voit dans le lit l'instrument de l'adultère et le théâtre du crime; et comment voir de l'*effronterie* dans un lit? Au reste, cette faute est la seule de ce genre qui soit dans tous les ouvrages de Boileau, et l'on n'en est que plus fâché que cet esprit si judicieux, qui, plus d'une fois, eut la sagesse de profiter du peu qu'il y avait de bon sens dans les mauvaises cri-

tiques dont on l'accablait, ait voulu précisément s'obstiner à défendre la faute la plus évidente qu'il eût commise.

Je renvoie à ce même *Traité des Tropes* que je viens de citer, et aux autres ouvrages relatifs au même sujet, ceux qui voudront étudier en détail l'artifice des figures; car il ne faut redire nulle part, ni sur-tout ici, ce qu'on peut trouver dans les livres; mais il faut bien s'arrêter un moment sur celle qui est en même temps la plus générale, la plus variée et la plus belle de toutes les figures de mots, la métaphore. Le nom même en est devenu tellement usuel, qu'il a perdu sa gravité scolastique. Cependant la définition en est un peu abstraite; mais, comme toutes les définitions, elle s'éclaircit bientôt par les exemples. On peut définir la métaphore, une figure par laquelle on change la signification propre d'un mot en une autre signification qui ne convient à ce mot qu'en vertu d'une comparaison qui se fait dans l'esprit. Ainsi, quand on dit que le mensonge prend les couleurs de la vérité, le mot *couleurs* n'est plus dans son sens propre; car le mensonge n'a pas plus de couleurs que la vérité : *couleurs* veut donc dire ici apparence; mais l'esprit saisit sur le champ le rapport qui existe entre les *couleurs* et les apparences, et la figure est claire. La métaphore a cet avantage, dit très-bien Quintilien, que, grace à elle, il n'y a rien que l'on ne puisse exprimer. Mais ni lui, ni Dumarsais, ni aucun

rhéteur que je sache, n'a songé à remonter à la véritable origine de la métaphore, qui pourtant me paraît assez facile à reconnaître. La métaphore passe presque toujours du moral au physique, parce que, toutes nos idées venant originairement des sens, nous sommes portés à rendre nos perceptions intellectuelles plus sensibles par leurs rapports avec les objets physiques : de là vient que presque toutes les métaphores sont des images, et des espèces de similitudes et de comparaisons. Quand je dis d'un homme en colère, *il est comme un lion*, c'est une similitude : j'exprime la ressemblance générale entre un homme irrité et un lion. Si je vais plus loin, et que je dise, Tel qu'un lion qui, les yeux étincelants et se battant les flancs de sa queue, s'élance avec un rugissement terrible, tel, etc., je détaille les circonstances de la similitude, et je fais une comparaison. Si je dis simplement, Quand cet homme est en fureur, c'est un lion, je fais une métaphore : et la métaphore, comme on voit, n'est au fond qu'une comparaison abrégée qu'achève l'imagination.

Cette figure est donc née de notre disposition habituelle à comparer nos affections morales avec nos sensations, et à nous servir des unes pour exprimer plus fortement les autres. On a dit qu'un homme était *bouillant de colère*, parce qu'on a senti que cette passion donnait au sang un mouvement et une agitation extraordinaire, semblable

au bouillonnement de l'eau sur le feu. C'est de la même manière que nous sommes *enivrés*, *consumés*, *glacés*, *embrasés*, *noircis*, *flétris*, etc. Une seule de ces métaphores expliquée suffit pour faire connaître la nature de toutes les autres. Mais il y en a aussi où les objets matériels sont comparés entre eux. On a dit *la fleur de l'âge*, parce que l'éclat et la fraîcheur de la première jeunesse a rappelé les végétaux quand ils fleurissent. On a dit *les glaces de la vieillesse*, parce qu'on a vu qu'elle enchaînait les articulations et arrêtait les mouvements, à peu près comme la glace, en se formant, ôte à l'eau sa fluidité.

Cette figure et la métonymie, qui est elle-même une espèce de métaphore, sont celles dont l'usage est le plus fréquent dans le discours. Elles sont à la portée du peuple, comme de l'orateur et du poëte. Tous les hommes figurent plus ou moins leur langage, selon qu'ils sont plus ou moins affectés, et qu'ils ont plus ou moins d'imagination; et la métaphore est la plus belle de toutes les figures, parce qu'elle réunit deux idées dans un même mot, et que ces deux idées deviennent plus frappantes par leur réunion. Quand on dit que la beauté se flétrit, le mot de *flétrir* se rapporte également aux femmes et aux fleurs, et cet assemblage si naturel et si intéressant plaît à l'imagination. Mais de ce que la métaphore est par elle-même si commune, il s'ensuit encore que c'est le choix qui en fait le mérite. Il faut qu'elle

soit juste, c'est-à-dire, qu'elle exprime un rapport fondé sur la nature des choses. Rien n'est plus choquant qu'une figure incohérente : comme elle annonce la prétention d'une beauté, elle est fort au-dessous du terme propre, si elle manque son effet. On s'est moqué avec raison de ces vers de Rousseau :

Et les jeunes zéphyrs, de leurs chaudes haleines,
Ont *fondu l'écorce* des eaux.

L'image est fausse ; car on ne peut pas fondre une *écorce*. Il faut, de plus, que la métaphore soit nécessaire, c'est-à-dire, qu'elle ait plus de force que le mot propre, sans quoi celui-ci est préférable. « Elle n'est faite, dit ingénieusement Quintilien, que pour remplir une place vacante, et quand elle chasse le terme simple, elle est obligée de valoir mieux. » Il faut encore qu'elle soit adaptée au sujet, et qu'il n'y ait pas trop de disproportion dans les idées, dont elle n'est qu'une comparaison implicite. Ainsi on a eu raison de blâmer ce vers, où l'on dit, en parlant d'un cocher qui assujettit ses chevaux au frein :

Il soumet l'attelage à l'*empire* du mors.

L'idée d'*empire* est trop grande pour un mors de cheval. Il faut aussi se garder de tirer la métaphore d'objets bas et dégoûtants. Corneille a péché contre cette règle lorsqu'il a dit, en parlant des soldats de Pompée :

Dont plus de la moitié *piteusement* étale
Une indigne *curée* aux vautours de Pharsale.

Le mot de *curée* offre une image qui dégoûte et que rejette le style noble. *Piteusement* n'est pas une figure, mais ne devait pas non plus entrer dans une tragédie : il ne convient pas au style soutenu. Enfin, quand la métaphore aurait toutes les qualités requises, il ne faut pas la prodiguer ; car alors on tombe dans l'affectation et la monotonie, deux mortels défauts en tout genre.

L'allégorie, considérée comme figure de style, et dans le langage des rhéteurs, n'est proprement qu'une métaphore continuée ; car elle consiste à dire une chose pour en faire entendre une autre. Quand le sens est parfaitement clair, et que les rapports ne sont ni trop multipliés, ni appelés de trop loin, cette figure peut être d'un bel effet dans l'éloquence et dans la poésie. Dans la tragédie de *Rome sauvée*, Catilina dit, en parlant de Cicéron :

Sur le vaisseau public ce pilote égaré
Présente à tous les vents un flanc mal assuré ;
Il s'agite au hasard ; à l'orage il s'apprête,
Sans savoir seulement d'où viendra la tempête.

Il n'y a pas là une seule expression qui ne soit employée dans un sens détourné. Le vaisseau, c'est la république ; le pilote, c'est Cicéron ; les vents sont les ennemis de l'état ; la tempête, c'est la conjuration : cette suite de métaphores forme

ce qu'on appelle une allégorie. On sent combien il est essentiel qu'elles soient toutes bien cohérentes : une seule qui s'écarterait de la première idée établie gâterait tout. C'est un défaut trop fréquent dans les épîtres de Rousseau :

Incontinent vous l'allez voir s'enfler
De tout le vent que peut faire souffler,
Dans les fourneaux d'une tête échauffée,
Fatuité sur *sottise greffée*.

Dans les trois premiers vers la métaphore, quoique forcée dans l'expression, est au moins suivie dans les objets. Les *fourneaux d'une tête* sont une figure peu naturelle ; mais on conçoit du moins que le *vent souffle dans les fourneaux :* ce qu'on ne peut pas concevoir, c'est que *la fatuité greffée sur la sottise fasse souffler le vent.* Ici la justesse des rapports physiques est détruite : elle l'est encore plus dans les vers suivants de la même épître :

C'est l'emphatique et burlesque étalage
D'un faux sublime *enté* sur l'assemblage
De ces grands mots, *clinquant* de l'oraison,
Enflés de vent, et vides de raison.

La métaphore est triplement mauvaise, parce qu'elle change trois fois d'objet. Voilà le sublime *enté* sur de grands mots qui sont du *clinquant :* comment peut-on être *enté* sur du *clinquant ?* Le premier ne peut se rapporter qu'aux arbres ;

le second, qu'à des compositions métalliques; et puis, comment du *clinquant* peut-il être *enflé de vent?* c'est encore un troisième ordre de choses. Il ne faut pas se dissimuler combien ce style est vicieux : il est d'autant moins excusable, que l'auteur, en ce même endroit, veut donner des leçons de goût, et tombe précisément dans les défauts qu'il reproche aux autres. Ce n'est pas que, pour être en droit de reprendre des fautes, il faille absolument n'en commettre aucune; car, en ce cas, qui oserait *jeter la première pierre* au mauvais goût? Mais il est bien malheureux et bien maladroit de parler de vers

Enflés de vent et vides de raison,

en même temps qu'on en donne l'exemple. Prenons-en un tout contraire dans un grand poëte que Rousseau, aveuglé par la haine, attaquait dans cette épître, et voulait particulièrement désigner. *La Henriade* va nous offrir un modèle de ces métaphores continuées qui forment l'allégorie : elle y est soutenue pendant dix vers sans la moindre apparence d'effort ni le moindre défaut de justesse, mérite en ce moment le plus remarquable pour nous, indépendamment de tous les autres. Il fallait peindre Henri III (à l'instant où la Ligue commence à éclater contre lui) faisant un effort passager pour sortir de son indolence, mais démêlant mal ses intérêts, apercevant à peine ses dangers, et bientôt oubliant tout pour se re-

plonger dans le sein des plaisirs et de la mollesse. Voilà le propre; voici le figuré :

Valois se réveilla du sein de son ivresse:
Ce bruit, cet appareil, ce danger qui le presse,
Ouvrirent un moment ses yeux appesantis;
Mais du jour importun ses regards éblouis
Ne distinguèrent point, au fort de la tempête,
Les foudres menaçants qui grondaient sur sa tête;
Et, bientôt fatigué d'un moment de réveil,
Las, et se rejetant dans les bras du sommeil,
Entre ses favoris et parmi les délices,
Tranquille, il s'endormit au bord des précipices.

Le tableau est achevé: et comme toutes les couleurs en sont graduées! comme les nuances sont bien marquées! Cette césure qui coupe le vers à la première syllabe, *las*, — *et se rejetant*, c'est la faiblesse accablée qui retombe. Et dans le dernier vers, cette césure à la troisième syllabe, *tranquille*, — *il s'endormit*, c'est l'indolence qui s'endort. Voilà pour ce qui regarde l'usage de l'allégorie dans le discours. Quant à l'abus, observons que plus il y a de mérite à soutenir cette figure dans une étendue raisonnable, plus il y a de maladresse à la prolonger au-delà des bornes. Il y a dans certains livres de nos jours des exemples d'une continuation de la même métaphore pendant quatre pages: c'est alors un jeu d'esprit aussi ridicule qu'insipide, et que les sots prennent pour de l'imagination.

Nous donnons un sens plus étendu à l'allégo-

rie, quand nous appelons de ce nom une fiction poétique, où des êtres moraux sont personnifiés; comme le temple de l'Amour dans *la Henriade*, l'épisode de la Mollesse dans *le Lutrin*, et tant d'autres. Il y a aussi d'autres allégories plus courtes, et renfermées dans un petit nombre de vers, qui forment une variété agréable dans la poésie morale ou didactique. Tels sont ces vers de Voltaire dans le *Discours sur la Modération* :

Jadis trop caressé des mains de la Mollesse,
Le Plaisir s'endormit au sein de la Paresse.
La Langueur l'accablait; plus de chants, plus de vers,
Plus d'amour, et l'Ennui détruisait l'Univers.
Un dieu qui prit pitié de la nature humaine,
Mit auprès du Plaisir le Travail et la Peine.
La Crainte l'éveilla, l'Espoir guida ses pas :
Ce cortège aujourd'hui l'accompagne ici-bas.

Le Mierre a très-bien caractérisé l'allégorie dans ce vers de son poëme de *la Peinture* :

L'Allégorie habite un palais diaphane.

Et, dans le même poëme, il en fait un très-bel usage, en traçant le portrait allégorique de l'ignorance.

Il est une stupide et lourde déité :
Le Tmolus autrefois fut par elle habité.
L'Ignorance est son nom; la Paresse pesante
L'enfanta sans douleur au bord d'une eau dormante.
Le Hasard l'accompagne, et l'Erreur la conduit;
De faux pas en faux pas la Sottise la suit.

Les anciens hiéroglyphes des Égyptiens, des Scythes et de quelques autres peuples de l'Asie, étaient des espèces d'allégories qui parlaient aux yeux, mais moins claires et moins ingénieuses, à en juger par ce que nous en connaissons, que les fables emblématiques des Grecs, dont notre poésie moderne s'est enrichie. Quand le roi des Perses, Darius Ier, dans son expédition contre les Scythes, se fut engagé témérairement dans leurs vastes solitudes, où il perdit une grande partie de son armée, ils lui envoyèrent un ambassadeur, qui, sans lui rien dire, lui présenta de leur part cinq flèches, un oiseau, une souris, une grenouille, et se retira. Il fut question de savoir ce que signifiait cette ambassade énigmatique. Un persan qui avait quelque connaissance du caractère et du langage de ce peuple, expliqua ainsi leurs présents : « A moins que vous ne puis-« siez voler dans les airs comme les oiseaux, ou « vous cacher sur la terre comme les souris, ou « dans les eaux comme les grenouilles, vous n'é-« chapperez pas aux flèches des Scythes. » Il se trouva qu'il avait bien deviné. Mais Darius avait interprété cet emblême d'une manière toute différente, et pourtant tout aussi plausible. Il prétendait que c'était un témoignage de la soumission des Scythes, qui lui faisaient hommage des animaux nourris dans les trois éléments, et lui abandonnaient leurs armes. C'est une mauvaise allégorie que celle qui n'a qu'une intention et

qui en offre deux. C'est par la même raison que les apologues, qui sont encore une autre espèce d'allégorie, doivent avoir un sens unique et clair. Dans tout ce qui a pour objet de laisser apercevoir une vérité voilée, on doit faire en sorte que le voile ne la cache pas, mais laisse seulement le plaisir de l'entrevoir. Le masque de la comédie doit être ressemblant, sans charge et sans grimace; et le voile de l'allégorie doit être artistement tissu, mais transparent.

On connaît le trait de Tarquin-le-Superbe, lorsque son fils, tout-puissant dans la ville de Gabie, lui envoya demander ce qu'il devait faire. Tarquin, qui se promenait dans son jardin, se mit à abattre les têtes des pavots avec une baguette qu'il tenait à la main, et renvoya le député sans autre réponse : c'était une allégorie muette. Le fils l'entendit comme il convenait à un homme élevé par un tyran, et trouva moyen de faire périr les principaux des Gabiens, pour livrer la ville à son père.

Nous voilà un peu loin des figures de rhétorique; mais tous ces faits de différente nature servent à prouver que les principes des arts sont soumis à la même logique, et à la même loi des rapports qui sert à expliquer les actions humaines et à en faire connaître les ressorts; et c'est pour cela que la rhétorique du penseur Aristote, qui écrivait pour des hommes, et non pas pour des écoliers, est en partie un traité de morale.

L'ironie, l'ellipse, l'hyperbole, sont si connues, que leurs noms mêmes, quoique grecs et didactiques, sont de la langue habituelle. L'ironie équivaut à une autre figure appelée antiphrase ou contre-vérité; car elle a toujours pour but de faire entendre le contraire de ce qu'elle dit. Elle peut, selon les occasions, appartenir également à la gaieté, au courroux, au mépris : ces deux derniers peuvent donc l'introduire dans le style noble et dans les sujets les plus hauts, mais rarement; car il ne faut pas laisser le temps de sentir qu'elle est voisine de la plaisanterie. L'ironie est quelquefois la dernière ressource de l'indignation et du désespoir, quand l'expression sérieuse leur paraît trop faible; à peu près comme dans ces grandes douleurs qui égarent un moment la raison, un rire effrayant prend la place des larmes qui ne peuvent pas couler. Tel est cet endroit admirable du rôle d'Oreste dans *Andromaque*, lorsque, après avoir tué Pyrrhus pour plaire à Hermione, il apprend qu'elle n'a pu lui survivre, et qu'elle vient de se donner la mort :

Grace au ciel, mon malheur passe mon espérance!
Oui, je te loue, ô ciel! de ta persévérance, etc.

Il finit par ce vers terrible :

Eh bien! je suis content, et mon sort est rempli.

Ce mot, *je suis content*, dans la situation d'Oreste, est le sublime de la rage; et ceux qui se rappellent

d'avoir entendu prononcer ce vers à l'inimitable Lekain, avec des lèvres tremblantes, les dents serrées, et un sourire infernal, peuvent avoir une idée de ce que c'est que la tragédie, quand l'ame de l'acteur peut sentir comme celle du poëte.

L'ellipse ou omission, qui consiste à supprimer un ou plusieurs mots pour ajouter à la précision sans rien ôter à la clarté, est une des figures les plus communes du langage ordinaire. La plupart des ellipses de ce genre sont ce qu'on appelle des phrases faites; mais celles qu'invente le génie du style, pour avoir une marche plus rapide et une impulsion plus forte, doivent être moins fréquentes dans l'éloquence que dans la poésie. On sait que cette dernière a obtenu plus de liberté, précisément parce qu'elle a plus d'entraves; et d'ailleurs il convient qu'en général le poëte ose plus que l'orateur. Au reste, les ellipses oratoires et poétiques sont plus difficiles dans notre langue que dans celles des anciens, parce que ses procédés sont plus méthodiques, et qu'elle est, par sa nature, forcée pour ainsi dire à la clarté. On peut encore remarquer que le style des historiens est plus favorable à la concision elliptique que celui des orateurs : les premiers donnent plus à la réflexion, et les autres attendent plus de l'effet du moment.

Les auteurs latins qui ont le plus d'ellipses sont Salluste et Tacite. Leur diction serrée, et qu'il faut souvent suppléer, est toute différente

de celle de Cicéron, et devait l'être. Celui qui voulait émouvoir ne devait pas négliger l'harmonie, qui naît de l'arrondissement et des cadences nombreuses, l'un des ressorts avec lesquels on meut les multitudes assemblées; mais les deux historiens voulaient sur-tout faire penser, et la concision avertit d'être attentif.

L'hyperbole n'est pas moins du langage familier que l'ellipse; mais comme on est accoutumé à la réduire à sa juste valeur, l'abus qu'on en fait tous les jours n'empêche pas qu'elle ne puisse entrer heureusement dans le style noble, et surtout dans les sujets où notre esprit est monté au grand, comme dans l'ode et l'épopée. Alors, comme il est naturel à l'imagination une fois émue d'agrandir jusqu'à un certain point les objets, on peut en ce genre la servir à son gré : mais il ne faut lui montrer que ce qu'elle peut naturellement se figurer; car outrer l'hyperbole, c'est exagérer l'exagération. On admire avec raison ces beaux vers qui terminent le second chant de *la Henriade* et le tableau de la Saint-Barthélemy :

Et des fleuves français les eaux ensanglantées
Ne portaient que des morts aux mers épouvantées.

On sait bien qu'il y a quelque chose au-delà de l'exacte vérité; mais ici la vérité est en elle-même si terrible, qu'on n'aperçoit pas ce que le poëte y ajoute. Au contraire, lorsque Théophile, retiré

dans le midi de la France, dit au roi Louis XIII,

On m'a mis loin de votre empire,
Dans un désert où les serpents
Boivent les pleurs que je répands,
Et soufflent l'air que je respire.

on sent que l'hyperbole est un peu forte, même quand il aurait été dans les déserts de l'Afrique.

Une figure tout opposée à celle-ci, et dont le nom grec est trop scientifique et trop peu connu pour être cité ici (1), est celle qu'on peut appeler en français la diminution : c'est l'art de paraître affaiblir par l'expression ce qu'on veut laisser entendre dans toute sa force. C'est avec cette adresse que s'exprime Iphigénie, lorsqu'elle dit à son père, après avoir paru résignée à lui obéir :

Si pourtant ce respect, si cette obéissance,
Paraît digne à vos yeux d'une autre récompense,
Si d'une mère en pleurs vous plaignez les ennuis,
J'ose dire, seigneur, qu'en l'état où je suis,
Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie
Pour *ne pas souhaiter* qu'elle me fût ravie.

Ne pas souhaiter! L'expression est bien faible; mais comme cette retenue même, après ces protestations d'obéissance, en laisse entendre au cœur d'un père plus qu'elle n'en dit! De même, lorsque Chimène tout en larmes dit à Rodrigue,

(1) La *litote*.

Va, *je ne te hais point*,

croit-on qu'elle se contente de ne le *pas haïr?* Cet artifice de diction, bien ménagé, produit le même effet qu'une femme modeste et sensible qui baisse les yeux quand elle craint l'expression de ses regards.

Outre les figures de mots destinées à orner le style, la rhétorique distingue aussi des figures de pensées, qui ne sont que certaines formes que la passion ou l'artifice oratoire donne à la construction du discours. La plupart ne prouvent que l'envie qu'ont eue les rhéteurs de donner de grands noms aux procédés les plus simples de l'élocution; et quand elles sont expliquées, on est tenté de dire : Quoi! ce n'est que cela! Il en est pourtant quelques-unes qui sont vraiment d'un grand effet, et appartiennent à la véritable éloquence. Telle est l'apostrophe, qui doit être le mouvement d'une imagination fortement ébranlée, ou d'une ame puissamment affectée, comme dans cette exclamation de Bossuet : *Glaive du Seigneur! quel coup vous venez de frapper! Toute la terre en est étonnée;* comme dans ces vers si touchants d'Andromaque :

Non, nous n'espérons plus de vous revoir encor,
Sacrés murs que n'a pu conserver mon Hector.

On sent que cette apostrophe aux murs de Troie est l'accent naturel de la douleur et du regret, et c'est ainsi que les figures sont bien placées.

La prosopopée, personnification qui fait parler les morts et les choses inanimées, est d'un usage plus rare. Plus cette figure est hardie, plus elle a besoin d'être amenée. Fléchier s'en est servi très-noblement dans l'oraison funèbre du duc de Montausier. « Oserais-je, dans ce discours, em-
« ployer la fiction et le mensonge? Ce tombeau
« s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient et se
« ranimeraient pour me dire : Pourquoi viens-tu
« mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour per-
« sonne? Ne me rends pas un honneur que je n'ai
« pas mérité, à moi qui n'en voulus jamais rendre
« qu'au vrai mérite. Laisse-moi reposer dans le
« sein de la vérité, et ne viens pas troubler ma paix
« par la flatterie, que je hais. »

La suspension et la prétérition sont fréquemment employées dans l'éloquence et dans la poésie, et lorsqu'elles le sont bien, elles ont un très-grand pouvoir. La suspension consiste à faire attendre ce que l'on va dire, à l'annoncer de loin, afin de forcer l'esprit à s'y arrêter davantage. On conçoit bien qu'il faut que la chose en vaille la peine, sans quoi l'artifice retomberait sur celui qui s'en servirait si maladroitement; mais quand on est sûr de frapper un grand coup, il y a de l'art à le suspendre. L'orateur ressemble alors au gladiateur qui élève le fer le plus haut qu'il peut pour porter un coup plus terrible, ou bien au sauteur qui prend son élan de très-loin pour le rendre plus rapide. Le grand Corneille a bien su

tirer parti de cette figure dans cette scène immortelle d'Auguste avec Cinna, lorsque, après l'énumération de ses bienfaits, l'empereur poursuit ainsi :

Tu t'en souviens, Cinna ; tant d'heur et tant de gloire
Ne peuvent pas si tôt sortir de ta mémoire :
Mais, ce qu'on ne pourrait jamais s'imaginer,
Cinna, tu t'en souviens, et veux m'assassiner.

Si, retranchant les trois premiers vers, il eût dit d'abord le dernier qui suffisait pour le sens, l'effet serait beaucoup moins grand. Mais la suspension l'augmente au point, qu'au moment où l'on entend le dernier hémistiche, il est presque impossible de ne pas faire le même mouvement et ne pas jeter le même cri que Cinna.

La prétérition est une autre sorte d'artifice ; il consiste dans une forme de phrase négative, par laquelle on ne semble pas vouloir dire ce que pourtant on dit en effet : *Je ne vous dirai point, je ne vous rappellerai point, je ne vous reprocherai point telle, telle, telle chose ; mais*, etc. L'on appuie alors sur la seule que l'on énonce positivement. Cette figure a un double avantage ; elle ne diminue en rien la valeur des choses que l'on a l'air d'écarter, et fortifie beaucoup celle sur laquelle on insiste, comme on va le voir par des exemples. Alzire, obligée d'avouer à Zamore qu'elle vient d'épouser Gusman, et qu'elle a quitté sa religion pour celle des Chrétiens, Alzire aime avec

trop de passion pour se trouver elle-même excusable; mais pourtant elle ne veut pas que son amant ignore tout ce qui peut l'excuser. Elle se garde bien de lui dire : « Vois quelle était ma si-« tuation; je t'ai cru mort; un père ordonnait; « je m'immolais au salut de ma patrie! « Tout cela est très-vrai, et pourtant serait très-froid dans la bouche d'une amante. Il faut donc qu'elle s'excuse sans paraître vouloir s'excuser. C'est ce que fait la prétérition.

Je pourrais t'alléguer, pour affaiblir mon crime,
De mon père sur moi le pouvoir légitime,
L'erreur où nous étions, mes regrets, mes combats,
Les pleurs que j'ai trois ans donnés à ton trépas;
Que, des Chrétiens vainqueurs esclave infortunée,
La douleur de ta perte à leur dieu m'a donnée;
Que je t'aimai toujours; que mon cœur éperdu
A détesté tes dieux qui t'ont mal défendu.
Mais je ne cherche point, je ne veux point d'excuse;
Il n'en est point pour moi lorsque l'amour m'accuse.
Tu vis, il me suffit : je t'ai manqué de foi;
Tranche mes jours affreux, qui ne sont plus pour toi.

Voilà bien la véritable éloquence, qui n'est jamais que l'expression juste d'un sentiment vrai. Assurément on ne peut donner de meilleures raisons; cependant elles ne seront bonnes aux yeux de Zamore que parce qu'elle-même les trouve insuffisantes du moment où elle l'a revu. Aussi, lorsqu'elle ajoute tout de suite,

Quoi, tu ne me vois point d'un œil impitoyable!

il répond comme tout le monde répondrait pour lui :

Non, si je suis aimé, non, tu n'es point coupable.

Sans doute ce n'est pas parce que cette forme de discours s'appelle une prétérition que ce passage est si beau; mais cependant il n'est pas inutile que la rhétorique ait développé l'art de cette figure : c'est un avertissement de s'en servir au besoin; et ceux qui l'auront bien saisie sauront mieux en faire usage. C'est sur-tout un secours pour les jeunes gens : et il faut bien que les leçons aident la faiblesse, et suppléent l'expérience; que l'imitation vienne au secours du talent, et facilite ses progrès.

Je citerai encore un autre exemple de la prétérition, tiré du second chant de *la Henriade*, où Henri IV fait à la reine Élisabeth le récit de l'horrible journée de la Saint-Barthélemy.

Je ne vous peindrai point le tumulte et les cris,
Le sang de tous côtés ruisselant dans Paris,
Le fils assassiné sur le corps de son père,
Le frère avec la sœur, la fille avec la mère,
Les époux expirants sous leurs toits embrasés,
Les enfants au berceau sur la pierre écrasés :
Des fureurs des humains c'est ce qu'on doit attendre.

Que sera donc ce qui va suivre, puisque celui qui trace cet épouvantable tableau semble lui-même

n'en être pas étonné! Tel est l'artifice de la prétérition; sans affaiblir l'horreur de cette peinture, elle va rendre plus frappante celle qui suit :

Mais ce que l'avenir aura peine à comprendre,
Ce que vous-même encore à peine vous croirez,
Ces monstres furieux, de carnage altérés,
Excités par la voix des prêtres sanguinaires,
Invoquaient le Seigneur en égorgeant leurs frères,
Et, le bras tout souillé du sang des innocents,
Osaient offrir à Dieu cet exécrable encens!

La réticence mérite aussi qu'on en fasse mention. C'est une figure très-adroite en ce qu'elle fait entendre non-seulement ce qu'on ne veut pas dire, mais souvent beaucoup plus qu'on ne dirait. Telle est celle-ci dans le rôle d'Agrippine :

J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée,
Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus,
Qui depuis.... Rome alors estimait leurs vertus.

Voltaire l'a imitée dans *la Henriade*,

Et Biron, jeune encore, ardent, impétueux,
Qui depuis.... mais alors il était vertueux.

L'imitation même est si frappante, qu'elle pourrait passer pour une espèce de larcin. Mais Voltaire était si riche de son fonds, qu'il ne se faisait pas scrupule de prendre sur celui d'autrui.

Une autre réticence encore plus belle, parce qu'elle tient à une situation théâtrale, c'est celle d'Aricie dans la tragédie de *Phèdre* :

Prenez garde, Seigneur : vos invincibles mains
Ont de monstres sans nombre affranchi les humains ;
Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre
Un.... Votre fils, Seigneur, me défend de poursuivre.

Cette interruption subite doit épouvanter Thésée. Aussi commence-t-il dès ce moment à sentir de vives inquiétudes, et à se reprocher son emportement.

La malignité et la haine ont bien connu tout ce que pouvait la réticence, par le chemin qu'elle fait faire à l'imagination : aussi n'ont-elles point d'armes mieux affilées ni de traits plus empoisonnés. C'est la combinaison la plus profonde de la méchanceté, de savoir retenir ses coups, et de les porter par la main d'autrui ; et malheureusement c'est aussi la plus facile. Rien n'est si aisé et si commun que de calomnier à demi-mot, et rien n'est si difficile que de repousser cette espèce de calomnie ; car comment répondre à ce qui n'a pas été énoncé ? Deviner l'accusation, c'est avouer en quelque sorte qu'elle n'est pas sans fondement. Aussi le seul parti qu'il y ait à prendre, c'est de porter un défi public à l'accusateur timide et lâche ; et l'innocence alors peut lever la tête quand il cache la sienne dans les ténèbres.

C'en est assez sur les figures, dont j'ai marqué les principales et les plus connues. Je n'ai point suivi pas à pas Quintilien : dans cette partie, là, comme dans beaucoup d'autres, c'est un instituteur

qui parle à des disciples, et dont le but n'est pas le mien. Si j'ai choisi beaucoup de mes exemples dans les poëtes, c'est qu'il fallait faire voir que les mêmes figures appartiennent d'ordinaire à la poésie comme à l'éloquence; que d'ailleurs les passages des poëtes sont plus présents à la mémoire, plus généralement connus, plus faciles à retenir, et qu'enfin les beaux vers sont comme des lieux de repos et de délassement, où l'esprit aime à s'arrêter dans la route aride et épineuse des préceptes.

Quintilien emploie un chapitre à traiter de ce qu'on nomme des pensées; car c'est ainsi qu'on appelle, comme par excellence, celles qui sont énoncées dans une forme précise et sentencieuse. Elles donnent de l'éclat au discours; mais c'est un des genres d'ornement qui ont le plus d'inconvénients et de dangers, si l'on n'a pas soin d'en être sobre. Les pensées, les maximes, les sentences, ont un air d'autorité qui peut donner du poids au discours, si l'on y met de la réserve; mais qui, autrement, montre l'art à découvert. Elles sont voisines de la froideur, parce qu'elles supposent communément un esprit tranquille. Aussi convient-il que l'orateur, et encore plus le poëte, les tourne en sentiments le plus qu'il est possible. Il est plus facile de communiquer ce qu'on sent que de persuader ce qu'on pense. De plus, ces sortes de pensées ont un brillant qui leur est propre, et si elles reviennent fréquemment, elles

détournent trop l'attention du but principal, et paraissent en quelque sorte détachées du reste de l'ouvrage. Or, l'orateur et le poëte doivent toujours songer à l'effet total. C'est à quoi ne pensent pas ceux qui ont la dangereuse prétention de tourner toutes leurs phrases en maximes. Plus cette forme est imposante, plus il faut la réserver pour ce qui mérite d'en être revêtu. Celui qui cherche trop les pensées risque de s'en permettre beaucoup de communes, de forcées, de fausses même; car rien n'est si près de l'erreur que les généralités. D'ailleurs, on ne peut pas avoir, dit fort bien Quintilien, autant de traits saillants qu'il y a de fins de phrases; et quand on veut les terminer toutes d'une manière piquante, on s'expose à des chutes puériles. Ajoutez que cette manière d'écrire coupe et hache en petites parties le discours, qui, sur-tout dans l'éloquence, doit former un tissu plus ou moins suivi; que ces traits répétés éclairent moins qu'ils n'éblouissent, parce qu'ils ressemblent plus aux étincelles qu'à la lumière; et qu'enfin plus ils sont agréables en eux-mêmes, plus la profusion en est à craindre, parce que les impressions vives sont plus près que les autres de la satiété.

Quintilien traite ensuite de l'arrangement des mots, du nombre, de l'harmonie périodique; mais tout ce qu'il dit se rapporte, en grande partie, à la langue latine. Quant à ce qu'il prescrit sur la convenance du style, sur les bienséances

oratoires; sur la nécessité d'exercer sa mémoire, et de former sa prononciation; sur cette partie si importante pour l'orateur, qu'on appelle action; sur l'habitude d'écrire; sur les moyens de se mettre en état de parler sur-le-champ, quand il en est besoin; sur les avantages qu'on retire de l'étude des grands modèles; tous ces différents objets rentrent particulièrement dans le dessein général de l'ouvrage, qui est de former l'orateur du barreau; et même, à plusieurs égards, sont plus applicables aux tribunaux romains qu'aux nôtres, quoiqu'il y ait toujours beaucoup à profiter pour quiconque se destine à la noble profession d'avocat.

Il faut terminer ce précis, peut-être déja trop long : je crains toujours de trop m'arrêter sur les ouvrages didactiques. Nous avons encore à analyser ceux de Cicéron sur le même sujet, et nous passerons ensuite aux orateurs grecs et romains, avec d'autant plus d'empressement, que les modèles sont toujours plus intéressants que les préceptes.

CHAPITRE II.

Analyse des ouvrages de Cicéron sur l'art oratoire.

RIEN ne semble plus curieux et plus intéressant que d'entendre Cicéron parler de l'éloquence, et l'on croirait volontiers que l'examen de ses ouvrages sur cette matière doit être un des objets les plus agréables que nous puissions avoir à considérer. Il ne faut pourtant pas s'y tromper : Cicéron parle à des Romains, et il y a long-temps qu'il n'y a plus de Romains. Plus ses traités oratoires sont habilement appropriés à l'instruction de ses concitoyens, et plus il doit s'éloigner de nous. Ce n'est pas que les principes généraux, les premiers éléments, ne soient en tout temps et en tous lieux les mêmes : nous l'avons vu en parcourant Quintilien. Mais tous les moyens, toutes les finesses, toutes les ressources de l'art, tout ce qui appartient aux convenances de style, aux bienséances locales, tous ces détails, si riches sous la plume d'un maître tel que Cicéron, sont tellement adaptés à des idées, à des formes, à des mœurs qui nous sont étrangères, que, pour en séparer ce qui peut nous convenir, il faut un travail particulier, une étude suivie, que jusqu'ici l'on n'avait droit de prescrire qu'à ceux qui se destinaient au barreau; et c'est là sur-tout le

grand objet de Cicéron, celui qu'il a toujours devant les yeux. Comme il avait passé sa vie dans les combats judiciaires, comme les tribunaux étaient la lice journalière où se signalaient les orateurs, il regarde l'accusation et la défense comme le plus pénible effort et le plus beau triomphe de l'éloquence. Sans cesse il représente l'orateur comme un soldat qu'il faut armer de toutes pièces, et qui doit, à tous les instants, être prêt à tous les genres de combats. Quelque louange qu'il donne à l'éloquence délibérative, à celle qui a pour objet de louer ou de blâmer, quelque mérite qu'il y reconnaisse, il donne toujours la palme à l'éloquence du barreau, comme à celle qui exige le plus grand nombre de qualités réunies. Cette opinion paraît fondée pour ce qui regarde les tribunaux romains; et nous pourrons nous en convaincre tout à l'heure, en voyant les différents personnages qu'un orateur devait y soutenir quand il plaidait une cause. A l'égard du barreau français, ce n'est pas ici le moment d'établir la comparaison : il sera temps de s'en occuper lorsque nous traiterons de l'éloquence moderne.

Mais ce qu'il importe d'établir avant tout, ce que la lecture des anciens nous apprend à chaque page, et ce que la différence des mœurs nous a fait oublier trop long-temps, c'est la haute importance que l'on attachait à Rome, peut-être encore plus que dans Athènes, au talent de la

parole. Il faut bien se redire qu'il n'y avait chez les Romains que deux grands moyens d'illustration, les talents militaires et l'éloquence. Il faut se souvenir que Crassus, Antoine, Hortensius, Cicéron, furent élevés aux premières dignités de la république parce qu'ils étaient éloquents. On en trouve la raison dans la nature même du gouvernement. Quand un talent est d'un usage nécessaire et habituel pour quiconque se mêle de l'administration, il faut absolument que ceux qui le possédent dans un degré supérieur soient honorés et révérés. Il y a une gloire généralement reconnue à faire mieux que les autres ce que tous ont le désir et le besoin de bien faire; et plus la concurrence est nombreuse et publique, plus la supériorité est éclatante. Or, il n'en était pas de Rome comme de quelques gouvernements modernes, où les titulaires des grandes places ne les possédent pas toujours pour les remplir, où l'on convient d'une espèce de partage qui donne le pouvoir, les honneurs et les émoluments aux chefs, et le travail aux subalternes; enfin, où quiconque a de quoi payer un secrétaire peut à toute force se dispenser de savoir écrire une lettre. A Rome, on ne pouvait pas si facilement se cacher dans son impuissance, et ne paraître que sous le nom d'autrui. Il fallait payer de sa personne, et se produire au grand jour; il fallait savoir parler au sénat, devant le peuple et au forum, souvent sans préparation, et toujours de mémoire; et si

l'on n'était pas obligé de s'en acquitter avec un grand succès, il était du moins honteux de montrer de l'incapacité : de là ces études si longues et si multipliées, qui étaient celles de toute la jeunesse romaine, depuis les fils des consuls jusqu'à ceux des affranchis; de là cette nécessité de se montrer tel qu'on était, devant une multitude de juges qui, voyant tous les jours ce qu'ils pouvaient attendre de chacun, étaient intéressés à mettre chacun à sa place. C'est ainsi que des hommes qui n'avaient d'autre recommandation que leur mérite parvenaient à ces dignités éminentes où la plus grande naissance ne conduisait pas toujours; c'est ainsi qu'un Cicéron, né dans un village d'Italie, obtint le consulat que l'on refusait aux Catilina, aux Céthégus, aux Lentulus, issus des plus grandes familles de Rome, et parés de ces noms fameux que l'on respectait depuis l'origine de la république. Ce même Cicéron, né parmi nous, n'eût été probablement qu'un homme de lettres célèbre, ou un excellent avocat.

Si l'on a ces idées bien présentes à l'esprit, on ne sera pas étonné du nom et de la dignité des interlocuteurs qu'a choisis Cicéron dans les dialogues qui composent ses trois livres intitulés *De l'Orateur;* car, à l'exemple de Platon, il semble avoir adopté de préférence la forme du dialogue dans presque tout ce qu'il a écrit sur la philosophie ou sur l'éloquence. Cette forme a de grands avantages : elle ôte au ton didactique ce qu'il a de

naturellement impérieux, en substituant la discussion de plusieurs à l'enseignement d'un seul; elle écarte la monotonie, en variant le style suivant les personnages; elle tempère la sécheresse et l'austérité des préceptes, par l'agrément de la conversation; enfin, elle développe le pour et le contre de chaque opinion, avec la vivacité et l'abondance que chacun de nous a naturellement en soutenant l'avis qui lui est propre; elle montre les objets sous toutes les faces et dans le plus grand jour. On a objecté qu'elle avait un inconvénient, celui de laisser quelquefois en doute quel est l'avis de l'auteur lui-même. On a fait ce reproche à Platon plus qu'à Cicéron, et je ne crois pas qu'au fond l'un le mérite plus que l'autre. Il est assez facile, par le plan même du dialogue, de voir dans la bouche de qui doit se trouver la doctrine que l'auteur croit la meilleure. On peut croire, par exemple, toutes les fois que Platon met Socrate en scène, que c'est par sa voix qu'il va s'expliquer, parce qu'il est assez vraisemblable que, Platon ayant été disciple de Socrate, ce qu'il fait dire à son maître est précisément ce qu'il pense lui-même. Quand Cicéron fait parler Antoine et Crassus, l'un sur les moyens que peut employer l'orateur dans les questions judiciaires, l'autre sur l'élocution qui lui convient, il est bien évident que leurs principes sont ceux de Cicéron, qui les nomme, en vingt endroits de ses ouvrages, les deux hommes les plus éloquents dont

Rome puisse se glorifier. Mais quelle distance d'un traité de rhétorique, rédigé dans la forme usuelle et méthodique, et tel qu'un maître le dicte à des écoliers, à cette conversation si noble et si imposante établie par Cicéron! Quelle manière plus heureuse de donner une grande idée de son art, que de représenter les premiers hommes de la république, des personnages consulaires, tels qu'Antoine et Crassus, et son gendre Scévola, grand pontife, et la lumière du barreau romain pour la jurisprudence, employant le loisir et le repos de la campagne pendant le peu de jours de liberté que leur laisse la solennité des jeux publics, à s'entretenir sur l'éloquence, en présence de deux jeunes gens de la plus grande espérance, Lucius Cotta et Servius Sulpicius, qui pressent ces grands hommes de leur révéler leurs idées et leurs observations sur cet art dont ils ont été depuis long-temps les modèles! Tel est l'entretien que Cicéron suppose avoir eu lieu lorsqu'il était à peine sorti de l'enfance, environ cinquante ans avant le temps où il écrit, et lui avoir été rapporté par Cotta. C'est un effort de mémoire qu'il prétend faire en faveur de son frère Quintus, qui lui avait demandé ses idées sur l'éloquence. Il est probable qu'en effet cette conversation n'était pas tout-à-fait une supposition; que Cotta en avait parlé à Cicéron, et lui en avait rapporté les principaux résultats; que celui-ci, dans la suite, saisit l'occasion de travailler sur un fonds qui lui avait

paru intéressant et riche; et que le prince des orateurs romains, quelque droit que lui donnassent la gloire et la vieillesse (il avait alors soixante et un ans) de dicter les leçons de son expérience et les lois de son génie, aima mieux se dérober au danger de s'ériger en législateur, et préféra de se mettre à couvert sous la vieille autorité de deux maîtres fameux qui avaient été avant lui les premiers organes de l'éloquence romaine.

Le lieu de la scène est à Tusculum, l'un des plus agréables cantons de l'Italie, où Crassus avait une maison de plaisance, et où Cicéron en eut une aussi. Le lendemain d'une conversation sérieuse, et même triste, sur la situation des affaires publiques, Crassus, comme pour se distraire, lui et ses amis, de leurs réflexions chagrines, se mit à parler des avantages attachés à l'étude de l'éloquence, non pas, disait-il, pour y exhorter Sulpicius et Cotta, mais pour les féliciter de ce qu'à leur âge ils étaient déja assez avancés, non-seulement pour être au-dessus de tous les autres jeunes gens, mais même pour mériter d'être comparés à ceux qui avaient plus d'années et d'expérience. « J'avoue, poursuit-il, que je ne « connais rien de plus beau que de pouvoir, par « le talent de la parole, fixer l'attention des hom- « mes rassemblés, charmer les ésprits, gouverner « les volontés, les pousser ou les retenir à son « gré. Ce talent a toujours fleuri, a toujours do-

« miné chez les peuples libres, et sur-tout dans « les états paisibles. Qu'y a-t-il de plus admirable « que de voir un seul homme, ou du moins « quelques hommes, se faire une puissance par- « ticulière d'une faculté naturelle à tous? Quoi « de plus agréable à l'esprit et à l'oreille qu'un « discours poli, orné, rempli de pensées sages et « d'expressions nobles? Quel magnifique pouvoir « que celui qui soumet à la voix d'un seul homme « les mouvements de tout un peuple, la religion « des juges et la dignité du sénat! Qu'y a-t-il de « plus généreux, de plus loyal, que de secourir « les suppliants, de relever ceux qui sont abattus, « d'écarter les périls, d'assurer aux hommes leur « vie, leur liberté, leur patrie? Enfin, quel pré- « cieux avantage que d'avoir toujours à la main « des armes qui peuvent servir à votre défense ou « à celle des autres, à défier les méchants ou à re- « pousser leurs attaques! »

Crassus ne s'en tient pas à ces traits généraux qui caractérisent l'éloquence, et qui tous sont avoués et incontestables. Cette espèce d'introduction le conduit au principe favori de Cicéron, déja établi dans l'avant-propos du dialogue, et que Crassus énonce enfin en ces termes : « Si l'on « veut embrasser dans une définition complète « toutes les facultés propres à l'orateur, à mon « gré, celui-là mérite un titre d'un si grand poids « qui, sur quelque sujet qui se présente à déve- « lopper dans le discours, peut parler de mémoire,

« avec sagesse, avec ordre, avec les mouvements « du style et la dignité de l'action. »

On doit s'attendre que cette définition, aussi étendue qu'imposante, peut être attaquée. Crassus s'y attend bien lui-même, car il ajoute tout de suite, comme pour expliquer sa pensée et prévenir les objections : « Si l'on trouve que j'ai été « trop loin dans ces mots, *sur quelque sujet qui* « *se présente*, chacun peut en retrancher ce qu'il « voudra ; mais je tiens pour constant que, quand « même l'orateur, étranger aux autres connais- « sances, ne saurait que ce qui concerne les dé- « libérations et les jugements, s'il se trouve dans « le cas de parler de ces autres choses qu'il n'a « pas étudiées, dès qu'il les aura apprises de ceux « qui font profession de les savoir, il en parlera « mieux qu'eux-mêmes ne pourraient en parler. »

Et voilà le sens réel et précis de l'assertion de Crassus et de Cicéron ; voilà le seul résultat admissible des différentes discussions qui remplissent ce premier livre sur la nature et l'étendue de la science de l'orateur. Il faut dire aussi, pour la justification de Crassus, ce qu'il répète plusieurs fois, qu'il ne prétend pas caractériser l'orateur tel qu'il existe, mais tel qu'il le conçoit possible. Or, il soutient, avec quelque fondement, que, pour avoir une idée parfaite d'un art, il faut le considérer dans toute la perfection dont il est susceptible. Scévola, après l'avoir combattu, revient à son opinion, avec la restriction que Cras-

sus lui-même y a mise. Pour Antoine, après avoir rendu compte de quelques disputes sur le même sujet, dont il avait été témoin lorsqu'il visitait les philosophes et les rhéteurs d'Athènes, il avoue qu'il serait à souhaiter que l'instruction la plus étendue vînt toujours au secours de l'éloquence. C'est même en conséquence de ce principe, qui étend si loin les devoirs et les facultés de l'orateur, qu'Antoine avance que, dans un petit traité composé à son retour de Grèce, il avait dit ces propres mots : *J'ai bien connu des hommes diserts, mais pas un homme vraiment éloquent.* Il entend par homme éloquent celui qui est en état d'embellir et d'agrandir tout par la parole, et qui possède dans son imagination et dans sa mémoire une source inépuisable d'élocution, prête à se répandre sur tous les objets. Ce qu'il ajoute est remarquable : « Cela nous est difficile, sans « doute, à nous, que l'ambition de paraître en- « traîne dans le tourbillon du forum avant que « nous soyons suffisamment instruits; mais cela « n'est pas moins dans l'ordre des choses na- « turelles et possibles; et si, pour l'avenir, je puis « régler mes conjectures sur la mesure de génie « que montrent mes contemporains, je ne déses- « père pas qu'un jour, avec plus de vivacité dans « l'étude que nous n'en mettons et que nous n'y « en avons mis, avec plus de loisir, avec une faci- « lité d'apprendre plus grande et plus mûrie, avec « plus d'émulation et d'activité, il n'existe enfin

« cet orateur que nous cherchons. Et s'il faut « dire ce que je pense, ou cet orateur est Cras- « sus, ou ce sera un homme qui, né avec un « génie égal, aura lu, entendu et composé da- « vantage, et qui pourra ajouter quelque chose à « ce qu'est aujourd'hui Crassus. »

Ne pourrait-on pas croire que Cicéron prophétise ici par la bouche d'Antoine, et prophétise sur lui-même? Ce qui est certain, c'est que tous les traits qu'il a rassemblés jusqu'ici paraissent lui convenir et ne convenir qu'à lui seul. Il était non-seulement le plus éloquent, mais le plus savant des Romains; et il a fait dire à Antoine, il n'y a qu'un moment, que rien n'est plus propre à nourrir et à fortifier le talent de l'orateur que la multitude des connaissances. Quoique alors celles que l'on pouvait acquérir fussent plus bornées qu'aujourd'hui, cependant il n'a pas voulu dire, et lui-même en convient, que l'orateur devait tout savoir; mais il a soutenu qu'il était de l'essence du talent oratoire de pouvoir orner tous les sujets, autant qu'ils en sont susceptibles; et c'est précisément ce qu'il avait fait, car il avait écrit, et toujours avec agrément et abondance, sur toutes les matières générales de philosophie, de politique et de littérature. Il n'était nullement étranger à l'histoire, puisqu'il avait fait celle de son consulat; ni à la poésie, puisqu'il avait composé un poëme à l'honneur de Marius. Ainsi, graces à l'amour du travail,

qui était en lui au même degré que le talent, il était précisément l'homme qu'il demande, celui qui ne se contente pas d'être exercé aux luttes du barreau et aux délibérations publiques, mais qui peut écrire éloquemment sur tous les objets qu'il voudra traiter.

Antoine exige de l'orateur la sagacité du dialecticien, la pensée du philosophe, presque l'expression du poëte, la mémoire du jurisconsulte, la voix et le geste d'un grand acteur; mais il ne va pas encore si loin que Crassus, qui, pour former cet homme accompli, veut, indépendamment des dons naturels, tant de l'esprit que du corps, un exercice continuel, l'habitude d'écrire, et d'écrire avec soin, l'attention à fortifier sa mémoire, à observer au théâtre tous les vices de prononciation, tous les mouvements désagréables qu'il faut éviter; qui recommande, comme une chose très-utile, de traduire les orateurs grecs, et, comme une chose nécessaire, d'étudier l'histoire; qui conseille la lecture des poëtes, et sur-tout qu'en lisant les philosophes et les historiens on s'accoutume à les commenter, à les réfuter, à examiner dans chaque question qui se présente chez eux ce qu'il y a de plus probable, et à discuter pour et contre; enfin, qui veut une connaissance profonde des lois de l'antiquité, des coutumes, de la constitution de la république, des droits des alliés, de la discipline du sénat; et qui ajoute à cet ensemble, déja si vaste, cette

tournure d'esprit délicate et enjouée qui apprend à faire à propos usage de la bonne plaisanterie, comme d'un assaisonnement nécessaire au discours. Antoine, qui faisait profession de n'avoir jamais étudié la jurisprudence, et qui ne faisait pas un très-grand cas de la philosophie grecque, mais dont le talent consistait principalement dans une grande adresse à manier l'arme de la dialectique, et qui sur-tout passait pour être formidable dans la réfutation, soutient ici son caractère. Il resserre beaucoup la carrière que Crassus ouvre à l'éloquence, et qui pourtant, au gré même d'Antoine, demeure assez étendue, puisqu'elle renferme dans son domaine les tribunaux, le sénat et les assemblées du peuple. Il est bien sûr que c'est là proprement l'empire de l'orateur ; mais quoique Antoine observe avec raison qu'il y a fort loin de ce genre de talent à celui d'écrire éloquemment sur des matières de philosophie, de politique et de goût, il n'est pas moins vrai que tous ces objets sont du ressort de l'éloquence, qui doit se plier à tous les tons; et il ne faut pas reprocher à Crassus de voir l'art dans toutes ses dépendances. Aussi les raisonnements d'Antoine, dans cette partie, sont-ils plus spécieux que solides, sur-tout lorsqu'il prétend qu'il n'est pas nécessaire à un avocat d'être jurisconsulte, et qu'il lui suffit, pour chaque cause, d'être instruit des lois relatives au cas qui est mis en question. On sent que cette ressource passagère, qui peut

quelquefois suffire au grand talent, ne peut pas se comparer, dans l'usage journalier, à des connaissances méditées et approfondies. Crassus ne répond à la réfutation d'Antoine que par quelques mots de politesse et de plaisanterie, et saisit agréablement l'occasion de se joindre à Sulpicius et à Cotta, pour obtenir de lui qu'il expose à ces deux jeunes élèves ce qu'a pu lui apprendre une longue habitude du forum, puisque enfin c'est là qu'il lui plaît de borner à peu près les fonctions de l'orateur. Antoine ne peut s'en dispenser; mais la conversation est remise au lendemain, parce qu'il faut aller se reposer pendant la chaleur du jour. Scévola le jurisconsulte témoigne son regret de ne pouvoir entendre Antoine, parce qu'il est invité chez Lélius. « Quoique Antoine ait mal-« traité la jurisprudence, dit-il en plaisantant, je « ne lui en veux pas tant d'en avoir dit du mal, « que je lui sais gré de nous avoir avoué si ingé-« nument qu'il ne la connaissait pas. »

Lorsqu'on se rappelle la prédilection qu'avait Cicéron pour la secte des académiciens, qui avait pour principe de discuter beaucoup et d'affirmer peu, et de reconnaître bien plus de choses probables que de choses démontrées, on n'est pas surpris, dans le second dialogue, où Antoine joue le premier rôle, de le voir, dès son exorde, revenir presque entièrement à l'avis de Crassus, et avouer en badinant qu'il n'a voulu qu'essayer, dans sa réfutation, s'il lui enlèverait ses deux

jeunes disciples, Sulpicius et Cotta ; mais qu'actuellement, devant les nouveaux auditeurs qui leur sont arrivés, il ne songe qu'à dire sincèrement ce qu'il pense. Ces auditeurs sont le vieux Catulus et César, l'oncle du dictateur, tous deux comptés parmi les meilleurs orateurs de leur temps : Catulus, distingué sur-tout par la pureté et l'élégance de la diction; César, par le talent de la plaisanterie. Tels sont les nouveaux personnages qu'amène Cicéron à Tusculum pour écouter Antoine, et l'on s'aperçoit bientôt que pour cette fois la doctrine qu'il prêche est bien selon le cœur de celui qui le fait parler, et que c'est en effet Cicéron qu'on entend. La jurisprudence exceptée, sur laquelle on ne pouvait pas faire revenir Antoine avec vraisemblance, parce qu'il était notoire qu'il n'en avait jamais étudié que ce qui était nécessaire à ses causes, il passe d'ailleurs en revue les différents genres où l'éloquence peut s'exercer; et voici sa conclusion, qui paraît entièrement conforme à ce qu'avait toujours pensé Cicéron. « Je vous dirai le résultat, « non pas de ce que j'ai appris, mais (ce qui est « plus fort) de ce que j'ai moi-même éprouvé. « Dans toutes les matières que je viens de détail- « ler, l'art de bien dire n'est qu'un jeu pour un « homme qui a de l'esprit naturel, de l'habitude « et de l'instruction : le grand ouvrage de l'ora- « teur est dans le genre judiciaire; et je ne sais « s'il est quelque chose de plus difficile parmi les

« œuvres de l'esprit humain. C'est là que le plus « souvent la multitude ignorante ne juge du ta- « lent de l'avocat que par l'évènement; c'est là « qu'on a devant soi un ennemi qu'il faut sans « cesse frapper et repousser; c'est là que souvent « celui qui doit décider est l'ami de votre adver- « saire ou votre propre ennemi; qu'il faut, ou « l'instruire, ou le détromper, ou l'exciter, ou le « réprimer, enfin prendre tous les moyens pour « le mettre dans la disposition qu'exige la circon- « stance, et votre cause; qu'il faut le ramener de « la bienveillance à la haine, et de la haine à la « bienveillance, et avoir pour ainsi dire des res- « sorts tous prêts pour le monter, suivant le « besoin, à la sévérité ou à l'indulgence, à la tris- « tesse ou à la joie; qu'il faut mettre en usage le « poids des sentences et l'énergie des expressions, « et animer tout par une action variée, véhémente, « pleine de feu, pleine de vie, de vérité, de sen- « sibilité. »

On reconnaît bien à ce langage un homme accoutumé aux triomphes du barreau, qui a éprouvé tout ce qu'ils avaient de difficile, et senti tout ce qu'ils avaient de glorieux. On ne peut nier non plus que ce ne soit dans ce genre que l'éloquence antique a produit les plus belles choses, et que Démosthènes et Cicéron ont laissé le plus de chefs-d'œuvre. Mais pourtant il ne faudrait pas prendre à la lettre ce qu'on vient d'entendre, que tout le reste *est un jeu*. Ce mot, qui

est dans la bouche d'Antoine, est en effet, sorti de l'ame de Cicéron. Ce sont de ces mots qui peignent plutôt l'homme qu'ils n'expriment la chose; qui révèlent le secret de ses préférences et de ses affections plus qu'ils n'établissent la mesure précise de ses jugements. C'est ainsi que j'ai entendu dire cent fois à cet homme qui avait tout tenté et si souvent réussi, à Voltaire : *Il n'y a au monde qu'une chose difficile, c'est de faire une belle tragédie.* Il le disait du fond du cœur : mais qu'est-ce que cela prouvait? qu'en faudrait-il conclure? qu'en effet tout le reste est aisé? Lui-même ne le croyait pas. Ces expressions exagérées et passionnées prouvaient seulement que, de tout ce qu'il avait composé, la tragédie était ce qui lui avait coûté le plus de peine et valu le plus de gloire.

Il faut croire qu'il en était de même de Cicéron. Ses deux *Verrines* et la *Milonienne* sont certainement ce qu'il a fait de plus beau, et ce qui dut lui coûter le plus; mais croira-t-on que lui-même regardât comme une chose si facile de faire *les Catilinaires*, la *seconde Philippique*, la harangue pour *la loi Manilia*, le remerciement à César pour Marcellus, tous morceaux admirables, et qui ne sont pas dans le genre judiciaire? Et refuserons-nous une juste admiration à ces harangues, qui sont un des principaux ornements des historiens grecs, et sur-tout des latins, fort supérieurs en ce genre? De nos jours, on les

juge déplacées. J'examinerai, à l'article des historiens, si, en prononçant cette condamnation, l'on n'a pas oublié la différence des mœurs. Mais ce qui suffit pour prouver combien les anciens différaient de nous sur ce point, c'est qu'Antoine, l'interprète de Cicéron, parmi les genres d'écrire qui exigent de l'éloquence, compte expressément l'histoire; il dit en propres termes : *Qu'est-ce qu'un historien qui ne sera pas orateur?*

Mais c'est sur-tout celui du barreau dont il s'occupe, ainsi que Crassus. Il désire que celui qui annonce un talent naturel pour cette profession, et qui a fait toutes les études qu'elle demande, se propose particulièrement quelque excellent modèle à imiter; conseil fort sage que l'on a vu suivre de nos jours par plusieurs jeunes avocats qui s'attachaient volontiers à ceux qui jouissaient déja d'une réputation méritée. Il exige qu'on ne se charge d'aucune cause sans l'avoir examinée avec l'attention la plus scrupuleuse, et sans la connaître aussi parfaitement qu'il est possible. Cette précaution, trop souvent négligée, lui paraît avec raison de la plus grande importance, et pour la morale, et pour le succès. Il rend compte de ce qu'il a coutume de pratiquer dans ces sortes d'occasions, et l'on ne saurait donner une meilleure leçon à ceux qui exercent le même ministère. « Quand quelqu'un vient « m'exposer sa cause, j'ai coutume de faire pour « un moment le rôle de sa partie adverse, et je

« plaide contre lui, afin de le mettre à portée « de me développer toutes ses raisons. Quand il « est parti, je me charge tour à tour de trois per- « sonnages que je soutiens avec une égale équité, « celui de mon client, celui de mon adversaire, « celui du juge. Je marque les différents points « de la cause : ceux qui m'offrent plus d'avantage « que de difficulté, je me propose de les traiter; « ceux qui sont tels que, de quelque façon qu'on « les prenne, ils me sont plus défavorables qu'a- « vantageux, je les mets entièrement à l'écart. Je « m'assure donc bien positivement de mes moyens, « et je sépare avec soin deux choses que bien des « gens confondent par trop de confiance, le temps « de méditer une cause, et le temps de la plaider. »

Ensuite il s'étend sur la nature des différentes causes et sur la manière de les considérer, sur l'art de s'insinuer dans l'esprit des juges, sur la meilleure méthode à employer dans la disposition des preuves, sur l'espèce d'autorité que donne à l'orateur la considération personnelle attachée aux mœurs et à la probité. Quant au secret d'émouvoir les passions, il donne pour l'éloquence le même précepte qu'Horace pour la poésie. « Il faut, dit-il, éprouver vous-même « les affections que vous voulez communiquer. Je « ne sais ce qui arrive aux autres, mais pour moi « jamais je n'ai cherché à exciter dans le cœur « des juges la douleur, la pitié, l'indignation, « que je ne fusse pénétré moi-même des senti-

« ments que je voulais faire passer dans leur « ame. Il faut, s'il est permis de s'exprimer ainsi, « que l'orateur soit en feu, s'il veut allumer un « incendie. »

Tout cet article, qui regarde les diverses passions qu'il s'agit d'inspirer aux juges, est traité avec une sagacité et développé avec une facilité et une abondance d'élocution dignes d'un si grand maître. Antoine en vient à ce qui regarde la plaisanterie; mais alors il laisse la parole à César, renommé pour cette espèce de talent; et la longueur de la dissertation qu'il entreprend sur cet objet prouve combien cette partie occupait de place dans l'art oratoire. C'est qu'indépendamment des plaidoyers proprement dits, où la plaisanterie pouvait être plus ou moins employée, il y avait encore deux parties essentielles de la plaidoirie, l'interrogation des témoins qui appartenait à l'avocat, et l'altercation. On appelait de ce nom la discussion dialoguée et contradictoire des faits, des témoignages, des moyens, qui succédait aux discours suivis et préparés, et qui demandait beaucoup de présence d'esprit et une grande habitude de parler.

Il est à remarquer que Scévola, l'un des interlocuteurs du premier dialogue, n'est point présent à celui-ci; et il paraît que Cicéron l'a écarté à dessein, parce qu'il ne convenait pas qu'on fît un traité sur la plaisanterie en présence d'un homme aussi grave qu'un grand pontife. Ces

sortes de bienséances sont soigneusement observées par les anciens; et Cicéron sur-tout, qui ne recommande rien tant à l'orateur que l'exacte observation des convenances de toute espèce, avait trop de délicatesse et de goût pour y manquer.

Comme ce sont souvent des circonstances subites et imprévues qui donnent lieu aux traits les plus plaisants, il importe de savoir saisir l'à-propos; et cette heureuse promptitude d'esprit rappelle à César un trait de Crassus dans un genre tout opposé à la plaisanterie, mais très-remarquable par l'habileté de l'orateur à profiter d'un accident inatteudu, et par le grand effet qu'il produisit. Crassus plaidait contre Brutus, jeune homme qui déshonorait son nom, qui avait dissipé son patrimoine et vendu toutes les terres de sa famille, qui n'avait aucun talent qui rachetât la dépravation de ses mœurs, et qui, de plus, comme pour se venger de la mauvaise réputation qu'il avait, intentait des accusations injustes et calomnieuses contre les meilleurs citoyens. C'était Crassus dans ce moment qu'il attaquait; et pendant que celui-ci parlait, le hasard fit que le convoi de Junia, femme respectable et aïeule de Brutus, morte peu auparavant, vint à passer devant le forum, et à la suite de son convoi paraissaient les images de ses ancêtres, que l'on avait coutume de porter dans ces lugubres cérémonies; car les Romains, ainsi que tous les

peuples policés et même sauvages, ont honoré les morts par respect pour les vivants : ils ont honoré la nature humaine dans sa dépouille mortelle. On a consacré, d'un bout du monde à l'autre, ces asyles souterrains où la plus excellente des créatures attend dans le silence des tombeaux le réveil de l'éternité; on a consacré l'appareil funéraire qui nous avertit que l'homme ne meurt pas tout entier; on a consacré la pierre qui couvre des cendres chéries, afin que la douleur pût venir y répandre des larmes sur les restes d'un père, d'une mère, d'une épouse. Ce n'est qu'en France, au dix-huitième siècle, que des hommes, qui apparemment se rendaient justice en ne se distinguant pas des bêtes brutes et féroces, n'ont mis aucune différence entre le cadavre d'un homme et celui d'un chien. Opprobre et exécration! (et puisse ma voix retentir, pour nous justifier, jusqu'aux extrémités du monde et jusqu'aux dernières générations!) opprobre et exécration sur les monstres qui, en violant les tombeaux des morts qu'ils dépouillaient, en refusaient aux victimes qu'ils égorgeaient! Je sais que ceci est une digression; mais rien n'est déplacé, rien n'est perdu toutes les fois qu'il s'agit d'élever un cri de vengeance contre ceux qui, pendant si long-temps, ont élevé impunément un cri de guerre contre l'espèce humaine tout entière.

Crassus s'interrompt, et s'adressant à Brutus : « Hé bien! lui dit-il, que veux-tu que cette femme

« révérée dise à ton père du fils qu'il nous a « laissé ? Que veux-tu qu'elle dise à tous ces « grands hommes tes aïeux dont nous voyons les « images, à ce Brutus à qui nous devons notre « liberté? S'il demande ce que tu fais, quel est « l'état, quel est le genre de gloire et de vertu « dont tu t'occupes, que lui dira-t-on ? Est-ce « d'augmenter ton patrimoine? Ce n'est pas ce « qu'il y aurait de plus digne de ton nom; mais « cela même ne t'est plus possible; il ne t'en reste « rien; tes débauches ont tout dévoré. Est-ce de « l'étude du droit civil? Ton père s'y est distin- « gué, il nous en a laissé des monuments; mais « pour toi, on lui dira qu'en vendant tout ce que « tu en as reçu pour héritage, tu ne t'es pas même « réservé le siége paternel où il écrivait. Est-ce « de l'art militaire? Mais tu n'as jamais vu un « camp. Est-ce de l'éloquence? Mais tu ne la « connais même pas, et tout ce que tu as de voix « et de facultés est employé à ce trafic honteux « de calomnies publiques, qui est ta dernière res- « source. Et tu oses voir le jour! tu oses regarder « tes juges! tu oses te montrer dans le forum, « dans cette ville, aux yeux de tes concitoyens! « Tu ne frémis pas de honte et d'effroi à l'aspect « de cet appareil funéraire, de ces images sacrées « qui t'accusent, de ces ancêtres que tu es si loin « d'imiter, qu'il ne te reste pas même un asyle « où tu puisses encore les placer! »

On peut juger, par la véhémence et l'énergie

de cette accablante apostrophe, si Crassus avait l'ame et l'imagination d'un orateur. Cicéron, qui n'en pouvait conserver tout au plus qu'un bien faible souvenir, puisqu'il entrait à peine dans l'adolescence lors de la mort de Crassus, mais qui avait pour le talent cet amour si naturel aux belles ames et aux esprits supérieurs, a consacré à sa mémoire les regrets les plus touchants; et ce morceau, qui commence le troisième livre de son ouvrage, forme une espèce d'épisode aussi intéressant que bien placé; qui peut aussi en être un dans cette analyse, et vous distraire un moment de la sévérité du ton didactique.

« Comme je me disposais, mon cher frère, à « rapporter dans ce troisième livre les leçons de « Crassus, qui s'était engagé à parler après An- « toine, sur l'élocution oratoire, j'ai été frappé « d'un souvenir douloureux. Ce beau génie, qui « méritait l'immortalité, cette douceur de mœurs, « cette vertu si pure, tout fut détruit par une « mort soudaine, dix jours après les entretiens « que vous venez de lire. Crassus, revenu à Rome « le dernier jour des jeux, fut vivement affecté « d'une harangue du consul Philippe, dans la- « quelle il avait dit au peuple qu'avec un sénat « tel que celui qu'on avait alors, il ne pouvait pas « répondre de l'administration des affaires publi- « ques. Les sénateurs s'étant assemblés en grand « nombre le matin des ides de septembre, le tri- « bun Drusus, qui les avait convoqués, après s'être

« plaint du consul, demanda qu'on délibérât sur « l'outrage qu'avait fait au sénat le premier ma- « gistrat de la république en le calomniant auprès « du peuple. J'ai souvent entendu dire aux hom- « mes les plus éclairés que, toutes les fois que « Crassus parlait, il semblait n'avoir jamais mieux « parlé, mais que l'on convint ce jour-là, que, s'il « avait coutume d'être au-dessus des autres, il « avait été cette fois au-dessus de lui-même. Il « déplora le malheur du sénat, qui, semblable « au pupille dépouillé par un tuteur infidèle, ou « à l'enfant abandonné par ses parents, voyait sa « dignité héréditaire envahie par un brigand sous « le nom de consul, qui, après avoir ruiné l'état « autant qu'il était en lui, n'avait en effet rien de « mieux à faire que de lui enlever le secours et « les lumières du sénat. Philippe était violent, « accoutumé à manier la parole, et à faire tête à « ceux qui l'attaquaient. Il sentit vivement les « atteintes que lui portait Crassus; et, résolu de « contenir un pareil adversaire, il s'emporta jus- « qu'à prononcer contre lui une amende, et lui « ordonner, suivant l'usage, d'en donner caution « sur ses biens. C'est alors que Crassus, poussé à « bout, parla, dit-on, comme un dieu: *Penses-tu,* « lui dit-il, *que je te traiterai en consul, quand tu* « *ne me traites pas en consulaire? Penses-tu, quand* « *tu as déja regardé l'autorité du sénat comme un* « *bien de confiscation, quand tu l'as foulée aux*

« *pieds en présence du peuple romain, m'effrayer*
« *par de semblables menaces? Si tu veux m'im-*
« *poser silence, ce n'est pas mes biens qu'il faut*
« *m'ôter; il faut m'arracher cette langue que tu*
« *crains, étouffer cette voix qui n'a jamais parlé*
« *que pour la liberté; et quand il ne me restera*
« *plus que le souffle, je m'en servirai encore, au-*
« *tant que je le pourrai, pour combattre et re-*
« *pousser la tyrannie.* Il parla long-temps avec
« chaleur, avec force, avec violence. On rédigea,
« sur son avis, le décret du sénat, conçu dans
« les termes les plus forts et les plus expressifs,
« dont le résultat était que, toutes les fois qu'il
« s'était agi de l'intérêt du peuple romain, jamais
« la sagesse ni la fidélité du sénat n'avaient man-
« qué à la république. Crassus assista même à la
« rédaction du décret. Mais ce fut pour cet
« homme divin le chant du cygne : ce furent les
« derniers accents de sa voix; et nous, comme si
« nous eussions dû l'entendre toujours, nous ve-
« nions au sénat, après sa mort, pour regarder
« encore la place où il avait parlé pour la dernière
« fois. Il fut saisi, dans l'assemblée même, d'une
« douleur de côté, suivie d'une sueur abondante
« et d'un frisson violent, il rentra chez lui avec
« la fièvre; et au bout de sept jours il n'était plus
« O trompeuses espérances des hommes! ô fragi-
« lité de la condition humaine! ô vanité de nos
« projets et de nos pensées, si souvent confondus

« au milieu de notre carrière (1)! Tant que la vie « de Crassus avait été occupée dans les travaux « du forum, il était distingué par les services « qu'il rendait aux particuliers, et par la supério- « rité de son génie, et non pas encore par les « avantages et les honneurs attachés aux grandes « places; et l'année qui suivit son consulat, lors- « que, d'un consentement universel, il allait jouir « du premier crédit dans le gouvernement de « l'état, la mort lui ravit tout à coup le fruit du « passé et l'espérance de l'avenir! Ce fut sans doute « une perte amère pour sa famille, pour la patrie, « pour tous les gens de bien; mais tel a été après « lui le sort de la république, qu'on peut dire « que les dieux ne lui ont pas ôté la vie, mais lui « ont accordé la mort. Crassus n'a point vu l'Italie « en proie aux feux de la guerre civile; il n'a « point vu le deuil de sa fille, l'exil de son gen- « dre, la fuite désastreuse de Marius, le carnage « qui suivit son retour; enfin, il n'a point vu flé- « trir et dégrader de toutes les manières cette « république qui l'avait fait le premier de ses ci- « toyens, lorsque elle-même était la première des « républiques.

« Mais, puisque j'ai parlé du pouvoir et de

(1) Bossuet a imité ce beau mouvement dans l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Voici l'exorde : « O vanité ! ô néant ! ô mortels ignorants de leurs « destinées ! etc. »

« l'inconstance de la fortune, je n'ai besoin, pour « en donner des preuves éclatantes, que de citer « ces mêmes hommes que j'ai choisis pour mes « interlocuteurs dans ces trois dialogues que je « mets aujourd'hui sous vos yeux. En effet; quoi- « que la mort de Crassus ait excité de justes re- « grets, qui ne la trouve pas heureuse, en se rap- « pelant le sort de tous ceux qui, dans ce séjour « de Tusculum, eurent avec lui leur dernier en- « tretien? Ne savons-nous pas que Catulus, ce « citoyen si éminent dans tous les genres de mé- « rite, qui ne demandait à son ancien collègue « Marius que l'exil pour toute grace, fut réduit à « la nécessité de s'ôter la vie? Et Marc-Antoine, « quelle a été sa fin? La tête sanglante de cet « homme, à qui tant de citoyens devaient leur « salut, fut attachée à cette même tribune où « pendant son consulat il avait défendu la répu- « blique avec tant de fermeté, et que pendant sa « censure il avait ornée des dépouilles de nos en- « nemis. Avec cette tête tomba celle de Caïus- « César, trahi par son hôte, et celle de son frère « Lucius; en sorte que celui qui n'a pas été le té- « moin de ces horreurs semble avoir vécu et être « mort avec la république. Heureux encore une « fois Crassus, qui n'a point vu son proche pa- « rent Publius, citoyen du plus grand courage, « mourir de sa propre main; la statue de Vesta « teinte du sang de son collègue, le grand-pontife « Scévola, ni l'affreuse destinée de ces deux jeu-

« nes gens qui s'étaient attachés à lui ; Cotta qu'il « avait laissé florissant, peu de jours après, dé- « chu de ses prétentions au tribunat par la cabale « de ses ennemis, et bientôt obligé de se bannir « de Rome; Sulpicius en butte au même parti, « Sulpicius, qui croissait pour la gloire de l'élo- « quence romaine, attaquant témérairement ceux « avec qui on l'avait vu le plus lié, périr d'une « mort sanglante, victime de son imprudence, « et perdu pour la république. Ainsi donc, quand « je considère, ô Crassus! l'éclat de ta vie et l'é- « poque de ta mort, il me semble que la provi- « dence des dieux a veillé sur l'une et sur l'autre. « Ta fermeté et ta vertu t'auraient fait tomber « sous le glaive de la guerre civile, ou si la for- « tune t'avait sauvé d'une mort violente, c'eût « été pour te rendre témoin des funérailles de ta « patrie; et tu aurais eu non-seulement à gémir « sur la tyrannie des méchants, mais encore à « pleurer sur la victoire du meilleur parti, souil- « lée par le carnage des citoyens. »

Quand Cicéron écrivait ce morceau, les maux présents devaient le rendre encore plus sensible sur le passé. Cet ouvrage fut composé dans le temps de la guerre civile entre César et Pompée; et quand l'auteur nous montre cette tête sanglante de l'orateur Antoine attachée à la tribune, ne se rappelle-t-on pas aussitôt celle de Cicéron lui-même placée, quatre ans après, à cette même tribune par cet autre Antoine, qui, bien différent

de son illustre aïeul, se signala par le crime et la tyrannie, comme l'orateur s'était signalé par ses talents et ses vertus?

Ce dernier livre roule principalement sur l'élocution et sur tout ce qui est relatif à l'action oratoire. C'est Crassus qui porte la parole, parce qu'il excellait particulièrement dans cette partie. C'est là qu'on aperçoit, plus que par-tout ailleurs, sous quel point de vue, aussi vaste que hardi et lumineux, Cicéron avait embrassé tout l'art oratoire. Il ne peut se résoudre à séparer l'orateur du philosophe et de l'homme d'état. Il se plaint du préjugé des esprits étroits et pusillanimes, qui, rapetissant tout à leur mesure, ont séparé ce qui de sa nature devait être inséparable. Il reproche aux rhéteurs d'avoir renoncé par négligence et par paresse à ce qui leur appartenait en propre, en se tenant au talent de bien dire, comme s'il était possible de bien dire sans bien penser, et souffrant que les philosophes s'attribuassent exclusivement tout ce qui est du ressort de la morale, usurpation évidente sur l'éloquence. Il va jusqu'à réclamer en faveur de ses prétentions cette chaîne immense qui lie ensemble toutes les connaissances de l'esprit humain. Il les voit comme nécessairement combinées et dépendantes les unes des autres; et cette idée, aussi grande que vraie, qui a été de nos jours la base de *l'Encyclopédie*, et qui est mieux exposée dans la préface qu'elle n'est exécutée dans le livre, Cicéron,

de tous les anciens, paraît être le seul qui l'ait connue.

Dans cet autre traité qui a pour titre *l'Orateur*, où Cicéron, s'adressant à Brutus, parle en son propre nom, et se propose de tracer les caractères de la plus parfaite éloquence, il pose encore pour première base la philosophie. Il traite des trois genres de style, le simple, le sublime et le tempéré, dont la division (depuis lui, et Quintilien qui l'a suivi presque en tout) est devenue généralement classique, quoique au fond elle ne soit pas fort importante, et que ni l'un ni l'autre ne s'y soient beaucoup attachés. Il se moque très-gaiement de ceux des Romains qui, couvrant d'un beau nom leur médiocrité, nommaient exclusivement atticisme une simplicité nue, privée de tout ornement, et s'appelaient, comme par excellence, les seuls écrivains attiques; semblables à cet historien français qui, persuadé qu'il était du très-bon air de prendre l'esprit en aversion, parce qu'on en a souvent abusé, disait à un homme de lettres de ses confrères, avec une fierté qu'il croyait très-noble, en lui présentant un livre de sa composition: *Tenez, monsieur, lisez cela: il n'y a pas d'esprit là-dedans.* Il faut avouer qu'il disait vrai.

L'atticisme consistait dans une grande pureté de style, et dans une extrême délicatesse de goût qui rejetait toute recherche et toute enflure, mais qui n'excluait aucun des ornements convenables

au sujet, aucun des grands mouvements de l'éloquence. Cicéron le prouve par l'exemple de Démosthènes, qui était bien aussi attique qu'un autre, et qui abonde en figures hardies, beaucoup moins, il est vrai, de celles qu'on appelle figures de diction, que de celles qu'on nomme figures de pensées. C'est ce qu'oubliaient ou voulaient oublier ces mauvais écrivains de Rome, qui sentaient bien qu'il était plus aisé d'éviter la bouffissure des orateurs d'Asie que d'atteindre à l'éloquente simplicité de Démosthènes, mais qui auraient bien voulu que l'un parût une conséquence de l'autre.

Outrez un principe vrai, vous trouverez l'erreur. Il y a un autre excès opposé à cette faiblesse timide dont se moque Cicéron : c'est la prétention continuelle au grand, au sublime. Ceux qui croient que ce vice de style a quelque chose de noble en lui-même, et que c'est ce qu'on appelle un beau défaut, seront un peu étonnés des expressions de Cicéron : elles méritent d'être rapportées ; elles paraîtront peut-être un peu dures ; mais il les justifie, et il faut l'écouter. Il vient de parler des deux genres, le simple et le tempéré ; il passe au sublime. « Il y a, dit-il, une différence « essentielle entre ce dernier et les deux autres. « Celui qui compose dans le genre simple, s'il a « de l'esprit, de la finesse, de la délicatesse, sans « chercher rien au-delà, peut passer pour un bon « orateur. Celui qui travaille dans le genre tem-

« péré, pourvu qu'il ait suffisamment de cette « sorte d'ornements qui lui conviennent, ne peut « courir de grands hasards; car, lors même qu'il « sera inférieur à lui-même, il ne tombera pas « de très-haut. Mais celui qui prétend au premier « rang dont il s'agit ici, s'il veut toujours être vif, « ardent, impétueux; si son génie le porte tou- « jours au grand, s'il en fait son unique étude, « s'il ne s'exerce qu'en ce genre, et qu'il ne sache « pas le tempérer par le mélange des deux autres, « il n'est digne que de mépris. »

L'arrêt peut nous sembler sévère, mais ce sont les propres expressions de l'auteur, et si nous nous souvenons que, dans l'éloquence comme dans la poésie, la convenance du style au sujet est la qualité sans laquelle toutes les autres ne sont rien, et que de plus il est ici question de l'orateur du barreau, nous entrerons aisément dans la pensée de Cicéron. Voici comme il la développe, en prouvant que celui qui est toujours dans l'extrême n'est bon à rien, et ne mérite par conséquent aucune estime. « L'orateur, dit-il, « qui joint à la simplicité de la diction la finesse « des pensées, plaît par la raison et la sagesse; « l'orateur dont le style est orné plaît par l'a- « grément; mais celui qui veut n'être que su- « blime ne paraît même pas raisonnable. Que « penser en effet d'un homme qui ne peut traiter « aucune matière d'un air tranquille, qui ne sait « mettre dans son discours, ni méthode, ni dé-

« finition, ni variété, ni douceur, ni enjouement, « quand sa cause demande à être traitée de cette « manière en tout ou en partie? que penser de « lui, si, sans avoir préparé les esprits, il s'en- « flamme dès le commencement? C'est absolument « un frénétique parmi des gens de sens rassis; « c'est un homme ivre parmi des gens à jeun et « de sang-froid. »

Au reste, il ne faut pas s'étonner de trouver Cicéron si sévère. « Je suis, dit-il, si difficile à « contenter, que Démosthènes même ne me sa- « tisfait pas entièrement. Non, ce Démosthènes, « qui a effacé tous les autres orateurs, n'a pas tou- « jours de quoi répondre à toute mon attente et « à tous mes désirs, tant je suis, en fait d'élo- « quence, avide et comme insatiable de perfec- « tion. »

Il ne s'épargne pas lui-même sur les productions de sa première jeunesse, et sa sévérité est d'autant plus louable, que les fautes qu'il reconnaît pouvaient lui paraître justifiées par le succès. Mais Cicéron n'était pas de ces hommes qui croient qu'on n'a rien à leur répliquer lorsqu'ils ont dit : J'ai été applaudi, donc j'ai raison. Cicéron nous dit au contraire, en homme qui aime encore mieux l'art que son talent : J'ai été applaudi, et j'avais tort. Il rappelle un morceau de son premier plaidoyer, prononcé à l'âge de vingt-quatre ans, pour Roscius d'Amérie, et que nous avons encore. Ce discours, quoique très-inférieur

à ce qu'il fit depuis, annonçait déja tout ce qu'il pouvait faire : il fut extrêmement applaudi, non pas tant, dit l'auteur, à cause de ce qu'il était, qu'à cause de ce qu'il promettait. Il y eut sur-tout un endroit qui excita beaucoup d'acclamations, et qu'il condamne formellement, comme une composition de jeune homme, qu'on n'excuserait pas dans la maturité. Il s'agit du supplice des parricides, qui, comme l'on sait, étaient liés vivants dans un sac, et jetés à la mer. « Qu'y a-t-il, disait « le jeune avocat, qui soit plus de droit commun « que l'air pour les vivants, la terre pour les « morts, l'eau de la mer pour ceux qui sont sub- « mergés, le rivage pour ceux que la tempête y « a rejetés? Eh bien! les parricides vivent, et ils ne « jouissent point de l'air; ils meurent, et le sein « de la terre leur est refusé; ils flottent au milieu « des vagues, et n'en sont point baignés; ils sont « poussés sur les rochers, et ne peuvent s'y re- « poser. »

L'éclat de ce morceau est encore relevé dans le latin par un arrangement de mots et un nombre qui appartiennent à la langue. Mais il ne faut qu'un moment de réflexion pour voir que cette description séduisante n'est qu'un vain cliquetis de mots qui éblouissent en se choquant, un assemblage d'idées frivoles ou fausses. Qu'est-ce que cette distinction de l'air qui est commun aux vivants, et de la terre qui est commune aux morts? Est-ce que la terre n'est pas aussi commune aux

vivants? De plus, il est faux qu'un homme jeté à la mer dans un sac ne soit pas mouillé par les flots, et ne puisse pas être porté sur un rocher. Mais quand tout cela serait vrai, qu'importe? et qu'est-ce que cela prouve? Ce défaut paraîtra bien plus choquant si l'on se rappelle qu'il était question de défendre un fils accusé de parricide. Est-ce là le moment de s'amuser à un vain jeu d'esprit, et de symétriser des antithèses?

On ne trouve rien de pareil dans les autres discours de Cicéron; mais il était dans l'âge où il est pardonnable de s'égarer en montrant de l'imagination. Il s'était livré à la sienne dans ce morceau; et comme il dit fort bien : « Il convient « qu'un jeune homme donne l'essor à son esprit, « et que la fécondité s'épanche sous sa plume. « J'aime qu'il y ait à retrancher dans ce qu'il fait. »

La conclusion de ce traité, c'est que l'orateur le plus parfait est celui qui sait le mieux proportionner sa composition aux objets qu'il traite, qui sait traiter les petits sujets avec simplicité, les sujets médiocres avec agrément, les grandes choses avec noblesse. C'est la conclusion du traité précédent, c'est celle de Quintilien, c'est, dans tous les temps, celle de tous les bons critiques.

Les autres ouvrages de Cicéron sur l'art oratoire sont :

1° deux livres intitulés *de l'Invention*, qui ne sont, à ce qu'il nous apprend lui-même, que le résumé des leçons qu'il avait prises dans les

écoles et les cahiers de sa rhétorique. Comme il était déja très-distingué, ses camarades les publièrent par un excès de zèle qu'il trouva indiscret et mal entendu.

2° Un petit traité des *Topiques*, mot grec qui ne signifie plus aujourd'hui qu'un remède local, mais qui, dans la langue des anciens rhéteurs, signifiait les lieux communs du raisonnement, ou les sources générales où l'on pouvait puiser des arguments pour toutes sortes d'occasions. Cet ouvrage est tiré d'Aristote, et purement scolastique.

3° Un traité des *Partitions oratoires*, ou de la division des parties du discours, emprunté aussi d'Aristote, qui, dans tout ce qui regarde les éléments des arts de l'esprit, a servi de guide à tous ceux qui sont venus après lui. Ce livre est de la même nature que le précédent, et n'est fait que pour être étudié par les gens de l'art.

Enfin le livre intitulé *Brutus* ou *des Orateurs célèbres*, qui n'est qu'une histoire raisonnée de l'éloquence chez les Grecs et chez les Latins. Ce que j'en pourrais extraire ici me servira mieux d'introduction quand j'aurai à parler des orateurs d'Athènes et de Rome.

APPENDICE,

OU

OBSERVATIONS SUR LES DEUX CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

Il ne faut pas donner à ces divisions et subdivisions élémentaires que vous avez vues dans Quintilien et Cicéron plus d'importance qu'elles n'en doivent avoir. Il est sans doute très-aisé de les ignorer et de s'en moquer; mais il est utile de les connaître et de les réduire à leur juste valeur. Il convient d'abord de remarquer pourquoi les anciens se sont attachés à ces sortes de divisions et de subdivisions : c'est que les premiers maîtres de l'art, les premiers rhéteurs, ont été des sophistes; que par conséquent ils ont apporté jusque dans les arts d'imagination les termes scolastiques, dont la rigoureuse précision ne semble pas faite pour ces sortes d'objets. La grande réputation d'Aristote, qui surpassa tous ces rhéteurs, qui réunit tous leurs principes et les perfectionna dans sa rhétorique; le nom et l'exemple de Cicéron et de Quintilien, qui suivirent la même route en y semant les fleurs de leur génie; tout a servi à consacrer cette méthode, dont ces grands

hommes ont su couvrir les inconvénients. Elle n'est pourtant pas tout-à-fait inutile : tout ce qui sert à classer les objets sert aussi à les éclaircir. Mais il n'y a point de procédé didactique qui soit si près de l'abus. Si ces classifications, même dans les sciences, sont souvent insuffisantes, et même inexactes, elles le sont bien plus encore dans les arts d'imagination. Appliquons cette espèce de critique à cette division du genre démonstratif, délibératif et judiciaire.

Les anciens appelaient genre démonstratif celui qui sert à la louange et au blâme. Un homme qui ne saurait que la langue française aurait peine à se persuader que le mot *démonstratif* fût susceptible de ce sens-là. *Démontrer*, chez nous, c'est porter un objet jusqu'à l'évidence ; mais, en latin et en grec, il signifie aussi ce que ferait chez nous le mot *expositif* : il voulait dire ce qui expose un objet dans toute sa beauté, ce qui l'expose dans toute sa laideur, dans ses avantages ou désavantages, dans sa gloire ou dans sa honte, etc. Ils renfermaient dans cette définition l'éloge ou la satire d'une ville, d'un empire, d'un héros ; le panégrique des morts, ou l'oraison funèbre, les discours à la louange des dieux, etc.

Le genre délibératif était celui qui sert à résoudre les questions agitées dans les assemblées politiques ; le judiciaire, celui qui sert à résoudre les questions agitées dans les tribunaux.

Mais qui ne voit, au premier aperçu, que ces

trois genres rentrent nécessairement par beaucoup d'endroits les uns dans les autres? Il est très-difficile d'établir un objet judiciaire sans avoir à louer ou à blâmer, soit que vous soyez accusateur ou accusé; et vous voilà rentré dans le genre démonstratif.

La plupart des questions judiciaires rentrent aussi dans le genre délibératif. Il s'agit de savoir si un tel est coupable ou non; si tel délit, si tel fait a eu lieu ou n'a pas eu lieu; s'il doit être appliqué à tel principe ou à tel autre; s'il doit être ou non considéré sous tel point de vue; et voilà un genre délibératif.

Il faut pourtant rendre justice aux anciens, et savoir ce qui leur a servi d'excuse dans cette méthode. Ils se sont la plupart appliqués particulièrement à faire valoir le genre judiciaire, à montrer sa supériorité sur tous les autres, en raison de la difficulté; et il a été l'objet des ouvrages didactiques des plus grands hommes, des orateurs les plus célèbres de l'antiquité : il suffit de les nommer, Cicéron et Quintilien. Cette préférence tenait toujours aux mœurs, aux coutumes, aux habitudes et à l'esprit des gouvernements. Il y avait chez eux une institution d'une extrême importance, et que, dans une république, je crois nécessaire : c'était l'accusation particulière, la faculté qu'avait chaque citoyen d'en accuser un autre; mais toujours aux termes d'une loi, jamais autrement.

Vous voyez d'ici quelle importance dut acquérir chez ces peuples, dans Athènes et à Rome, le talent de l'accusation et de la défense, et comment la division des genres leur servait à mettre au-dessus de tout le judiciaire. Ce genre se trouvait naturellement lié aux plus grands intérêts de l'état. Les accusations étaient ou publiques ou privées, car il s'agissait de délits qui regardaient l'état ou des particuliers. Tous les intérêts se croisaient, soit pour l'accusation, soit pour la défense. Souvent même la destinée de l'état était attachée au gain d'un procès.

Jugez par-là de l'importance extraordinaire que ces peuples mettaient à approfondir la science de l'accusation et de la défense, et par conséquent tous les secrets de ce qu'ils appelaient le genre judiciaire.

Les ouvrages de Cicéron et de Quintilien ne traitent presque que de cette matière; et c'est encore ce qui confirme l'observation que j'ai faite en commençant, que ces genres rentrent les uns dans les autres; car, puisque des hommes qui se sont proposé d'établir et de développer toutes les parties de l'art ont cru l'avoir fait en les appliquant à un seul des trois genres, il en résulte évidemment que les règles qui sont bonnes pour un genre le sont pour les autres, et que la division devient à peu près gratuite et inutile.

Une autre division qui suivait celle-là me paraît encore moins fondée : c'était la division qu'ils

établissaient entre le genre simple, le genre tempéré et le genre sublime.

Ils appelaient genre simple celui qui convient aux sujets vulgaires et subordonnés; le genre tempéré, celui qui est susceptible de simplicité et d'ornement. Il y a encore ici différence d'une langue à une autre. Le genre tempéré, *genus temperatum*, ne signifie pas ce qui est calme, ce qui est posé; il signifie, chez eux, ce qui est mélangé, susceptible d'amalgame, comme de simplicité et d'ornement : c'était proprement un genre mixte.

Le genre sublime était réservé aux grands sujets. Il est bien facile d'observer que cette division-là n'a pas d'objet bien distinct, et qu'elle ne conduit à aucun résultat esssentiel. Dans l'application, il s'ensuivrait qu'un genre de discours pût être tellement simple, qu'il ne pût comporter ni sublime ni même aucun ornement; et alors serait-il oratoire? De même, le genre susceptible d'ornement peut-il l'être au point d'exclure la simplicité, qui, en tout genre, a son prix?

A l'égard du genre sublime, il n'y a point de sujet qui exige, qui vous permette même d'être continuellement sublime. L'homme qui voudrait être toujours sublime ne serait que ridicule et insensé.

Cette espèce de définition est donc vague, et même futile; et il faut en revenir à ce grand principe, qu'il n'y a à considérer dans l'éloquence

que la convenance, que ce que Quintilien appelait *aptè dicere*, parler convenablement : ce mot renferme tout. Le point capital est de bien saisir le rapport naturel qui se trouve entre le sujet et le style qui lui convient, entre tel ordre d'idées et tel genre de diction. Le principe est vaste et fécond; les détails sont infinis : nous y entrerons autant qu'il nous sera possible.

Une troisième classification pouvait avoir un objet plus direct et plus réel : ce sont les parties de la composition. Elles ont été divisées en invention, disposition et élocution. Cette division est raisonnable : elle est bonne dans tout état de cause. Il faut toujours commencer par concevoir son sujet et les matériaux qu'il comporte : c'est ce qu'ils appellent l'invention. Il faut en disposer les parties dans un ordre naturel et judicieux; voilà la disposition.

Il faut enfin savoir les traiter dans un style adapté au sujet, ce qui est l'élocution; et cette dernière partie était, au jugement de Quintilien et de Cicéron, la plus difficile de toutes. Elle l'est encore aujourd'hui; car c'est en charmant l'oreille et l'imagination que l'on arrive jusqu'au cœur, et que l'on parvient à éclairer et à persuader.

Les anciens comprenaient dans la partie de l'invention, le choix des preuves, les pensées, les exemples, les autorités, les passions à émouvoir, les lieux communs, etc. Ils comprenaient dans la

disposition ce qui est de l'essence de tout discours, l'exorde, la proposition, c'est-à-dire, la question ou le fait, la confirmation, la réfutation, s'il y a lieu, et la péroraison.

Vous sentez que l'examen de ces cinq objets acquiert plus d'intérêt, et devient susceptible de plus de développement à mesure qu'il s'agit de discours qui comportent plus d'étendue; car, sans doute, il ne faudrait pas toujours, dans une assemblée délibérante, s'astreindre à faire proprement un exorde, à développer une confirmation, et ensuite une réfutation, et enfin une péroraison. Il s'en faut de beaucoup que toute espèce de délibération soit de nature à embrasser toutes ces parties dans l'étendue que l'on peut leur donner.

Il n'est pas moins vrai que, quelque sujet que vous traitiez, il est naturel et même essentiel de commencer par prévenir vos auditeurs, soit en votre faveur, s'il est question d'une cause personnelle, soit en faveur de la cause pour laquelle vous parlez, soit même contre l'avis que vous voulez infirmer.

L'exorde, qu'on peut appeler, en langage plus familier, début, exige donc de la réflexion et du choix. Ensuite il sera essentiel, avant de passer à la confirmation (et ceci peut s'appliquer aussi à l'éloquence délibérative), de bien déterminer l'état d'une question quelconque, et de poser le principe auquel cette question est applicable. Avec

ce procédé de logique, tout esprit juste est sûr d'arriver à une démonstration.

Après la confirmation vient naturellement la réfutation de l'avis contraire; et, à l'égard de la péroraison ou récapitulation, elle consistera à résumer et à présenter en peu de mots les points les plus décisifs qui doivent déterminer l'assentiment.

En revenant sur chacune de ces parties, nous trouverons que l'exorde doit être ordinairement de la plus grande clarté, de la plus grande simplicité, de la plus grande netteté, à moins que l'occasion ne vous présente un mouvement heureux; ce que les anciens appelaient l'exorde *ex abrupto*, par lequel vous commencez à heurter impétueusement ou un sophisme révoltant, ou une proposition totalement illégale et insensée. Quand vous avez cet avantage sur l'adversaire que vous voulez renverser, vous pouvez l'attaquer de front, sans préparation, sans ménagement, sans vous donner même le temps d'aiguiser vos armes. A moins de cette circonstance, il est toujours utile et préférable de s'assurer d'un début qui puisse vous concilier l'auditeur et attirer son attention.

L'orateur peut faire entrer dans son exorde des réflexions qui lui sont personnelles, des retours sur lui-même : rien n'est plus naturel dans le judiciaire, rien n'est plus délicat dans la délibération. Communément ces retours sur soi-

même sont susceptibles de quelque apparence d'amour-propre; et, à moins que l'apologie ne les rende nécessaires (car l'on pardonne tout à celui qui est obligé de se justifier), il ne faut guère se permettre cette espèce d'exorde personnel : il vaut mieux employer des exordes généraux, qui présentent quelques vérités applicables au fait dont il s'agit. L'avantage de ces exordes est de vous assurer une prévention avantageuse dans l'esprit des auditeurs, qui s'aperçoivent que vous êtes capable d'embrasser ces vérités universelles, ces principes lumineux auxquels tous les cas particuliers viennent se rejoindre. Généralement, en toute matière à délibérer, on ne peut trop se hâter d'en venir à la question : ainsi deux ou trois phrases d'exorde suffisent ordinairement.

Les questions sont générales ou particulières : si elles sont générales, c'est le cas où la logique doit triompher; si elles sont particulières, s'il s'agit de tel ou tel individu, c'est là où la louange ou le blâme, tout ce que les anciens appelaient les ressorts du genre démonstratif, doit se déployer. Voyez Cicéron contre Pison, Vatinius; Démosthènes contre Eschine, etc.

A l'égard de la péroraison ou récapitulation, elle ne peut guère s'appliquer avec quelque étendue qu'aux discours médités; mais elle est toujours nécessaire, parce qu'il importe de laisser dans l'ame de ses auditeurs une idée nette et

une impression profonde de ce qu'on a voulu persuader.

La récapitulation doit sur-tout représenter, avec la plus grande force possible, les différents endroits touchés dans le discours, qui ont dû produire le plus d'effet. Il faut leur donner une forme nouvelle pour caractériser avec plus d'énergie ce que l'on n'avait fait que présenter.

Presque toujours les dernières phrases sont les plus décisives, quand elles sont bien adaptées à la question.

Les premières notions générales sont, dans les arts, ce qu'il y a de plus abstrait, et par conséquent ne peuvent être exemptes d'un peu de sécheresse. C'est lorsque l'on vient de la théorie des préceptes à l'application des exemples que les arts et l'enseignement des arts peuvent atteindre tout l'intérêt qu'ils comportent; c'est alors qu'on en aperçoit toute l'étendue, sur-tout dans les ouvrages des classiques anciens ou modernes. Vous trouverez sans doute bon que, dans les séances subséquentes, j'applique de temps en temps à chacun des principes sur lesquels je reviendrai quelques-uns des morceaux les plus frappants d'éloquence grecque ou latine que je mettrai sous vos yeux.

CHAPITRE III.

Explication des différents moyens de l'art oratoire, considérés particulièrement dans Démosthènes.

SECTION PREMIÈRE.

Des Orateurs qui ont précédé Démosthènes, et du caractère de son éloquence.

Un trait remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, c'est que ce sont deux républiques qui ont laissé au monde entier les modèles éternels de la poésie et de l'éloquence. C'est du sein de la liberté que se sont répandues deux fois sur la terre les lumières du bon goût qui éclairent encore les nations policées de nos jours. On a très-improprement appelé *siècle d'Alexandre* celui qui a commencé à Périclès et fini sous ce fameux conquérant, dont les triomphes en Asie n'eurent assurément aucune part à la gloire littéraire des Grecs, qui expira précisément à cette époque avec leur liberté. De tous ces grands empires qui avaient précédé le sien, il n'est resté que le souvenir d'une puissance renversée; mais les arts de l'imagination, le goût, le génie, ont été du moins le noble héritage que l'ancienne liberté nous a transmis, et que nous avons recueilli dans les débris de Rome et d'Athènes.

Ces arts si brillants, portés à un si haut point de perfection, eurent, comme toutes les choses humaines, de faibles commencements. Ce qui nous reste d'Antiphon, d'Andocide, de Lycurgue le rhéteur, d'Hérode (1), de Lesbonax, ne s'élève pas au-dessus de la médiocrité. Périclès, Lysias, Isocrate, Hypéride, Isée, Eschine, paraissent avoir été les premiers dans le second rang, car Démosthènes est seul dans le sien. On remarque, dans ce qui nous reste d'Isocrate, une diction ornée, élégante; de la douceur, de la grace, surtout une harmonie soignée avec un scrupule qui est peut-être porté trop loin. Sa timidité naturelle et la faiblesse de son organe l'éloignèrent du barreau et de la tribune; mais il se procura une autre espèce d'illustration en ouvrant une école d'éloquence, qui fut pendant plus de soixante ans la plus célèbre de toute la Grèce, et rendit de grands services à l'art oratoire, comme l'atteste Cicéron dans son jugement sur les orateurs grecs. Je ne puis mieux faire que de rapporter ce précis fait par un juge si distingué, et qui était beaucoup plus près que nous des objets dont il parlait.

« C'est dans Athènes, dit-il, qu'exista le pre-

---

(1) Je suppose que M. de La Harpe avait écrit *Démades:* car il n'y a point d'*Hérode* parmi les orateurs de ce temps, et il nous reste quelques fragments sous le nom de Démades. (*Note*, 1821.)

« mier orateur, et cet orateur fut Périclès. Avant « lui et Thucydide son contemporain, on ne « trouve rien qui ressemble à la véritable élo- « quence. On croit cependant que, long-temps « auparavant, le vieux Solon, Pisistrate et Cli- « sthène avaient du mérite pour leur temps. Après « eux, Thémistocle parut supérieur aux autres « par le talent de la parole, comme par ses lu- « mières en politique. Enfin Périclès, renommé « par tant d'autres qualités, le fut sur-tout par « celle de grand orateur. On convient aussi que, « dans le même temps, Cléon, quoique citoyen « turbulent, n'en fut pas moins un homme élo- « quent. A la même époque se présentent Alci- « biade, Critias, Théramène : comme il ne nous « reste rien d'aucun d'eux, ce n'est guère que par « les écrits de Thucydide que nous pouvons con- « jecturer quel était le goût qui régnait alors. « Leur style était noble, élevé, sentencieux, plein « dans sa précision, mais par sa précision même « un peu obscur. Dès que l'on s'aperçut de l'effet « que pouvait produire un discours bien com- « posé, bientôt il y eut des gens qui se donnèrent « pour professeurs dans l'art de parler. Gorgias « le Léontin, Trasimaque de Calcédoine, Prota- « gore d'Abdère, Prodique de l'île de Cos, Hip- « pias d'Élée, et beaucoup d'autres, se firent un « nom dans ce genre. Mais leur prétention res- « semblait trop à la jactance; car ils se vantaient « d'enseigner comment d'une mauvaise cause on

« pouvait en faire une bonne. C'est contre ces so-
« phistes (1) que s'éleva Socrate, qui employa,
« pour les combattre, toute la subtilité de la dia-
« lectique. Ses fréquentes leçons formèrent beau-
« coup de savants hommes, et c'est alors que la
« morale commença à faire partie de la philoso-
« phie, qui jusque-là ne s'était occupée que des
« sciences physiques.

« Tous ceux dont je viens de parler étaient déja
« sur leur déclin lorsque parut Isocrate, dont la
« maison devint l'école de la Grèce; grand ora-
« teur, maître parfait, et qui, sans briller dans
« les tribunaux, sans sortir de chez lui, parvint à
« un degré de célébrité où, dans le même genre,
« nul ne s'est élevé depuis. Il écrivit bien, et ap-
« prit aux autres à bien écrire. Il connut mieux
« que ses prédécesseurs l'art oratoire dans toutes
« ses parties; mais sur-tout il fut le premier à
« comprendre que, si la prose ne doit point avoir
« le rhythme du vers, elle doit au moins avoir
« un nombre et une harmonie qui lui soient pro-
« pres. Avant lui, on ne connaissait aucun art
« dans l'arrangement des mots : quand cet arran-
« gement était heureux, c'était un effet du ha-
« sard; car la nature elle-même nous porte à
« renfermer notre pensée dans un certain es-
« pace, à donner aux mots un ordre convenable,

(1) Voilà la preuve de ce qui a été dit ci-dessus, que les sophistes avaient été les premiers à professer la rhétorique.

« et à terminer nos phrases le plus souvent « d'une manière plus ou moins nombreuse. L'o- « reille elle-même sent ce qui la remplit ou ce « qui lui manque ; nos phrases sont coupées par « les intervalles de la respiration, qui non-seule- « ment ne doit pas nous manquer, mais qui même « ne peut être gênée sans produire un mauvais « effet. »

Cicéron parle ensuite de Lysias, d'Hypéride, d'Eschine ; et, après leur avoir payé le tribut d'éloges qu'ils méritent, il s'exprime ainsi : « Dé- « mosthènes réunit la pureté de Lysias, l'esprit « et la finesse d'Hypéride, la douceur et l'éclat « d'Eschine ; et, quant aux figures de la pensée « et aux mouvements du discours, il est au-dessus « de tout : en un mot, on ne peut imaginer rien « de plus divin. »

L'éloge de Démosthènes revient sans cesse sous la plume de Cicéron, comme celui de Racine sous la plume de Voltaire. Ainsi chacun d'eux n'a cessé d'exalter l'homme qu'il devait craindre le plus, et à qui il ressemblait le moins. Ce doit être sans doute un des avantages du génie de sentir plus vivement que personne le charme de la perfection, parce qu'il en connaît toute la difficulté ; et cet attrait doit contribuer à le mettre au-dessus de la jalousie naturelle à la rivalité. L'intérêt de son plaisir l'emporte alors sur celui de son amour-propre : il jouit trop pour rien envier ; il est trop heureux pour être injuste.

Il y a malheureusement des exceptions à cette vérité comme à toute autre : mais je ne m'occupe dans ce moment que des exemples d'équité ; et celui de Cicéron est d'autant plus frappant, la justice qu'il rend à Démosthènes fait d'autant plus d'honneur à tous les deux, que les caractères de leur éloquence, comme je viens de le dire, sont absolument différents. Cicéron est, de tous les hommes, celui qui a porté le plus loin les charmes du style et les ressources du pathétique. Il se complaît dans sa magnifique abondance, raconte avec tout l'art possible, et pleure avec grace. C'est pourtant lui qui regarde Démosthènes comme le premier des hommes dans l'éloquence judiciaire et délibérative, parce que nul ne va plus promptement et plus sûrement à son but, qui est d'entraîner la multitude ou les juges. C'est Cicéron qui vante la supériorité de Démosthènes, l'élévation de ses idées et de ses sentiments, la dignité de son style et de son impulsion victorieuse. Fénélon lui rend le même hommage, et le préfère à Cicéron, que pourtant il aime infiniment : tant il était de la destinée de Démosthènes de subjuguer en tout genre et ses juges et ses rivaux.

On sait tous les obstacles qu'il eut à vaincre, et tous les efforts qu'il fit pour corriger, assouplir, perfectionner son organe, et pour rendre son action oratoire digne de sa composition ; mais peut-être n'a-t-on pas fait assez d'attention à ce

qu'il y avait de grand dans cette singulière idée, d'aller haranguer sur les bords de la mer, pour s'exercer à haranguer ensuite devant le peuple. C'était avoir saisi, ce me semble, sous un point de vue bien juste, le rapport qui se trouve entre ces deux puissances également tumultueuses et imposantes, les flots de la mer et les flots d'un peuple assemblé.

Raisonnements et mouvements, voilà toute l'éloquence de Démosthènes. Jamais homme n'a donné à la raison des armes plus pénétrantes, plus inévitables. La vérité est dans sa main un trait perçant qu'il manie avec autant d'agilité que de force, et dont il redouble sans cesse les atteintes. Il frappe sans donner le temps de respirer; il pousse, presse, renverse, et ce n'est pas un de ces hommes qui laissent à l'adversaire terrassé le moyen de nier sa chute. Son style est austère et robuste, tel qu'il convient à une ame franche et impétueuse. Il s'occupe rarement à parer sa pensée; ce soin semble au-dessous de lui : il ne songe qu'à la porter tout entière au fond de votre cœur. Nul n'a moins employé les figures de diction, nul n'a plus négligé les ornements; mais, dans sa marche rapide, il entraîne l'auditeur où il veut; et ce qui le distingue de tous les orateurs, c'est que l'espèce de suffrage qu'il arrache est toujours pour l'objet dont il s'agit, et non pas pour lui. On dirait d'un autre, Il parle bien; on dit de Démosthènes, Il a raison.

SECTION II.

Des diverses parties de l'invention oratoire, et, en particulier, de la manière de raisonner oratoirement, telle que l'a employée Démosthènes dans la harangue POUR LA COURONNE.

L'invention oratoire consiste dans la connaissance et dans le choix des moyens de persuasion. Ils sont tirés généralement des choses ou des personnes; mais la manière de les considérer n'est pas la même, à plusieurs égards, dans les délibérations politiques que dans les questions judiciaires. Dans celles-ci, de quoi s'agit-il d'ordinaire? Tel fait est-il constant? Est-il un délit? Quelle loi y est-elle applicable? L'âge, la profession, les mœurs, le caractère, les intérêts, la situation de l'accusé, rendent-ils le fait probable ou improbable? Voilà le fond du genre judiciaire. Dans le délibératif, il s'agit, suivant les anciens rhéteurs, de ce qui est honnête, utile ou nécessaire. Mais Quintilien rejette ce dernier cas, et, prenant le mot dans son acception rigoureuse, c'est-à-dire, pour ce que l'on est contraint de faire par une nécessité insurmontable, il prétend que cette contrainte ne peut exister dès qu'on préfère la liberté de mourir. Il cite en exemple une garnison à qui l'on dirait: Il est nécessaire de vous rendre, car, si vous ne vous rendez pas, vous serez passés au fil de l'épée. Et il ajoute qu'il n'y a point de né-

cessité, puisque les soldats peuvent répondre : Nous aimons mieux mourir que de nous rendre. Ni le raisonnement ni l'exemple ne me paraissent concluants. Sans doute il n'y a pas de nécessité absolue de se rendre quand on aime mieux mourir. Mais l'art oratoire, comme la morale et la politique, admet une nécessité relative, et la question peut être considérée sous un autre point de vue. On peut demander si la place est assez importante pour sacrifier à sa conservation la vie d'un grand nombre de braves gens qui peuvent servir encore long-temps la patrie; et alors un orateur pourrait fort bien établir comme une nécessité l'obligation de conserver à l'état des défenseurs dont il a besoin. Cette espèce de nécessité morale peut avoir lieu dans une foule d'autres cas semblables : ce n'est autre chose qu'une utilité plus impérieuse, et c'est même, à vrai dire, la seule nécessité qui puisse être mise en délibération; car la contrainte qui naît d'une force physique n'est pas susceptible de discussion.

On ne répond pas à tout en disant, Je mourrai, comme on ne satisfait pas à tout en sachant mourir. C'est toujours une sorte de courage, il est vrai; mais ce n'est ni le plus rare ni le plus difficile, ni le plus utile de tous. Beaucoup de gens acceptent la mort, quand elle est sûre, avec une résignation qu'on peut appeler fermeté, et non pas énergie. L'énergie consiste à braver le danger de la mort quand elle est encore dou-

teuse, à risquer tout pour la détourner, et à ne la vouloir que comme la dernière extrémité. Nous serons à jamais un exemple de la réalité de cette distinction : ce n'est pas le premier qu'offre l'histoire ; mais c'est le plus frappant de tous. Si tant de citoyens traînés aux cachots ou aux supplices sous le règne des tyrans, si tous ces hommes qui ont montré tant de patience dans les fers et tant de sérénité sur l'échafaud, avaient eu le véritable courage, le courage de tête, ils auraient compris que les victimes étant en bien plus grand nombre que les bourreaux, ceux-ci, les plus lâches des hommes, n'osaient tout que parce que les autres souffraient tout. Ils auraient senti que, dès qu'il n'y a plus d'autre loi que la force, il vaut cent fois mieux périr les armes à la main, s'il le faut, que d'être traînés à la boucherie ; et il aurait suffi même d'en montrer la résolution pour en imposer à des misérables qui n'ont jamais su qu'égorger des hommes sans défense. Le mot de ralliement de tout citoyen, c'est la Loi ; et dès qu'on invoque contre lui une autre espèce de force, il doit, pour toute réponse, mettre la main sur le glaive : c'est pour cela qu'il lui a été donné ; et, comme a dit un ancien poëte,

Ignorantne datos, ne quisquam serviat, enses (1)?

---

(1) Lucain, *Pharsale*, IV, 579. Il y a dans le texte :

Si la leçon que nous avons reçue à cet égard a été nécessaire, elle a été assez forte pour qu'on puisse espérer qu'elle ne sera pas perdue.

Ne prenons donc point les mots usuels dans la rigueur du langage métaphysique, qui a quelquefois égaré les anciens; et, dans celui de l'art oratoire, appelons *nécessaire* ce qu'on peut appeler ainsi en morale, c'est-à-dire tout ce qui est indispensablement commandé par l'intérêt de la chose publique; et sous ce rapport, rien ne rentre plus naturellement dans l'ordre des délibérations.

Les anciens faisaient une autre espèce de division générale. Le judiciaire, dit Cicéron, roule sur l'équité, le délibératif sur l'honnêteté; ou, en d'autres termes, l'un sur ce qui est équitable, l'autre sur ce qui est honnête. Ici se fait encore apercevoir la différence du génie des langues, et la diversité d'acception dans les termes correspondants d'une langue à l'autre : car on demandera d'abord si tout ce qui est honnête n'est pas équitable, et si tout ce qui est équitable n'est pas honnête. Mais, dans le langage de leur barreau, les Latins entendaient par *æquitas, quod æquum est,* ce qui est conforme au droit positif, aux lois, et par honnête, *honestum,* ce qui est

---

Sed regna timentur
Ob ferrum, et sævis libertas uritur armis,
Ignoratque *datos, ne quisquam serviat, enses.*

(*Note*, 1821.)

conforme à la morale universelle, à la conscience de tous les hommes ; et cette distinction n'était rien moins que chimérique, car les lois sont nécessairement imparfaites, et la conscience est infaillible : d'où il suit que la loi, qui ne saurait prévoir tous les cas, offre souvent des dispositions qui ne sont pas celles que dicterait l'exacte honnêteté. C'est en ce sens qu'un de nos auteurs a dit dans une tragédie :

La loi permet souvent ce que défend l'honneur,

et l'honneur ici ne signifie que ce qu'il devrait toujours signifier, l'honnêteté.

Ainsi, pour éviter la confusion des idées dans notre langue, nous dirons, en adoptant la division de Cicéron, que le judiciaire roule sur ce qui est de l'ordre légal, et le délibératif, sur ce qui est de l'ordre politique ; et comme, dans l'un et dans l'autre, la justice, l'ordre moral et social sont également intéressés, nous en conclurons de nouveau que ces genres se rapprochent et se confondent dans les principes généraux, soit de la nature, soit de l'art, quoiqu'ils s'éloignent par la diversité des cas qui doit déterminer celle des moyens oratoires.

Ces moyens sont : 1° les preuves déduites par le raisonnement, qui applique les principes aux questions ; 2° les preuves tirées des faits qu'il s'agit d'établir ou de nier, ou d'expliquer suivant les règles de la probabilité, et tout cela suppose

de la logique; 3° les autorités et les exemples, ce qui est d'un si grand usage et d'un si grand pouvoir dans l'éloquence, et ce qui suppose la connaissance de l'histoire; 4° ce que les anciens ont nommé *lieux communs*, c'est-à-dire les vérités de morale et d'expérience, généralement applicables à toutes les actions humaines, les considérations tirées de l'instabilité des choses de ce monde, des dangers de la prospérité, de l'ivresse de la fortune, de la pitié qu'on doit au malheur, de l'orgueil de la richesse, des inconvénients de la pauvreté, et mille autres semblables dont le détail est infini, et que l'orateur doit placer suivant l'occasion, ce qui demande des vues philosophiques sur la condition humaine; 5° enfin les sentiments et les passions, ce que les Latins appelaient *affectus*, les Grecs πάθη, et ce que nous avons extrêmement restreint par un mot qui n'en est point l'équivalent, le mot de *pathétique*, qui ne comprend que l'indignation et la pitié, au lieu que les termes génériques du grec et du latin comprennent toutes les affections de l'ame que l'orateur peut mettre en œuvre, comme favorables à sa cause ou à son opinion; la compassion et la vengeance, l'amour et la haine, l'émulation et la honte, la crainte et l'espérance, la confiance et le soupçon, la tristesse et la joie, la présomption et l'abattement: et c'est là ce qui est spécialement du grand orateur, et ce qui dépend sur-tout des mouvements du style. C'est en cette partie que

Démosthènes a excellé : il n'a point fait usage du pathétique touchant, comme Cicéron, ses sujets ne l'y portaient pas; mais il a supérieurement manié le pathétique véhément, qui est plus propre au genre délibératif, comme l'autre au genre judiciaire. Vous voyez si j'ai eu tort de faire entrer l'histoire et la philosophie dans le plan d'un Cours de littérature, tel que doit le faire celui qui voudra être véritablement un homme de lettres; car un homme de lettres ne doit être nullement étranger au talent de la parole; et ce talent pour s'élever à un certain degré, doit s'appuyer de toutes les connaissances que je viens d'indiquer.

Que sera-ce en effet qu'un orateur, s'il n'est pas logicien; s'il ne s'est pas accoutumé à saisir avec justesse la liaison ou l'opposition des idées, à marquer avec précision le point d'une question débattue, à démêler avec sagacité les erreurs plus ou moins spécieuses qui l'obscurcissent, à bien définir les termes, à bien appliquer le principe à la question, et les conséquences au principe; à rompre les filets d'un sophisme, dans lesquels se retranche l'ignorance ou s'enveloppe la mauvaise foi? Sans doute il doit laisser à la philosophie l'argumentation méthodique et la sèche dialectique, qui n'opèrent que la conviction. L'orateur prétend davantage, il veut persuader; car, si la résistance à la vérité n'est souvent qu'une erreur, plus souvent encore peut-être cette résistance est une passion, et c'est là l'en-

nemi le plus opiniâtre et le plus difficile à vaincre. Il faut donc que l'orateur, non-seulement nous montre le vrai, mais nous détermine à le suivre; non-seulement nous montre ce qui est honnête, mais nous détermine à le faire; et c'est pour cela que la logique oratoire doit joindre les mouvements aux raisonnements. Mais les mouvements ne seront puissants qu'autant que les raisonnements seront justes; et alors rien ne pourra résister à cette double force, faite pour tout entraîner. C'était celle de Démosthènes, le plus terrible athlète qui jamais ait manié l'arme de la parole. Il se sert du raisonnement comme d'une massue dont il frappe sans cesse, et dont chaque coup fait une plaie. Je me suis souvent rappelé, en le lisant, cet endroit de *l'Énéide*, où Entelle, plein de la force des dieux, fait pleuvoir sur le malheureux Darès une grêle de coups, et le pousse d'un bout de l'arène à l'autre, jetant le sang par le nez, par la bouche et par les oreilles :

Præcipitemque Daren ardens agit æquore toto....
Creber utrâque manu pulsat versatque Dareta.

C'est précisément l'image de Démosthènes quand il a en tête un adversaire; et malheur à qui se trouvait sous la main de ce rude jouteur! C'est chez lui que je vais prendre d'abord des exemples de moyens et de formes oratoires : j'en tirerai ensuite de Cicéron; et vous jugerez la différente manière de ces deux grands hommes.

Dans ce fameux procès *pour la Couronne*, où Démosthènes avait toute raison, Eschine s'était rejeté sur la teneur du décret de couronnement et sur le texte des lois, matière où la chicane des mots trouve toujours des ressources faciles; et l'accusateur, homme de beaucoup de talent, les avait fait valoir avec toute l'adresse possible. Une loi défendait de couronner un comptable: il prétend que Démosthènes l'est: d'où il conclut que le décret est illégal et nul. Il se fondait sur ce que Démosthènes était encore chargé de l'administration des spectacles, et l'avait été de la réparation des murs d'Athènes. La première comptabilité n'avait aucun rapport au décret qui ne couronnait Démosthènes que pour la gestion qui concernait la réparation des murs. Il est vrai que pour cette dernière il n'avait rendu aucun compte; mais il en avait une fort bonne raison; c'est qu'il avait presque tout fait à ses dépens; et c'était précisément pour récompenser cette libéralité civique et reconnue que le sénat, bien loin de lui demander des comptes, lui avait décerné une couronne d'or. Mais Eschine s'était retranché dans le texte littéral, et de plus, avait affecté de mêler et de confondre deux comptabilités fort distinctes, celle des spectacles et celle des murs: c'était bien là une matière de pur raisonnement. Vous allez voir comme Démosthènes sait la rendre oratoire, comme il la relève par la noblesse des pensées et des sentiments, en même temps qu'il fait rayonner

l'évidence des principes et des faits par une logique lumineuse.

« Si je passe sous silence la plus grande partie « de ce que j'ai fait pour le bien de la république « dans les différentes fonctions qu'elle m'a con- « fiées, c'est parce que ma conscience m'assure « de la vôtre, et pour en venir plus tôt aux lois « que l'on prétend avoir été violées par le décret « de Ctésiphon. Eschine a tellement embarrassé « et obscurci tout ce qu'il a dit à ce sujet, qu'en « vérité je ne crois pas que vous l'ayez compris « mieux qu'il n'a pu se comprendre lui-même. « A ses longues déclamations je répondrai, moi, « par une déclaration nette et précise. Il a cent « fois répété que je suis comptable. Eh bien ! je « suis si loin de le nier, que pendant ma vie en- « tière je me tiens votre comptable, ô mes con- « citoyens, de tout ce que j'aurai fait dans l'admi- « nistration des affaires publiques. »

Avant d'aller plus loin, arrêtons-nous un moment (car la chose en vaut la peine) pour remarquer ce que c'est que la véritable éloquence, celle qui vient de l'ame : *Pectus est, quod disertum facit.* Cette expression simple et franche d'un grand et beau sentiment de citoyen n'a-t-elle pas déja fait tomber toutes les ingénieuses arguties d'Eschine ? Et en même temps, comme elle est vraiment oratoire et fondée sur la connaissance des hommes! Comme Démosthènes connaît bien ses auditeurs et ses juges! comme il est sûr d'en

obtenir tout, en se mettant entre leurs mains, et même dans celles de son adversaire, et en offrant beaucoup plus qu'on ne peut lui demander! Et qu'on ne dise pas qu'une pareille déclaration est bien facile, que tout le monde peut la faire. Oui, mais il s'agit de l'effet qu'elle doit produire; et il ne faut pas s'y tromper, cet effet ne tient pas seulement au talent, mais à la personne et à son caractère : pour s'exprimer ainsi avec succès, il faut être pur. Un homme dont la probité serait équivoque ne serait que ridicule en tenant ce langage, on sourirait de pitié; et un fripon reconnu serait sifflé. Aussi les anciens définissaient l'orateur *vir bonus dicendi peritus*, un homme de bien instruit dans l'art de la parole. Cette déclaration ne serait donc plus oratoire, si elle n'était pas vraie. Nous aurons occasion, par la suite, de relever cette singerie maladroite, ce charlatanisme impudent des hommes pervers qu'on a vus si souvent emprunter et défigurer ces expressions du témoignage intime que peut se rendre la vertu, et qui ne sont dans leur bouche qu'un outrage de plus qu'ils osent lui faire. Il est impuni, je l'avoue, quand il s'adresse à des complices ou à des esclaves; mais, quand la voix publique est libre, elle fait justice sur-le-champ de cette insolente hypocrisie. Je n'en rapporterai qu'un exemple, antérieur même à la révolution. Un homme qui n'avait point mérité la mort qu'on lui a fait subir depuis, mais dont l'immoralité servile et vénale était con-

nue, Linguet, s'avisa un jour de s'appliquer en pleine audience ce vers d'Hippolyte dans la tragédie de *Phèdre :*

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

A peine le plus honnête homme aurait-il pu, sans être taxé de quelque jactance, se donner à lui-même en public un pareil éloge, qui n'est permis qu'à la vertu calomniée. Linguet fut accueilli par une huée universelle; il se retourna vers l'assemblée avec des regards menaçants, comme nous l'avons vu depuis montrer le poing à l'Assemblée constituante. Mais ces moyens, qui, quoique très-communs aujourd'hui, ne sont pas plus d'un orateur que d'un honnête homme, parce que la décence est inséparable de l'honnêteté, ne servirent qu'à faire redoubler les huées. Cela était juste, et il faut avouer que jamais citation ne fut plus malheureuse. Je reviens à Démosthènes, et c'est revenir de loin; il continue ainsi :

« Mais je soutiens en même temps qu'il n'y a « aucune magistrature qui puisse me rendre « comptable de ce que j'ai donné; entends-tu, « Eschine, de ce que j'ai donné? Et, je vous le « demande, Athéniens, lorsqu'un citoyen a em- « ployé sa fortune pour le bien de l'état, quelle « serait donc la loi assez inique, assez cruelle, « pour le priver du mérite qu'il a pu se faire au- « près de vous, pour soumettre ses libéralités à

« la forme rigoureuse des examens, et l'amener « devant des réviseurs chargés de calculer ses « bienfaits? Une pareille loi n'existe pas; s'il en est « une, qu'on me la montre. Mais non, il n'y en a « point; il ne saurait y en avoir. Eschine a cru « vous abuser par un sophisme bien étrange : « parce que je suis comptable des deniers que j'ai « reçus pour l'entretien des spectacles, il veut « que je le sois aussi de mes propres deniers « que j'ai donnés pour la réparation de nos murs. « — Le sénat le couronne, s'écrie-t-il, et il est « encore comptable! — Non, le sénat ne me cou- « ronne pas pour ce qui exige des comptes, mais « pour ce qui n'en comporte même pas, c'est-à- « dire pour mon bien, dont j'ai fait présent à la « république. — Mais, poursuit-il, vous avez été « chargé de la reconstruction de nos murailles; « donc vous devez compte de la dépense. — Oui, « si j'en avais fait; mais c'est précisément parce « que je n'en ait fait aucune, parce que j'ai tout « fait à mes dépens, que le sénat a cru me devoir « des honneurs. Un état de dépense demande en « effet un examen; mais, pour des dons, pour « des largesses, il ne faut point de registres; il « ne faut que des louanges et de la reconnais- « sance. »

Prenons, dans ce même discours, un autre endroit où la logique de Démosthènes avait beaucoup plus à faire : c'était réellement le point délicat de la cause, celui où elle se présentait

sous un aspect vraiment douloureux. Démosthènes, qui, sans magistrature légale, était en effet le premier magistrat d'Athènes, et même des républiques alliées, puisqu'il gouvernait tout par ses conseils et animait tout par son éloquence, avait seul fait décréter la guerre contre Philippe, et la guerre avait été malheureuse. On savait bien qu'il n'y avait pas de sa faute; mais enfin, le malheur qui aigrit les hommes ne les rend-il pas injustes? Le ressentiment n'est-il pas quelquefois aveugle? n'est-on pas naturellement trop porté à s'en prendre à celui qui est la cause, innocente ou non, de nos infortunes? Et, supposé qu'on lui pardonne, n'est-ce pas du moins tout ce qu'on peut faire? Est-on bien disposé d'ailleurs à le récompenser et à l'honorer? C'était là l'espérance d'Eschine et le fort de son accusation, le mobile de toutes ses attaques. Il paraît même qu'il n'avait osé hasarder tant de mensonges et de calomnies que dans la persuasion où il était qu'il accablerait Démosthènes du poids des désastres publics, de manière à ce qu'il ne pût s'en relever; et c'est dans ce sens que la harangue *pour la Couronne* est d'autant plus admirée, qu'il y avait plus de difficultés à vaincre. Tous les évènements étaient contre l'orateur: l'essentiel était de se sauver par l'intention, ce qui n'offrait pas une matière aussi facile que celle d'Eschine. Celui-ci avait à sa disposition tous ces lieux communs qui sont si puissants dans l'élo-

quence, quand l'application en est sous nos yeux: le sang des citoyens répandu, la dévastation des campagnes, la ruine des villes, le deuil des familles, et tant d'autres objets déplorables qu'il étale et développe avec tout ce que l'art a de plus insidieux, tout ce que l'indignation a de plus amer, tout ce que la haine a de plus perfide. Je ne m'occupe point encore ici des moyens de toute espèce que lui oppose Démosthènes; ils viendront à leur place. Je m'arrête à notre objet actuel, au raisonnement oratoire. Distinguer l'intention du fait était bien facile, mais ne suffisait pas à beaucoup près. Il fallait tellement la séparer de l'évènement, la caractériser par des traits si frappants et si nobles, que Démosthènes et les Athéniens parussent encore grands quand tout avait tourné contre eux. Nous verrons ailleurs l'article qui concerne particulièrement les Athéniens; mais, pour Démosthènes, il prend un parti dont la seule conception prouve la force de sa tête et les ressources de son génie. Il nie formellement qu'il ait été vaincu; il affirme qu'il a été vainqueur, qu'il a réellement triomphé de Philippe; et ce qui est encore plus fort, il le prouve. Écoutons-le s'adresser à Eschine.

« Malheureux! si c'est le désastre public qui « te donne de l'audace quand tu devrais en gé- « mir avec nous, essaie donc de faire voir, dans « ce qui a dépendu de moi, quelque chose qui « ait contribué à notre malheur, ou qui n'ait pas

« dû le prévenir. Par-tout où j'ai été en ambas-
« sade, les envoyés de Philippe ont-ils eu quel-
« que avantage sur moi? Non, jamais; non, nulle
« part, ni dans la Thessalie, ni dans la Thrace,
« ni dans Byzance, ni dans Thèbes, ni dans l'Il-
« lyrie. Mais ce que j'avais fait par la parole, Phi-
« lippe le détruisait par la force : et tu t'en prends
« à moi! et tu ne rougis pas de m'en demander
« compte! Ce même Démosthènes, dont tu fais
« un homme si faible, tu veux qu'il l'emporte
« sur les armées de Philippe; et avec quoi? Avec
« la parole? Car il n'y avait que la parole qui fût
« à moi : je ne disposais ni des bras ni de la for-
« tune de personne; je n'avais aucun comman-
« dement militaire; et il n'y a que toi d'assez in-
« sensé pour m'en demander raison. Mais que
« pouvait, que devait faire l'orateur d'Athènes?
« Voir le mal dans sa naissance, le faire voir aux
« autres, et c'est ce que j'ai fait; prévenir, autant
« qu'il était possible, les retards, les faux pré-
« textes, les oppositions d'intérêts, les méprises,
« les fautes, les obstacles de toute espèce, trop
« ordinaires entre les républiques alliées et ja-
« louses, et c'est ce que j'ai fait; opposer à toutes
« ces difficultés le zèle, l'empressement, l'amour
« du devoir, l'amitié, la concorde, et c'est ce que
« j'ai fait. Sur aucun de ces points, je défie qui
« que ce soit de me trouver en défaut; et si l'on
« me demande comment Philippe l'a emporté,
« tout le monde répondra pour moi : Par ses

« armes qui ont tout envahi, par son or qui a « tout corrompu. Il n'était en moi de combattre « ni l'un ni l'autre; je n'avais ni trésors ni soldats. « Mais, pour ce qui est de moi, j'ose le dire, « j'ai vaincu Philippe; et comment? En refusant « ses largesses, en résistant à la corruption. Quand « un homme s'est laissé acheter, l'acheteur peut « dire qu'il a triomphé de lui; mais celui qui « demeure incorruptible peut dire qu'il a triom- « phé du corrupteur. Ainsi donc, autant qu'il a « dépendu de Démosthènes, Athènes a été victo- « rieuse, Athènes a été invincible. »

N'est-ce pas là le chef-d'œuvre de l'argumentation oratoire? N'entendez-vous pas d'ici les acclamations qui ont dû suivre un si beau morceau? Et ne concevez-vous pas que rien n'a dû résister à un génie de cette force? Remarquez toujours, ce que je ne saurais faire remarquer trop souvent, que, pour employer des moyens de ce genre, il faut les trouver dans son ame; elle seule peut les donner : l'art peut apprendre à les disposer et à les orner, mais il ne saurait les fournir. C'est à l'orateur sur-tout que s'applique ce mot heureux et si souvent cité de Vauvenargues : « Les grandes pensées viennent du « cœur. » Je dirai donc à celui qui voudra devenir éloquent : Commencez par être un bon citoyen, c'est-à-dire, un honnête homme; car l'un ne va pas sans l'autre. Aimez-vous, avant tout, la patrie, la justice et la vérité? Vous sentez-

vous incapable de les trahir jamais pour quelque intérêt que ce soit? La seule idée de flatter un moment le crime ou de méconnaître la vertu vous fait-elle reculer de honte et d'horreur? Si vous êtes tel, parlez, ne craignez rien. Si la nature vous a donné du talent, vous pourrez tout faire; si elle vous en a refusé, vous ferez encore quelque chose, d'abord votre devoir, ensuite un bien réel, celui de donner un bon exemple aux autres, et à la bonne cause un défenseur de plus.

SECTION III.

Application des mêmes principes dans la Philippique de Démosthènes, intitulée DE LA CHERSONÈSE.

Ce qui manque à ceux qui n'ont d'autres facultés que celles de leur ame, c'est sur-tout la méthode et le raisonnement; c'est cette série d'idées fortifiées les unes par les autres, cette accumulation de preuves qui vont toujours en s'élevant, jusqu'à ce que l'orateur, dominant de haut et comme d'un centre lumineux, finisse par donner une secousse impétueuse à tout cet amas, et en écrase ses adversaires. C'est alors que les mouvements, comme je l'ai déja indiqué, décident la victoire: mais il faut que les raisonnements l'aient préparée: sans cela, les mouvements heurtent et ne renversent pas. Que l'impérieuse vérité arrache d'abord à tous les esprits cet assen-

timent secret et involontaire, Il a raison; alors l'orateur, qui se sent le maître, commande en effet, ou plutôt la raison commande pour lui, et on obéit.

C'est la tactique de Démosthènes dans ses harangues délibératives, qui forment la plus grande partie de ses ouvrages, et qui, sous différents titres, sont toutes véritablement des *Philippiques*, puisqu'elles ont toutes le même objet, celui de réveiller l'indolence des Athéniens, et de les armer contre l'artificieuse ambition de Philippe.

On doit comprendre sous ce nom, non-seulement les quatre harangues qui portent spécialement le titre de *Philippiques*, mais toutes celles qui ont pour objet les démêlés de Philippe avec les Grecs et les Athéniens, telles que les trois qu'on nomme ordinairement *les Olynthiaques*, celle qui roule *sur la Paix* proposée par le roi de Macédoine, celle qui fut prononcée à l'occasion d'une *Lettre* de ce même prince, et celle qui est intitulée *de la Chersonèse*. Cela compose dix harangues, et cette dernière est, à mon gré, la plus belle; mais toutes peuvent être regardées comme des modèles. On n'y trouve pas, il est vrai, les grands tableaux, les grands mouvements, les développements vastes de la harangue *pour la Couronne;* ni cette espèce de lutte si vive et si terrible qui appartient au genre judiciaire, où deux athlètes combattent corps à corps. Mais il

faut remarquer aussi l'avantage particulier, et peut-être unique, attaché à ce dernier sujet, à cette grande querelle d'Eschine et de Démosthènes; il faut se représenter toute la Grèce rassemblée pour ainsi dire dans Athènes, pour entendre les deux plus fameux orateurs dans leur propre cause; et quelle cause! l'homme qui, depuis vingt ans, gouvernait par la parole Athènes et la Grèce, opposant aux attaques les plus malignes et les plus furieuses de la haine et de la calomnie la peinture aussi brillante que fidèle de son administration, c'est-à-dire, l'histoire des Grecs en même temps que la sienne. L'intérêt des évènements se joignait ici à celui du procès. Démosthènes, en défendant sa gloire, défendait celle d'Athènes et des Grecs. Son ame devait être à la fois élevée par tous les sentiments de la grandeur nationale, et échauffée par tous les mouvements d'une indignation personnelle. Il a devant lui son adversaire et la Grèce, l'une qui l'honore, et l'autre qui l'outrage. Que ne devait-il, que ne pouvait-il pas faire pour être digne de l'une, et pour triompher de l'autre! C'était vraiment entre Eschine et lui un combat à mort; car, dans Athènes et à Rome, le bannissement était une sorte de peine capitale. Cet assemblage de circonstances si importantes rendait son discours susceptible de tous les genres d'éloquence; la piquante amertume des réfutations et des récriminations, la hauteur des idées politiques,

tous les feux de la gloire et du patriotisme se réunissaient naturellement dans une plaidoirie de cette nature, et tout s'y trouve au plus haut degré. N'oublions jamais que le génie est plus ou moins porté par le sujet, et que les hommes s'agrandissent avec les choses, comme les choses avec les hommes.

Le mérite des *Philippiques* est celui qui appartient proprement à l'éloquence délibérative: une discussion animée, pressante, lumineuse; une série de raisonnements qui se fortifient les uns par les autres, et ne laissent, ni le temps de respirer, ni l'idée de contredire; des formes simples, quelquefois même familières, mais de cette familiarité décente, et en quelque sorte noble, qui, avec la précision, la pureté et la rapidité de la diction, composaient ce que les anciens appelaient atticisme.

J'ai cru que, même sans une connaissance parfaite des affaires de la Grèce, nécessaire seulement à qui voudra connaître à fond l'esprit de ses orateurs, quelques morceaux choisis dans leurs écrits pourraient plaire au plus grand nombre des lecteurs. Mais je n'ai pas cru pouvoir mieux faire, pour donner une idée plus étendue du plus fameux de tous ces maîtres de la parole, que de traduire en entier une de ses *Philippiques*. J'ai choisi la sixième, qui a pour titre *de la Chersonèse;* elle n'est pas longue; et jamais orateur ne fut moins diffus que Démosthènes. Il est

vrai qu'en cela le goût des Athéniens servait de règle et de mesure aux harangueurs. Ce peuple ingénieux et délicat n'aimait pas qu'on abusât de son loisir, ni qu'on se défiât de son intelligence. Il se piquait d'entendre pour ainsi dire à demi-mot, et il lui arrivait d'interrompre, à la tribune, ceux qui n'allaient pas au fait. On peut juger de cette espèce de sévérité par un mot de Phocion. Il était renommé par une concision singulière, et par une diction austère et âpre comme ses mœurs. Son laconisme énergique l'emporta plus d'une fois sur l'atticisme de Démosthènes, qui disait de lui : *C'est une hache qui coupe mes discours.* Phocion, un jour qu'il se disposait à monter à la tribune, paraissait fort rêveur ; et comme on lui en demandait la cause : *Je songe,* dit-il, *comment je ferai pour abréger ce que j'ai à dire* (1).

Un court exposé sur la situation respective de Philippe et des Grecs à cette époque suffira pour

(1) Il y a loin de cette sobriété de paroles à la verbeuse ambition qu'affectaient parmi nous les orateurs du barreau. C'est là qu'il semblait que le mérite d'un discours se mesurât sur sa durée. L'on était aussi satisfait d'avoir parlé longtemps qu'on pourrait l'être d'avoir bien parlé. Passe encore que le commun des plaideurs en juge ainsi, et s'imagine que leur avocat n'en a jamais dit assez; mais l'ineptie des habitués qui faisaient les réputations de la cour du palais venait à l'appui de ce ridicule préjugé. On les entendait dire, avec le ton d'une admiration emphatique : *Maître un tel a*

mettre chacun en état de comprendre l'orateur que je vais faire parler dans notre langue.

Philippe, dont l'ambition n'était point bornée par ses petits états, et dont les talents étaient fort au-dessus de sa puissance héréditaire, avait formé le hardi projet de dominer dans la Grèce. C'était beaucoup entreprendre pour un roi des Macédo-

---

parlé deux heures; l'avocat-général a parlé quatre heures. La raison pourrait en conclure le plus souvent qu'ils avaient débité bien des inutilités; mais l'ignorance conclut tout différemment, et s'extasie.

Cette différence entre les anciens et nous tient encore à celle du gouvernement. Quand tout citoyen est admis à parler de la chose publique selon le droit et l'occasion, le dégoût de la prolixité et le mérite de la précision se font aisément sentir, et la mesure commune des jugements, c'est l'importance des matières et la faculté que chacun a de les traiter. Mais, quand c'est le métier d'un petit nombre de parler en public, quand ce métier est circonscrit dans une sphère étroite et privée, l'on s'étend d'autant plus en paroles qu'on est plus borné sur les objets : on se retourne en tout sens pour occuper le plus de place que l'on peut. C'est ainsi qu'une plaidoirie sur un testament ou sur une substitution est d'ordinaire beaucoup plus longue qu'aucune des harangues de Démosthènes et de Cicéron sur les plus grands intérêts publics et sur les affaires les plus considérables. Des dix *Philippiques*, il n'y en pas une qui excédât une demi-heure de lecture. Les plus longs plaidoyers de Cicéron ou de Démosthènes ne tiendraient pas plus d'une heure; et celui de *la Couronne*, le plus étendu de tous, ce chef-d'œuvre si riche à tous égards, qui devait renfermer et qui renferme tant d'objets, ne comporte pas un débit de plus d'une heure,

niens, nation jusque-là méprisée des Grecs, qui la traitaient de barbare. Philippe, devenu à la fois politique et guerrier à l'école du Thébain Pélopidas, qui avait élevé sa jeunesse, mit à profit les leçons d'un grand homme qui avait cultivé en lui des facultés naturelles. Il créa une puissance militaire, à peu près comme de nos jours Frédéric,

---

si l'on en retranche la lecture des actes publics, qui étaient les pièces probantes.

Tous les avocats pourtant ne donnent pas également dans cette diffusion; il en est qui savent se proportionner au sujet. On cite même un exemple d'une précision fort extraordinaire et fort plaisante, et qui, par cela même, réussit à cause de la rareté du fait, mais dont je serais fort éloigné de vouloir faire un modèle à suivre. Dans une petite ville de province, un mauvais peintre fut accusé d'avoir fait un enfant à une fille qui réclamait des dommages et intérêts. Ce pauvre homme avait pour tout bien, outre son talent de peindre quelques dessus de portes et quelques enseignes, la charge de *peintre de la ville*, qui lui valait, je crois, une centaine d'écus. Il était d'ailleurs fort mal partagé pour la figure et pour l'esprit. Voici le plaidoyer de son avocat, qui fut conservé par les curieux : il avait opposé ce qu'on appelle en justice *des fins de non-recevoir*.

« Mes fins de non-recevoir sont bien simples. On ne peut « séduire une fille que par l'un de ces trois moyens, ou la « figure, ou l'argent, ou l'esprit. Or, celui pour qui je plaide « est laid et fort laid, sot et fort sot, gueux et très-gueux. « Laid; regardez-le : gueux; il est peintre, et *peintre de la* « *ville :* sot; interrogez-le. Je persiste dans mes conclusions. »

L'assemblée éclata de rire, et le procès fut gagné tout d'une voix.

et prépara ainsi pour son fils la conquête de l'Asie en lui soumettant la Grèce. Son armée devint bientôt redoutable : elle était composée de la phalange macédonienne, corps d'infanterie qui fut invincible jusqu'à ce qu'il se fût mesuré contre les légions romaines; et de la cavalerie thessalienne, la meilleure que l'on connût alors, et qui dans la suite fit remporter à Pyrrhus sa première victoire sur les Romains. Il forma des généraux qui furent comptés depuis parmi les meilleurs d'Alexandre, tels qu'Attale et Parménion. Avec ces troupes, conduites par des chefs de ce mérite, bien entretenues et toujours en action, il se portait rapidement dans les différentes contrées de la Grèce, suivant les occasions qu'il savait faire naître, ou attendre, ou saisir; car ce fut la politique encore plus que la force qui fit ses succès. Il trouvait, il est vrai, de grandes facilités dans cet esprit de jalousie, de défiance et de rivalité, qui animait les républiques grecques les unes contre les autres, et suscitait des divisions continuelles. Philippe, prodigue de serments, de caresses et d'argent, avait par-tout des ministres et des orateurs à ses gages, et ils trompaient facilement la multitude, qui n'est jamais plus asservie que quand elle croit commander. C'était par le secours de ces agents mercenaires qu'il dirigeait de loin toutes les résolutions de ces divers états, les uns plus forts, les autres plus faibles; et quand il les avait brouillés, il ne manquait pas d'intervenir

dans la querelle, et, sous le prétexte de secourir l'un contre l'autre, il finissait par dépouiller tous les deux. C'est ainsi qu'il était parvenu à se faire livrer le passage des Thermopyles et le pays des Phocéens, qui lui ouvrait l'Attique; qu'il s'était emparé de l'Eubée, qui, du côté de la mer, tenait en respect, par sa seule position, tout le territoire d'Athènes; qu'enfin il avait pris Amphipolis et beaucoup d'autres villes, soit de Thrace, soit de Thessalie. Cersoblepte, un des petits rois thraces, redoutant ses entreprises, et voulant se ménager contre lui l'appui des Athéniens, avait pris le parti de leur céder la Chersonèse, presqu'île avantageusement située sur l'Hellespont, et qui pouvait être très-utile à une nation puissante sur mer, telle qu'était alors Athènes. Cardie, l'une des villes principales de cette presqu'île, avait refusé de se soumettre, comme les autres, à la domination athénienne, et s'était mise sous la protection de Philippe, qui avait dans ce moment une armée dans la Thrace. Athènes, qui avait envoyé une colonie dans la Chersonèse, la fit soutenir par des troupes chargées d'observer Philippe. Diopithe, qui les commandait, regardant avec raison comme une hostilité la protection que ce prince accordait aux Cardiens, se jette sur les terres qu'il possédait dans la Thrace maritime, les pille, les ravage, et remporte un riche butin qu'il met en sûreté dans la Chersonèse. Philippe, trop occupé ailleurs pour en

prendre vengeance, porte de grandes plaintes aux Athéniens, sous prétexte qu'il n'y avait point entre eux et lui de déclaration de guerre. Il réclame les traités qu'il avait violés le premier, et ses créatures s'empressent d'appuyer ses réclamations et s'emportent contre Diopithe. On demande qu'il soit rappelé, qu'on envoie même contre lui un autre général pour le forcer à la soumission, en cas de résistance, et que Philippe reçoive des satisfactions. Cette lâcheté insensée devait révolter Démosthènes. Il monte à la tribune et parle ainsi :

« Il faudrait, Athéniens, que ceux qui vous « parlent dans cette tribune, tous également « exempts de complaisance ou d'animosité, ne « songeassent qu'à énoncer ce qui leur paraît le « meilleur à faire, sur-tout quand nous avons à « délibérer sur de grands intérêts publics. Mais « puisque, parmi nos orateurs, il en est qui se « laissent conduire, soit par un esprit de con- « tention et de jalousie, soit par d'autres motifs « personnels, c'est à vous du moins de mettre « de côté toutes ces considérations particulières, « pour ne vous occuper qu'à résoudre et exécuter « ce que vous croirez utile à l'état.

« De quoi s'agit-il aujourd'hui? De la Cherso- « nèse menacée par Philippe, qui depuis onze « mois est dans la Thrace avec une armée. Et de « quoi nous parlent vos orateurs? Des opérations « et des entreprises de Diopithe. Pour moi, j'at-

« tache fort peu d'importance aux accusations « intentées contre un de vos généraux, que vous « pouvez, quand vous le voudrez, poursuivre « aux termes de la loi, soit tout à l'heure, soit « dans un autre temps, peu importe; et je ne « vois pas pourquoi, ni moi, ni qui que ce soit « ici, nous nous échaufferions sur un pareil sujet. « Mais ce que cherche à nous enlever Philippe, « notre ennemi; Philippe, dont les troupes cou- « vrent les bords de l'Hellespont; ce que vous ne « pourrez plus ni réparer ni ressaisir, si vous en « manquez l'occasion; voilà ce qui est pressant, « voilà sur quoi il faut statuer sur-le-champ, « sans permettre que de vaines et tumultueuses « altercations vous le fassent perdre de vue.

« Je n'entends pas sans étonnement, je l'avoue, « bien des choses qui se disent dans vos assem- « blées. Mais rien ne m'a plus surpris que ce qui « s'est dit devant moi dans le sénat, que qui- « conque se proposait de vous parler dans les « circonstances actuelles devait déclarer formel- « lement s'il vous conseillait la guerre ou la paix. « Non, ce n'est plus là que nous en sommes. Si « Philippe se tenait tranquille, s'il n'avait pas « violé les traités, ravi vos possessions; s'il ne « soulevait pas, s'il n'armait pas contre vous les « peuples en même temps qu'il se les attache, « sans contredit, il ne tiendrait qu'à vous de res- « ter en paix; et pour ce qui vous concerne, je « vous y vois aussi disposés qu'il est possible de

« l'être. Mais si d'un côté nous avons sous les « yeux les traités qu'il a jurés avec nous, si de « l'autre il est manifeste qu'avant même que Dio- « pithe partît de ces murs à la tête de cette colo- « nie à qui l'on reproche aujourd'hui d'être la « cause de la guerre, Philippe, contre tout droit « et toute justice, s'était emparé déja de ce qui « vous appartient; si vos propres décrets, ren- « dus à ce sujet, accusent authentiquement ces « violations des engagements pris avec nous; si, « toutes les fois qu'il s'est lié avec les Grecs ou « avec les Barbares, il n'a eu évidemment d'autre « objet que de vous faire la guerre, que signifie « donc ce qu'on vient vous dire, qu'il faut choi- « sir la guerre ou la paix? Eh! vous n'en avez plus « le choix; il ne vous reste qu'un seul parti, qui « est à la fois celui de la justice et de la nécessité; « c'est de repousser l'agresseur: et c'est le seul « dont on ne vous parle pas! à moins cependant « qu'on ne prétende que Philippe, pourvu qu'il « n'attaque pas l'Attique, le Pirée, nos murailles, « ne nous fait point injure et n'est pas en guerre « avec nous. Mais je ne puis penser, Athéniens, « que ceux qui établiraient de semblables règles « d'équité, et marqueraient ainsi les limites de « la guerre et de la paix, vous parussent avoir « l'idée de ce que prescrit la justice, de ce que « vous pouvez supporter sans honte, et de ce « qu'exige votre sûreté. Il y a plus; ils ne s'aper- « çoivent pas qu'eux-mêmes, en parlant ainsi,

« justifient Diopithe qu'ils accusent ; car enfin,
« pourquoi serait-il permis à Philippe de faire
« tout ce qu'il lui plait, pourvu qu'il n'envahisse
« pas l'Attique, s'il n'est pas permis à Diopithe
« de secourir les Thraces sans être accusé d'allu-
« mer la guerre ? — Mais, dit-on, il ne faut pas
« souffrir que des soldats mercenaires ravagent
« les bords de l'Hellespont, ni que Diopithe, en
« levant des vaisseaux étrangers, fasse le métier
« de pirate. — Soit : je suis persuadé des bonnes
« intentions de ceux qui vous tiennent ce lan-
« gage ; sans doute ils n'ont d'autre intérêt que
« celui de l'équité et le vôtre. En ce cas, je n'ai
« plus qu'une question à leur faire, et la voici :
« Quand ils auront dissipé et anéanti votre ar-
« mée en diffamant le général qui a trouvé dans
« ses propres ressources les moyens de l'entrete-
« nir, qu'ils nous disent comment ils feront pour
« anéantir aussi l'armée de Philippe. S'ils restent
« sans réponse, il est clair, Athéniens, qu'ils
« n'ont qu'un but ; et c'est de vous ramener au
« même état de choses qui, dans ces derniers
« temps, a porté un coup si funeste à la puissance
« d'Athènes. Vous le savez : rien n'a donné à Phi-
« lippe tant d'avantages sur nous, que d'avoir
« toujours une armée sur pied, qui le met à por-
« tée de saisir toutes les occasions ; il vous pré-
« vient par-tout, parce que, après avoir délibéré
« à loisir avec lui-même, il agit subitement et
« quand il lui plaît : il attaque, il renverse. Nous,

« au contraire, ce n'est qu'au bruit de ses inva-
« sions que nous commençons des préparatifs
« longs et tumultuaires. Mais qu'arrive-t-il? Ce
« qui doit toujours arriver à ceux qui s'y prennent
« trop tard : il garde, lui, sans danger, ce qu'il
« a pris sans obstacles; et nous, après de grandes
« dépenses inutiles, après bien des efforts super-
« flus, après avoir bien vainement montré toute
« l'envie possible de le traverser et de lui nuire,
« que nous reste-t-il? L'impuissance et la honte.

« Mettez-vous donc bien dans l'esprit, Athé-
« niens, que, tandis qu'on vous amuse ici de
« vaines paroles, au fond, tout ce que l'on veut,
« c'est que vous restiez oisifs au-dedans et désar-
« més au-dehors, afin que Philippe, pendant ce
« temps, puisse faire à son aise tout ce qui lui
« conviendra. Jugez-en par ce qui se passe au-
« jourd'hui. Il occupe depuis long-temps la Thrace
« et la Thessalie avec des troupes nombreuses :
« si, avant l'époque des vents étésiens, il assiége
« Byzance, croyez-vous que les Byzantins persis-
« tent dans leurs préventions contre vous, au
« point de ne pas sentir le besoin de votre secours?
« Eh! à votre défaut, ils appelleraient dans leurs
« murs des auxiliaires, quels qu'ils fussent (même
« ceux dont ils se méfieraient encore plus que de
« vous), plutôt que de rester à la merci de Phi-
« lippe; à moins cependant qu'il ne vienne à bout
« de s'emparer de leur ville avant que personne
« puisse le savoir. Et si nous n'avons point de

« troupes sur les lieux, si, quand nous voudrons « y en envoyer, les vents s'y opposent, n'en dou- « tez pas, les Byzantins sont perdus. — Mais ce « sont des peuples qu'a égarés un mauvais génie, « et leur conduite envers nous a été insensée. « — Oui, mais ces insensés, il faut les sauver, et « les sauver pour nous.

« Sommes-nous sûrs enfin que Philippe ne se « porte pas dans la Chersonèse? N'a-t-il pas dit « dans sa lettre qu'il comptait se venger de ces « peuples? Et n'est-ce pas une raison de plus pour « y laisser une armée que nous avons là toute « formée, qui pourra défendre le pays et inquié- « ter l'ennemi? Si nous la perdons, cette armée, « et que Philippe entre dans la Chersonèse, que « ferons-nous alors? — Nous mettrons Diopithe « en justice. — Nous voilà bien avancés. — Nous « ferons passer des secours. — Et si la mer n'est « pas tenable? — Mais Philippe n'attaquera pas « la Chersonèse. — Et qui vous l'a dit? qui vous « en répond? »

Voilà un modèle de précision dans le dialogue hypothétique, l'une des formes les plus piquantes que l'on puisse donner à la discussion. Mais il faut bien prendre garde à un inconvénient très-dangereux, où tombent souvent ceux qui emploient ce moyen sans en connaître le principe et les effets. Ils se font des objections faibles ou ineptes, qui ne sont nullement celles qu'on leur oppose ou qu'on peut leur opposer; et alors ce

petit artifice devient puéril, et retombe sur eux. Quand on fait parler ses adversaires, il faut répondre à leur pensée, et non pas à la sienne; être bien sûr de ce qu'ils peuvent dire, et bien sûr de la réplique. Ici Démosthènes ne met dans leur bouche que ce qu'ils avaient dit, ou ce qu'ils étaient obligés de dire pour n'être pas inconséquents. Trois fois il les fait parler, et trois fois il les terrasse d'un seul mot. Il reprend.

« Considérez donc, Athéniens, dans quel « temps et dans quelle saison de l'année on vous « conseille de retirer vos troupes de l'Hellespont, « et de l'exposer sans défense aux entreprises de « Philippe. Que dis-je? voici une considération « d'une tout autre importance : si, revenant de « la haute Thrace, il laisse de côté la Chersonèse « et Byzance, et attaque Chalcis et Mégare, « comme en dernier lieu la ville d'Orée, aimez-« vous donc mieux être obligés de l'arrêter sur « vos frontières que de l'occuper loin de vous? »

L'orateur, bien affermi sur les faits qu'il a exposés, et sur les conséquences à en tirer, ce qui, graces à sa forte logique, a été pour lui l'affaire d'un moment, ne craint point de risquer un avis qu'il sait bien n'être point du goût de la plupart des Athéniens; mais aussi s'est-il réservé, pour le soutenir, les moyens les plus puissants, ceux qu'il va tirer des affections morales d'un peuple qu'il avait bien étudié. Il le connaissait sensible à la honte, jaloux de sa réputation et de

ses lumières, très-sujet à se laisser tromper par négligence, mais aussi très-irascible contre ceux qu'il voyait convaincus de l'avoir trompé. Ce sont autant de leviers dont l'orateur va se servir pour mettre en mouvement cette multitude indolente et inattentive. Il a fait briller l'évidence; il va faire tonner la vérité, et vous verrez comment un citoyen parle à un peuple. On n'avait pas imaginé dans Athènes, non plus qu'en aucun endroit du monde, de donner ce titre de peuple à un ramas de brigands. Ceux-là, il faut bien les flatter: comment ne pas flatter des complices? Ceux-là, il faut bien les appeler un peuple *essentiellement bon* : c'était le refrain de nos tyrans. Mais Démosthènes savait, comme les Athéniens, que, si les hommes étaient *essentiellement bons*, ils n'auraient pas besoin de lois; il parlait à un véritable peuple, très-susceptible d'erreurs, de faiblesse, de prévention, mais qui avait une patrie, une religion, une morale et des mœurs sociales, et à qui l'on pouvait en conséquence montrer impunément la vérité, même la dure vérité, la vérité poignante, pourvu qu'il fût sûr de la bonne foi et des intentions de l'orateur. Ceux qui ne sont pas familiarisés avec les anciens, et qui ne connaissent que cette vile adulation sans cesse prodiguée parmi nous à la plus vile multitude, cet abject popularisme, nommé si improprement *popularité*, ne concevront rien à la véracité hardie et véhémente de Démosthènes, à ces reproches amers et vio-

lents dont il frappe ses concitoyens pour les réveiller et les éclairer; et ils seront encore bien plus surpris de l'accueil qu'on fit à ce discours et du succès qu'il obtint.

« D'après ces faits et ces réflexions, mon avis « est que, bien loin de licencier l'armée que Dio- « pithe s'efforce de maintenir pour le service de « la république, il faut, au contraire, lui four- « nir de nouvelles forces, de l'argent et des mu- « nitions. En effet, si l'on demandait à Philippe « ce qu'il aime le mieux, que les troupes de Dio- « pithe (de quelque espèce qu'elles soient; je ne « veux disputer là-dessus avec personne) soient « autorisées, honorées, renforcées par le peuple « d'Athènes, ou dispersées et détruites par la « malveillance de vos orateurs, qui doute que « ce dernier parti ne fût celui qu'il préférât? « Ainsi, ce que notre ennemi souhaiterait le « plus au monde, c'est précisément ce que vous « voulez faire!.... Et vous demanderez encore « pourquoi nos affaires vont si mal!.... Je vais « vous le dire nettement, Athéniens; je vais « mettre sous vos yeux, et votre situation, et « votre conduite : en deux mots, nous ne vou- « lons ni combattre ni payer. Nous voulons atti- « rer à nous les deniers publics; nous refusons à « Diopithe ceux qui lui étaient assignés légale- « ment, et nous le chicanons encore sur ceux « qu'il se procure et sur l'emploi qu'il en fera : « c'est ainsi que nous nous conduisons en tout,

« et que nous persistons à ne jamais nous char-
« ger de nos propres affaires. Nous louons, il est
« vrai, tant qu'on veut, ceux qui élèvent la voix
« pour l'honneur de la patrie; mais dans le fait,
« nous agissons comme si nous étions d'accord
« avec ses ennemis. Vous demandez à ceux qui
« montent à cette tribune ce qu'il faut faire; et
« moi, je vous interroge à mon tour, et je vous
« demande ce qu'il faut vous dire; car, je vous
« le répète, si vous ne voulez servir l'état ni de
« votre personne ni de votre argent; si vous ne
« voulez ni faire passer à Diopithe les fonds qui
« lui sont dus, ni permettre qu'il en tire d'ail-
« leurs; en un mot, si vous ne voulez pas faire
« vous-mêmes vos affaires, Athéniens, je n'ai
« point de conseils à vous donner.

« Eh! de quoi serviraient-ils quand vous souf-
« frez que la licence de la calomnie aille au point
« de poursuivre Diopithe, non pas seulement sur
« ce qu'il a fait, mais même sur ce qu'il fera? Et
« c'est là ce que vous entendez patiemment, Athé-
« niens!... Mais ne faut-il que vous dire ce qui en
« arrivera? Oh! pour cela du moins je vous le
« dirai, et avec toute liberté; car il n'est pas en
« moi de parler autrement.

« Soyez surs d'abord (et j'y engage ma tête)
« que tous vos commandants de vaisseaux, quels
« qu'ils soient, ne font pas autrement que Dio-
« pithe, et tirent de l'argent de nos alliés, des
« habitants de Chio, d'Erythrée, enfin de tous les

« Grecs de l'Ionie et des îles, les uns plus, les « autres moins, selon le nombre des bâtiments « qu'ils commandent. Et pourquoi les peuples « fournissent-ils ces contributions? Croyez-vous « que ce soit gratuitement? Non, ils ne sont pas « si insensés; c'est afin que vos amiraux protègent « leur commerce et leurs possessions : ils achètent « à ce prix la sûreté de leurs navires et de leur « territoire; ils se mettent à l'abri des pirateries « maritimes et des violences du soldat, quoiqu'ils « assurent, comme de raison, que tout ce qu'ils « en font n'est que par zèle et par attachement « pour vous : peuvent-ils donner un autre nom à « ces largesses intéressées? Et doutez-vous que « Diopithe ne fasse comme les autres? Oui, les « peuples lui donneront de l'argent; car enfin, « s'il n'en a pas, et si vous ne lui en envoyez « point, où voulez-vous qu'il prenne de quoi payer « ses soldats? D'où lui viendrait-il de l'argent? Du « ciel? Il vit, et il vivra sur ce qu'il pourra prendre « et sur ce qu'il pourra se procurer par tous les « moyens, soit dons, soit emprunts, il n'importe. « Mais que font aujourd'hui ceux qui l'accusent « auprès de vous? Ils avertissent tout le monde « de ne rien donner à un général que vous allez « mettre en justice, et pour le passé, et pour l'a- « venir. Voilà où tendent tous ces discours que « j'entends : *Il prendra des villes, il expose et « trahit les Grecs.....* Car vous verrez que ces « discoureurs prennent un grand intérêt aux Grecs

« d'Asie, et qu'ils sont fort empressés à défendre « les autres, eux qui ne songent pas à sauver « leur propre patrie. Ils parlent d'envoyer un « autre général, et contre Diopithe!.... Où en « sommes-nous, grands dieux! S'il est coupable, « s'il a commis de ces prévarications que les lois « punissent, c'est aux lois à le punir : il ne faut « pour cela qu'un décret, et non une armée; ce « serait le comble de la folie. C'est contre nos en- « nemis, sur qui nos lois ne peuvent rien; c'est « contre eux qu'il faut envoyer des flottes, des « troupes, de l'argent; c'est contre eux que cet « appareil est nécessaire. Mais contre un de nos « citoyens! une accusation et un jugement, cela « suffit, cela est d'un peuple sage; et ceux qui « vous parlent autrement veulent vous perdre.

« Il est triste, je l'avoue, qu'il y ait de sem- « blables conseillers parmi vous; mais ce qui est « plus triste encore, c'est que l'un d'eux n'a qu'à « se présenter à cette tribune pour vous dénoncer « ou Diopithe, ou Charès, ou Aristophon, comme « les auteurs de tous nos maux, vous l'accueillez, « vous l'applaudissez comme s'il eût dit des mer- « veilles. Mais qu'un citoyen véridique vienne « vous dire, Vous n'y pensez pas, Athéniens : ce « n'est ni Diopithe, ni Charès, ni Aristophon qui « vous font du mal; c'est Philippe, entendez- « vous? sans son ambition, Athènes serait tran- « quille; vous ne dites pas non, vous ne le pouvez « pas; mais pourtant vous l'écoutez avec peine,

« et il semble que ce soit lui qui agisse avec vous « en ennemi. J'en sais bien la cause; mais, par tous « les dieux immortels, ne trouvez donc pas mau- « vais qu'on vous parle hardiment quand il y va « de votre salut.

« Plusieurs de vos orateurs et de vos ministres « vous ont depuis long-temps accoutumés à n'être « à craindre que dans vos délibérations, et nul- « lement dans vos mesures d'exécution; durs et « emportés dans vos assemblées, faibles et mous « quand il faut agir. Que l'on vous défère comme « coupable de nos malheurs un de vos citoyens, « dont vous savez qu'il ne tient qu'à vous de vous « saisir, vous ne demandez pas mieux; vous êtes « tout prêts. Mais qu'on vous dénonce le seul « ennemi dont vous ne pouvez avoir raison que « par les armes, alors vous hésitez, vous ne savez « plus quel parti prendre, et vous souffrez im- « patiemment d'être convaincus de la vérité qui « vous déplaît. Ce devrait être tout le contraire, « Athéniens; vos magistrats auraient dû vous ap- « prendre à être doux et modérés envers vos « concitoyens, terribles envers vos ennemis. Mais « tel est le funeste ascendant qu'ont pris sur vous « vos artificieux adulateurs, que vous ne pouvez « plus entendre que ce qui flatte vos oreilles, et « c'est ce qui vous a mis au point de n'avoir plus « enfin à délibérer que de votre propre salut.

« Au nom des dieux, Athéniens, je vous ad- « jure ici tous : si les Grecs aujourd'hui vous de-

« mandaient raison de toutes les occasions que « vous avez perdues par votre indolence; s'ils vous « disaient : Peuple d'Athènes, vous nous envoyez « députés sur députés pour nous persuader que « Philippe en veut à la liberté de tous les Grecs, « que c'est l'ennemi commun qu'il faut surveiller « sans cesse, et cent autres discours semblables. « Nous le savons comme vous; mais, ô les plus « lâches de tous les hommes (ce sont les Grecs « qui vous parlent ainsi)! quand Philippe, éloi- « gné de son pays depuis dix mois, arrêté par la « guerre, par l'hiver, par la maladie, n'avait au- « cun moyen de retourner chez lui, avez-vous « saisi ce moment pour délivrer les Eubéens? « Vous n'avez pas même songé à recouvrer ce qui « était à vous. Lui, au contraire, tandis que vous « étiez chez vous bien tranquilles et bien sains « (si pourtant on peut appeler sains ceux qui « montrent tant de faiblesse), il a établi dans « l'île d'Eubée deux tyrans à ses ordres, l'un à « Sciathe, l'autre à Orée, en face de l'Attique « même, et de manière à avoir pour ainsi dire « un pied chez vous. Et sans parler du reste, « avez-vous du moins fait un pas pour l'en em- « pêcher? Non : comme de concert avec lui, vous « lui avez abandonné vos droits. Il est clair que, « quand Philippe mourrait dix fois pour une, vous « ne vous remueriez pas davantage. Laissez donc « là et vos ambassades et vos accusations; laissez- « nous en paix, puisque vous-mêmes aimez tant à

« y rester. Eh bien! Athéniens, connaissez-vous « quelque réponse à ce discours? Quant à moi, je « n'en connais pas. »

Vous devez bien imaginer qu'après cette verte réprimande, l'orateur est trop habile pour ne pas verser quelque baume sur les blessures qu'il vient de faire à l'amour-propre. Après l'avoir abattu sous les reproches, il le relève bientôt, non par de grossières flatteries, mais par de légitimes louanges sur ce qu'il y avait de noble et de généreux dans le caractère national quand les Athéniens le suivaient; sur ce qu'il y avait de glorieux dans leur existence politique, parmi les Grecs accoutumés à regarder Athènes comme le rempart de leur liberté; enfin, sur cette haine même que portait Philippe aux Athéniens, et qui était pour eux un titre d'honneur. Cette seconde moitié de son discours est encore au-dessus de la première.

« Je sais que vous avez parmi vous des hom- « mes qui s'imaginent avoir répondu à votre ora- « teur quand ils lui ont dit: Que faut-il donc faire? « Je pourrais leur répondre d'un seul mot, et « avec autant de vérité que de justice: Il faut « faire tout ce que vous ne faites pas. Mais je ne « crains pas d'entrer dans tous les détails; je vais « m'expliquer complètement, et je souhaite que « ces hommes si prompts à m'interroger ne le « soient pas moins à exécuter quand j'aurai ré- « pondu.

« Commencez par établir comme un principe « reconnu, comme un fait incontestable, que « Philippe a rompu les traités, qu'il vous a dé- « claré la guerre ; et cessez de vous en prendre « là-dessus les uns aux autres très-inutilement. « Croyez qu'il est l'ennemi mortel d'Athènes et de « ses habitants, même de ceux qui se flattent d'être « en faveur auprès de lui. S'ils doutent de ce que « je leur dis ici, qu'ils regardent le sort des deux « Olynthiens qui passaient pour ses meilleurs « amis, Eutycrate et Léosthène, qui, après lui « avoir vendu leur patrie, ont eu une fin si dé- « plorable. Mais ce que Philippe hait le plus, « c'est la liberté d'Athènes, c'est notre démocratie. « Il n'a rien tant à cœur que de la dissoudre; « et il n'a pas tort : il sait que, quand même il au- « rait asservi tous les autres peuples, jamais il ne « pourra jouir en paix de ses usurpations tant « que vous serez libres; que, s'il lui arrivait quel- « qu'un de ces accidents où l'humanité est sujette, « c'est dans vos bras que se jetteraient tous ceux « qui ne sont maintenant à lui que par con- « trainte. Il est vrai, Athéniens, et c'est une justice « qu'il faut vous rendre, que vous ne cherchez « point à vous élever sur les ruines des mal- « heureux, mais que vous faites consister votre « puissance et votre grandeur à empêcher que « personne ne se fasse tyran de la Grèce, ou à « renverser celui qui serait parvenu à l'être. Vous « êtes toujours prêts à combattre ceux qui veulent

« régner, à soutenir ceux qui ne veulent pas être « esclaves. Philippe craint donc que la liberté « d'Athènes ne traverse ses entreprises; inces- « samment il lui semble qu'elle le menace, et il « est trop actif et trop éclairé pour le souffrir « patiemment. Il en est donc l'irréconciliable « adversaire; et c'est, avant tout, ce dont vous « devez être bien convaincus pour vous déter- « miner à prendre un parti.

« Ensuite, ce qu'il faut que vous sachiez avec « la même certitude, c'est que, dans tout ce qu'il « fait aujourd'hui, son principal dessein est d'at- « taquer cette ville, et que par conséquent tous « ceux qui peuvent nuire à Philippe travaillent « en effet à vous servir. Qui de vous serait assez « simple pour s'imaginer que ce prince, capable « d'ambitionner jusqu'à de misérables bicoques « de la Thrace, telles que Mastyre, Drongilie, « Cabyre; capable, pour s'en emparer, de braver « les hivers, les fatigues, les périls; que ce même « homme ne portera pas un œil d'envie sur nos « ports, nos magasins, nos vaisseaux, nos mines « d'argent, nos trésors de toute espèce; qu'il nous « en laissera la possession paisible, tandis qu'il « combat au milieu des hivers pour déterrer le « seigle et le millet enfouis dans les montagnes « de Thrace? Non, Athéniens, non, vous ne le « croyez pas.

« Maintenant donc, que prescrit la sagesse dans « de pareilles conjonctures? et quel est votre de-

« voir? De secouer enfin cette fatale léthargie qui « a tout perdu; d'ordonner des contributions pu- « bliques, et d'en demander à nos alliés; de « prendre enfin toutes les mesures nécessaires « pour conserver l'armée que nous avons. Puis- « que Philippe en a toujours une sur pied pour « attaquer et subjuguer les Grecs, il faut aussi en « avoir une toujours prête à les défendre et à les « protéger. Tant que vous ne ferez qu'envoyer au « besoin quelques troupes levées à la hâte, je vous « le répète, vous n'avancerez rien. Ayez des « troupes régulièrement entretenues, des inten- « dants d'armées, des fonds affectés à la paye de « vos soldats, un plan d'administration militaire « le mieux entendu qu'il sera possible; c'est ainsi « que vous serez à portée de demander compte « aux généraux de leur conduite, et aux admi- « nistrateurs de leur gestion. Si vous prenez à « cœur ce système de conduite, alors vous pourrez « retenir Philippe dans de justes bornes, et goûter « une paix véritable; alors la paix sera vraiment « un bien, et j'avoue qu'en elle-même la paix « est un bien: ou si Philippe s'obstine encore à « vouloir la guerre, vous serez du moins en me- « sure contre lui.

« On va me dire que ces résolutions exigent de « grands frais et de grands travaux. Oui, j'en « conviens; mais considérez quels dangers s'ap- « prochent de vous si vous ne prenez pas ce parti, « et vous sentirez qu'il vaut mieux vous y porter

« de vous-mêmes que d'attendre à y être forcés.
« En effet, quand un oracle divin vous assurerait
« (ce dont aucun mortel ne peut vous répondre)
« que, même en restant dans votre inaction, vous
« ne serez point attaqués par Philippe, quelle
« honte encore ne serait-ce pas pour vous (j'en
« prends tous les dieux à temoins)! combien ne
« flétririez-vous pas la gloire de vos ancêtres et la
« splendeur de cet état, si, pour l'intérêt de votre
« repos, vous abandonniez les Grecs à la servi-
« tude! Qu'un autre vous donne ces indignes con-
« seils; qu'il paraisse, s'il en est un qui en soit
« capable; écoutez-le, si vous êtes capables de l'en-
« tendre : quant à moi, plutôt mourir mille fois
« avant qu'un pareil avis sorte de ma bouche! »

Cette espèce de provocation, cet imposant défi est un de ces mouvements dont l'effet est sûr, quand l'orateur a établi ses preuves victorieusement : son objet est d'empêcher qu'on ne lui fasse perdre un moment précieux, un moment décisif par une de ces résistances obliques et déguisées, dernière ressource de ceux qui n'osent plus lutter de front. Ils ont recours alors à des restrictions partielles, à des motions incidentes, prétextes pour prendre la parole, mais qui ne tendent qu'à remettre en discussion ce qu'on n'ose combattre et ce qui semblait convenu. C'est ainsi qu'on parvient à refroidir l'impression générale, à prolonger une délibération qui semblait terminée, jusqu'à ce que les esprits soient revenus de cette

commotion produite par le pouvoir de la vérité, et que toutes les petites passions, étourdies et déconcertées un moment, aient eu le temps de se reconnaître. C'est ce qu'on a fait si souvent parmi nous par des *motions d'ordre* et *des amendements*, et ce qu'un habile orateur doit prévenir, ou en réservant ses plus grandes forces pour la réplique, ou (ce qui vaut encore mieux, et ce qui est plus sûr) en fondant, comme Démosthènes, la réfutation dans les preuves, de façon à ruiner d'avance de fond en comble toutes les objections possibles, à rendre tout avis contraire, ou ridicule, ou odieux; à faire rougir les uns de le proposer, et les autres de l'entendre. Voyez ici comme Démosthènes, en deux phrases, a su fermer à la fois la bouche des orateurs et l'oreille des Athéniens! Il va multiplier les mouvements à mesure qu'il en aperçoit l'effet; il va grandir et s'élever à la vue de ses antagonistes, jusqu'à demander contre eux des peines capitales, et à les signaler comme des ennemis de l'état. Aussi restera-t-il maître du champ de bataille, comme cet athlète que nous a peint Virgile, qui, jetant un ceste énorme au milieu de l'arène, et montrant à nu ses larges épaules et ses membres musculeux, inspirait l'épouvante aux plus hardis lutteurs, et leur ôtait l'envie de se mesurer avec lui.

« Mais si mes sentiments sont les vôtres, si « vous voyez, comme je le vois, que, plus vous

« laissez faire de progrès à Philippe, plus vous « fortifiez l'ennemi que tôt ou tard il vous faudra « combattre, qui peut donc vous faire balancer? « Qu'attendez-vous encore? pourquoi des délais, « des lenteurs? Quand voulez-vous enfin agir? « Quand la nécessité vous y contraindra? Et quelle « nécessité voulez-vous dire? en est-il une autre, « grands dieux! pour des hommes libres, que la « crainte du déshonneur? Est-ce celle-là que vous « attendez? Elle vous assiége, elle vous presse, et « depuis long-temps. Il en est une autre, il est « vrai, pour les esclaves... Dieux protecteurs! « éloignez-la des Athéniens..... la contrainte, la « violence, la vue des châtiments.... Athéniens, « je rougirais de vous en parler.

« Il serait trop long de vous développer tous « les artifices que l'on met en œuvre auprès de « vous; mais il en est un qui mérite d'être re- « marqué. Toutes les fois qu'il est question de « Philippe à cette tribune, il ne manque jamais « de se trouver des gens qui se lèvent et qui s'é- « crient : *Quel trésor que la paix! quel fléau que « la guerre! A quoi tendent toutes ces alarmes, « si ce n'est à ruiner nos finances?* C'est avec de « semblables discours qu'ils vous endorment dans « votre sécurité, et qu'ils assurent à Philippe les « moyens d'achever ses projets. C'est ainsi que « chacun a ce qu'il désire : vous restez dans votre « oisiveté chérie (et plaise au ciel qu'un jour elle « ne vous coûte pas cher!); votre ennemi s'a-

« grandit, et vos flatteurs gagnent votre bien-
« veillance et son argent. Pour moi, ce n'est pas
« à vous que je voudrais persuader la paix; c'est
« un soin dont on peut se reposer sur vous-
« mêmes; c'est à Philippe que je voudrais la per-
« suader, parce que c'est lui qui ne respire que la
« guerre. A l'égard de nos finances, prenez garde
« que ce qu'il y a de plus fâcheux, ce n'est pas
« ce que vous aurez dépensé pour votre sûreté,
« c'est ce que vous aurez à perdre et à souffrir,
« si vous ne voulez rien dépenser. Il convient
« sans doute d'empêcher la dissipation de vos
« deniers, mais par le bon ordre et la surveillance,
« et non par des épargnes prises sur le salut pu-
« blic. Ce qui m'afflige encore, c'est de voir que
« ces mêmes gens qui crient sans cesse contre le
« pillage de vos finances, qu'il ne tient qu'à vous
« de réprimer et de punir, trouvent fort bon que
« Philippe pille tout à son aise et la Grèce et vous.
« Comment se fait-il en effet que, tandis que le
« Macédonien renouvelle sans cesse ses invasions,
« tandis que de tous côtés il prend des villes,
« jamais on n'entende ces gens-là condamner ses
« injustices, et réclamer contre ses agressions; et
« qu'au contraire, dès que l'on vous conseille de
« vous opposer à ses démarches, et de veiller sur
« votre liberté, sur-le-champ tous se récrient à la
« fois que c'est provoquer la guerre? Il n'est pas
« difficile de l'expliquer : ils veulent, si la guerre
« que l'on propose entraîne des inconvénients (et

« quelle guerre n'en entraîne pas!), tourner vos « ressentiments, non pas contre Philippe, mais « contre ceux qui vous ont donné d'utiles con- « seils; ils veulent en même temps pouvoir ac- « cuser l'innocence, et s'assurer l'impunité de leurs « crimes. Voilà le vrai motif de ces éternelles récla- « mations contre la guerre; car, encore une fois, « qui peut douter qu'avant même que personne « eût songé à vous en parler, Philippe ne vous « la fît réellement, lui qui envahissait vos places, « lui qui tout à l'heure a fourni contre vous ses « secours aux rebelles de Cardie? Mais après tout, « quand nous avons l'air de ne pas nous en aper- « cevoir, ce n'est pas lui qui viendra nous en « avertir et nous le prouver. Il y aurait de la folie « de sa part. Que dis-je? quand il sera venu jus- « que sur votre territoire, il soutiendra toujours « qu'il ne vous fait pas la guerre. Et n'est-ce « pas ce qu'il disait aux habitants d'Orée, lors « même qu'il était sur leurs terres; à ceux de « Phères, au moment de les assiéger; à ceux d'O- « lynthe, dans le temps qu'il marchait contre eux? « Il en sera de même de nous; et si nous voulons « le repousser, ses honnêtes amis vous répè- « teront que c'est nous qui rallumons la guerre. « Eh bien donc! subissons le joug : c'est le sort « de quiconque ne veut pas se défendre.

« Faites encore attention, Athéniens, que vous « courez de plus grands risques qu'aucun autre « peuple de la Grèce. Philippe ne pense pas seu-

« lement à vous soumettre, mais à vous détruire; « car il sent bien que vous n'êtes pas faits pour « servir; que, quand vous le voudriez, vous ne « le pourriez pas, vous êtes trop accoutumés à « commander. Il sait qu'à la première occasion « vous lui donneriez plus de peine que toute la « Grèce ensemble. »

Comme il lui faut peu de mots pour éveiller dans les Athéniens le sentiment de leur force et de leur grandeur! Avec quel air de simplicité il en parle, comme d'une chose convenue, et dont personne ne peut douter! Pour un orateur vulgaire c'était là un beau sujet d'amplification : en était-il un plus agréable à traiter devant de tels auditeurs? Mais quelle amplification vaudrait ces paroles si simples et si grandes : « Philippe sent « bien que vous n'êtes pas faits pour servir; que, « quand vous le voudriez, vous ne le pourriez « pas, vous êtes trop accoutumés à commander. » Un des caractères de Démosthènes, c'est de faire avec des tournures qui semblent communes, avec une sorte de familiarité noble et mesurée, plus que d'autres avec des termes magnifiques.

« Combattez donc contre lui dès aujourd'hui, « si vous voulez éviter une ruine entière. Détestez « les traîtres qui le servent, et livrez-les au sup- « plice. On ne saurait terrasser les ennemis étran- « gers, si l'on ne punit auparavant les ennemis « intérieurs qui conspirent avec eux : sans cela,

« vous vous brisez contre l'écueil de la trahison,
« et vous devenez la proie du vainqueur.

« Et pourquoi pensez-vous que Philippe ose
« vous outrager si insolemment? Pourquoi, lors-
« qu'il emploie du moins contre les autres la sé-
« duction des promesses, et même celle des ser-
« vices, n'est-ce que contre vous seuls qu'il ose
« employer la menace? Voyez tout ce qu'il a fait
« en faveur des Thessaliens pour les mener jus-
« qu'à la servitude; par combien d'artifices il abusa
« les malheureux Olynthiens, en leur donnant
« d'abord Potidée et quelques autres places; tout
« ce qu'il fait aujourd'hui pour gagner les Thé-
« bains, qu'il a délivrés d'une guerre dangereuse,
« et qu'il a rendus puissants dans la Phocide. On
« sait, il est vrai, de quel prix les uns ont payé
« dans la suite ce qu'ils ont reçu, et quel prix
« aussi doivent en attendre les autres. Mais pour
« vous, sans parler de ce que vous aviez déja
« perdu dans la guerre, combien, même pendant
« les négociations de la paix, ne vous a-t-il pas
« trompés, insultés, dépouillés! Les places de la
« Phocide, celles de Thrace, Dorisque, Pyle, Ser-
« rio, la personne même de Cersoblepte, que ne
« vous a-t-il pas enlevé! D'ou vient cette con-
« duite si différente envers vous et envers les au-
« tres Grecs? C'est que nous sommes les seuls
« chez qui nos ennemis aient impunément des
« protecteurs déclarés, les seuls chez qui l'on

« puisse tout dire en faveur de Philippe quand « on a reçu son argent, tandis qu'il prend celui « de la république. Il n'eût pas été sûr de se dé- « clarer le partisan de Philippe chez les Olyn- « thiens, s'il ne les eût pas séduits en leur don- « nant Potidée; il n'eût pas été sûr de se déclarer « le partisan de Philippe chez les Thessaliens, « s'il ne les eût pas aidés à chasser leurs tyrans, « et s'il ne leur eût pas rendu Pyle; il n'eût pas « été sûr de se déclarer le partisan de Philippe « chez les Thébains, avant qu'il leur eût assu- « jetti la Béotie en détruisant les Phocéens. Mais « chez nous, mais dans Athènes, quand il s'est « approprié Amphipolis et le pays de Cardie, « quand il est près d'envahir Byzance, quand il « a fortifié l'Eubée de manière à enchaîner l'At- « tique, on peut en toute sûreté élever la voix « en sa faveur, et, de pauvres et d'obscurs qu'ils « étaient, ses amis sont devenus riches et consi- « dérables; et nous, au contraire, nous avons « passé de la splendeur à l'humiliation, et de « l'opulence à la pauvreté; car, à mes yeux, les « vraies richesses d'une république sont dans le « nombre de ses alliés, dans leur attachement, « dans leur fidélité, et c'est là ce que nous avons « perdu. Et pendant qu'avec tant d'insouciance « vous vous laissez ravir tant d'avantages, Phi- « lippe est devenu grand, fortuné, redoutable « aux Grecs et aux Barbares : Athènes est dans « le mépris et dans l'abandon, riche seulement

« de ce qu'elle étale dans les marchés, pauvre de « tout ce qui fait la gloire et la force d'un peuple « libre. »

On a nommé Despréaux le poëte du bon sens : on peut appeler Démosthènes l'orateur de la raison. Et nous en avons tant de besoin ! on a tant perverti l'entendement pour étouffer la conscience ! On a faussé à plaisir l'esprit humain : et que faisons-nous ici, si ce n'est de travailler à le redresser ? Sans raison point de justice, et sans justice point de liberté. Nous avons bien acquis le droit de nous passionner pour la vérité : l'erreur et l'ignorance nous ont fait tant de mal !

Anéantissons la tyrannie des mots pour rétablir le règne des choses. Vous avez eu la preuve que le mot de liberté peut être écrit sur toutes les portes quand l'oppression est sur toutes les têtes. Et quel était alors l'homme libre, même dans les fers, même sur l'échafaud ? Celui-là seul qui avait su garder l'indépendance de ses principes. C'est donc par la raison, par la justice que l'homme peut être essentiellement libre. Il y a cela de grand dans l'homme, qu'il est, par la pensée, supérieur à toute puissance qui n'est pas conforme à la raison ; et cela seul prouverait que toute vraie grandeur vient de Dieu, à qui nous devons la pensée et la raison. C'est par-là que l'homme juste peut juger la puissance, même quand elle l'opprime : elle ne peut l'opprimer qu'un moment ; il la juge pour toujours. Il peut la flétrir d'une

parole, la confondre d'un regard, l'humilier même de son silence; ce que ne peut faire la tyrannie avec ses satellites et ses bourreaux.

Honneur donc à la raison, et à l'ordre qui en est l'ouvrage! honneur à l'un et à l'autre, et d'autant plus que leur nom seul a été depuis longtemps parmi nous, d'abord un objet d'insulte, ensuite un titre de proscription. Les remettre à leur place, c'est les venger assez : dès-lors celle de leurs ennemis est marquée; elle l'est sans retour.

Apprenons par l'exemple de Démosthènes à ne jamais craindre de dire à nos concitoyens la vérité salutaire. On n'obtient jamais par la flagornerie démagogique qu'une influence éphémère, et une longue ignominie. Les avantages des démagogues sont fragiles et précaires, et sujets à des retours terribles. Cette vérité, pour être sentie, n'a pas même besoin des exemples sans nombre qui ont frappé vos yeux : ne l'oubliez jamais, et redites-vous sans cesse à vous-mêmes que celui qui trompe le peuple n'entend pas mieux ses intérêts que ceux de la chose publique, et ne se déshonore que pour se perdre. Je ne connais rien de si abject et de si odieux qu'un flatteur du peuple : il l'est cent fois plus qu'un flatteur des rois; car naturellement le trône appelle la flatterie et repousse la vérité; le peuple, au contraire, se laisse tromper, il est vrai, mais il ne demande pas qu'on le trompe : il n'en a pas

besoin, et il sent celui d'être instruit. Il aime et accueille la vérité quand on ose la lui dire; et quand il la rejette, c'est par défaut de lumières plus que par orgueil et par corruption. Dès qu'il la conçoit, il applaudit d'autant plus, qu'on exerce envers lui un droit qui est celui de tous. C'est aussi ce qui rend cette vérité si haïssable et si terrible aux yeux de ceux qui ont tant d'intérêt à ce qu'elle ne parvienne jamais jusqu'à ce peuple, parce qu'ils en ont tant à l'aveugler: et cette politique ordinaire aux tyrans à dû être sur-tout celle des nôtres, qui étaient sans talent comme sans courage. Elle a consisté uniquement à donner tout pouvoir de mal faire à cette classe d'hommes qui par-tout est la lie des nations; à ceux qui n'ont rien, ne savent rien et ne font rien; et de cet assemblage de dénuement, de fainéantise et d'ignorance, se compose ce qu'il y a de pire dans l'espèce humaine: on en peut juger par ce qu'ils ont fait une fois, lorsqu'une fois ils ont régné. Mais observez en même temps que cette politique, dont le succès en a imposé un moment à ceux que tout succès éblouit, n'était pas moins inepte qu'atroce. Les tyrans qui ont eu du génie n'ont jamais employé que des instruments dont ils pouvaient toujours être les maîtres: la tyrannie qui n'a que des agents dont elle est l'esclave est insensée, car elle en est toujours la victime. Et qu'y a-t-il de plus fou que d'envahir tout sans pouvoir rien garder, et de dresser des

échafauds pour finir par y monter?..... Mais ceci appartient à notre histoire, et je reviens à celle de l'éloquence et des triomphes de Démosthènes (1).

SECTION IV.

Exemples des plus grands moyens de l'art oratoire, dans les deux harangues POUR LA COURONNE, l'une d'Eschine, l'autre de Démosthènes.

Quelques notions préliminaires sont indispensables ici pour faire connaître l'importance de ce fameux procès, et le rôle considérable que Démosthènes soutint si long-temps dans Athènes, où la profession d'orateur était une espèce de magistrature, et fut particulièrement pour Démosthènes une puissance si réelle, que Philippe, au rapport des historiens, disait que, de tous les Grecs, il ne craignait que Démosthènes.

Après la perte de la bataille de Chéronée, les Athéniens, craignant d'être assiégés, firent réparer leurs murailles. Ce fut Démosthènes qui donna ce conseil, et ce fut lui qu'on chargea de l'exécution. Il s'en acquitta si noblement, qu'il fournit de son bien une somme considérable, dont il fit

(1) On croit devoir encore rappeler ici, pour la dernière fois, que toutes les réflexions semées dans cet ouvrage, relatives à la révolution, sont de l'année 1794, et ont été prononcées aux écoles normales et au Lycée.

présent à la république. Ctésiphon, son ami, proposa de l'honorer d'une couronne d'or, pour récompense de sa générosité. Le décret passa, et portait que la proclamation du couronnement se ferait au théâtre, pendant les fêtes de Bacchus, temps où tous les Grecs se rassemblaient dans Athènes pour assister à ces spectacles. Eschine était depuis long-temps le rival et l'ennemi de Démosthènes. Il avait un grand talent et un très-bel organe, qu'il eut occasion d'exercer, ayant commencé par être comédien. Mais il avait aussi une ame vénale, et il était, presque publiquement, au nombre des orateurs à gages que Philippe soudoyait dans toutes les républiques de la Grèce. Démosthènes seul, aussi intègre qu'éloquent, était demeuré incorruptible, et les Athéniens ne l'ignoraient pas. Aussi n'était-ce pas la première fois qu'il avait reçu le même honneur que lui décernait Ctésiphon; mais ici la haine crut avoir trouvé une occasion favorable. La funeste bataille de Chéronée avait abattu la puissance d'Athènes, et rendu Philippe l'arbitre de la Grèce: c'était Démosthènes qui avait fait entreprendre cette guerre dont l'évènement avait été si funeste. Eschine se flatta de pouvoir le rendre odieux sous ce point de vue, et de lui arracher la couronne qu'on lui offrait. Il attaqua le décret de Ctésiphon comme contraire aux lois. Son accusation roule sur trois chefs: 1° Une loi d'Athènes défend de couronner aucun citoyen chargé d'une

administration quelconque, avant qu'il ait rendu ses comptes; et Démosthènes, chargé de la réparation des murs et de la dépense des spectacles, est encore comptable: première infraction. 2° Une autre loi défend qu'un décret de couronnement porté par le sénat soit proclamé ailleurs que dans le sénat même; et celui de Ctésiphon, quoique rendu par le sénat, devait être, selon sa teneur, proclamé au théâtre: seconde infraction. 3° Enfin (et c'est ici le fond de la cause), le décret porte que la couronne est décernée à Démosthènes pour les services qu'il a rendus et qu'il ne cesse de rendre à la république; et Démosthènes, au contraire, n'a fait que du mal à la république. Ce dernier chef devait amener la censure de toute la conduite de Démosthènes, depuis qu'il s'était mêlé des affaires de l'état, et c'était là le principal but de son ennemi, qui cherchait à lui ravir également, et les honneurs qu'on lui accordait, et la gloire de les avoir mérités. La querelle commença deux ans avant la mort de Philippe; mais les troubles politiques de la Grèce, l'embarras des affaires et le danger des conjonctures retardèrent la poursuite du procès, qui ne fut plaidé et jugé que six ans après, et lorsque Alexandre était déja maître de l'Asie.

On est tenté de déplorer tout le malheureux talent qu'Eschine déploya dans une mauvaise cause. A travers son élocution facile et brillante on démêle à tout moment la faiblesse de ses

moyens, l'artifice de ses mensonges. Il donne à toutes les lois qu'il cite un sens faux et forcé, à toutes les actions de Démosthènes une tournure maligne et invraisemblable; il l'accuse de tout ce dont il est coupable lui-même; il lui reproche d'être vendu à Philippe, dont il est lui-même le pensionnaire; et plus il sent le défaut de preuves, plus il exagère les expressions; ce qui, dans tout genre de calomnie, est la méthode des détracteurs, qui espèrent ainsi faire aux autres l'illusion qu'ils ne se font pas. A l'égard de Démosthènes, sa cause était belle, il est vrai : quel accusé en eut jamais une plus belle à défendre? il s'agissait de justifier aux yeux de toute la Grèce l'opinion que le peuple d'Athènes avait de lui, et la récompense si flatteuse et si éclatante qu'on avait cru lui devoir. De plus, il a pour lui le plus grand de tous les avantages, la vérité. Il ne rapporte pas un seul fait sans avoir la preuve en main, et chaque assertion est suivie de la lecture d'un acte public, qui la confirme authentiquement. Mais enfin il plaidait contre l'envie, l'envie toujours si favorablement écoutée; et il était obligé de soutenir le rôle, toujours dangereux, d'un homme qui parle de lui, et qui rappelle le bien qu'il a fait. C'était la plus grande de toutes les difficultés. On verra comme il a su la vaincre, mais il est juste de citer auparavant quelques endroits du discours de son accusateur.

Quoiqu'il donne une très-mauvaise interpré-

tation, comme cela est toujours très-facile, aux lois dont il prétend s'appuyer, il lui importe cependant d'établir d'abord que le respect religieux que l'on doit aux lois, doit, sur-tout dans un état libre, l'emporter sur toute autre considération. C'est le fondement de son exorde, et ce morceau est traité avec la noblesse et la gravité convenables au sujet.

« Vous savez, Athéniens, qu'il y a trois sortes « de gouvernements parmi les hommes, l'empire « d'un seul, l'autorité d'un petit nombre, et la « liberté de tous. Dans les deux premiers, tout « se fait au gré du monarque, ou de ceux qui ont « le pouvoir en main; dans le dernier, tout est « soumis aux lois. Que chacun de vous se sou- « vienne donc qu'au moment où il entre dans « cette assemblée pour juger de la violation des « lois, il vient prononcer sur sa propre liberté. « C'est pour cela que le législateur exige de vous « ce serment, *Je jugerai suivant les lois*; parce « qu'il a senti que l'observation de ces lois est le « maintien de notre indépendance. Vous devez « donc regarder comme votre ennemi quiconque « les viole, et croire que cette transgression ne « peut jamais être un délit de peu d'importance. « Ne souffrez pas que personne vous enlève vos « droits. N'ayez aucun égard à la protection que « vos généraux accordent trop souvent à vos « orateurs au grand détriment de l'état, ni aux « prières des étrangers, qui, plus d'une fois, ont

« servi à sauver des coupables. Mais comme cha-
« cun de vous aurait honte d'abandonner dans
« un combat le poste qui lui aurait été confié,
« vous devez aussi avoir honte d'abandonner le
« poste où la patrie vous a placés pour la défense
« des lois et de la liberté. Souvenez-vous que
« tous vos concitoyens, et ceux qui sont présents
« à ce jugement, et ceux qui n'ont pu y assister,
« se reposent sur votre fidélité du soin de main-
« tenir leurs droits. Souvenez-vous de votre ser-
« ment; et quand j'aurai convaincu Ctésiphon
« d'avoir proposé un décret contraire à la vérité
« et à notre législation, abrogez ce décret inique,
« punissez les transgresseurs des lois, vengez et
« assurez à la fois la liberté qu'ils ont outragée. »

Passons la discussion juridique et le narré aussi long qu'infidèle de l'administration de Démosthènes, et venons à l'endroit où Eschine se flattait d'avoir le plus d'avantage. Après la bataille de Chéronée, les Athéniens étaient si loin d'attribuer le mauvais succès de la guerre à l'orateur qui l'avait conseillée, qu'ils lui déférèrent d'une commune voix l'honneur de prononcer, suivant l'usage, l'éloge funèbre des citoyens qui avaient péri dans cette fatale journée, et à qui on avait élevé un monument. Cette fonction était glorieuse; Eschine et tous les orateurs l'avaient briguée. L'accusateur, arrivé à cette époque, la rapproche de celle où Démosthènes fit résoudre la guerre, et rassemble en cet endroit

toutes ses forces pour l'accabler sous le poids des calamités publiques.

« C'est ici que je dois mes regrets à tous ces « braves guerriers que Démosthènes, au mépris « des augures les plus sacrés, précipita dans un « péril manifeste; et c'est lui cependant qui a osé « prononcer l'éloge de ses victimes! c'est lui qui « de ses pieds fugitifs, qui servirent sa lâcheté « dans les plaines de Chéronée, a osé toucher le « monument que vous avez élevé aux défenseurs « de l'état! O toi, le plus faible et le plns inutile « des hommes dès qu'il faut agir, le plus confiant « dès qu'il faut parler, auras-tu bien le front de « soutenir en présence de nos juges que tu mérites « d'être couronné? Et s'il l'ose dire, le supporte- « rez-vous, Ahéniens? et cet imposteur pourra-t-il « vous ôter le jugement et la mémoire, comme il « a ôté la vie à ses concitoyens? Imaginez-vous « donc être transportés, pour un moment, de cette « assemblée au théâtre; voir s'avancer le héraut, « et entendre prononcer le décret de Ctésiphon. « Représentez-vous les larmes que verseront alors « les parents de tous ces illustres morts, non « pas sur les infortunes des héros de nos tragé- « dies, mais sur leur propre sort et sur votre « aveuglement. Quel est parmi les Grecs qui ont « reçu quelque éducation, quel est celui qui ne « gémira pas en se rappelant ce qui se passait « autrefois sur ce même théâtre dans des temps « plus heureux, et lorsque la république était

« mieux gouvernée? Alors le héraut, montrant « au peuple les enfants dont les pères avaient « péri dans les combats, les revêtait d'armes bril- « lantes en prononçant ces paroles, qui étaient « à la fois l'éloge et l'encouragement de la vertu : « *Ces enfants, dont les pères sont morts coura-* « *geusement pour la patrie, ont été élevés aux dé-* « *pens de l'état jusqu'à l'âge de puberté : aujour-* « *d'hui la patrie leur donne l'armure des guerriers,* « *et les place au premier rang dans ses spectacles.* « Voilà ce qu'on entendait autrefois. Mais que « sera-ce aujourd'hui? Que dira le héraut quand « il sera obligé de produire en public, et en pré- « sence de ces mêmes enfants, celui qui les a « rendus orphelins? S'il profère les termes qui « composent le décret de Ctésiphon, croyez-vous « que sa voix étouffera la vérité et notre honte? « Croyez-vous qu'on ne répondra pas par une « réclamation générale, que cet homme (si pour- « tant un lâche mérite ce nom), que cet homme « que l'on couronne pour sa vertu est en effet « un mauvais citoyen; que celui dont on cou- « ronne les services a trahi sa patrie dans la tri- « bune et dans les combats? Ah! par tous les « dieux, Athéniens, ne vous faites pas cet af- « front à vous-mêmes; n'élevez pas sur le théâtre « un trophée si injurieux pour vous; n'exposez « pas Athènes à la risée des Grecs, et ne rouvrez « pas les blessures de vos malheureux alliés les « Thébains, que vous avez reçus dans vos murs,

« bannis et fugitifs par la faute de Démosthènes, « dont l'éloquence vénale a détruit leurs temples « et leurs monuments. Rappelez-vous tous les « maux qu'ils ont soufferts; voyez les vieillards « en pleurs et les veuves dans la désolation, for- « cés, au terme de leur vie, d'oublier qu'ils ont « été libres, vous reprocher de mettre le com- « ble à leur misère, au lieu de la venger; vous « conjurer de ne pas couronner, dans Démosthè- « nes, et leur destructeur, et le fléau de la Grèce, « et de vous garantir vous-mêmes de l'influence « attachée à ce sinistre génie, qui a perdu tous « ceux qui ont été assez malheureux pour s'aban- « donner à ses conseils. Eh! quoi donc! lorsqu'un « des pilotes qui vous transportent du Pirée à « Salamine a le malheur d'échouer sur le bord, « même sans qu'il y ait de sa faute, vous lui dé- « fendez par une loi de conduire désormais au- « cun navire; vous ne voulez pas qu'il mette une « seconde fois la vie des Grecs en péril : et celui « qui a causé la ruine de tous les Grecs et la vô- « tre, vous lui permettrez encore de gouverner! »

On ne peut nier que ce morceau ne présente un contraste habilement imaginé. L'orateur s'y prend aussi bien qu'il est possible pour rendre son adversaire odieux. Il assemble autour de la tribune les ombres de ces infortunés citoyens, il les place entre le peuple et Démosthènes, il l'investit de ces mânes vengeurs, et en forme autour de lui un rempart dont il semble lui dé-

fendre de sortir. Eh bien! c'est précisément en cet endroit que Démosthènes l'accablera dès qu'il aura pris la parole, et qu'il renversera d'une seule phrase tout cet appareil de deuil et de vengeance que son rival avait élevé contre lui.

Mais avant de passer à sa réponse, je crois devoir citer un autre morceau, où peut-être il y a plus d'art encore que dans celui qu'on vient d'entendre, parce qu'il offre un fond de vérité morale et politique très-imposant, et qui n'est faux que dans l'application.

« Je dois vous avertir, Athéniens, que, si « vous ne mettez des bornes à cette profusion « de couronnes et de récompenses que vous dis- « tribuez si facilement, bien loin d'inspirer de « la reconnaissance à ceux que vous honorez, « bien loin de rendre la république meilleure, « vous ne ferez que décourager les bons citoyens « et encourager les méchants. En voulez-vous la « preuve évidente? Si quelqu'un vous demandait « quelle est l'époque la plus glorieuse d'Athènes, « celle dont nous sommes témoins, ou celle « qu'ont vue nos ancêtres, dans quel temps il y « a eu plus de grands hommes, aujourd'hui ou « autrefois, vous ne pourriez vous empêcher « d'avouer que nous sommes inférieurs en tout « à ceux qui nous ont précédés. Maintenant, à « laquelle de ces deux époques a-t-on décerné « plus de couronnes, de proclamations, de ré- « compenses publiques? Il faut encore en con-

« venir : ces honneurs étaient rares autrefois,
« et le nom de vertu était cependant beaucoup
« plus véritablement honoré. Aujourd'hui, vous
« avez tout prodigué, et vous décernez des cou-
« ronnes plutôt par habitude que par choix.
« Croyez-vous que si, dans les fêtes panathénées
« ou dans les jeux olympiques, on couronnait,
« non pas l'athlète qui a le mieux combattu,
« mais celui qui a su le mieux faire sa brigue;
« croyez-vous qu'il y eût beaucoup d'athlètes qui
« voulussent se dévouer à toutes les fatigues et
« à toutes les privations qu'exige cette laborieuse
« profession? Voilà votre histoire, ô Athéniens!
« A mesure que vous avez accumulé les hon-
« neurs sans choix et sans discernement, vous
« avez eu moins de citoyens capables de les
« mériter. Plus vous avez donné, plus vous avez
« été mal servis. Comparez-vous ce Démosthè-
« nes, qui a fui du champ de bataille de Ché-
« ronée, à Thémistocle, qui a vaincu à Sala-
« mine; à Miltiade, qui a triomphé à Marathon;
« à ceux qui ont sauvé et ramené dans cette
« ville nos concitoyens enfermés dans les murs
« de Pyle; à ce juste Aristide?.... Je m'arrête : les
« dieux me préservent d'établir un parallèle si
« révoltant! Eh bien! que Démosthènes nous
« cite un seul de ces grands hommes qui ait été
« honoré d'une couronne d'or. Quoi donc! le
« peuple d'Athènes a-t-il été ingrat? Non : il a
« été magnanime; et ces illustres citoyens ont

« été dignes de lui : ils ont pensé que ce n'était « pas par des décrets qu'ils seraient honorés aux « yeux de la postérité, mais par le souvenir de « leurs grandes actions. Ils ne se sont pas trom- « pés, et ce souvenir est immortel....

« Voulez-vous savoir ce qu'ont obtenu de vos « ancêtres ceux qui vainquirent les Mèdes aux « bords du Strymon? Trois statues de pierre, pla- « cées sous le portique de Mercure. Allez voir le « monument public où est représentée la ba- « taille de Marathon : le nom même de Miltiade « n'y est pas : on permit seulement qu'il fût peint « au premier rang, exhortant ses soldats. Lisez « le décret rendu en faveur des libérateurs de « Pyle : que leur décerne-t-on? Une couronne « d'olivier. Lisez ensuite celui de Ctésiphon en « faveur de Démosthènes : Une couronne d'or. « Prenez-y garde, Athéniens : l'un de ces deux « décrets anéantit l'autre. Si l'un fut honorable, « l'autre est honteux; si les premiers ont été ré- « compensés en proportion de leur mérite, il est « évident que celui-ci reçoit une récompense au- « dessus du sien. Et lui-même, que devait-il « faire? Paraître devant vous, et vous dire : Ce « n'est pas à moi de refuser la couronne que « vous m'offrez, mais ce n'est pas non plus le « temps d'une pareille proclamation. Il me sié- « rait mal de couronner ma tête quand la répu- « blique est en deuil. Voilà ce que dirait un « homme qui connaîtrait la véritable vertu et la

« véritable gloire; mais Démosthènes ne les con-
« naît pas. »

C'est dommage que l'art oratoire ne soit ici autre chose que celui de la calomnie, qui, en ne montrant qu'un côté des objets, se sert du nom de la vertu pour combattre les hommes vertueux.

Les deux points principaux que traite Eschine dans la dernière partie de son discours font trop voir quel effroi inspirait l'éloquence de Démosthènes. Il veut absolument lui prescrire la forme de sa défense, et que les juges lui ordonnent d'y mettre le même ordre qu'il a mis dans son accusation; ensuite il s'efforce de prouver, par toutes sortes de raisons, que c'est à Ctésiphon seul à se défendre lui-même, et qu'au moment où il dira, suivant la formule usitée, *Permettez-vous que j'appelle Démosthènes, et qu'il parle pour moi?* on refuse à celui-ci de l'entendre. J'avoue que je ne reconnais plus ici l'art d'Eschine. Sa demande est révoltante, et ne pouvait que lui nuire; il ne faut jamais demander ce qu'on est sûr de ne pas obtenir. Démosthènes n'était-il pas attaqué cent fois plus que Ctésiphon? D'un autre côté, Eschine n'était-il pas également maladroit de laisser voir la crainte que Démosthènes lui inspirait, et de se persuader que les Athéniens se priveraient du plaisir de l'entendre dans sa propre cause? Heureusement on n'eut aucun égard à cette absurde pré-

tention ; Démosthènes parla. Il est temps de l'écouter ; voici son exorde :

« Je commence par demander aux dieux im-
« mortels qu'ils vous inspirent à mon égard, ô
« Athéniens ! les mêmes dispositions où j'ai tou-
« jours été pour vous et pour l'état ; qu'ils vous
« persuadent, ce qui est d'accord avec votre in-
« térêt, votre équité, votre gloire, de ne pas
« prendre conseil de mon adversaire pour régler
« l'ordre de ma défense. Rien ne serait plus in-
« juste et plus contraire au serment que vous
« avez prêté, d'entendre également les deux par-
« ties ; ce qui ne signifie pas seulement que vous
« ne devez apporter ici ni préjugé ni faveur,
« mais que vous devez permettre à l'accusé d'éta-
« blir à son gré ses moyens de justification. Es-
« chine a déja dans cette cause assez d'avantages
« sur moi : oui, Athéniens, et deux sur-tout bien
« grands. D'abord nos risques ne sont pas égaux :
« s'il ne gagne pas sa cause, il ne perd rien ; et
« moi, si je perds votre bienveillance.... Mais
« non, il ne sortira pas de ma bouche une parole
« sinistre au moment où je commence à vous
« parler. L'autre avantage qu'il a sur moi, c'est
« qu'il n'est que trop naturel d'écouter volontiers
« l'accusation et le blâme, et de n'entendre
« qu'avec peine ceux qui sont forcés à dire du
« bien d'eux-mêmes. Ainsi donc Eschine a pour
« lui tout ce qui flatte la plupart des hommes ;
« il m'a laissé ce qui leur déplaît et les blesse. Si,

« dans cette crainte, je me tais sur les actions de « ma vie publique, je paraîtrai me justifier mal; « je ne serai plus celui que vous avez jugé digne « de récompense. Si je m'étends sur ce que j'ai « fait pour le service de l'état, je serai dans la « nécessité de parler souvent de moi-même. Je le « ferai du moins avec toute la réserve dont je « suis capable; et ce que je serai obligé de dire, « ô Athéniens, imputez-le à celui qui m'a réduit « à me défendre. »

Il se garde bien de suivre le plan de défense que lui avait prescrit l'artificieux Eschine, qui prétendait l'obliger à répondre d'abord sur l'infraction des formes légales. Démosthènes était trop habile pour donner dans ce piége; il sentait bien que cette discussion juridique, déja fort longue dans le discours d'Eschine, le paraîtrait encore bien plus dans le sien, et commencerait par ennuyer son auditoire et refroidir sa harangue. L'essentiel était de prouver qu'il avait mérité la couronne, et de se concilier ses juges en remettant sous leurs yeux tout ce qu'il avait fait pour l'état. Ce tableau de son administration, tracé avec tout l'intérêt qu'il était capable d'y mettre, devait nécessairement l'agrandir aux yeux des Athéniens en humiliant son adversaire, et placer sa cause dans le jour le plus favorable. C'est aussi par là qu'il commence. Mais avec quelle adresse il s'en tire! Comme il sait bien s'insinuer dans l'esprit de ses auditeurs, en se

rendant à lui-même le témoignage que se doit un honnête homme accusé, un homme public qui rend compte de sa conduite! Comme il évite tout ce qui a l'air de la jactance! Il fait si bien, qu'il met les Athéniens de moitié dans sa cause. Il avait affaire à l'amour-propre, de tous les juges le plus difficile à manier, et c'est aussi celui qu'il gagne d'abord; et, si l'écueil de sa cause était le danger de blesser cet amour-propre, il faut avouer que la perfection de son éloquence est d'avoir su le mettre de son parti. Ce sont toujours les Athéniens qui ont tout fait: ses pensées, ses résolutions, ont toujours été les leurs; ses avis ont toujours été d'accord avec leurs sentiments; il met toujours sa gloire sous la protection de celle d'Athènes. Qu'on juge à quel point il dut plaire à un peuple naturellement vain, et s'il est étonnant qu'il ait enlevé tous les suffrages.

Il n'est pas au tiers de son discours, que celui de son adversaire est anéanti: il n'en reste pas la moindre trace: Démosthènes est dans les cieux, Eschine est dans la poussière; et, si l'on ne désirait pas d'entendre un homme qui parle si bien, on le dispenserait d'en dire davantage. Cette première partie rend son apologie si complète, met dans une telle évidence tous les mensonges d'Eschine et tous les services de Démosthènes, qu'il semble que le reste soit donné, non pas au besoin de la cause, mais à la vengeance de l'accusé:

il foule et retourne sous ses pieds un ennemi depuis long-temps terrassé.

Lorsqu'il daigne enfin en venir aux détails juridiques, il pulvérise en quelques lignes les sophismes entassés par Eschine sur la prétendue violation des lois dans la forme du couronnement ordonné par le décret de Ctésiphon. Ce n'était qu'un prétexte de chicane pour avoir le droit d'intenter une accusation; ce qui ne pouvait jamais se faire qu'en s'appuyant sur les termes d'une loi bien ou mal interprétée : c'était aux juges à décider de l'application. Il y avait chez les Athéniens, comme par-tout ailleurs, des ordonnances qui, à ne considérer que quelques points particuliers, paraissaient contredites par d'autres ordonnances. Eschine avait saisi, en adroit chicaneur, ce qui pouvait lui être favorable. Vous avez vu précédemment comme Démosthènes s'est tiré de cette partie si sèchement contentieuse de la comptabilité, et comme il sait relever et animer l'argumentation oratoire.

Je sais que la réfutation est toujours d'autant plus facile, que les objections sont plus frivoles; mais, quoiqu'on ait l'évidence de son côté, on ne lui donne pas toujours cette tournure pressante, et cette force irrésistible qui est l'éloquence de la discussion.

Il ne lui en coûte pas plus pour réfuter le second chef légal de l'accusation. « Quant à ce qui « regarde la proclamation sur le théâtre, je ne

« vous citerai pas tant de citoyens qu'on y a vu « couronner; je ne vous rappellerai pas que j'y « ai été proclamé moi-même plus d'une fois; « mais es-tu si dénué de sens, Eschine, que tu « ne comprennes pas que par-tout où un citoyen « est couronné, la gloire est la même, et que « c'est pour ceux qui le couronnent que la pro- « clamation se fait sur le théâtre? C'est pour tous « ceux qui l'entendent une exhortation à bien « mériter de la patrie, et un sujet de louanges « pour ceux qui distribuent ces récompenses, « plus que pour ceux qui les reçoivent. Tel est « l'esprit de la loi qui a été portée sur cet article. « Lisez la loi : *Si quelqu'une de nos villes muni-* « *cipales couronne un citoyen d'Athènes, la pro-* « *clamation se fera dans la ville qui aura décerné* « *la couronne : si c'est le peuple athénien ou le* « *sénat qui la décerne, la proclamation pourra* « *se faire sur le théâtre, aux fêtes de Bacchus.* »

Voilà un texte formel en faveur de Démosthènes. Je l'ai cité, afin que l'on pût juger de la bonne foi de son ennemi.

Démosthènes n'ignorait pas quel avantage il avait sur Eschine dans l'opinion de ses concitoyens, et il s'en sert en homme supérieur dès le commencement de son discours, lorsque avant de réfuter les différents points de l'accusation intentée contre lui, il expose l'état de la Grèce au moment où il s'approcha de l'administration des affaires, l'ambition et les intrigues de Philippe,

et la vénalité des orateurs tels qu'Eschine, qui servaient ce prince aux dépens de leur patrie. « La contagion était générale dans les villes de « la Grèce : ceux qui gouvernaient se laissaient « corrompre par des présents ; et la multitude « s'abandonnait à eux, ou par aveuglement sur « l'avenir, ou par cette faiblesse qui est la suite « d'une longue indolence. Chacun croyait que « le malheur n'irait pas jusqu'à lui ; on s'ima- « ginait même s'élever sur les ruines des autres ; « et c'est ainsi que l'imprudente sécurité des peu- « ples leur a fait perdre leur liberté, et que les « magistrats qui croyaient livrer tout à Philippe, « excepté eux-mêmes, se sont aperçus trop tard « qu'ils s'étaient donnés aussi. Ce ne sont plus « aujourd'hui des *amis* et des *hôtes*, comme on « les appelait dans le temps qu'il fallait les sé- « duire : les choses ont à présent leur vrai nom, « et ce sont de vils flatteurs détestés des hommes « et des dieux ; car il ne faut pas s'y tromper : « on ne donne point d'argent pour enrichir un « traître ; et quand on a obtenu ce qu'on voulait, « il n'est plus même consulté : sans cela, les « traîtres seraient trop heureux. Mais non, il « n'en est pas ainsi ; et comment cela pourrait-il « être ? Quand celui qui voulait régner est de- « venu le maître, il l'est de ceux même qui lui « ont vendu les autres. Il connaît leur perversité, « il les hait et les méprise. Rappelez-vous ce que « vous avez vu et ce que vous voyez aujourd'hui.

« Lasthène a été l'*ami* de Philippe jusqu'au mo-
« ment où il lui a vendu la ville d'Olynthe;
« Timolaüs, jusqu'à ce qu'il eut perdu les Thé-
« bains; Eudique et Simos de Larisse, jusqu'à ce
« qu'ils lui eurent assujetti la Thessalie. Le monde
« entier est plein des mêmes exemples. Que sont
« maintenant Aristrate à Sicyone, Périlaüs à Mé-
« gare? Tous sont dans l'abjection. Et sais-tu ce
« qui en résulte, Eschine? C'est que tes pareils et
« toi, vous tous qui dans Athènes faites métier
« de la trahison, vous avez la plus grande obli-
« gation à ceux qui comme moi défendent de
« toutes leurs forces la république et la liberté.
« C'est là ce qui vous soutient; c'est là ce qui
« vous enrichit: sans nous, il y a long-temps qu'on
« ne vous paierait plus; sans nous, il y a long-
« temps que vous auriez fait tout ce qu'il faut
« pour vous perdre. Cet insensé n'a-t-il pas dit
« quelque part que je lui reprochais l'amitié
« d'Alexandre? Non, je ne me méprends pas
« ainsi. Je n'ai jamais dit que tu fusses ni l'hôte ni
« l'ami de Philippe ou d'Alexandre. Toi! comment?
« à quel titre? Les esclaves, les mercenaires s'ap-
« pellent-ils les hôtes et les amis de leurs maîtres?
« J'ai dit que tu avais été d'abord le mercenaire
« de Philippe, et que tu étais aujourd'hui celui
« d'Alexandre. Je l'ai dit, et tous les Athéniens le
« disent. Veux-tu savoir ce qu'ils en pensent?
« Ose les interroger. Tu ne l'oses pas! Eh bien!
« je vais les interroger moi-même. Athéniens,

« que vous en semble ? Eschine, est-il l'ami « d'Alexandre ou son mercenaire ? Entends-tu « leur réponse ? »

Il est clair qu'il fallait en être sûr pour faire une pareille demande.

Mais avec quelle noblesse il s'exprime sur cette guerre contre Philippe, qu'on lui reproche d'avoir conseillée! Quel sublime élan d'enthousiasme patriotique! et que dans ce moment Eschine paraît petit devant lui! Il rappelle ce jour terrible où se répandit dans Athènes la nouvelle de la prise d'Élatée, ville de la Phocide, qui ouvrait un passage à Philippe jusque dans l'Attique. Il n'y avait pas à balancer : il fallait que les Athéniens demeurassent exposés à une invasion, où se réunissent avec les Thébains leurs anciens ennemis. Rappelons-nous ici que les Grecs regardaient les Macédoniens comme des barbares, et que les différents états de la Grèce, quoique souvent divisés entre eux, se croyaient liés par une espèce de confraternité nationale dès qu'il s'agissait de combattre tout ce qui n'était pas Grec. Ce n'est qu'après le règne de Philippe, dont l'influence fut si puissante, et sous Alexandre, qui se fit nommer généralissime de la Grèce contre les Perses, que les Macédoniens se confondirent réellement avec les autres nations grecques dans la ligue générale contre leurs communs ennemis.

« Vous vous souvenez quel tumulte remplit « la ville, lorsqu'un courrier vint, la nuit, ap-

« prendre aux prytanes que Philippe était dans « Élatée. Au point du jour, le sénat était as- « semblé; vous étiez accourus à la place publi- « que; le sénat s'y rend, produit devant vous « le courrier, vous rend compte de la funeste « nouvelle. Le héraut demande qui veut parler. « Personne ne se présente. Tous vos généraux, « tous vos orateurs étaient présents : personne « ne répondait à la voix de la patrie demandant « un citoyen qui lui indiquât des moyens de « salut; car le héraut, prononçant les paroles « que la loi met dans sa bouche, est-il autre « chose en effet que l'organe de la patrie? S'il « n'eût fallu, pour se lever alors, qu'aimer la « république et désirer son salut, vous l'eussiez « fait tous, Athéniens; tous vous vous seriez ap- « prochés de la tribune: s'il eût fallu être riche, « le conseil des trois cents se serait levé : ceux « qui, réunissant l'amour de la patrie et les « moyens de la servir, vous ont depuis prodi- « gué leurs biens, se seraient levés aussi. Mais « un pareil jour, un pareil moment ne deman- « dait pas seulement un bon citoyen, un homme « sage, un homme opulent : il fallait quelqu'un « qui connût à fond le caractère; la politique « et les vues de Philippe. Je fus cet homme, je « parus, je parlai : j'exposai les desseins de Phi- « lippe, et ce qu'il fallait faire pour les combattre: « personne ne contredit; tous applaudirent. Il « fallait un décret; je le rédigeai. Le décret or-

« donnait une ambassade vers les Thébains; je « m'en chargeai. L'objet de l'ambassade était de « leur persuader qu'ils devaient oublier toute « division, et se réunir à vous : je les persuadai. « Eh bien, Eschine, quel fut ton rôle ce jour-là? « quel fut le mien ? Tu ne fis rien : je fis tout. « Si tu avais été en effet un bon citoyen, c'était « là le moment de parler : il fallait proposer un « avis meilleur que le mien, et ne pas attendre à « ce jour pour l'attaquer, et m'en faire un crime. « Mais telle est la différence de celui qui conseille « à celui qui calomnie. L'un se montre avant l'évè- « nement, et s'expose aux contradictions, aux « revers, aux ressentiments; il prend tout sur « lui : l'autre se tait quand il faut parler, et attend « le moment d'un désastre pour élever le cri de « la censure et de la haine.

« Mais enfin, puisque tu as été muet ce jour- « là, dis-moi donc du moins aujourd'hui quel « autre discours j'ai dû tenir, quel était le bien « que je pouvais faire et que j'ai négligé, quelle « autre alliance j'ai dû proposer, quelle autre « conduite j'ai dû conseiller; car c'est par là qu'il « faut juger de mon administration, et non par « l'évènement. L'évènement est dans la volonté « des dieux; l'intention est dans le cœur du ci- « toyen. Il n'a pas dépendu de moi que Philippe « fût vainqueur ou non; mais ce qui dépendait « de moi, c'était de prendre toutes les mesures « que peut dicter la prudence humaine, de mettre

« dans l'exécution toute la diligence possible, de « suppléer par le zèle ce qui nous manquait de « force; enfin, de ne rien faire qui ne fût glo- « rieux, nécessaire et digne de la république. « Prouve que telle n'a pas été ma conduite, et « alors ce sera une accusation, et non pas une « invective. Si le même foudre dont la Grèce a « été accablée est aussi tombé sur Athènes, que « pouvais-je faire pour l'écarter ? Un citoyen « chargé d'équiper un vaisseau pour l'état, le « fournit de tout ce qui est nécessaire à sa dé- « fense: la tempête le renverse, quelqu'un songe- « t-il à l'en accuser? Ce n'est pas moi, dirait-il, « qui tenais le gouvernail. Et ce n'est pas moi « non plus qui ai conduit l'armée..... Si toi seul, « Eschine, devinais alors l'avenir, que ne l'as-tu « révélé? Si tu ne l'as pas prévu, tu n'es, comme « moi, coupable que d'ignorance : et pourquoi « m'accuses-tu quand je ne t'accuse pas? Mais « puisqu'il me presse là-dessus, Athéniens, je « dirai quelque chose de plus fort, et je vous « conjure de ne voir aucune présomption dans « mes paroles, mais seulement l'ame d'un Athé- « nien. Je le dirai donc : Quand même nous au- « rions prévu tout ce qui est arrivé, quand toi- « même, Eschine, qui dans ce temps n'osas pas « ouvrir la bouche, devenu tout à coup prophète, « tu nous aurais prédit l'avenir, il eût fallu faire « encore ce que nous avons fait, pour peu que « nous eussions eu devant les yeux la gloire de

« nos ancêtres et le jugement de la postérité. En « effet, que dit-on de nous aujourd'hui? Que nos « efforts ont été trompés par la fortune, qui dé- « cide de tout. Mais devant qui oserions-nous « lever les yeux, si nous avions laissé à d'autres « le soin de défendre la liberté des Grecs contre « Philippe? Et qui donc, parmi les Grecs ou parmi « les Barbares, ignore que jamais dans les siècles « passés Athènes n'a préféré une sécurité hon- « teuse à des périls glorieux; que jamais elle n'a « consenti à s'unir avec la puissance injuste, mais « que dans tous les temps elle a combattu pour « la prééminence et pour la gloire? Si je me van- « tais de vous avoir inspiré cette élévation de sen- « timents, ce serait de ma part un orgueil insup- « portable; mais en faisant voir que tels ont été « toujours vos principes et sans moi et avant moi, « je me fais un honneur de pouvoir affirmer que, « dans cette partie des fonctions publiques qui « m'a été confiée, j'ai été aussi pour quelque « chose dans ce que votre conduite a eu d'hono- « rable et de généreux. Mon accusateur, au con- « traire, en voulant m'ôter la récompense que « vous m'avez décernée, ne s'aperçoit pas qu'il « veut aussi vous priver du juste tribut d'éloges « que vous doit la postérité; car si vous me con- « damnez pour le conseil que j'ai donné, vous « paraîtrez vous-même avoir failli en le suivant. « Mais non, Athéniens, non, vous n'avez point « failli en bravant tous les dangers pour le salut

« et la liberté de tous les Grecs ; vous n'avez point « failli, j'en jure et par les mânes de vos an- « cêtres qui ont péri dans les champs de Mara- « thon, et par ceux qui ont combattu à Platée, « à Salamine, à Artémise, par tous ces grands « citoyens dont la Grèce a recueilli les cendres « dans des monuments publics. Elle leur accorde « à tous la même sépulture et les mêmes hon- « neurs : oui, Eschine, à tous; car tous avaient « eu la même vertu, quoique la destinée souve- « raine ne leur eût pas accordé à tous le même « succès. »

C'est là ce serment si célèbre dans l'antiquité, et si souvent rappelé de nos jours. Quand on l'entend, il semble que toutes les ombres évoquées tout à l'heure par Eschine viennent se ranger autour de la tribune de Démosthènes et le prennent sous leur protection. Ce n'est pas assez : voyez comme il tourne contre Eschine cet air de triomphe qu'a eu celui-ci en parlant de la défaite de Chéronée.

« L'avez-vous remarqué, Athéniens, lorsqu'il a « parlé de nos malheurs? Il en parlait sans rien « ressentir, sans rien témoigner de cette tristesse « qui sied si bien à un citoyen honnête et sen- « sible. Son visage était rayonnant d'allégresse, « sa voix était sonore et éclatante. Le malheu- « reux! il croyait m'accuser, et il s'accusait lui- « même, en se montrant, dans nos revers com- « muns, si différent de ce que vous êtes. »

Eschine n'avait cessé d'avertir les Athéniens de se défier de la pernicieuse éloquence de Démosthènes; il lui avait donné sur son talent ces éloges perfides et meurtriers auxquels la haine se condamne quelquefois elle-même, sincère sur un point pour se rendre plus croyable sur un autre, et faisant servir la vérité à donner du poids à la calomnie : c'est ainsi que les passions souillent tout ce qu'elles touchent, et tournent la louange même en poison. Démosthènes, qui ne laisse aucun article sans réponse, ne manque pas de relever Eschine sur celui-ci : il démontre par les faits que le talent de la parole n'a jamais été en lui qu'un moyen de servir la république; mais il commence par s'exprimer, sur ce même talent, avec une réserve et une modestie qui devait flatter l'amour-propre des Athéniens. Il n'y a pas jusqu'à son génie qu'il ne fasse dépendre d'eux.

« Pour ce qui est de mon éloquence (puisque « enfin Eschine s'est servi de ce mot), j'ai tou- « jours vu que cette puissance de la parole dé- « pendait en grande partie des dispositions de « ceux qui écoutent, et que l'orateur paraît ha- « bile en proportion de la bienveillance que vous « lui témoignez. Du moins cette éloquence qu'il « m'attribue a été utile à tous dans tous les temps, « et jamais nuisible à personne. Mais la tienne, « de quoi sert-elle à la patrie? Tu viens aujour- « d'hui nous parler du passé. Que dirait-on d'un « médecin qui, appelé près d'un malade, n'aurait

« pu trouver un remède à son mal, n'aurait « pu le garantir de la mort, et ensuite vien- « drait troubler ses funérailles, et crier près de « sa tombe qu'il vivrait si l'on avait suivi d'autres « conseils? »

Il fonde l'intérêt de sa péroraison sur l'honneur qu'on lui a fait de lui confier l'éloge funèbre des citoyens tués à Chéronée. Eschine s'était efforcé d'en faire contre lui un sujet de reproche, et d'autant plus qu'il avait lui-même inutilement sollicité cette fonction. Démosthènes en tire un nouveau triomphe pour lui, et une nouvelle humiliation pour son accusateur.

« La république, Eschine, a entrepris et exé- « cuté de grandes choses par mon ministère; mais « elle n'a pas été ingrate. Quand il a fallu choisir, « au moment de notre disgrace, l'orateur qui « devait rendre les derniers honneurs aux vic- « times de la patrie, ce n'est pas toi qu'on a choisi, « malgré ta voix sonore et malgré tes brigues; « ce n'est pas Démade, qui venait de nous obtenir « la paix; ni Hégémon, ni enfin aucun de ceux « de ton parti : c'est moi. On vous vit alors, « Pytoclès et toi, vomir contre moi, avec autant « de fureur que d'impudence, les mêmes invec- « tives que tu viens de répéter; et ce fut une « raison de plus pour les Athéniens de persister « dans leur choix. Tu en sais la raison aussi bien « que moi-même; je veux pourtant te la dire : « C'est qu'ils connaissaient également, et tout

« mon amour pour la patrie, et tous les crimes « que vous avez commis envers elle. Ils savaient « que vous ne deviez votre impunité qu'à ses mal- « heurs; que si vos sentiments contre elle n'ont « éclaté que dans le temps de sa disgrace, c'était « un aveu que dans tous les temps vous aviez été « ses ennemis secrets. Il convenait sans doute que « celui qui devait célébrer la vertu de ses conci- « toyens n'eût pas été le commensal de leurs en- « nemis, n'eût pas fait avec eux les mêmes sacri- « fices et les mêmes libations. On ne pouvait pas « déférer une fonction si honorable à ceux qu'on « avait vus mêlés avec les vainqueurs, partager la « joie insultante de leurs festins, et triompher de « nos calamités. Enfin ce n'était pas avec une « voix mensongère qu'il fallait déplorer la des- « tinée de ces illustres morts. Ces justes regrets « ne pouvaient être que dans la bouche de celui « qui avait aussi la douleur dans l'ame; et cette « douleur, on savait qu'elle était dans mon cœur « et non pas dans le tien. Voilà ce qui a déter- « miné le suffrage du peuple; et quand les parents « des morts, chargés du triste soin de leur sé- « pulture, ont donné le festin des funérailles, c'est « encore chez moi qu'ils l'ont donné, chez moi, « qu'ils regardaient comme tenant de plus près « que personne à ceux dont nous pleurions la « perte. Ils leur étaient liés de plus près par le « sang, mais personne ne l'était davantage par les

« sentiments de citoyen; personne, dans la perte « commune, n'avait eu à pleurer plus que moi. »

Rollin observe avec raison que la seule chose qui puisse nous blesser dans cette immortelle harangue, ainsi que dans celle d'Eschine, c'est la profusion d'injures personnelles que, dans plus d'un endroit, se permettent les deux concurrents. Mais il est juste d'observer aussi qu'elles étaient autorisées par les mœurs républicaines, moins délicates sur ce point que les nôtres, et que par conséquent ni l'un ni l'autre n'a manqué au précepte de l'art, qui défend de violer les convenances reçues. Deux citoyens ennemis, deux orateurs rivaux s'attaquaient l'un l'autre sur tous les points, sur la naissance, sur l'éducation, sur la fortune, sur les mœurs; et cette recherche entraînait des détails qui ne sont pas toujours bien nobles pour nous, vu la différence des temps et du langage, mais qui alors avaient leur effet. On les retrouve aussi dans Cicéron, quand il parle contre Antoine, contre Pison, contre Vatinius, qui de leur côté ne l'épargnaient pas davantage. Quand ces injures n'étaient que des mensonges, elles ne compromettaient que celui qui les avait proférées; et quand elles étaient fondées, on pensait qu'un homme libre avait droit de tout dire. Il faut bien pardonner aux citoyens de Rome et d'Athènes d'avoir cru qu'un honnête homme pouvait sans honte entendre les invectives d'un

calomniateur. D'ailleurs ce n'était pas tout-à-fait sans risque qu'il était permis d'accuser et d'invectiver : dans Athènes, l'accusateur devait avoir au moins la cinquième partie des suffrages, sinon il était condamné au bannissement. C'est ce qui arriva à Eschine : il se retira dans l'île de Rhodes, où il ouvrit une école de rhétorique. Sa première leçon fut la lecture des deux harangues qui avaient causé sa condamnation. Je ne conçois pas, je l'avoue, comment il eut le courage de lire à ses disciples celle de Démosthènes. On peut sans crime être moins éloquent qu'un autre; mais comment avouer, sans rougir, qu'on a été si évidemment convaincu d'être un calomniateur et un mauvais citoyen?

Pour Démosthènes, un historien dont l'autorité à cet égard a été justement contestée, d'après le silence de tous les autres, prétend que cette fermeté si long-temps inébranlable, ce désintéressement si soutenu, se démentit une fois; qu'après s'être élevé contre Alexandre avec la même force qu'il avait déployée contre Philippe, il se laissa enfin corrompre, et feignit d'être malade pour ne pas monter à la tribune; que cette indigne faiblesse l'obligea de se retirer d'Athènes. Mais on peut douter de la faute, et il est sûr que sa mort fut honorable et courageuse. Revenu dans Athènes après celle d'Alexandre, il ne cessa de parler contre la tyrannie des Macédoniens, jusqu'à ce qu'Antipater, leur roi, eût obtenu, la force en

main, qu'on lui livrât tous les orateurs qui s'étaient déclarés ses ennemis. Démosthènes prit la fuite; mais, se voyant près d'être arrêté par ceux qui le poursuivaient, il eut recours au poison qu'il portait toujours avec lui. On a remarqué que Cicéron et lui eurent une fin également tragique, et périrent victimes de la patrie, après avoir vécu ses défenseurs.

NOTE SUR LE TROISIÈME CHAPITRE.

On lit dans le *Nouveau Dictionnaire historique*, à l'article de Démosthènes, et à propos de cet éloge funèbre qu'il prononça, qu'Eschine ne manqua pas *de relever cette inconséquence*. On peut voir, par la réponse victorieuse de Démosthènes, que j'ai traduite dans ce chapitre, ce qu'il faut penser de cette prétendue *inconséquence*; qui eût été celle des Athéniens tout autant que la sienne. Il est bien étrange de citer un reproche injuste sans dire un mot de la réfutation, sur-tout quand elle est péremptoire; et c'est venir bien tard pour se ranger du côté des détracteurs d'un grand homme et d'un excellent citoyen. On cite encore (et toujours sans réponse) la déclamation d'Eschine, qui invoque les pères et les mères de ceux qui avaient péri à Chéronée, contre les honneurs qu'on voulait rendre à Démosthènes, *que l'on pouvait regarder comme leur assassin*; comme si l'orateur citoyen, qui conseille une guerre légitime et nécessaire, était l'*assassin* de ceux qui succombent glorieusement dans la cause de la liberté contre la tyrannie. Il n'est permis de rapporter de semblables reproches que pour faire voir tout ce qu'ils ont d'odieux et d'absurde. L'auteur de l'article appelle ces clameurs de la haine *des désagréments*. Non : ce sont des atta-

ques maladroites qui amènent le triomphe de l'accusé; ce sont des titres de gloire.

Dans ce même Dictionnaire, à l'article Eschine, il est dit que les deux harangues pour *la Couronne pourraient s'appeler des chefs-d'œuvre, si elles n'étaient encore plus chargées d'injures que de traits d'éloquence.* C'est encore un jugement injuste et erroné de toute manière. D'abord, il ne fallait pas mettre sur la même ligne le discours d'Eschine et celui de Démosthènes. Quoique le premier ait des beautés réelles, il ne peut pas soutenir la comparaison avec l'autre, qui est en son genre un morceau unique et achevé. Ensuite il n'est nullement vrai que les *injures*, autorisées par la nature des controverses judiciaires et par la liberté républicaine, détruisent dans ces sortes d'ouvrages le mérite de l'éloquence, et qu'un défaut, qui n'en est guère un que pour nous, l'emporte sur tant de beautés.

CHAPITRE IV.

Analyse des Ouvrages oratoires de Cicéron.

SECTION PREMIÈRE.

De la différence de caractère entre l'éloquence de Démosthènes et celle de Cicéron, et des rapports de l'une et de l'autre avec le peuple d'Athènes et celui de Rome.

Nous avons entendu Démosthènes dans les deux genres d'éloquence, le judiciaire et le délibératif, et nous avons vu que dans l'un et dans l'autre sa logique était également pressante, et ses mouvements de la même impétuosité. Cicéron procède en général d'une manière différente : il donne beaucoup aux préparations ; il semble ménager ses forces en multipliant ses moyens ; il n'en néglige aucun, non-seulement de ceux qui peuvent servir à sa cause, mais même de ceux qui ne vont qu'à la gloire de son art ; il ne veut rien perdre, et n'est pas moins occupé de lui que de la chose. C'est sans doute pour cela que Fénélon, dont le tact est si délicat, préférait Démosthènes, comme allant plus directement au but. Quintilien, au contraire, paraît préférer Cicéron, et l'on sait qu'entre deux orateurs d'une telle supériorité, la préférence est plutôt une affaire de goût que

de démonstration. Telle a toujours été ma manière de penser sur ces sortes de comparaisons, si souvent ramenées dans les entretiens et dans les discussions littéraires. J'ai toujours cru que ce qui importait le plus, n'était pas de décider une prééminence qui sera toujours un problême, attendu la valeur à peu près égale des motifs pour et contre, et la diversité des esprits, mais de bien saisir et de bien apprécier les caractères distinctifs et les mérites particuliers de chacun.

J'avais toujours préféré Cicéron, et je le préfère encore comme écrivain; mais depuis que j'ai vu des assemblées délibérantes, j'ai cru sentir que la manière de Démosthènes y serait peut-être plus puissante dans ses effets que celle de Cicéron.

Remarquez que tous deux ne sont plus pour nous, à proprement parler, que des écrivains: nous ne les entendons pas, nous les lisons; ils ne sont plus là pour nous persuader, mais pour nous plaire. Philippe et Eschine, Antoine et Catilina sont jugés il y a long-temps; c'est Cicéron et Démosthènes que nous jugeons, et cette différence de point de vue est grande; car, pour les Grecs et pour les Romains, c'était de la chose qu'il s'agissait avant tout, et ensuite de l'orateur. Tous deux ont eu les mêmes succès, et ont exercé le même empire sur les ames; mais aujourd'hui je conçois très-bien que Cicéron, qui a toutes les sortes d'esprit et toutes les sortes de style, doit être plus généralement goûté que Démosthènes,

qui n'a pas cet avantage. Cicéron est devant des lecteurs; il leur donne plus de jouissances diverses; il peut l'emporter : devant des auditeurs, nul ne l'emporterait sur Démosthènes, parce qu'en l'écoutant, il est impossible de ne pas lui donner raison; et certainement c'est là le premier but de l'art oratoire.

Ne pourrait-on pas encore observer d'autres motifs de disparité, tirés de la différence des gouvernements et du caractère des peuples à qui tous deux avaient affaire? Il n'y avait dans Athènes qu'une seule puissance, celle du peuple. C'était une démocratie absolue, telle que Rousseau la voulait exclusivement *pour les petits états :* il la croyait impossible dans les grands; et il n'y en avait jamais eu d'exemple.

Le peuple athénien était volage, inappliqué, amoureux du repos, idolâtre des plaisirs, confiant dans sa puissance et dans son ancienne gloire. Il avait besoin d'être fortement remué; et, quoique la manière de Démosthènes fût sans doute le résultat des qualités naturelles de son talent, elle dut aussi être modifiée, jusqu'à un certain point, par la connaissance qu'il avait de ses auditeurs; et cette étude était trop importante pour échapper à un homme d'un aussi excellent esprit que le sien. Il songea donc principalement à frapper fort sur cette multitude inattentive, sachant bien que, s'il lui donnait le temps de respirer, s'il lui permettait de s'occuper des agréments de son

style et des beautés de sa diction, tout était perdu. Les Athéniens étaient capables d'oublier tout ce qu'il leur disait pour s'extasier sur ses phrases, et faire parade de leur bon goût en se récriant sur le sien. Il le savait si bien, qu'à la fin de la *Philippique* que j'ai traduite, et qui lui attira beaucoup d'applaudissements, il leur adressa ces derniers mots : « Eh! n'applaudissez pas l'orateur, et faites « ce qu'il vous conseille, car je ne saurais vous « sauver par mes paroles : c'est à vous de vous « sauver par des actions. »

Aussi, quand il avait entraîné le peuple, il avait tout fait : on le chargeait sur-le-champ de rédiger le décret suivant la formule ordinaire, qui en laissait à l'orateur et l'honneur et le danger : *De l'avis de Démosthènes, le peuple d'Athènes arrête et décrète*, etc. Nous avons encore une foule de ces décrets, conservés chez les historiens et les orateurs de la Grèce.

Il n'en était pas de même à Rome : il y avait une concurrence de pouvoirs et une complication d'intérêts divers à ménager. Quoique la souveraineté résidât de fait dans le peuple, sans être théoriquement établie comme elle l'a été chez les modernes, le gouvernement habituel appartenait au sénat, si ce n'est dans les occasions où les tribuns portaient une affaire devant le peuple assemblé, et faisaient passer un plébiscite; dans ce cas, le sénat même y était soumis. Pour ce qu'on appelait une loi, il fallait réunir le con-

sentement du peuple et du sénat; et de là ces fréquentes divisions entre les deux ordres, dans lesquelles le peuple eut presque toujours l'avantage, et, ce qui est plus remarquable, presque toujours raison. Mais ce qui prouve que la théorie de la souveraineté du peuple n'était pas très-clairement connue, c'est que tous les actes publics portaient textuellement, *Senatus populusque romanus;* ce qui était inconséquent : les principes exigeaient que l'on dît *Populus senatusque romanus.* Mais cette différence entre la souveraineté et le gouvernement n'a été suffisamment développée que dans les écrits de Locke, et c'est de là que Rousseau l'a reportée dans son livre du *Contrat social.*

Les affaires étaient donc souvent traitées en même temps et dans le sénat et devant le peuple, et la différence d'auditoire devait en mettre dans l'éloquence. De plus, il y avait des citoyens si puissants, qu'ils faisaient seuls, et par leur crédit particulier, un poids considérable dans la balance des délibérations publiques : l'orateur devait avoir égard à toutes ces considérations.

Le peuple romain était beaucoup plus sérieux, plus réfléchi, plus mesuré, plus moral que celui d'Athènes. On peut dire même que, de tous les peuples libres de l'antiquité, il n'en est pas un qui puisse lui être comparé. Il a donné des exemples sans nombre de cette modération qui semble ne pas appartenir à une multitude,

dont les mouvements ont ordinairement d'autant moins de mesure, qu'ils ont par eux-mêmes plus de force; et l'on sait que la modération n'est autre chose que la mesure juste de toutes les affections, de tous les devoirs et de toutes les vertus. Ce qui est rare dans un individu doit l'être encore plus dans un amas d'hommes; et c'est pourtant ce qu'on vit sans cesse dans le peuple romain, et ce qui le montre aux yeux observateurs comme particulièrement destiné à commander aux autres. Cette vérité, qui pourrait donner une face nouvelle à l'histoire romaine, si elle était écrite aujourd'hui par quelqu'un qui joignît à l'éloquence des anciens la philosophie qui leur a souvent manqué, n'est pas très-communément sentie, parce que tous les historiens latins ont plus ou moins de partialité pour le sénat. C'était sans doute une compagnie très-sage, sur-tout dans sa politique extérieure, où ses passions ne dominaient pas, du moins jusqu'à l'époque de la corruption; mais, dans le gouvernement intérieur, il serait facile de prouver que le peuple montra souvent beaucoup plus de justice et de vertu que lui. Où trouvera-t-on, par exemple, rien qui ressemble aux Romains lorsque leur armée quitte son camp au bruit de la mort de Virginie (premier crime individuel de la tyrannie décemvirale, et qui fut le dernier), entre dans Rome, enseignes déployées, sans commettre la plus légère violence;

se borne à rétablir les autorités légitimes, à traduire Appius devant les tribunaux; et quand il est condamné, reçoit encore son appel au peuple, quoique lui-même eût abrogé ce droit d'appel?

Ce peuple était fier, et il avait raison; il sentait sa force et n'en abusait pas : c'est la véritable énergie; c'est avec celle-là qu'on fait de grandes choses.

La corruption régnait dans Rome au temps de Cicéron; mais il est juste d'avouer encore qu'elle était infiniment plus sensible chez les grands que chez le peuple. L'immoralité des principes n'eût pas été supportée dans la tribune aux harangues : elle le fut quelquefois dans le sénat, et se montra souvent dans sa conduite. Mais aussi, dans aucun temps, la fierté du peuple et la sévérité romaine n'auraient pu s'accommoder des objurgations amères et humiliantes que Démosthènes adressait aux Athéniens. Caton seul se les permit quelquefois, et on les pardonnait à son stoïcisme reconnu : on respectait sa vertu sans estimer sa politique, qui en effet était médiocre. Il rendit peu de services, parce qu'il manquait de cette mesure dont je parlais tout à l'heure, et que Tacite appelle *tenere ex sapientiâ modum*. Cicéron en rendit de très-grands pendant toute sa vie, et mérita d'être appelé Père de la patrie. Je me souviens, à ce propos, qu'un homme qui apparemment ne savait de Cicéron

que ce qu'on en sait dans les classes, et ne connaissait pas le Cicéron de l'histoire, me dit, un jour que je lui en faisais l'éloge : *Allez, votre Cicéron n'était qu'un modéré. Ce n'est pourtant pas à ce titre*, lui dis-je, *que les triumvirs l'assassinèrent, mais c'est qu'apparemment on ne connaissait pas à Rome la faction des modérés.*

D'après ces observations, on ne sera pas étonné des deux caractères dominants dans l'éloquence délibérative de Cicéron, l'insinuation et l'ornement : l'insinuation, parce qu'il avait à ménager, soit dans le sénat, soit devant le peuple, soit dans les tribunaux, une foule de convenances étrangères à Démosthènes; l'ornement, parce que la politesse du style, qui n'était introduite à Rome que depuis la conquête de la Grèce, était une sorte d'attrait qui se faisait sentir plus vivement à mesure que tous les arts de goût et de luxe étaient plus accrédités dans Rome. Au milieu des jouissances de toute espèce, celles de l'esprit et de l'oreille étaient devenues une véritable passion. On attachait un grand prix à la diction, sur-tout dans les tribunaux, où les plaidoiries étaient prolongées comme pour l'amusement des juges, plus encore que pour leur instruction.

Cicéron s'attacha donc extrêmement à l'élégance et au nombre. Il savait que l'on se faisait une fête de l'entendre dans le forum, que tous ses discours étaient enlevés dans le sénat par la

même méthode que nous employons aujourd'hui, par des *tachygraphes*, que l'on nommait en latin *notarii* et *librarii*. Ainsi, quoique l'élocution fût également regardée par les Grecs et les Romains comme la partie la plus essentielle et la plus difficile de l'art oratoire, parce qu'on y comprenait, dans le langage des rhéteurs, non seulement toutes les figures de diction qui en sont l'ornement, mais toutes les figures de pensée qui en sont l'ame, je conçois que Cicéron ait pu mettre plus de soin que Démosthènes dans ce qu'on appelle le fini des détails, et qu'il ait recherché la parure et la richesse d'expression en raison de ce qu'on attendait de lui. Cela est si vrai, que ceux qui se piquaient d'être amateurs de l'atticisme reprochaient à Cicéron d'être trop orné; et Quintilien, son admirateur passionné, s'est cru obligé de le justifier sur ce point, et de réfuter ces prétendus attiques, qui en effet allaient trop loin. L'atticisme consistait principalement dans une grande pureté de langage, un entier éloignement de toute affectation, et une certaine simplicité noble qui devait avoir l'aisance de la conversation, quoiqu'elle fût en effet beaucoup plus soutenue et plus relevée : c'est en cela qu'excellait Démosthènes. Mais cette simplicité n'excluait point les ornements naturellement amenés, comme le prétendaient ces critiques trop délicats, qui auraient rendu la diction maigre et nue, à force de la rendre sim-

ple. Cette simplicité n'excluait que l'affectation, et jamais Cicéron n'a rien affecté. Chez lui tout coule de source; et s'il ne paraît pas, au même point que Démosthènes, s'oublier tout-à-fait comme orateur, pour ne laisser voir que l'homme public, il sait cacher son art, et vous ne vous en apercevez que par le charme que son élocution vous fait éprouver.

La gravité des délibérations du sénat, nécessairement différentes de celles du peuple, toujours un peu tumultueuses, ne comportait pas d'ordinaire toute la véhémence, toute la multiplicité de mouvements qui était nécessaire à Démosthènes pour fixer l'attention et l'intérêt des Athéniens. Aussi les *Philippiques* de Cicéron sont-elles généralement beaucoup moins vives que celles de l'orateur grec. La seconde, qui est la plus forte de toutes, ne fut pas prononcée. Elle n'est pas du même genre que les autres: c'est une violente invective contre Antoine, en réponse à celle que le triumvir avait vomie contre lui, en son absence, au milieu du sénat. Dans les autres, qui ont pour objet de faire déclarer Antoine ennemi de la patrie, et d'autoriser Octave à lui faire la guerre, Cicéron n'avait pas, à beaucoup près, autant d'obstacles à vaincre que Démosthènes. Le sénat, au moins en grande partie, était contre Antoine, et il ne s'agissait guère que de diriger ses mesures, de lui inspirer de la fermeté et de la résolution, et de le ras-

surer contre la défiance qu'on pouvait avoir d'Octave. Cicéron fit tout ce qu'il voulut, et rédigea tous les décrets.

S'il se rapprocha quelquefois, dans les délibérations du sénat, de la véhémence de Démosthènes, c'est quand il eut en tête des ennemis déclarés, tels que Catilina, Clodius, Pison, Vatinius. Il réservait d'ailleurs les foudres de l'éloqueuce pour les combats judiciaires; c'est là qu'il avait devant lui une carrière proportionnée à l'abondance et à la variété de ses moyens; c'est là le triomphe de son talent. Mais, en cette partie même, il diffère de Démosthènes, en ce que celui-ci va toujours droit à l'ennemi, toujours heurtant et frappant; au lieu que Cicéron fait, pour ainsi dire, un siége en forme, s'empare de toutes les issues, et, se servant du discours comme d'une armée, enveloppe son ennemi de toutes parts, jusqu'à ce qu'enfin il l'écrase. Mais, avant d'entrer dans le détail de ses ouvrages, il faut voir ce que l'éloquence romaine avait été jusqu'à lui.

SECTION II.

Des orateurs romains qui ont précédé Cicéron, et des commencements de cet orateur.

Cicéron, dans son *Traité des Orateurs célèbres*, où il s'entretient avec Atticus et Brutus, après avoir parlé des Grecs qui se distinguèrent dans

l'éloquence, depuis Périclès jusqu'à Démétrius de Phalère, qui, avec beaucoup de mérite, commença pourtant à faire sentir quelque altération dans la pureté du goût attique, et marqua le premier degré de la décadence, vient à ceux des Romains qui, dès les premiers temps de la république, s'étaient fait un nom par le talent de la parole. Il en trace une énumération assez étendue pour nous faire comprendre combien cet art avait été long-temps cultivé sans faire de progrès remarquables, jusqu'au temps de Caton le censeur et jusqu'aux Gracques, les seuls qu'il caractérise de manière à laisser d'eux une assez grande idée, non pas celle de la perfection (ils en étaient encore loin), mais celle du génie qui n'est pas encore guidé par l'art, ni poli par le goût. La véhémence et le pathétique étaient le caractère des Gracques; la gravité et l'énergie, celui de Caton : mais tous trois manquaient encore de cette élégance, de cette harmonie, de cet art d'arranger les mots et de construire les périodes, toutes choses qui occupent une si grande place dans l'art oratoire, non moins obligé que la poésie de regarder l'oreille comme le chemin du cœur. Les Gracques paraissent avoir été du nombre de ceux qui furent instruis les premiers dans les lettres grecques, que l'on commençait à connaître dans Rome. L'histoire nous apprend qu'ils durent cette instruction, alors assez rare, à l'excellente éducation qu'ils reçurent de leur

mère Cornélie. Mais la langue latine n'était pas encore perfectionnée; elle ne le fut qu'au septième siècle de Rome, à l'époque où fleurirent Antoine, Crassus, Scévola, Sulpicius, Cotta, que nous avons vus tous jouer un grand rôle dans les dialogues de Cicéron *sur l'Orateur*. L'éloge qu'il en fait n'est fondé en partie que sur une tradition qui se conservait facilement parmi tant d'auditeurs et de juges; car plusieurs n'avaient rien écrit, et ceux dont les ouvrages étaient entre les mains de Cicéron n'ont pu échapper à l'injure des temps. Nous ne les connaissons que par le témoignage honorable qu'il leur rend; en sorte que toute l'histoire de l'éloquence romaine et tous les monuments qui nous en restent sont, pour nous, renfermés à la fois dans les écrits de Cicéron.

Lorsqu'il parut dans la carrière oratoire, Hortensius y tenait le premier rang : on l'appelait *le roi du barreau*. Cicéron, dès les premiers pas qu'il fit, rencontra cet illustre adversaire, eut la gloire de lutter contre lui avec avantage, et de mériter son estime et son amitié. Mais lui-même nous apprend (et son impartialité connue le rend très-croyable) qu'Hortensius ne soutint pas sa réputation jusqu'au bout. Il ne s'aperçut pas que l'éclat et l'ornement, qui étaient le principal mérite de ses discours, son action, plus faite pour le théâtre que pour les tribunaux, toutes ces séductions qui avaient fait applaudir sa jeunesse,

convenaient moins à un âge plus mûr, dont on exige des qualités plus importantes, et qui doit mettre dans ses paroles tout le poids, toute la dignité qui appartient à l'expérience. On vit Hortensius baisser à mesure que Cicéron s'élevait. Cette concurrence inégale jeta quelques nuages dans leur liaison. Cicéron crut avoir à se plaindre de lui dans le temps de son exil; ce qui ne l'empêcha pas de lui payer, à sa mort, le tribut de regrets qu'un aussi bon citoyen que lui ne pouvait refuser au mérite d'un rival et à l'intérêt de l'état qui les avait souvent réunis dans le même parti.

Le plus beau triomphe qu'il remporta sur lui fut dans l'affaire de Verrès, dont je me propose de parler en détail. Mais il faut observer auparavant, pour la gloire de notre orateur, que, dans cette cause, comme dans beaucoup d'autres dont il se chargea, il y avait autant de courage à entreprendre que d'honneur à réussir. Il était venu dans des temps de trouble et de corruption : la brigue, le crédit, le pouvoir l'emportaient souvent dans les tribunaux sur l'équité; souvent l'oppresseur était si puissant, que l'opprimé ne trouvait point de défenseur. C'est ce qui était arrivé, par exemple, dans le procès de Roscius d'Amérie, qui, dans le temps où les proscriptions de Sylla faisaient taire toutes les lois, avait été dépouillé de ses biens par deux de ses parents qui avaient assassiné son

père, quoiqu'il ne fût pas au nombre des proscrits, et qui, craignant ensuite que le fils ne revendiquât ses biens, avaient osé le charger du meurtre qu'eux-mêmes avaient commis, et intenter contre lui une accusation de parricide. Ils étaient soutenus du crédit de Chrysogon, qui avait partagé les dépouilles : c'était un affranchi de Sylla, tout puissant auprès de son maître, qui était alors dictateur. Aucun avocat n'avait osé s'exposer aux ressentiments d'un ennemi si formidable. Cicéron, âgé de vingt-six ans, eut cette noble hardiesse. Plein de cette indignation qu'inspire l'injustice; et qu'une prudence timide refroidit trop souvent dans l'âge de l'expérience, mais qui allume le sang d'un jeune homme bien né, peut-être aussi emporté par cette ardeur de se signaler, l'un des plus heureux attributs de la jeunesse, il osa seul parler quand tout le monde se taisait; résolution d'autant plus étonnante, que c'était la première cause publique qu'il plaidait (1).

Un autre mérite non moins admirable, c'est qu'il ait mis dans son plaidoyer toute l'adresse et toute la réserve que le courage n'a pas toujours. En attaquant Chrysogon avec toute la force dont il était capable, en le rendant aussi odieux qu'il

(1) On appelait *causes publiques* celles qui étaient portées devant les sénateurs ou les chevaliers, et on les distinguait des *causes privées*, jugées dans les tribunaux inférieurs.

était possible, il a pour Sylla tous les ménagements imaginables, et prend toujours le parti le plus prudent, lorsque l'on combat l'autorité, celui de supposer qu'elle n'est point instruite, et même qu'elle ne saurait l'être. Nous ignorons quel fut l'évènement du procès; mais nous savons que peu de temps après il eut encore la même confiance, et défendit le droit de quelques villes d'Italie à la bourgeoisie romaine, contre une loi expresse de Sylla qui la leur ôtait. Plutarque, qui écrivait plus d'un siècle après Cicéron, croit que son voyage dans la Grèce, et son absence, qui dura deux ans, eurent pour véritable cause, non pas le besoin de rétablir sa santé, comme il le disait, mais la crainte des ressentiments de Sylla. Cette opinion de Plutarque est démentie par d'autres témoignages beaucoup plus authentiques, d'après lesquels on voit que Cicéron demeura un an dans Rome après le procès de Roscius. La conduite noble et courageuse qui marqua son entrée au barreau fut dans la suite un des plus doux souvenirs qui aient flatté sa vieillesse. Il en parle à son fils avec complaisance, et lui cite son exemple, comme une leçon pour tous ceux qui se destinent au même ministère, et qui doivent être bien convaincus que rien n'est plus propre à leur mériter de bonne heure la considération publique que ce dévouement généreux qui ne connaît plus de danger dès qu'il s'agit de protéger l'innocence. C'est le sentiment qui

l'anime dans l'accusation contre Verrès. Il est vrai qu'il apportait dans cette cause de grands avantages. Il était dans la force de l'âge et dans la route des honneurs. Il avait exercé la questure en Sicile avec éclat, et venait d'être désigné édile. Le peuple romain, charmé de son éloquence, et persuadé de sa vertu, lui prodiguait dans toutes les occasions la faveur la plus déclarée. Les applaudissements publics le suivaient par-tout; mais il n'est pas moins vrai qu'en attaquant Verrès il avait de grands obstacles à vaincre. Verrès, tout coupable qu'il était, se sentait appuyé du crédit de tout ce qu'il y avait de plus puissant dans Rome. Les grands, qui regardaient comme un de leurs droits de s'enrichir dans le gouvernement des provinces par les plus criantes concussions, faisaient cause commune avec lui, et ne voyaient dans la punition qui le menaçait qu'un exemple à craindre pour eux. On employait tous les moyens possibles pour le soustraire à la sévérité des lois. Cicéron, à qui les Siciliens avaient adressé leurs plaintes, comme au protecteur naturel de cette province, depuis qu'il y avait été questeur, était allé sur les lieux recueillir les témoignages dont il avait besoin contre l'accusé. Il avait demandé trois mois et demi pour ce voyage; mais il apprit qu'on s'arrangeait pour traîner l'affaire en longueur jusqu'à l'année suivante, où M. Métellus devait être préteur, et Q. Métellus et Hortensius consuls.

C'étaient précisément les défenseurs de Verrès, et ce concours de circonstances leur aurait donné trop de moyens de le sauver. Cicéron fit tant de diligence, que son information fut achevée en cinquante jours. Il revint à Rome au moment où on l'attendait le moins; et considérant que la plaidoirie pouvait occuper un grand nombre d'audiences, et consumer un temps précieux, il fit procéder tout de suite à la preuve testimoniale, et ne prononça qu'un seul discours, dans lequel, à chaque fait, il citait les témoins qu'il présentait à son adversaire Hortensius, qui devait les interroger. Les preuves furent si claires, les dépositions si accablantes, les murmures de tout le peuple romain qui était présent se firent entendre avec tant de violence, qu'Hortensius, atterré, n'osa prendre la parole pour combattre l'évidence, et conseilla lui-même à Verrès de ne pas attendre le jugement, et de s'exiler de Rome. Quand on lit dans Cicéron le détail de ses crimes atroces et innombrables, dont un seul aurait mérité la mort, on est indigné que la jurisprudence romaine, digne d'éloges à tant d'autres égards, ait eu plus de respect pour le titre de citoyen romain que pour cette justice distributive qui proportionne le châtiment au délit, et qu'elle ait permis que tout citoyen qui se condamnait lui-même à l'exil fût regardé comme assez puni. Verrès cependant eut une fin malheureuse; mais ses crimes n'en furent que l'oc-

casion, et non pas la cause. Après avoir mené dans son exil une vie misérable dans l'abandon et le mépris, il revint à Rome dans le temps des proscriptions d'Octave et d'Antoine; mais ayant eu l'imprudence de refuser à ce dernier les beaux vases de Corinthe et les belles statues grecques qui étaient le reste de ses déprédations en Sicile, il fut mis au nombre des proscrits, et Verrès périt comme Cicéron.

C'est la seule fois que ce grand homme, occupé sans cesse de défendre des accusés, se porta pour accusateur; et c'est aussi par cette remarque intéressante qu'il commence sa première Verrine. La tournure que prit cette affaire fut cause que, de sept harangues dont elle est le sujet, il n'y eut que les deux premières de prononcées. Cicéron écrivit les autres pour laisser un modèle de la manière dont une accusation doit être suivie et soutenue dans toutes ses parties. Les deux dernières Verrines, regardées généralement comme des chefs-d'œuvre, ont pour objet, l'une les vols et les rapines de Verrès, l'autre ses cruautés et ses barbaries. L'une est remarquable par la richesse des détails, la variété et l'agrément des narrations, par tout l'art que l'orateur emploie pour prévenir la satiété en racontant une foule de larcins dont le fond est toujours le même; l'autre est admirable par la véhémence et le pathétique, par tous les ressorts que l'orateur met en œuvre pour émouvoir la pitié en faveur des

opprimés, et exciter l'indignation contre le coupable. C'est cette dernière dont j'ai cru devoir traduire quelques morceaux : en nous faisant sentir l'éloquence de l'orateur, ils ont encore pour nous l'avantage précieux de nous donner une idée du pouvoir arbitraire qu'exerçaient les gouverneurs romains dans les provinces qui leur étaient confiées, et de l'abus horrible qu'ils en firent trop souvent, lorsque la corruption des mœurs l'eut emporté sur la sagesse des lois. C'est en jetant les yeux sur ces tableaux qui révoltent l'humanité, que, malgré tout l'éclat dont la grandeur romaine frappe l'imagination, on rend graces au ciel de l'anéantissement d'une puissance, si naturellement tyrannique, qu'à quelques excès qu'elle se portât, il fallait absolument les souffrir, jusqu'à ce que, le terme du gouvernement expiré, on pût aller à Rome solliciter une vengeance incertaine, faible, tardive, qui n'expiait point les forfaits, et ne réparait point les maux. C'est aussi par cette raison que, sans m'arrêter aux discours relatifs à des causes particulières, et dont les détails ne peuvent guère nous intéresser en eux-mêmes, j'ai choisi de préférence tous les exemples que je me propose de citer dans les harangues où l'intérêt public est mêlé, et où l'éloquence et l'histoire se réunissent ensemble pour nous instruire et nous émouvoir.

SECTION III.

Les Verrines.

Au moment où Verrès fut chargé de la préture de Sicile, les pirates infestaient les mers qui baignent cette île et les côtes d'Italie. Son devoir était d'entretenir la flotte que la république armait pour les combattre et protéger son commerce. Mais l'avarice du préteur ne vit dans ces moyens de défense qu'un nouvel objet de rapines et d'exactions; et, faisant acheter leur congé aux soldats et aux matelots qui devaient servir sur les galères, vendant aux villes alliées et tributaires la dispense de fournir ce qu'elles devaient suivant les traités, et laissant manquer de tout le peu d'hommes qu'il se crut obligé de garder sur le petit nombre de vaisseaux qu'il eut en mer, il ne se mit pas en peine d'exposer la Sicile aux incursions des pirates, pourvu qu'il s'enrichît aux dépens de l'état et de la province. Il mit à la tête de cette misérable escadre, non pas un Romain, mais, ce qui était sans exemple, un Sicilien nommé Cléomène, dont la femme était publiquement la maîtresse du préteur. Il arriva ce qui devait arriver : la flotte romaine s'enfuit à la vue des pirates, et Cléomène le premier s'empressa de débarquer. Les autres commandants de galères, qui n'avaient que quelques soldats exténués par le besoin, ne purent faire autre chose

que de suivre l'exemple de l'amiral. Les pirates brûlèrent les vaisseaux abandonnés, à la vue de Syracuse, et entrèrent jusque dans le port. Cet affront fait aux armes romaines, cette alarme portée par des corsaires jusque dans une ville aussi puissante que Syracuse, retentirent bientôt jusqu'à Rome. Verrès craignit les suites d'un si fâcheux éclat, et, pour ne pas paraître coupable de ce désastre, il forma le dessein le plus abominable qui soit jamais entré dans la pensée d'un tyran également lâche et cruel. Il imagina d'accuser de trahison les commandants siciliens, dont l'innocence était connue, et qui n'avaient pu faire que ce qu'ils avaient fait; et, sans la plus légère preuve, il les condamna au dernier supplice. Toute la Sicile frémit de cet attentat. Cicéron en demanda vengeance. On va voir de quelles couleurs il a su le peindre, et avec quelle énergie il en détaille toutes les horreurs.

« Verrès sort de son palais, animé de toutes « les fureurs du crime et de la barbarie. Il paraît « dans la place publique, et fait citer les com- « mandants à son tribunal. Ils viennent sans soup- « çon et sans crainte. Il fait soudain charger de « fers ces malheureux qui se fiaient à leur inno- « cence, qui réclament la justice du préteur, et « lui demandent la raison de ce traitement. C'est, « leur dit-il, pour avoir livré par trahison nos « vaisseaux à l'ennemi. Tout le monde se récrie; « tout le monde s'étonne qu'il ait assez d'impu-

« dence pour imputer à d'autres qu'à lui la cause « d'un malheur qui n'était que l'ouvrage de son « avarice ; qu'un homme tel que Verrès, mis par « l'opinion publique au rang des brigands et des « corsaires, ose accuser quelqu'un d'être d'intel- « ligence avec eux ; qu'enfin cette étrange accu- « sation n'éclate que quinze jours après l'évène- « ment. On demande où est Cléomène, non pas « qu'on le crût plus digne de châtiment que les « autres : qu'avait-il pu faire avec des vaisseaux « dénués de toute défense ? Mais enfin sa cause « était la même : où est Cléomène ? On le voit « à côté du préteur, lui parlant familièrement à « l'oreille, comme il avait coutume de faire. L'in- « dignation est générale que les hommes les plus « honnêtes, les plus distingués de leur ville, soient « mis aux fers, tandis que Cléomène, pour prix « de ses complaisances infames, est l'ami et le « confident du préteur. Il se présente cependant « un accusateur : c'était un misérable, nommé « Turpion, flétri sous les gouvernements précé- « dents, bien fait pour le rôle abject dont on le « chargeait, et connu pour être l'instrument de « toutes les iniquités, de toutes les bassesses, de « toutes les extorsions de Verrès. Les parents, les « proches de ces infortunés accourent à Syracuse, « frappés de cette funeste nouvelle ; ils voient « leurs enfants accablés sous le poids des chaînes, « portant, ô Verrès ! la peine de ton exécrable « avarice. Ils se présentent, réclament leurs en-

« fants, les défendent à grands cris, implorent ta
« foi, ta justice, comme si tu en avais eu jamais.
« C'est là qu'on voyait Dexion de Tyndaris, un
« homme de la première noblesse, qui t'avait
« logé chez lui, que tu avais appelé ton hôte; et
« ni l'hospitalité, ni son malheur, ni le rang qu'il
« tient parmi les siens, ni sa vieillesse, ni ses
« larmes, n'ont pu te rappeler un moment à quel-
« que sentiment d'humanité. On voyait Eubulide,
« non moins considérable et non moins respecté,
« qui, pour avoir dans ses défenses prononcé le
« nom de Cléomène, vit par tes ordres déchirer
« ses vêtements, et fut laissé presque nu sur la
« place. Et quel moyen de justification restait-il
« donc? Je défends, dit Verrès, de nommer Cléo-
« mène. — Mais ma cause m'y oblige. — Vous
« mourrez, si vous le nommez. — Mais je n'avais
« point de rameurs sur mon navire. — Vous ac-
« cusez le préteur! Licteurs, que sa tête tombe
« sous la hache. Juges, voilà le langage de Verrès.
« Jamais il ne fit de moindres menaces. Écoutez,
« au nom de l'humanité, écoutez les outrages faits
« à nos alliés; écoutez le récit de leurs malheurs.
« Parmi ces innocents accusés paraissait aussi
« Héraclius de Ségeste, sicilien de la plus haute
« naissance, que la faiblesse de sa vue avait em-
« pêché de s'embarquer sur son vaisseau, et qui
« avait eu ordre de rester à Syracuse. Certes,
« Verrès, celui-là n'a pu être coupable; il n'a
« pu ni livrer ni abandonner le navire où il n'était

« pas. N'importe : on met au nombre des crimi-
« nels celui qu'on ne peut accuser, même fausse-
« ment, d'aucun crime. Enfin, de ce nombre était
« aussi Furius d'Héraclée, homme célèbre pendant
« sa vie, et qui l'est devenu bien plus après sa
« mort : c'est lui qui eut le courage, non-seule-
« ment d'adresser en face à Verrès tous les re-
« proches qu'il méritait (sûr de mourir, il n'avait
« plus rien à ménager), mais même d'écrire son
« apologie dans la prison, en présence de sa mère,
« qui, tout en larmes, passait les jours et les
« nuits auprès de lui. Toute la Sicile l'a lue, cette
« apologie, l'histoire de tes forfaits et de tes
« cruautés : on y voit combien chaque comman-
« dant de galère a reçu de matelots de la ville
« qui devait les fournir, et combien ont acheté
« de toi leur congé. Et lorsqu'à ton tribunal il
« alléguait ses moyens de défense, tes licteurs lui
« frappaient les yeux à coups de verges, tandis
« que cet homme courageux, résolu à la mort,
« et insensible à ses douleurs, s'écriait qu'il était
« indigne que les larmes de sa mère eussent moins
« de pouvoir sur toi pour le sauver, que les ca-
« resses d'une prostituée pour sauver l'infame
« Cléomène.

« Verrès enfin les condamne tous, de l'avis de
« son conseil ; mais pourtant, dans une cause de
« cette nature, dans une affaire capitale, il ne
« fait venir ni son questeur Vettius, ni son lieu-
« tenant Cervius. Ce prétendu conseil n'était que

« le ramas des brigands qu'il avait à ses ordres.
« Juges, représentez-vous la consternation des
« Siciliens, nos plus fidèles et nos plus anciens
« alliés, si souvent comblés des bienfaits de nos
« ancêtres. Chacun tremble pour soi, personne ne
« se croit en sûreté. On se demande ce qu'est de-
« venue cette ancienne douceur du gouvernement
« romain, changée en cet excès d'inhumanité!
« comment tant d'hommes ont pu être condamnés
« en un moment, sans être convaincus d'aucun
« crime! comment ce préteur indigne a pu imagi-
« ner de couvrir ses brigandages par le supplice
« de tant d'innocents! Il semble en effet qu'on ne
« puisse rien ajouter à tant de scélératesse, de dé-
« mence et de cruautés. Mais Verrès veut se sur-
« passer lui-même; il veut enchérir sur ses propres
« forfaits. Je vous ai parlé de Phalargus, excepté
« de la condamnation générale, parce qu'il com-
« mandait le navire que montait Cléomène. Ti-
« marchide, l'un des agents de Verrès, fut instruit
« que ce jeune homme, ne croyant pas sa cause
« différente de celle des autres, avait montré
« quelque crainte. Il va le trouver, lui déclare
« qu'en effet il est à l'abri de la hache, mais qu'il
« court risque d'être battu de verges, s'il ne se
« rachète de ce supplice; et vous l'avez entendu
« vous spécifier la somme qu'il avait comptée pour
« se dérober aux verges des licteurs. Mais à quoi
« m'arrêté-je? Sont-ce là des reproches à faire à
« Verrès? Un jeune homme noble, un comman-

« dant de vaisseau se rachète des verges à prix d'ar-
« gent : c'est dans Verrès un trait d'humanité (1).
« Un autre, au même prix, se dérobe à la hache :
« Verrès nous y a accoutumés ; ce n'est pas à lui
« qu'il faut reprocher de tels crimes, ce n'est rien
« pour lui. Le peuple romain attend des horreurs
« nouvelles, des attentats inouïs ; il sait que ce
« n'est pas un magistrat prévaricateur qu'on a mis
« en jugement devant vous, mais le plus abomi-
« nable des tyrans : vous allez le reconnaître. Les
« innocents sont condamnés, on les traîne dans
« les cachots, on prépare leur supplice. Mais il
« faut que ce supplice commence dans leurs mal-
« heureux parents : on leur interdit la vue de
« leurs enfants ; on défend de leur porter des vê-
« tements et de la nourriture. Ces pères infortu-
« nés, qui sont ici devant vous, étaient étendus
« sur le seuil de la prison ; dès mères déplorables
« y passaient la nuit dans les pleurs, sans pouvoir
« obtenir les derniers embrassements de leurs
« enfants : elles demandaient pour toute grace
« qu'il leur fût permis de recueillir leurs derniers
« soupirs, et le demandaient en vain. Là veillait
« le gardien des prisons, le ministre des barbaries

---

(1) M. Gueroult, dans sa traduction des deux dernières Verrines, remarque avec raison que M. La Harpe s'est trompé dans cet endroit, et il prouve que ces mots, *humanum est*, chap. XLIV, veulent dire, *c'est une chose toute simple, c'est un trait de l'humaine faiblesse.* (*Note*, 1821.)

« de Verrès, la terreur des citoyeus, le licteur
« Sestius, qui s'établissait un revenu sur les dou-
« leurs et les larmes de tous ces malheureux. —
« Tant pour visiter votre fils, tant pour lui don-
« ner de la nourriture. Personne ne s'y refusait.
« — Que me donnerez-vous pour faire mourir
« votre fils d'un seul coup, pour qu'il ne souffre
« pas long-temps, pour qu'il ne soit pas frappé
« plusieurs fois? Toutes ces graces étaient taxées.
« O condition affreuse! ô insupportable tyrannie!
« ce n'était pas la vie que l'on marchandait, c'était
« une mort plus prompte et moins cruelle! Les
« prisonniers eux-mêmes composaient avec Sestius
« pour ne recevoir qu'un seul coup; ils deman-
« daient à leurs parents, comme une dernière
« marque de leur tendresse, de payer cette faveur
« à l'inflexible Sestius. Est-ce assez de tourments?
« la mort en sera-t-elle au moins le terme? la bar-
« barie peut-elle s'étendre au-delà? Oui : quand
« ils auront été exécutés, leurs corps seront ex-
« posés aux bêtes féroces. Si c'est pour les parents
« un malheur de plus, qu'ils paient le droit de
« sépulture. Vous le savez, vous avez entendu
« Onase de Ségeste vous dire quelle somme il avait
« payée à Timarchide pour ensevelir Héraclius. Et
« qui, dans Syracuse, ignore que ces marchés pour
« la sépulture se traitaient entre Timarchide et les
« prisonniers eux-mêmes; que ces marchés étaient
« publics; qu'ils se concluaient en présence des

« parents; que le prix des funérailles était arrêté « et payé d'avance?

« Le moment de l'exécution est arrivé : on tire « les prisonniers de leurs cachots, on les attache « au poteau; ils reçoivent le coup mortel. Quel fut « alors l'homme assez insensible pour ne pas se « croire frappé du même coup, pour ne pas être « touché du sort de ces innocents, de leur jeu- « nesse, de leur infortune, qui devenait celle de « tous leurs concitoyens? Et toi, dans ce deuil « général, au milieu de ces gémissements, tu « triomphais sans doute; tu te livrais à ta joie « insensée; tu t'applaudissais d'avoir anéanti les « témoins de ton avarice. Tu te trompais, Ver- « rès, en croyant effacer tes souillures et laver « tes crimes dans le sang de l'innocence. Tu t'ac- « cusais toi-même, en te persuadant que tu pour- « rais, à force de barbarie, t'assurer l'impunité « de tes brigandages. Ces innocents sont morts, « il est vrai; mais leurs parents vivent, mais ils « poursuivent la vengeance de leurs enfants, mais « ils poursuivent ta punition. Que dis-je? Parmi « ceux que tu avais marqués pour tes victimes, il « en est qui sont échappés; il en est que le ciel a « réservés pour ce jour de la justice. Voilà Philar- « que qui n'a pas fui avec Cléomène; qui, heu- « reusement pour lui, a été pris par les pirates, « et que sa captivité a sauvé des fureurs d'un bri- « gand plus inhumain cent fois que ceux qui sont

« nos ennemis. Voilà Phalargus qui a payé sa déli-
« vrance à ton agent Timarchide. Tous deux dé-
« posent du congé vendu aux matelots, de la
« famine qui régnait sur la flotte, de la fuite de
« Cléomène. Eh bien! Romains, de quels senti-
« ments êtes-vous affectés? qu'attendez-vous en-
« core? où se réfugieront vos alliés? à qui s'adres-
« seront-ils? dans quelle espérance pourront-ils
« encore soutenir la vie, si vous les abandonnez?...
« C'est ici le port, l'asyle, l'autel des opprimés. Ils
« ne viennent pas y redemander leurs biens, leur
« or, leur argent, leurs esclaves, les ornements
« qui ont été enlevés de leurs temples et de leurs
« cités. Hélas! dans leur simplicité, ils craignent
« que le peuple romain ne fasse plus un crime à
« ses préteurs de les avoir dépouillés. Ils voient
« que depuis long-temps nous souffrons en silence
« que quelques particuliers absorbent les richesses
« des nations; qu'aucun d'eux, même, ne se met
« en peine de cacher sa cupidité et ses rapines;
« que leurs maisons de campagne sont toutes
« remplies, toutes brillantes des dépouilles de nos
« alliés, tandis que, depuis tant d'années, Rome
« et le Capitole ne sont ornés que des dépouilles
« de nos ennemis. Où sont, en effet, les trésors
« arrachés à tant de peuples soumis, aujourd'hui
« dans l'indigence? Où sont-ils! le demandez-
« vous, quand vous voyez Athènes, Pergame,
« Milet, Samos, l'Asie, la Grèce, englouties dans
« les demeures de quelques ravisseurs impunis?

« Mais non, Romains, je le répète, ce n'est pas « là l'objet de nos plaintes et de nos prières. Vos « alliés n'ont plus de biens à défendre. Voyez dans « quel deuil, dans quel dépouillement, dans « quelle abjection ils paraissent devant vous! « Voyez Sthénius de Therme, dont Verrès a pillé « la maison : ce n'est pas sa fortune qu'il lui rede- « mande ; c'est sa propre existence que Verrès lui « a ravie en le bannissant de sa patrie, où il tenait « le premier rang par ses vertus et par ses bien- « faits. Voyez Dexion de Tyndaris : il ne réclamera « point ce que Verrès lui a pris ; il réclame un « fils unique ; il veut, après avoir pris une juste « vengeance de son bourreau, porter quelque « consolation à ses cendres. Voyez Eubulide, ce « vieillard accablé d'années, qui n'a entrepris un « pénible voyage que pour voir la condamnation « de ce monstre après avoir vu le supplice de son « fils. Vous verriez ici avec eux, si Métellus, le « successeur et le protecteur de Verrès, l'eût per- « mis, vous verriez les mères, les femmes, les « sœurs de ces malheureux. L'une d'elles, je m'en « souviens, comme j'approchais d'Héraclée au « milieu de la nuit, vint à ma rencontre, suivie « de toutes les mères de famille, à la clarté des « flambeaux; et m'appelant son sauveur, appelant « Verrès son bourreau, répétant le nom de son « fils, elle restait prosternée à mes pieds, comme « si j'avais pu le lui rendre et le rappeler à la vie. « J'ai été reçu de même dans toutes les autres

« villes où la vieillesse et l'enfance, également « dignes de pitié, ont également sollicité mes « soins, mon zèle et ma fidélité. Non, Romains, « cette cause n'a rien de commun avec aucune « autre. Ce n'est pas un vain désir de gloire « qui m'a conduit comme accusateur à ce tri- « bunal; j'y suis venu appelé par les larmes; j'y « suis venu pour empêcher qu'à l'avenir les « injustices de l'autorité, la prison, les chaînes, « les haches, les supplices de vos fidèles alliés, « le sang des innocents, enfin la sépulture même « des morts et le deuil des parents, ne soient « pour les gouverneurs de nos provinces l'objet « d'un trafic abominable; et si, par la condamna- « tion de ce scélérat, par l'arrêt de votre justice, « je délivre la Sicile et vos alliés de la crainte « d'un semblable sort, j'aurai satisfait à leurs « vœux et à mon devoir. »

Cicéron, fidèle aux règles de la progression oratoire, réserve pour la fin de ses différents plaidoyers le plus grand des crimes de Verrès, celui d'avoir fait mourir ou battre de verges des citoyens romains; ce qui était sévèrement défendu par les lois, à moins d'un jugement du peuple ou d'un décret du sénat, qui donnait aux consuls un pouvoir extraordinaire. L'orateur s'étend principalement sur le supplice de Gavius. On ne conçoit pas, après ce qu'on vient d'entendre, qu'il trouve encore des expressions nouvelles contre Verrès; mais on peut se fier à l'iné-

puisable fécondité de son génie. Il semble se surpasser dans son éloquence, à mesure que Verrès se surpasse lui-même dans ses attentats. Souvenons-nous seulement, pour avoir une juste idée de l'indignation qu'il devait exciter, souvenons-nous du respect profond, de la vénération religieuse qu'on portait dans toutes les provinces de l'empire, et même dans presque tout le monde connu, à ce nom de citoyen romain. C'était un titre sacré qu'aucune puissance ne pouvait se flatter de violer impunément. On avait vu plus d'une fois la république entreprendre des guerres lointaines et périlleuses, seulement pour venger un outrage fait à un citoyen romain : politique sublime, qui nourrissait cet orgueil national qu'il est toujours si utile d'entretenir, et qui de plus imposait aux nations étrangères, et faisait respecter par-tout le nom romain.

« Que dirai-je de Gavius, de la ville municipale de Cosano? Où trouverai-je assez de paroles, assez de voix, assez de douleur?.... Ma sensibilité n'est pas épuisée, Romains; mais je crains que mes expressions n'y répondent pas. Moi-même, la première fois qu'on me parla de ce forfait, je crus ne pouvoir le faire entrer dans mon accusation. Je savais qu'il n'était que trop réel, mais je sentais qu'il n'était pas vraisemblable. Enfin, cédant aux pleurs de tous les citoyens romains qui font le commerce en Sicile, appuyé du témoignage de

« toute la ville de Rhège et de plusieurs chevaliers romains qui par hasard étaient alors à « Messine, j'ai exposé le fait dans mon premier « plaidoyer, et de manière à porter la vérité jusqu'à l'évidence. Mais que puis-je faire aujourd'hui? Il y a déja si long-temps que je vous entretiens des cruautés de Verrès! Je n'ai pas prévu, « je l'avoue, les efforts qu'il me faudrait faire « pour soutenir votre attention, et ne pas vous « fatiguer des mêmes horreurs. Il ne me reste « qu'un moyen, c'est de vous dire simplement le « fait : il est tel, que le seul récit suffira. Ce Gavius, jeté, comme tant d'autres, dans les prisons souterraines de Syracuse, bâties par Denys-le-Tyran, trouva, je ne sais comment, le « moyen de s'échapper de ce gouffre, et vint à « Messine. Là, près des murs de Rhège et des « côtes d'Italie, sorti des ténèbres de la mort, il « se sentait renaître en revoyant le jour pur de « la liberté; il était comme ranimé par ce voisinage bienfaisant qui lui rappelait Rome et ses « lois. Il parla tout haut dans Messine, se plaignit qu'un citoyen romain eût été jeté dans « les fers. Il allait, disait-il, droit à Rome, il allait demander justice contre Verrès. Le malheureux ne se doutait pas que s'exprimer ainsi « devant les Messinois, c'était comme s'il eût « parlé dans le palais du préteur. Je vous l'ai dit, « et vous le savez, Romains, qu'il avait choisi « les Messinois pour être les complices de tous

« ses crimes, les recéleurs de ses vols, les asso-
« ciés de son infamie. Gavius est conduit aussitôt
« devant les magistrats de Messine, et par mal-
« heur Verrès y vint lui-même ce jour-là. On
« l'informe qu'un citoyen romain se plaint d'a-
« voir été plongé dans les cachots de Syracuse;
« qu'au moment où il mettait le pied dans le
« vaisseau, en proférant des menaces contre
« Verrès, il avait été arrêté; qu'on le gardait,
« afin que le préteur décidât de son sort. Il les
« remercie de leur zèle et de leur fidélité, et,
« transporté de fureur, arrive à la place publi-
« que : ses yeux étincelaient; tous ses traits ex-
« primaient la rage et la cruauté. Tout le monde
« était dans l'attente de ce qu'il allait faire,
« quand tout à coup il ordonne qu'on saisisse
« Gavius, qu'on le dépouille, qu'on l'attache au
« poteau, et que les licteurs préparent les instru-
« ments du supplice. L'infortuné s'écrie qu'il est
« citoyen romain, qu'il a servi avec Prétius,
« chevalier romain, en ce moment à Palerme,
« et qui peut rendre témoignage à la vérité. Ver-
« rès répond qu'il est bien informé que Gavius
« est un espion envoyé en Sicile par les esclaves
« fugitifs, restes de l'armée de Spartacus; impu-
« tation absurde, dont il n'existait pas le moin-
« dre soupçon, le moindre indice. Il ordonne
« aux licteurs de l'entourer et de le frapper.
« Dans la place publique de Messine, on battait
« de verges un citoyen romain, tandis qu'au mi-

« lieu des douleurs, au milieu des coups dont « on l'accablait, il ne faisait entendre d'autre « cri, d'autre gémissement que ce seul mot : *Je « suis citoyen romain!* Il pensait que ce seul nom « devait écarter de lui les tortures et les bour- « reaux; mais, bien loin de l'obtenir, loin d'ar- « rêter la main des licteurs pendant qu'il répé- « tait en vain le nom de Rome, une croix, une « croix infame, l'instrument de la mort des es- « claves, était dressée pour ce malheureux, qui « jamais n'avait cru qu'il existât au monde une « puissance dont il pût craindre ce traitement. « O doux nom de la liberté! ô droits augustes de « nos ancêtres! loi Porcia! loi Sempronia! puis- « sance tribunitienne si amèrement regrettée, et « qui vient enfin de nous être rendue, est-ce là « votre pouvoir? Avez-vous donc été établie pour « que dans une province de l'empire, dans le « sein d'une ville alliée, un citoyen romain fût « livré aux verges des licteurs par le magistrat « même qui ne tient que du peuple romain ses « licteurs et ses faisceaux? Que dirai-je des feux, « des fers brûlants dont on se servait pour le « tourmenter? Et cependant Verrès n'était tou- « ché ni de ses plaintes, ni des larmes de tout « ce qu'il y avait à Messine de nos citoyens pré- « sents à cet affreux spectacle! Toi, Verrès, toi, « tu as osé attacher à un gibet celui qui se disait « citoyen romain! Je n'ai pas voulu, vous m'en « êtes témoins, je n'ai pas voulu, le premier

« jour, me livrer à ma juste indignation : j'ai « craint celle du peuple qui m'écoutait; j'ai craint « le soulèvement général qui s'annonçait de tou- « tes parts; je me suis contenu, de peur que la « fureur publique, assouvie sur ce monstre, ne « le dérobât à la vengeance des lois. J'ai applaudi « à la prudence du préteur Glabrion, qui, voyant « ce mouvement général, fit promptement écar- « ter de l'audience le témoin que l'on venait d'en- « tendre. Mais aujourd'hui, Verrès, que tout le « monde sait l'état de la cause, et quelle en doit « être l'issue, je me renferme avec toi dans un « seul point, je m'en tiens à ton propre aveu : « cet aveu est ta sentence mortelle. Vous vous « souvenez, juges, qu'au moment de l'accusa- « tion, Verrès, effrayé des cris qu'il entendait « autour de lui, se leva tout à coup, et dit que « Gavius n'avait prétendu être un citoyen romain « que pour retarder son supplice; mais qu'en ef- « fet ce Gavius n'était qu'un espion. Il ne m'en « faut pas davantage; je laisse de côté tout le « reste. Je ne te demande pas sur quoi tu fondes « cette imputation; je récuse mes propres té- « moins : mais tu le dis toi-même, tu l'avoues, « qu'il criait : *Je suis citoyen romain!* Eh bien! « réponds-moi, misérable, si tu te trouvais parmi « des nations barbares, aux extrémités du monde, « près d'être conduit au supplice, que dirais-tu? « que crierais-tu? si ce n'est : *Je suis citoyen ro-* « *main!* Et s'il est vrai que, par-tout où le nom

« de Rome est parvenu, ce titre sacré suffirait « pour ta sûreté, comment cet homme, quel « qu'il fût, invoquant ce titre inviolable, l'invo- « quant devant un préteur romain, n'a-t-il pu, « je ne dis pas échapper au supplice, mais même « le retarder d'un moment?

« Otez cet appui à nos citoyens, ôtez-leur ce « garant de leur salut, et les provinces, les villes « libres, les royaumes, le monde entier, où ils « voyagent avec sécurité, va désormais être fermé « pour eux.... Mais pourquoi m'arrêter sur Ga- « vius, comme si tu n'avais été l'ennemi que de « lui seul, et non pas celui du nom romain, des « droits de Rome, des droits des nations et de « la cause commune de la liberté? En effet, cette « croix que les Messinois, suivant leur usage, « avaient fait dresser dans la voie Pompéia, pour- « quoi l'as-tu fait arracher? pourquoi l'as-tu fait « transporter à l'endroit qui regarde le détroit qui « sépare la Sicile de l'Italie? Pourquoi? C'était, « tu l'as dit toi-même, tu ne peux le nier, tu l'as « dit publiquement, c'était afin que Gavius, qui « se vantait d'être citoyen romain, pût, du haut « de son gibet, regarder, en expirant, sa patrie. « Cette croix est la seule, depuis la fondation de « Messine, qui ait été placée sur le détroit. Tu « as choisi ce lieu afin que cet infortuné, mou- « rant dans les tourments, vît, pour comble d'a- « mertume, quel espace étroit séparait le séjour « où la liberté règne, et celui où il mourait en

« esclave ; afin que l'Italie vît un de ses enfants « attaché au gibet, périr dans le supplice hon- « teux réservé pour la servitude.

« Enchaîner un citoyen romain est un atten- « tat ; le battre de verges est un crime ; le faire « mourir est presque un parricide : que sera-ce « de l'attacher à une croix? L'expression manque « pour cette atrocité, et pourtant ce n'a pas été « assez pour Verrès : Qu'il meure, dit-il, en re- « gardant l'Italie ; qu'il meure à la vue de la li- « berté et des lois. Non, Verrès, ce n'est pas seu- « lement Gavius, ce n'est pas un seul homme, un « seul citoyen que tu as attaché à cette croix ; « c'est la liberté elle-même, c'est le droit com- « mun de tous, c'est le peuple romain tout en- « tier. Croyez tous, croyez que s'il ne l'a pas « dressée au milieu du forum, dans l'assemblée « des comices, dans la tribune aux harangues, « s'il n'en a pas menacé tous les citoyens ro- « mains, c'est qu'il ne le pouvait pas. Mais au « moins il a fait ce qu'il pouvait, il a choisi le « lieu le plus fréquenté de la province, le plus « voisin de l'Italie, le plus exposé à la vue ; il a « voulu que tous ceux qui naviguent sur ces « mers vissent à l'entrée même de la Sicile, et « comme aux portes de l'Italie, le monument de « son audace et de son crime. »

La péroraison fait voir de quelle fermeté Cicéron s'armait contre l'orgueil et la tyrannie des grands, jaloux de la fortune et de l'élévation de

ceux qu'ils appelaient des hommes nouveaux, c'est-à-dire, qui n'avaient d'autre recommandation que leur mérite. Cicéron, qui devait tout au sien et à la justice que lui rendait le peuple romain, ne croyait pas pouvoir mieux lui marquer sa reconnaissance qu'en soutenant avec courage cette guerre naturelle et interminable qui subsiste entre l'homme de bien et les méchants. Il menace hautement les juges de les traduire devant le peuple, s'ils se laissent corcompre par l'argent de Verrès. Cet audacieux brigand avait dit publiquement qu'il avait fait le partage des trois années de son gouvernement de Sicile, qu'il y en avait une pour lui, une pour ses avocats, une pour ses juges. Il avait compté beaucoup, non-seulement sur l'éloquence, mais sur le crédit d'Hortensius, qui n'était pas, à beaucoup près, aussi délicat que Cicéron sur les moyens qu'il employait pour gagner ses causes. Cicéron s'adresse à lui, et l'avertit qu'il aura les yeux ouverts sur sa conduite, et qu'il lui en fera rendre compte. Il faut se souvenir que ces harangues, quoiqu'elles n'aient pas été prononcées, furent rendues publiques, et que par conséquent l'orateur n'ignorait pas à combien de ressentiments et de dangers l'exposait son incorruptible fermeté.

« Mais quoi! me dira-t-on, voulez-vous donc « vous charger du fardeau de tant d'inimitiés? « Je réponds qu'il n'est ni dans mon caractère

« ni dans mon intention de les chercher; mais « qu'il ne m'est pas permis d'imiter ces nobles « qui attendent dans le sommeil de l'oisiveté les « bienfaits du peuple romain. Ma condition est « tout autre que la leur. J'ai devant les yeux « l'exemple de Caton, de Marius, de Fimbria, « de Célius, qui ont senti comme moi que ce « n'était qu'à force de travaux supportés, à force « de périls surmontés, qu'ils pouvaient parvenir « aux mêmes honneurs où ces nobles, heureux « favoris de la fortune, sont portés sans qu'il « leur en coûte rien. Voilà les modèles que je fais « gloire d'imiter. Je vois avec quel œil d'envie on « regarde l'avancement des hommes nouveaux, « qu'on ne nous pardonne rien, qu'il nous faut « toujours veiller, toujours agir. Et pourquoi « craindrais-je d'avoir pour ennemis déclarés « ceux qui sont secrètement mes envieux; ceux « qui, par la différence des intérêts et des prin- « cipes, sont nécessairement mes adversaires et « mes détracteurs? Je le déclare donc : si j'ob- « tiens la réparation due au peuple romain et à « la Sicile, je renonce au rôle d'accusateur; mais « si l'évènement trompe l'opinion que j'ai de mes « juges, je suis résolu à poursuivre jusqu'à la « dernière extrémité et les corrupteurs et les « corrompus. Ainsi, que ceux qui voudraient « sauver le coupable, quelques moyens qu'ils « emploient, artifice, audace ou vénalité, soient « prêts à répondre devant le peuple romain; et

« s'ils ont vu en moi quelque chaleur, quelque « fermeté, quelque vigilance dans une cause où « je n'ai d'ennemi que celui que m'a fait l'intérêt « de la Sicile, qu'ils s'attendent à trouver en moi « bien plus de vivacité et d'énergie quand je com- « battrai les ennemis que m'aura faits l'intérêt du « peuple romain. »

Il finit par une apostrophe, aussi brillante que pathétique, à toutes les divinités dont Verrès avait pillé les temples. Cette énumération religieuse, dont l'effet est fondé sur les idées que ces noms réveillaient chez les Romains, ne peut être du même poids auprès de nous, qui ne sommes pas accoutumés à respecter Jupiter et Junon. Je me contenterai donc d'en citer les dernières phrases.

« Et vous, déesses vénérables, qui présidez « aux fontaines d'Enna, aux bois sacrés de la « Sicile, dont la défense m'a été confiée! vous à « qui Verrès a déclaré une guerre impie et sacri- « lége; vous dont les temples et les autels ont « été dépouillés par ses brigandages! je vous at- « teste et vous implore. Si dans cette cause je « n'ai eu en vue que le salut de nos provinces et « la dignité du peuple romain; si j'ai rapporté à « ce seul devoir tous mes soins, toutes mes pen- « sées, toutes mes veilles, faites que mes juges, « en prononçant leur sentence, aient dans le « cœur les sentiments qui ont toujours été dans « le mien; que Verrès, convaincu de tous les

« crimes que peuvent commettre la perfidie, l'a-
« varice et la cruauté réunies; que Verrès, con-
« damné par les lois, comme il l'est par sa con-
« science, trouve une fin digne de ses forfaits;
« que la république, contente de mon zèle dans
« cette accusation, n'ait pas à m'imposer une se-
« conde fois le même devoir, et qu'il me soit
« permis désormais de m'occuper plutôt à dé-
« fendre les bons citoyens qu'à poursuivre les
« méchants. »

Il était d'usage chez les Romains, comme parmi nous, que la partie plaignante fixât l'estimation des dommages qu'elle répétait : apparemment aussi que les juges avaient coutume, ainsi qu'aujourd'hui, de rabattre beaucoup de cette estimation, qu'il est assez naturel de supposer un peu exagérée. Ce qui est certain, c'est que, selon le rappport d'Asconius, auteur contemporain dont nous avons d'excellents commentaires sur les *Harangues de Cicéron*, Verrès ne fut condamné à restituer aux Siciliens qu'une somme qui équivaut à peu près à cinq millions de notre monnaie actuelle; et que, suivant l'évaluation de Cicéron, qui avait demandé douze millions cinq cent mille livres, les dommages qu'il obtint n'étaient pas la moitié de ce que Verrès avait volé dans la Sicile.

SECTION IV.

Les Catilinaires.

Qui croirait que de nos jours Cicéron eût encore, je ne dis pas des critiques (la gloire de l'homme supérieur est d'occuper l'opinion dans tous les siècles), mais des ennemis, des détracteurs, qui calomnient son caractère, et déprécient ses talents, avec une injustice également odieuse et absurde? Je sais que, heureusement pour nous, on pourra me répondre : Quels ennemis! quels détracteurs! leur nom seul est une réponse à leurs injures. Il est vrai; mais pourtant c'est une triste observation à faire sur l'humanité, que cette espèce de perversité bizarre qui fait que l'on s'acharne, après deux mille ans, contre un grand homme, sans autre intérêt, sans autre motif que cette haine pour la vertu, qui semble être l'instinct des méchants. Sans doute, ils se disent à eux-mêmes en lisant ses écrits : Si nous avions vécu du temps de cet homme, il eût été notre ennemi (car les ouvrages et les actions de l'homme de bien accusent la conscience de celui qui ne l'est pas). Peut-être aussi affecte-t-on aujourd'hui plus que jamais cette déplorable singularité de démentir ce qu'il y a de plus généralement reconnu. Comment expliquer autrement ce qu'on imprima il y a quelque temps, que *la conjuration de Ca-*

tilina était une chimère que la vanité de Cicéron avait fait croire aux Romains? Certes, depuis le Père Hardouin, qui, à force de se lever matin pour travailler à ses recherches d'érudition, parvint à rêver tout éveillé, et crut un jour avoir découvert que la plupart des ouvrages des anciens avaient été fabriqués par des moines du moyen âge; depuis ce ridicule fou, qui fut le scandale et la risée du monde littéraire, on n'a rien imaginé de plus étrange, de plus incompréhensible que ce démenti donné à tous les historiens de l'antiquité, et en particulier à Salluste, auteur contemporain, ennemi de Cicéron, et qui apparemment s'est amusé à écrire tout exprès l'histoire d'une conjuration imaginaire. On ne sait quel nom donner à ce genre de démence; mais ce qui est remarquable et consolant, c'est qu'on est aujourd'hui si accoutumé à cette folie des paradoxes, qu'on n'y fait plus même attention. Celui-ci, que m'ont rappelé les *Catilinaires* de Cicéron qui vont nous occuper, a passé sans qu'on y prît garde; et à force d'abuser de tout, nous avons du moins obtenu cet avantage, que l'extravagance même n'est plus un moyen de faire du bruit.

Des quatre harangues de Cicéron contre Catilina, il y en a deux qui sont d'autant plus admirables, qu'on voit, par la nature des circonstances, que l'orateur qui les prononça n'avait guère pu s'y préparer; et quoiqu'en les publiant

il les ait sans doute revues avec le soin qu'il mettait à tout ce qui sortait de sa plume, le grand effet qu'elles produisirent dès le premier moment ne doit nous laisser aucun doute sur le mérite qu'elles avaient, lors même que l'auteur n'y avait pas mis la dernière main. On demandera peut-être comment il pouvait se souvenir des discours que son génie lui dictait sur-le-champ dans les occasions importantes, discours qui ne laissaient pas d'avoir quelque étendue. Les historiens nous apprennent de quel moyen Cicéron se servait. Il avait distribué dans le sénat des copistes qu'il exerçait à écrire, par abréviation, presque aussi vite que la parole. Cet art fut perfectionné dans la suite, et l'on voit que cette invention, long-temps perdue et renouvelée de nos jours, appartient à Cicéron, quoique nous ne sachions pas précisément quel procédé il employait.

Quand l'audacieux Catilina parut inopinément au milieu de l'assemblée du sénat, dans le moment même où le consul y rendait compte de la conjuration, qui pouvait s'attendre qu'il eût l'impudence d'y paraître? On le conçoit d'autant moins, que cette bravade désespérée n'avait aucun objet; qu'il ne pouvait se flatter d'en imposer ni au sénat ni au consul; et que cette folle témérité ne pouvait tourner qu'à sa confusion. L'historien Salluste, dont le témoignage ne saurait être suspect, dit en propres termes : « C'est alors que

« Cicéron prononça cet éloquent discours qu'il « publia dans la suite. » S'il y avait eu une différence marquée entre le discours prononcé et le discours écrit, est-ce ainsi qu'un ennemi se serait exprimé? Les termes de Salluste sont un éloge d'autant moins récusable, que dans ce même endroit il lui échappe un trait de malignité qui décèle son inimitié : *Soit*, dit-il, *qu'il craignit la présence de Catilina, soit qu'il fût ému d'indignation.* Le second motif est si évident, qu'il y a de la mauvaise foi à supposer l'autre. Quand toute la conduite du consul, aussi ferme qu'éclairée et vigilante, ne prouverait pas suffisamment qu'il ne craignit jamais le scélérat qu'il combattait, était-ce au milieu du sénat, que les chevaliers romains entouraient l'épée à la main, était-ce sur le siége de sa puissance et de son autorité que Cicéron pouvait craindre Catilina? On va voir qu'il ne craignait pas même les dangers trop manifestes où sa fermeté patriotique l'exposait pour l'avenir; qu'il connaissait l'envie et s'attendait à l'ingratitude, et qu'il brava l'une et l'autre. Aussi, dans un bel ouvrage où cette grande ame est fidèlement peinte, où l'exagération n'est jamais à côté de la grandeur, ni la déclamation près du sublime, dans la tragédie de *Rome sauvée*, Cicéron paraît avoir dicté lui-même ce vers admirable dans sa simplicité :

Et sauvons les Romains, dussent-ils être ingrats.

En effet, pour bien apprécier ces harangues, dont je vais extraire quelques morceaux, il faut se mettre devant les yeux l'état où était alors la république. L'ancien esprit de Rome n'existait plus; la dégradation des ames avait suivi la corruption des mœurs. Marius et Sylla avaient fait voir que les Romains pouvaient souffrir des tyrans, et il ne manquait pas d'hommes dont cet exemple éveillait l'ambition et les espérances. L'amour de la liberté et de la patrie, fondé sur l'égalité et les lois, ne pouvait plus subsister avec cette puissance monstrueuse, et ces richesses énormes dont la conquête de tant de pays avait mis les Romains en possession. César, déja soupçonné d'avoir eu part à une conspiration, blessé de la prééminence de Pompée et de la prédilection qu'avait pour lui le sénat, ne songeait qu'à faire revivre le parti de Marius. Pompée, sans aspirer ouvertement à la tyrannie, aurait voulu que les troubles et les désordres nés de l'esprit factieux qui régnait par-tout réduisissent les Romains au point de se mettre sous sa protection en le nommant dictateur. Les grands, à qui les dépouilles des trois parties du monde pouvaient à peine suffire pour assouvir leur luxe et leur cupidité, redoutaient tout ce qui pouvait relever l'autorité des lois et réprimer leurs exactions et leurs brigandages. Un petit nombre de bons citoyens, et Cicéron à leur tête, soutenaient la république sur le penchant de sa ruine; et c'en était assez

pour être l'objet de la haine secrète et déclarée de tout ce qui était intéressé au renversement de l'état. C'est dans ces conjonctures que Catilina, dont Cicéron avait fait échouer les prétentions au consulat, perdu de dettes et de débauches, chargé de crimes de toute espèce, et dont l'impunité prouvait à quel excès de licence et de corruption l'on était parvenu, s'associe tout ce qu'il y avait de citoyens aussi déshonorés que lui, aussi dénués de ressources; forme le projet de mettre le feu à Rome, et d'égorger tout le sénat et les principaux citoyens; envoie Mallius, un des meilleurs officiers qui eussent servi sous Sylla, soulever les vétérans, à qui le dictateur avait distribué des terres, et qui ne demandaient qu'un nouveau pillage. Mallius en forme un corps d'armée entre Fézules et Arezzo, promet de s'avancer vers Rome au jour marqué pour le meurtre et l'incendie, et de se joindre à Catilina pour mettre tout à feu et à sang, renverser le gouvernement et partager les dépouilles. Ces affreux complots commençaient à éclater de toutes parts : on n'ignorait pas les engagements de Mallius avec Catilina; on savait que les vétérans avaient pris les armes, que les conjurés avaient des intelligences dans Préneste, l'une des villes qui couvraient Rome. Ce n'était plus le temps où, sur de bien moindres alarmes, on avait fait périr, sans forme de procès, un Mélius, un Cassius, parce qu'alors la première des lois était le salut de la patrie. La

consternation était dans Rome : chacun s'exagérait le péril, et Cicéron seul s'occupait de le prévenir. Armé de ce décret du sénat dont la formule, réservée pour les dangers extrêmes, donnait aux consuls un pouvoir extraordinaire, il veillait à la sûreté de la ville, fortifiait les colonies menacées, faisait lever des troupes dans l'Italie, opposait à Mallius le peu de forces qu'on avait pu rassembler; car il faut avouer que Catilina et les conjurés avaient choisi le moment le plus favorable à leur entreprise. Il n'y avait en Italie aucun corps d'armée considérable : les légions étaient en Asie, sous les ordres de Pompée. Ces circonstances, les alarmes déja répandues, les précautions déja prises, tout avertissait Catilina qu'il fallait précipiter l'exécution. Il convoque une assemblée nocturne de ses complices les plus affidés, et leur donne ses derniers ordres. A peine étaient-ils séparés, que Cicéron fut instruit de tout par Fulvie, maîtresse de Curius, un des conjurés, qui, pour se faire valoir auprès d'elle, lui avait confié tout le détail de la conjuration. Cette femme en eut horreur, et vint la révéler à Cicéron, qui assembla aussitôt le sénat dans le temple de Jupiter Stator, bien fortifié : c'est là que Catilina, qui était loin de se douter que le consul eût appris ses dernières démarches, osa se présenter. Quand on n'est pas très-instruit des mœurs romaines et de l'histoire de ce temps-là, on s'étonne que le consul ne le fît pas arrêter.

Le décret du sénat lui en donnait le pouvoir, mais il aurait révolté tout le corps des nobles, et même beaucoup de citoyens, jaloux à l'excès de leurs priviléges, s'il eût voulu se servir de toute sa puissance pour faire arrêter un patricien qui n'était pas convaincu, ni même accusé. Ce procédé extrajudiciaire était donc très-dangereux. Cicéron lui-même va nous exposer les autres motifs, non moins importants, qui devaient régler sa conduite; et nous reconnaîtrons dans sa véhémente apostrophe l'orateur, le consul et l'homme d'état.

« Jusques à quand, Catilina, abuseras-tu de « notre patience? Combien de temps encore ta « fureur osera-t-elle nous insulter? Quel est le « terme où s'arrêtera cette audace effrénée? Quoi « donc! ni la garde qui veille la nuit au mont « Palatin, ni celles qui sont disposées par toute « la ville, ni tout le peuple en alarme, ni le con- « cours de tous les bons citoyens, ni le choix de « ce lieu fortifié où j'ai convoqué le sénat, ni « même l'indignation que tu lis sur le visage de « tout ce qui t'environne ici, tout ce que tu vois « enfin ne t'a pas averti que tes complots sont dé- « couverts, qu'ils sont exposés au grand jour, « qu'ils sont enchaînés de toute part! Penses-tu « que quelqu'un de nous ignore ce que tu as fait « la nuit dernière et celle qui l'a précédée, dans « quelle maison tu as rassemblé tes conjurés, « quelles résolutions tu as prises? O temps! ô

« mœurs! le sénat en est instruit, le consul le « voit, et Catilina vit encore! Il vit! que dis-je? « il vient dans le sénat! il s'assied dans le con- « seil de la république! il marque de l'œil ceux « d'entre nous qu'il a désignés pour ses victimes; « et nous, sénateurs, nous croyons avoir assez « fait si nous évitons le glaive dont il veut nous « égorger! Il y a long-temps, Catilina, que les « ordres du consul auraient dû te faire conduire « à la mort... Si je le faisais dans ce même mo- « ment, tout ce que j'aurais à craindre, c'est que « cette justice ne parût trop tardive, et non pas « trop sévère. Mais j'ai d'autres raisons pour t'é- « pargner encore. Tu ne périras que lorsqu'il n'y « aura pas un seul citoyen, si méchant qu'il puisse « être, si abandonné, si semblable à toi, qui ne « convienne que ta mort est légitime. Jusque-là « tu vivras : mais tu vivras comme tu vis aujour- « d'hui, tellement assiégé (graces à mes soins) de « surveillants et de gardes, tellement entouré de « barrières, que tu ne puisses faire un seul mou- « vement, un seul effort contre la république. « Des yeux toujours attentifs, des oreilles tou- « jours ouvertes, me répondront de toutes tes « démarches, sans que tu puisses t'en apercevoir. « Et que peux-tu espérer encore quand la nuit ne « peut plus couvrir tes assemblées criminelles, « quand le bruit de ta conjuration se fait entendre « à travers les murs où tu crois te renfermer? « Tout ce que tu fais est connu de moi, comme

« de toi-même. Veux-tu que je t'en donne la « preuve? Te souvient-il que j'ai dit dans le sénat « qu'avant le 6 des calendes de novembre, Mal- « lius, le ministre de tes forfaits, aurait pris les « armes et levé l'étendard de la rebellion? Eh « bien! me suis-je trompé, non-seulement sur le « fait, tout horrible, tout incroyable qu'il est, « mais sur le jour? J'ai annoncé en plein sénat « quel jour tu avais marqué pour le meurtre des « sénateurs : te souviens-tu que ce jour-là même, « où plusieurs de nos principaux citoyens sortirent « de Rome, bien moins pour se dérober à tes « coups que pour réunir contre toi les forces de « la république; te souviens-tu que ce jour-là je « sus prendre de telles précautions, qu'il ne te « fut pas possible de rien tenter contre nous, « quoique tu eusses dit publiquement que, malgré « le départ de quelques-uns de tes ennemis, il te « restait encore assez de victimes? Et le jour même « des calendes de novembre, où tu te flattais de « te rendre maître de Préneste, ne t'es-tu pas « aperçu que j'avais pris mes mesures pour que « cette colonie fût en état de défense? Tu ne « peux faire un pas, tu n'as pas une pensée « dont je n'aie sur-le-champ la connaissance. En- « fin, rappelle-toi cette dernière nuit, et tu vas « voir que j'ai encore plus de vigilance pour le « salut de la république que tu n'en as pour sa « perte. J'affirme que cette nuit tu t'es rendu, « avec un cortège d'armuriers, dans la maison de

« Lecca : est-ce parler clairement? qu'un grand « nombre de ces malheureux que tu associes à « tes crimes s'y sont rendus en même temps. Ose « le nier : tu te tais! Parle ; je puis te convaincre. « Je vois ici, dans cette assemblée, plusieurs de « ceux qui étaient avec toi. Dieux immortels! où « sommes-nous ? dans quelle ville, ô ciel! vivons-« nous? Dans quel état est la république! Ici, ici « même, parmi nous, pères conscrits, dans ce « conseil, le plus auguste et le plus saint de l'uni-« vers, sont assis ceux qui méditent la ruine de « Rome et de l'empire; et moi, consul, je les « vois; et je leur demande leur avis; et ceux qu'il « faudrait faire traîner au supplice, ma voix ne « les a pas même encore attaqués! Oui, cette « nuit, Catilina, c'est dans la maison de Lecca « que tu as distribué les postes de l'Italie, que tu « as nommé ceux des tiens que tu amènerais avec « toi, ceux que tu laisserais dans ces murs, que tu « as désigné les quartiers de la ville où il faudrait « mettre le feu. Tu as fixé le moment de ton dé-« part : tu as dit que la seule chose qui pût t'ar-« rêter, c'est que je vivais encore. Deux chevaliers « romains ont offert de te délivrer de moi, et ont « promis de m'égorger dans mon lit avant le jour. « Le conseil de tes brigands n'était pas séparé, « que j'étais informé de tout. Je me suis mis en « défense; j'ai fait refuser l'entrée de ma maison « à ceux qui se sont présentés chez moi, comme « pour me rendre visite; et c'était ceux que j'avais

« nommés d'avance à plusieurs de nos plus res-
« pectables citoyens, et l'heure était celle que j'a-
« vais marquée.

« Ainsi donc, Catilina, poursuis ta résolution ;
« sors enfin de Rome : les portes sont ouvertes :
« pars. Il y a trop long-temps que l'armée de
« Mallius t'attend pour général. Emmène avec toi
« tous les scélérats qui te ressemblent, purge cette
« ville de la contagion que tu y répands ; délivre-
« la des craintes que ta présence y fait naître ;
« qu'il y ait des murs entre nous et toi. Tu ne
« peux rester plus long-temps : je ne le souffrirai
« pas, je ne le supporterai pas, je ne le permet-
« trai pas. Hésites-tu à faire par mon ordre ce que
« tu faisais de toi-même ? Consul, j'ordonne à
« notre ennemi de sortir de Rome. Et qui pour-
« rait encore t'y arrêter ? Comment peux-tu sup-
« porter le séjour d'une ville où il n'y a pas un
« seul habitant, excepté tes complices, pour qui
« tu ne sois un objet d'horreur et d'effroi ? Quelle
« est l'infamie domestique dont ta vie n'ait pas été
« chargée ? Quel est l'attentat dont tes mains
« n'aient pas été souillées ? Enfin, quelle est la
« vie que tu mènes ? Car je veux bien te parler
« un moment, non pas avec l'indignation que tu
« mérites, mais avec la pitié que tu mérites si peu.
« Tu viens de paraître dans cette assemblée : eh
« bien ! dans ce grand nombre de sénateurs,
« parmi lesquels tu as des parents, des amis, des
« proches, quel est celui de qui tu aies obtenu

« un salut, un regard? Si tu es le premier qui « aies essuyé un semblable affront, attends-tu « que des voix s'élèvent contre toi, quand le « silence seul, quand cet arrêt, le plus accablant « de tous, t'a déja condamné, lorsqu'à ton arrivée « les siéges sont restés vides autour de toi, lors- « que les consulaires, au moment où tu t'es assis, « ont aussitôt quitté la place qui pouvait les rap- « procher de toi? Avec quel front, avec quelle « contenance peux-tu supporter tant d'humilia- « tions? Si mes esclaves me redoutaient comme « tes concitoyens te redoutent, s'ils me voyaient « du même œil dont tout le monde te voit ici, « j'abandonnerais ma propre maison: et tu ba- « lances à abandonner ta patrie, à fuir dans quel- « que désert, à cacher dans quelque solitude « éloignée cette vie coupable réservée aux sup- « plices! Je t'entends me répondre que tu es prêt « à partir, si le sénat prononce l'arrêt de ton exil. « Non, je ne le proposerai pas au sénat; mais je « vais te mettre à portée de connaître ses dis- « positions à ton égard, de manière que tu n'en « puisses douter. Catilina, sors de Rome; et puis- « que tu attends le mot d'exil, exile-toi de ta « patrie. Eh quoi! Catilina, remarques-tu ce si- « lence? et t'en faut-il davantage? Si j'en disais « autant à Sextius, à Marcellus, tout consul que « je suis, je ne serais pas en sûreté dans le sénat. « Mais c'est à toi que je m'adresse, c'est à toi que « j'ordonne l'exil; et quand le sénat me laisse

« parler ainsi, il m'approuve; quand il se tait, il « prononce : son silence est un décret.

« J'en dis autant des chevaliers romains, de ce « corps honorable qui entoure le sénat en si grand « nombre, dont tu as pu, en entrant ici, recon- « naître les sentiments et entendre la voix; et « dont j'ai peine à retenir la main prête à se porter « sur toi. Je te suis garant qu'ils te suivront jus- « qu'aux portes de cette ville que depuis si long- « temps tu brûles de détruire.... Pars donc : tu as « tant dit que tu attendais un ordre d'exil qui pût « me rendre odieux. Sois content; je l'ai donné : « achève, en t'y rendant, d'exciter contre moi « cette inimitié dont tu te promets tant d'avan- « tages. Mais si tu veux me fournir un nouveau « sujet de gloire, sors avec le cortège de brigands « qui t'est dévoué; sors avec la lie des citoyens; « va dans le camp de Mallius; déclare à l'état une « guerre impie; va te jeter dans ce repaire où « t'appelle depuis long-temps ta fureur insensée. « Là, combien tu seras satisfait! Quels plaisirs « dignes de toi tu vas goûter! A quelle horrible « joie tu vas te livrer lorsque, en regardant autour « de toi, tu ne pourras plus ni voir ni entendre « un seul homme de bien!... Et vous, pères con- « scrits, écoutez avec attention, et gravez dans « votre mémoire la réponse que je crois devoir « faire à des plaintes qui semblent, je l'avoue, « avoir quelque justice. Je crois entendre la patrie, « cette patrie qui m'est plus chère que ma vie, je

« crois l'entendre me dire : Cicéron, que fais-tu?
« Quoi! celui que tu reconnais pour mon ennemi,
« celui qui va porter la guerre dans mon sein,
« qu'on attend dans un camp de rebelles, l'auteur
« du crime, le chef de la conjuration, le cor-
« rupteur des citoyens, tu le laisses sortir de
« Rome! tu l'envoies prendre les armes contre la
« république! tu ne le fais pas charger de fers,
« traîner à la mort! tu ne le livres pas au plus
« affreux supplice! Qui t'arrête? Est-ce la disci-
« pline de nos ancêtres? mais souvent des par-
« ticuliers même ont puni de mort des citoyens
« séditieux. Sont-ce les lois qui ont borné le châ-
« timent des citoyens coupables? mais ceux qui
« se sont déclarés contre la république n'ont ja-
« mais joui des droits de citoyen. Crains-tu les
« reproches de la génération suivante? mais le
« peuple romain, qui t'a conduit de si bonne
« heure par tous les degrés d'élévation jusqu'à la
« première de ses dignités, sans nulle recomman-
« dation de tes ancêtres, sans te connaître au-
« trement que par toi-même, le peuple romain
« obtient donc de toi bien peu de reconnaissance,
« s'il est quelque considération, quelque crainte
« qui te fasse oublier le salut de ses citoyens!

« A cette voix sainte de la république, à ces
« plaintes qu'elle peut m'adresser, pères conscrits,
« voici quelle est ma réponse. Si j'avais cru que
« le meilleur parti à prendre fût de faire périr
« Catilina, je ne l'aurais pas laissé vivre un mo-

« ment. En effet, si les plus grands hommes de « la république se sont honorés par la mort de « Flaccus, de Saturninus, des deux Gracques, je « ne devais pas craindre que la postérité me con- « damnât pour avoir fait mourir ce brigand, cent « fois plus coupable, et meurtrier de ses conci- « toyens ; ou s'il était possible qu'une action si « juste excitât contre moi la haine, il est dans « mes principes de regarder comme des titres de « gloire les ennemis qu'on se fait par la vertu. « Mais il est dans cet ordre même, il est des « hommes qui ne voient pas tous nos dangers et « tous nos maux, ou qui ne veulent pas les voir. « Ce sont eux qui, en se montrant trop faibles, « ont nourri les espérances de Catilina; ce sont « eux qui ont fortifié la conjuration en refusant « d'y croire. Entraînés par leur autorité, beau- « coup de citoyens aveuglés ou méchants, si j'a- « vais sévi contre Catilina, m'auraient accusé de « cruauté et de tyrannie. Aujourd'hui, s'il se rend, « comme il l'a résolu, dans le camp de Mallius, « il n'y aura personne d'assez insensé pour nier « qu'il ait conspiré contre la patrie. Sa mort au- « rait réprimé les complots qui nous menacent, « et ne les aurait pas entièrement étouffés. Mais « s'il emmène avec lui tout cet exécrable ramas « d'assassins et d'incendiaires, alors, non-seule- « ment nous aurons détruit cette peste qui s'est « accrue et nourrie au milieu de nous, mais même

« nous aurons anéanti jusqu'aux semences de la « corruption.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui, pères conscrits, « que nous sommes environnés de piéges et d'em- « bûches; mais il semble que tout cet orage de « fureur et de crimes ne se soit grossi depuis long- « temps que pour éclater sous mon consulat. Si « parmi tant d'ennemis nous ne frappions que « Catilina seul, sa mort nous laisserait respirer, « il est vrai; mais le péril subsisterait, et le venin « serait renfermé dans le sein de la république. « Ainsi donc, je le répète, que les méchants se « séparent des bons; que nos ennemis se rassem- « blent en une seule retraite, qu'ils cessent d'as- « siéger le consul dans sa maison, les magistrats « sur leur tribunal, les pères de Rome dans le « sénat; d'amasser des flambeaux pour embraser « nos demeures; enfin, qu'on puisse voir écrits « sur le front de chaque citoyen ses sentiments « pour la république. Je vous réponds, pères « conscrits, qu'il y aura dans vos consuls assez « de vigilance, dans cet ordre assez d'autorité, « dans celui des chevaliers assez de courage, « parmi tous les bons citoyens assez d'accord et « d'union, pour qu'au départ de Catilina tout « ce que vous pouvez craindre de lui et de ses « complices soit à la fois découvert, étouffé et « puni.

« Va donc, avec ce présage de notre salut et

« de ta perte, avec tous les satellites que tes abo-
« minables complots ont réunis avec toi; va, dis-
« je, Catilina, donner le signal d'une guerre sa-
« crilége. Et toi, Jupiter Stator, dont le temple
« a été élevé par Romulus, sous les mêmes aus-
« pices que Rome même! toi, nommé dans tous
« les temps le soutien de l'empire romain! tu pré-
« serveras de la rage de ce brigand tes autels,
« ces murs et la vie de tous nos citoyens; et tous
« ces ennemis de Rome, ces déprédateurs de l'Ita-
« lie, ces scélérats liés entre eux par les mêmes
« forfaits, seront aussi, vivants et morts, réunis
« à jamais par les mêmes supplices. »

Ce fut sans doute la première punition de Catilina, d'avoir à essuyer cette foudroyante harangue. En venant au sénat, il s'exposait à cette tempête. Il n'y avait aucun moyen d'interrompre un consul parlant au milieu des sénateurs, et l'usage ne permettait pas même d'interrompre un sénateur opinant. Cependant, ni la voix de Cicéron, ni celle de la conscience, ne purent intimider assez Catilina pour lui ôter le courage de répliquer. Il prit une contenance hypocrite, et se leva pour répondre; mais à peine eut-il dit quelques phrases vagues, que Salluste nous a conservées, et qui portent sur l'opinion que doit donner de lui sa naissance opposée à celle de Cicéron, que les murmures, s'élevant de tous côtés, lui firent bien voir qu'on ne reconnaissait plus en lui les priviléges d'un sénateur. Bientôt un cri général

l'empêcha de poursuivre; les noms de parricide et d'incendiaire retentissaient à ses oreilles. Il fallut alors jeter le masque; et, n'étant plus maître de lui, il laissa pour adieux au sénat ces paroles furieuses, citées par plusieurs historiens, et dont l'énergie est remarquable: «Puisque je suis poussé « à bout par les ennemis qui m'environnent, j'é- « teindrai sous des débris l'incendie qu'on allume « autour de moi. »

L'évènement justifia la politique de Cicéron. La nuit suivante, Catilina sortit de Rome avec trois cents hommes armés, et alla se mettre à la tête des troupes de Mallius. On sait quelle fut l'issue de cette guerre, et que, dans cette sanglante bataille où il fut défait, ses soldats se firent presque tous tuer, et délivrèrent Rome et l'Italie de ce qu'elles avaient de plus vicieux et de plus à craindre pour leur repos. Si l'on demande pourquoi Catilina, devant qui Cicéron avait manifesté ses intentions et ses vues, prend précisément le parti que le consul désirait qu'il prît, c'est qu'il n'y en avait pas un autre pour lui; c'est que, tout étant découvert, et Rome si bien gardée qu'il ne lui était guère possible d'y rien entreprendre, il n'avait plus de ressource que la force ouverte et l'armée de Mallius.

Dès qu'il fut parti, Cicéron monta à la tribune aux harangues, et rendit compte au peuple romain de tout ce qui s'était passé : c'est le sujet de la seconde Catilinaire. L'orateur s'y propose

principalement de dissiper les fausses et insidieuses alarmes que les partisans secrets de Catilina affectaient de répandre, en exagérant ses ressources et le danger de la république. Cicéron oppose à ces insinuations aussi lâches que perfides le tableau fidèle des forces des deux partis, et le contraste de la puissance romaine et d'une armée de brigands désespérés. En effet, il était évident qu'on ne pouvait craindre de Catilina qu'un coup de main, qu'un de ces attentats subits et imprévus qui peuvent bouleverser une ville. Ce n'était que dans Rome qu'il était vraiment redoutable : réduit à faire la guerre, il devait succomber. Ainsi tout concourt à faire voir que les vues de Cicéron furent aussi justes que sa conduite fut noble et patriotique.

Celle des conjurés fut si imprudente, qu'elle précipita leur perte long-temps avant celle de leur chef. Il avait laissé dans Rome Lentulus et Céthégus, et quelques autres de ses principaux confidents, pour épier le moment de se défaire, s'il était possible, de cet infatigable consul, le plus grand obstacle à tous leurs desseins ; pour mettre le feu dans Rome, et attaquer le sénat à l'instant où Catilina se montrerait aux portes avec son armée ; enfin, pour grossir jusque-là leur parti par tous les moyens imaginables. Ils essayèrent d'y entraîner les députés des Allobroges, et leur remirent un plan de la conjuration avec leur signature. Tout fut porté sur-le-

champ à Cicéron. Muni de ces pièces de conviction, il convoque le sénat, mande chez lui Lentulus, Céthégus, Céparius, Gabinius et Statilius, qui, ne se doutant pas qu'ils fussent trahis, se rendent à ses ordres. Il s'empare de leur personne, et les mène avec lui au sénat, où il fait introduire d'abord les députés des Allobroges. On entend leur déposition ; on ouvre les dépêches : les preuves étaient claires. Les coupables sont forcés de reconnaître leur seing et leur cachet. C'est à cette occasion que l'on rapporte une bien belle parole de Cicéron à Lentulus. Ce conjuré était de la famille des Cornéliens, la plus illustre de Rome. Lui-même était alors préteur. Son cachet représentait la tête de son aïeul, qui avait été un excellent citoyen. *Le reconnaissez-vous ce cachet?* lui dit le consul, *c'est l'image de votre aïeul, qui a si bien mérité de la république. Comment la seule vue de cette tête vénérable ne vous a-t-elle pas arrêté au moment où vous alliez vous en servir pour signer le crime?*

Le sénat décerne des récompenses aux Allobroges, des actions de graces et des honneurs sans exemple au consul : on ordonne les fêtes appelées *Supplications*, qui, après le triomphe, étaient le prix le plus honorable des victoires. Cicéron harangue le peuple et lui expose tout ce qui s'est fait dans le sénat, et de quel péril Rome vient d'être délivrée : c'est la troisième Catilinaire. Enfin, il ne s'agissait plus que de décider

du sort des coupables. Silanus, désigné consul pour l'année suivante, opine à la mort. Son avis est suivi de tous ceux qui parlent après lui, jusqu'à César, qui opine à la prison perpétuelle et à la confiscation des biens. Il avait déja un grand crédit, et son opinion pouvait entraîner d'autant plus de voix, que ceux mêmes qui étaient les plus attachés à Cicéron craignant que quelque jour on ne lui demandât compte du sang des citoyens, qui, dans les formes ordinaires, ne pouvaient être condamnés à mort que par le peuple, paraissaient incliner à l'indulgence, pour ne pas exposer un grand homme qu'ils chérissaient. Ils semblaient chercher dans ses yeux l'avis qu'ils devaient ouvrir. Cicéron s'aperçut du danger nouveau que courait la république dans ce moment de crise : il savait que les amis et les partisans des conjurés ne s'occupaient qu'à se mettre en état de forcer leur prison; et si le sénat eût molli dans une délibération si importante, c'en était assez pour relever le parti de Catilina. L'intrépide consul prit la parole, et c'est dans cette harangue, qui est la quatrième Catilinaire, qu'il a le plus manifesté l'élévation de ses sentiments, et ce dévouement d'une ame vraiment romaine, qui n'ignorait pas ses propres périls, et qui les bravait pour le salut de l'état.

« Je m'aperçois, pères conscrits, que tous les « yeux sont tournés sur moi, que vous êtes oc- « cupés, non-seulement des dangers de la répu-

« blique, mais des miens. Cet intérêt particulier
« qui se mêle au sentiment de nos malheurs com-
« muns est sans doute un témoignage bien doux
« et bien flatteur; mais, je vous en conjure au
« nom des dieux, oubliez-le entièrement, et,
« laissant à part ma propre sûreté, ne songez
« qu'à la vôtre et à celle de vos enfants. Si telle
« est ma condition, que tous les maux, toutes
« les afflictions, tous les revers doivent se ras-
« sembler sur moi seul, je les supporterai non-
« seulement avec courage, mais avec joie, pour-
« vu que par mes travaux j'assure votre dignité
« et le salut du peuple romain. Depuis qu'il m'a
« décerné le consulat, vous le savez, les tribu-
« naux, sanctuaires de la justice et des lois; le
« Champ-de-Mars, consacré par les auspices;
« l'assemblée du sénat, qui est le refuge des na-
« tions; l'asyle des dieux pénates, regardé comme
« inviolable; le lit domestique, où tout citoyen
« repose en paix; enfin ce siége d'honneur, cette
« chaire curule, ont été pour moi un théâtre de
« dangers renaissants et d'alarmes continuelles:
« c'est à ces conditions que je suis consul. J'ai
« souffert, j'ai dissimulé, j'ai pardonné: j'ai guéri
« plusieurs de vos blessures en cachant les mien-
« nes; et si les dieux ont arrêté que ce serait à ce
« prix que je sauverais du fer et des flammes, de
« toutes les horreurs du pillage et de la dévastation,
« Rome et l'Italie, vos femmes, vos enfants, les prê-
« tresses de Vesta, les temples et les autels, quel

« que soit le sort qui m'attend, je suis prêt à le « subir. Lentulus a bien pu croire que la destruc- « tion de la république était attachée à sa destinée « et au nom Cornélien : pourquoi ne m'applaudi- « rais-je pas que l'époque de mon consulat ait été « fixée par les destins pour sauver la république? « Ne pensez donc qu'à vous-mêmes, pères con- « scrits et cessez de penser à moi. D'abord je dois « espérer que les dieux, protecteurs de cet empire, « m'accorderont la récompense que j'ai méritée ; « mais, s'il en arrivait autrement, je mourrai sans « regret ; car jamais la mort ne peut être ni hon- « teuse pour un homme courageux, ni prématu- « rée pour un consulaire, ni à craindre pour le « sage. Ce n'est pas que je me fasse gloire d'être « insensible aux larmes de mon frère qui est ici « présent, à la douleur que vous me témoignez « tous ; que ma pensée ne se reporte souvent sur « la désolation où j'ai laissé chez moi une épouse « et une fille également chères, également frap- « pées de mes dangers ; un fils encore enfant, que « Rome semble porter dans son sein, comme un « garant de ce que lui doit mon consulat ; que « mes yeux ne se tournent sur un gendre qui, « dans cette assemblée, attend, ainsi que vous, « avec inquiétude l'évènement de cette journée : « je suis touché de leur situation et de leur sen- « sibilité, je l'avoue ; mais c'est une raison de « plus pour que j'aime mieux les sauver tous « avec vous, même quand je devrais périr, que

« de les voir enveloppés avec vous dans une
« même ruine. En effet, pères conscrits, regardez
« l'orage qui vous menace, si vous ne le prévenez.
« Il ne s'agit point ici d'un Tibérius Gracchus,
« qui ne voulait qu'obtenir un second tribunat;
« d'un Caïus, qui ameutait dans les comices les
« tribus rustiques; d'un Saturninus, qui n'était
« coupable que du meurtre d'un seul citoyen, de
« Memmius : vous avez à juger ceux qui ne sont
« restés dans Rome que pour l'incendier, pour
« y recevoir Catilina, pour vous égorger tous.
« Vous avez dans vos mains leurs lettres, leurs
« signatures, leur aveu. Ils ont voulu soulever les
« Allobroges, armer les esclaves, introduire Cati-
« lina dans nos murs. En un mot, leur dessein
« était qu'après nous avoir fait périr tous il ne
« restât pas un seul citoyen qui pût pleurer sur
« les débris de l'état. Voilà ce qui est prouvé, ce
« qui est avoué; voilà sur quoi, pères conscrits,
« vous avez déja prononcé vous-mêmes. Et que
« faisiez-vous, en effet, quand vous avez porté
« en ma faveur un décret d'actions de graces
« pour avoir découvert et prévenu une conspi-
« ration de scélérats armés contre la patrie;
« quand vous avez forcé Lentulus à se démettre
« de la préture; quand vous l'avez mis en prison
« lui et ses complices; quand vous avez ordonné
« une *supplication* aux dieux, honneur qui, jus-
« qu'à moi, n'a jamais été accordé qu'aux géné-
« raux vainqueurs; enfin quand vous avez honoré

« des plus grandes récompenses la fidélité des « Allobroges? Tous ces actes si solennels, si mul- « tipliés, ne sont-ils pas la condamnation des « conjurés? Cependant, puisque j'ai cru devoir « mettre l'affaire en délibération devant vous, « puisqu'il s'agit de statuer sur la peine due aux « coupables, je vais vous dire, avant tout, ce « qu'un consul ne doit pas vous laisser ignorer. « Je savais bien qu'il régnait dans les esprits une « sorte de vertige et de fureur, que l'on cherchait « à exciter des troubles, que l'on avait de per- « nicieux desseins; mais je n'avais jamais cru, je « l'avoue, que des citoyens romains pussent for- « mer de si abominables complots. Si vous croyez « que peu d'hommes y aient trempé, pères con- « scrits, vous vous trompez: le mal est plus étendu « que vous ne le croyez. Il a non-seulement ga- « gné l'Italie, il a passé les Alpes; il s'est glissé « sourdement dans les provinces. Les lenteurs et « les délais ne peuvent que l'accroître; vous ne « sauriez trop tôt l'étouffer; et, quelque parti que « vous choisissiez, vous n'avez pas un moment à « perdre: il faut prendre votre résolution avant « la nuit. »

Il discute en cet endroit l'avis de Silanus et celui de César, toujours avec les plus grands ménagements pour ce dernier. Il a même l'adresse de faire sentir qu'il ne faut pas croire que son avis ait été dicté par une indulgence criminelle. Il entre habilement dans la pensée de César, qui,

ne voulant pas avoir l'air d'épargner les conjurés, avait paru regarder la captivité perpétuelle comme une peine beaucoup plus sévère que la mort, qui n'est que la fin de tous les maux. Il appuie sur cette idée, et n'insiste sur la peine de mort que parce que les circonstances et l'intérêt de l'état la rendent nécessaire. Après ce détail, il semble prendre de nouvelles forces pour donner au sénat tout le courage dont il est lui-même animé; et cette dernière partie de son discours inspire cet intérêt mêlé d'admiration, qui est un des plus beaux effets de l'éloquence.

« Je ne dois pas vous dissimuler ce que j'en-
« tends tous les jours : de tous côtés viennent à
« mes oreilles les discours de ceux qui semblent
« craindre que je n'aie pas assez de moyens, assez
« de force pour exécuter ce que vous avez résolu.
« Ne vous y trompez pas, pères conscrits : tout
« est préparé, tout est prévu, tout est assuré, et
« par mes soins et ma vigilance, et plus encore
« par le zèle du peuple romain, qui veut con-
« server son empire, ses biens et sa liberté. Vous
« avez pour vous tous les ordres de l'état; des
« citoyens de tout âge ont rempli la place pu-
« blique et les temples, et occupent toutes les
« avenues qui conduisent au lieu de cette assem-
« blée. C'est qu'en effet cette cause est la première,
« depuis la fondation de Rome, où tous les ci-
« toyens n'aient eu qu'un même sentiment, qu'un
« même intérêt, excepté ceux qui, trop sûrs du

« sort que leur réservent les lois, aiment mieux « tomber avec la république que de périr seuls. « Je les excepte volontiers, je les sépare de nous : « ce ne sont pas nos concitoyens, ce sont nos « plus mortels ennemis. Mais tous les autres, « grands dieux! avec quelle ardeur, avec quel « courage, avec quelle affluence ils se présentent « pour assurer la dignité et le salut de tous! Vous « parlerai-je des chevaliers romains, qui, vous « cédant le premier rang dans l'état, ne disputent avec vous que de zèle et d'amour pour la « patrie? Après les longs débats qui vous ont « divisés, ce jour de danger, la cause commune, « vous les a tous attachés; et j'ose vous répondre « que toutes les parties de l'administration publique ne doivent plus redouter aucune atteinte, « si cette union établie pendant mon consulat « peut être à jamais affermie. Je vois ici parmi « vous, je vois, remplis du même zèle, les tribuns « de l'épargne, ces dignes citoyens qui, dans ce « même jour, pour concourir à la défense générale, ont quitté les fonctions qui les appelaient, « ont renoncé au profit de leurs charges, et sacrifié tout autre intérêt à celui qui nous rassemble. Et quel est, en effet, le Romain à qui « l'aspect de la patrie et le jour de la liberté ne « soient des biens chers et précieux? N'oubliez « pas dans ce nombre les affranchis, ces hommes « qui, par leurs travaux et leur mérite, se sont « rendus dignes de partager vos droits, et dont

« Rome est devenue la mère, tandis que ses en-
« fants les plus illustres par leur nom et leur
« naissance ont voulu l'anéantir. Mais que dis-je,
« des affranchis? il n'y a pas même un esclave,
« pour peu que son maître lui rende la servitude
« supportable, qui n'ait les conjurés en horreur,
« qui ne désire que la république subsiste, et qui
« ne soit prêt à y contribuer de tout son pouvoir.
« N'ayez donc aucune inquiétude, pères conscrits,
« de ce que vous avez entendu dire qu'un agent
« de Lentulus cherchait à soulever les artisans et
« le petit peuple. Il l'a tenté, il est vrai, mais
« vainement; il ne s'en est pas trouvé un seul assez
« dénué de ressources, ou assez dépravé de ca-
« ractère, pour ne pas désirer de jouir tranquil-
« lement du fruit de son travail journalier, de sa
« demeure et de son lit. Toute cette classe d'hom-
« mes ne peut même fonder sa subsistance que
« sur la tranquillité publique. Leur gain diminue
« quand leurs ateliers sont fermés : que serait-ce
« s'ils étaient embrasés? Ne craignez donc pas que
« le peuple romain vous manque : craignez vous-
« mêmes de manquer au peuple romain. Vous
« avez un consul que les dieux, en l'arrachant
« aux embûches et à la mort, n'ont pas conservé
« pour lui-même, mais pour vous. La patrie com-
« mune, menacée des glaives et des flambeaux
« par une conjuration impie, vous tend des mains
« suppliantes; elle vous recommande le Capitole,
« les feux éternels de Vesta, garants de la durée

« de cet empire; elle vous recommande ses murs,
« ses dieux, ses habitants. Enfin, c'est sur votre
« propre vie, sur celle de vos femmes et de vos
« enfants, sur vos biens, sur la conservation de
« vos foyers, que vous avez à prononcer aujour-
« d'hui. Songez combien il s'en est peu fallu que cet
« édifice de la grandeur romaine, fondé par tant
« de travaux, élevé si haut par les dieux, n'ait
« été renversé dans une nuit. C'est à vous de
« pourvoir à ce que désormais un semblable at-
« tentat ne puisse, je ne dis pas être commis,
« mais même être médité. Si je vous parle ainsi,
« pères conscrits, ce n'est pas pour exciter votre
« zèle, qui va sans doute au-devant du mien;
« c'est afin que ma voix, qui doit être la première
« entendue, s'acquitte en votre présence des de-
« voirs de votre consul. Je n'ignore pas que je me
« fais autant d'ennemis implacables qu'il existe de
« conjurés, et vous savez quel en est le nombre;
« mais ils sont tous, à mes yeux, vils, faibles et
« abjects; et, quand même il arriverait qu'un
« jour leur fureur, excitée et soutenue par quel-
« que ennemi plus puissant, prévalût contre moi
« sur vos droits et sur ceux de la république,
« jamais je ne me repentirai de mes actions ni de
« mes paroles. La mort, dont ils me menacent, est
« réservée à tous les hommes; mais la gloire dont
« vos décrets m'ont couvert n'a été réservée qu'à
« moi. Les autres ont été honorés pour avoir servi
« la patrie; mais vos décrets n'ont attribué qu'à

« moi seul l'honneur de l'avoir sauvée. Qu'ils soient « à jamais célèbres dans vos fastes, ce Scipion qui « arracha l'Italie des mains d'Annibal; cet autre « Scipion qui renversa Carthage et Numance, les « deux plus cruelles ennemies de Rome; ce Paul « Émile, dont un roi puissant suivit le char de « triomphe; ce Marius, qui délivra l'Italie des « Cimbres et des Teutons; que l'on mette au- « dessus de tout le grand Pompée, dont les ex- « ploits n'ont eu d'autres bornes que celles du « monde, il restera encore une place assez ho- « norable à celui qui a conservé aux vainqueurs « des nations une patrie où ils puissent venir « triompher. Je sais que la victoire étrangère a « cet avantage sur la victoire domestique, que, « dans l'une, les vaincus deviennent des sujets « soumis ou des alliés fidèles; dans l'autre, ceux « qu'une fureur insensée a rendus ennemis de « l'état ne peuvent, quand vous les avez em- « pêchés de nuire, être réprimés par les armes ni « fléchis par les bienfaits. Je m'attends donc à une « guerre éternelle avec les méchants. Je la sou- « tiendrai avec le secours de tous les bons citoyens; « et j'espère que la réunion du sénat et des che- « valiers sera, dans tous les temps, une barrière « qu'aucun effort ne pourra renverser.

« Maintenant, pères conscrits, tout ce que je « vous demande en récompense de ce que j'ai « sacrifié pour vous, du gouvernement d'une pro- « vince et du commandement d'une armée où j'ai

« renoncé pour veiller à la sûreté de l'état, de « tous les honneurs et de tous les avantages que « j'ai négligés pour ce seul motif, de tous les « soins que j'ai pris, de tout le fardeau dont je « me suis chargé; tout ce que je vous demande, « c'est de garder un souvenir fidèle de mon con- « sulat. Ce souvenir, tant qu'il sera présent à « votre esprit, sera le plus ferme rempart que je « puisse opposer à la haine et à l'envie. Si mes « espérances sont trompées, si les méchants l'em- « portent, je vous recommande l'enfance de mon « fils; et je n'aurai rien à craindre pour lui; rien « ne doit manquer un jour ni à sa sûreté ni « même à sa dignité, si vous vous souvenez qu'il « est le fils d'un homme qui, à ses propres périls, « vous a garantis de ceux qui vous menaçaient.

« Ce qui vous reste à faire en ce moment, c'est « de statuer avec promptitude et fermeté sur la « cause de Rome et de l'empire; et, quoi que vous « puissiez décider, croyez que le consul saura « maintenir votre autorité, faire respecter vos « décrets, et en assurer l'exécution. »

C'est avec ce langage qu'on intimide les méchants, qu'on rassure les faibles, qu'on encourage les bons; en un mot, que l'ame d'un seul homme devient celle de toute une assemblée, de tout un peuple. La sentence de mort fut prononcée d'une voix presque unanime, et exécutée sur-le-champ. Cicéron, un moment après, trouva les partisans, les amis, les parents des conjurés,

encore attroupés dans la place publique : ils ignoraient le sort des coupables, et n'avaient pas perdu toute espérance. *Ils ont vécu*, leur dit le consul, en se tournant vers eux; et ce seul mot fut un coup de foudre qui les dissipa tous en un instant. Il était nuit : Cicéron fut reconduit chez lui aux acclamations de tout le peuple, et suivi des principaux du sénat. On plaçait des flambeaux aux portes des maisons pour éclairer sa marche. Les femmes étaient aux fenêtres pour le voir passer, et le montraient à leurs enfants. Quelque temps après, Caton devant le peuple, et Catulus dans le sénat, lui décernèrent le nom de Père de la patrie, titre si glorieux, que dans la suite la flatterie l'attacha à la dignité impériale, mais que Rome libre, dit heureusement Juvénal, n'a donné qu'au seul Cicéron.

Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.
(JUVEN.)

Tous ces faits sont si connus, nous sont si familiers dès nos premières études, que je ne les aurais pas même rappelés, s'ils ne faisaient une partie nécessaire de l'objet qui nous occupe, et des ouvrages que nous considérons; et j'ai pu m'y refuser d'autant moins, qu'il est plus doux, en faisant l'histoire du génie, de faire en même temps celle de la vertu.

SECTION V.

Des autres Harangues de Cicéron.

Dans le temps même où les dangers de la république occupaient tous les moments, toutes les pensées de Cicéron; lorsque, après avoir forcé Catilina de sortir de Rome, il observait tous les pas des conjurés, et cherchait à s'assurer des preuves du crime, il se chargea dans les tribunaux d'une affaire très-importante, et dont le succès intéressait à la fois son amitié, son éloquence et sa politique. On aurait peine à concevoir comment chez lui les soins de l'administration laissaient place encore aux affaires du barreau, comment, parmi tant de fatigues qui lui permettaient à peine quelques heures de sommeil, le consul eut encore le loisir d'être avocat, et de composer un plaidoyer aussi bien travaillé que celui dont je vais parler, si l'on ne savait quelle prodigieuse facilité de travail il tenait de la nature et de l'habitude, et ce que peut l'homme qui s'est accoutumé à faire un usage continuel de son temps et de son génie. D'ailleurs, le premier de tous les intérêts pour Cicéron, celui de l'état, l'appelait à la défense de Licinius Muréna, désigné consul pour l'année suivante, mais alors accusé de brigue, et à qui une condamnation juridique pouvait faire perdre la dignité qu'il avait obtenue. C'était un citoyen plein d'honneur et de courage,

qui avait servi avec la plus grande distinction sous Lucullus, et très-attaché à Cicéron et à la patrie. Dans le trouble et le désordre où étaient les affaires publiques, il était de la dernière importance que la bonne cause ne perdît pas un tel appui, que Muréna entrât en charge au jour marqué, et qu'on ne fût pas exposé aux dangers d'une nouvelle élection. Les circonstances rendaient sa défense difficile et délicate. Cicéron lui-même, à la prière de tous les honnêtes gens, révolté de la corruption qui régnait dans les comices, avait porté contre la brigue une loi plus sévère que les précédentes. Muréna avait pour accusateur l'un de ses compétiteurs au consulat, Sulpicius, jurisconsulte renommé, et compté aussi parmi les amis de Cicéron. Mais ce qui donnait le plus de poids à l'accusation, c'est qu'elle était soutenue par un homme dont le caractère était généralement respecté, par Caton, qui dans ce même temps était près d'obtenir le tribunat. Pressé de faire un exemple, il avait dit publiquement que l'année ne se passerait pas sans qu'il accusât un consulaire. On peut croire que l'excès de son zèle mit un peu de précipitation et d'humeur dans ses poursuites, car, au rapport des historiens, Muréna, sans être absolument irréprochable, n'était pas dans le cas de la loi, et ne s'était permis que cette espèce de sollicitation passée en usage, et que les plus honnêtes gens ne rougissaient pas d'employer. On ne pouvait

lui imputer aucune trangression formelle, et ce n'était pas l'exemple qu'il fallait choisir : aussi fut-il absous par tous les suffrages. Nous avons entendu l'orateur romain tonnant contre Verrès et Catilina avec toute la véhémence, tout le pathétique, toute l'enérgie de l'éloquence animée par la vertu et la patrie : nous allons voir son talent et son style se plier à un ton tout différent. Nous passons ici du sublime au simple, et nous verrons comme il saisit habilement tous les caractères propres à ce genre de composition oratoire, l'art de la discussion, le choix des exemples, l'agrément des tournures, la finesse, la délicatesse, et même la gaieté, celle du moins que la nature de la cause peut comporter.

Cicéron, après avoir établi, dans un exorde aussi noble qu'intéressant, les rapports et les liaisons qui l'attachent à Muréna ; après avoir réfuté les imputations de Sulpicius, poursuit ainsi :

« Il est temps d'en venir au plus grand appui « de nos adversaires, à celui qu'on peut regarder « comme le rempart de nos accusateurs, à Caton; « et quelque gravité, quelque force qu'il apporte « dans cette cause, je crains beaucoup plus, je « l'avoue, son autorité que ses raisons. Je demanderai d'abord que la dignité personnelle de Caton, l'espérance prochaine du tribunat, la gloire « de sa vie, ne soient point des armes contre nous, « et que les avantages qu'il n'a reçus que pour

« être utile à tous ne servent pas à la perte d'un « seul. Scipion l'Africain avait été deux fois con- « sul, avait renversé Carthage et Numance, les « deux terreurs de cet empire, quand il accusa « Lucius Cotta; il avait pour lui une grande élo- « quence, une grande réputation de probité et « d'intégrité, une autorité telle que devait l'avoir « un homme à qui le peuple romain devait la « sienne. J'ai souvent ouï dire à nos vieillards que « rien n'avait tant servi Cotta auprès de ses juges, « que cette prééminence même de Scipion. Ces « hommes si sages ne voulurent pas qu'un citoyen « succombât dans les tribunaux de manière à faire « croire qu'il avait été opprimé par l'excessive « prépondérance de son accusateur. Ne savons- « nous pas aussi, Caton, que le jugement du « peuple romain sauva Sergius Galba des pour- « suites d'un de vos ancêtres, citoyen très-coura- « geux et très-considéré, mais qui semblait trop « s'acharner à la perte de son adversaire? Tou- « jours, dans cette ville, le peuple en corps, et « en particulier les juges éclairés et qui regar- « dent dans l'avenir, ont résisté aux trop grandes « forces de ceux qui accusaient. Je ne veux point « qu'un accusateur fasse sentir dans les tribunaux « une supériorité trop marquée, trop de pouvoir, « trop de crédit : employez tous ces avantages « pour le salut des innocents, pour le soutien « des faibles, pour la défense des malheureux, « oui; mais pour le péril et la ruine des citoyens,

« jamais. Qu'on ne vienne donc point nous dire « qu'en se présentant ici contre Muréna, Caton « a jugé la cause; ce serait poser un principe trop « injuste, et faire aux accusés une condition trop « dure et trop malheureuse, si l'opinion de leur « accusateur était regardée comme leur sentence. « Pour moi, Caton, le cas singulier que je fais de « votre vertu ne me permet pas de blâmer votre « conduite et vos démarches en cette occasion ; « mais peut-être puis-je y trouver quelque chose « à réformer. Vous ne commettez point de fautes, « et l'on ne peut pas dire de vous que vous avez « besoin d'être corrigé, mais seulement qu'il y a « quelque chose en vous qui peut être adouci et « tempéré. La nature elle-même vous a formé « pour l'honnêteté, la gravité, la tempérance, la « justice, la fermeté d'ame. Elle vous a fait grand « dans toutes les vertus; mais vous y avez ajouté « des principes de philosophie où l'on voudrait « plus de modération, plus de douceur; qui sont « enfin, pour dire ce que j'en pense, plus sévères « et plus rigoureux que la nature et la vérité ne « le comportent. Et puisque je ne parle pas ici « devant une multitude ignorante, vous me per- « mettrez, juges, quelques réflexions sur ce genre « d'études philosophiques, qui par lui-même n'est « éloigné ni de votre goût ni du mien.

« Sachez donc que tout ce que nous voyons « dans Caton d'excellent, de divin, est à lui, lui « appartient en propre; au contraire, ce qui nous

« laisse quelque chose à désirer n'est pas de lui,
« mais du maître qu'il a choisi, de la secte qu'il
« a embrassée. Il y a parmi les Grecs un homme
« de grand esprit, Zénon, dont les sectateurs s'ap-
« pellent Stoïciens. Voici quelques-uns de leurs
« principes : Que le sage n'a point d'égard pour
« quelque titre de faveur que ce soit ; qu'il ne
« pardonne jamais aucune faute ; que la compas-
« sion et l'indulgence ne sont que légèreté et folie;
« qu'il n'est point digne d'un homme de se laisser
« toucher ni fléchir ; que le sage, même s'il est
« contrefait, est le plus beau des hommes ; le plus
« riche, même en demandant l'aumône ; roi, même
« dans l'esclavage ; et que nous tous, qui ne
« sommes pas des sages, nous ne sommes que des
« esclaves et des insensés ; que toutes les fautes
« sont égales ; que tout délit est un crime ; que
« celui qui tue un poulet, quand il n'en a pas le
« droit, est aussi coupable que celui qui étrangle
« son père ; que le sage ne se repent jamais, ne
« se trompe jamais, ne change jamais d'avis.

« Telles sont les maximes que Caton, dont vous
« connaissez l'esprit et les lumières, a puisées dans
« de très-savants auteurs, et qu'il s'est appro-
« priées, non pas, comme tant d'autres, pour en
« faire un sujet de controverse, mais pour en
« faire la règle de sa vie. Les fermiers de la répu-
« blique demandent quelque remise : Prenez-
« garde, dit Caton, n'accordez rien à la faveur.
« — Des malheureux supplient : — C'est un crime

« d'écouter la compassion. — Un homme avoue « qu'il a commis une faute, et demande grace: — « C'est se rendre coupable que de pardonner.— « Mais la faute est légère: — Toutes les fautes sont « égales. — Avez-vous dit quelque chose sans ré- « flexion, il ne vous est plus permis d'en revenir. « — Mais j'ai été entraîné par l'opinion: — Le sage « ne connaît que la certitude, et nullement l'opi- « nion. — Vous êtes-vous trompé involontaire- « ment sur un fait: — Ce n'est point une erreur, « c'est un mensonge, une calomnie. De là une « conduite parfaitement conforme à cette doc- « trine. Pourquoi Caton est-il ici accusateur? « C'est qu'il a dit dans le sénat qu'il accuserait « un consulaire. — Mais vous l'avez dit dans la « colère: — Le sage ne se met point en colère. — « Mais c'était un propos du moment, qui ne vous « engageait à rien: — Le sage ne peut, sans honte, « changer d'avis. Il ne peut, sans crime, se laisser « fléchir; toute compassion est une faiblesse, « toute indulgence un forfait.

« Et moi aussi, dans ma première jeunesse, « me défiant de mes propres lumières, j'ai re- « cherché, comme Caton, celles des philosophes; « mais les maîtres que j'ai suivis, Platon et Aris- « tote, ont des principes différents. Leurs dis- « ciples, hommes mesurés dans leurs opinions, « pensent que le sage même peut accorder quel- « que chose aux circonstances, aux considéra- « tions particulières; que l'homme de bien peut

« céder à la pitié; qu'il y a des degrés dans les « délits et dans les peines; que la vertu et la fer- « meté peuvent faire grace; que le sage lui-même « peut être quelquefois entraîné par l'opinion, « emporté par la colère, touché par la compas- « sion; qu'il peut sans honte revenir sur ce qu'il « a dit, et changer d'avis, s'il en trouve un meil- « leur; qu'enfin toutes les vertus ont besoin de « mesure, et doivent craindre l'excès.

« Si, avec le caractère que vous avez, Caton, « le hasard vous eût adressé aux mêmes maîtres « que moi, vous ne seriez pas plus homme de « bien, plus courageux, plus tempérant, plus « juste; cela ne se peut pas : mais vous seriez « un peu plus enclin à la douceur; vous ne vous « seriez pas rendu gratuitement l'agresseur et « l'ennemi d'un homme plein de modestie dans « ses mœurs, plein d'honneur et de noblesse dans « ses sentiments. Vous auriez pensé que la for- « tune vous ayant tous les deux préposés dans le « même temps à la garde de la république, lui, « comme consul, et vous, comme tribun, il de- « vait y avoir entre vous une sorte de liaison pa- « triotique. Vous auriez supprimé, vous auriez « oublié ce que vous avez dit dans le sénat avec « trop de violence, ou vous auriez vous-même « tiré de vos paroles une conséquence moins « rigoureuse. Croyez-moi, vous êtes maintenant « dans le feu de l'âge, dans toute l'ardeur de votre « caractère, dans tout l'enthousiasme de la doc-

« trine que vous avez adoptée; mais le temps,
« l'usage, l'expérience, doivent sans doute quelque
« jour vous calmer, vous modérer, vous fléchir.
« En effet, ces législateurs de vertu, ces précep-
« teurs que vous avez suivis, ont porté, ce me
« semble, les devoirs de l'homme au-delà des
« bornes de la nature. Nous pouvons en spécu-
« lation aller aussi loin qu'il nous plaît, nous éle-
« ver jusqu'à l'infini; mais dans la pratique, dans
« la réalité, il est un terme où il faut s'arrêter. Ne
« pardonnez rien, nous dit-on. — Et moi, je ré-
« ponds : Pardonnez quand il y a lieu à l'indul-
« gence. — N'écoutez aucune considération per-
« sonnelle : — Et je dis qu'il ne faut y avoir égard
« qu'autant que le devoir et l'équité le permettent.
« — Ne vous laissez pas émouvoir à compassion :
« — Jamais sans doute au point d'affaiblir l'auto-
« rité des lois, mais autant que le prescrit la pre-
« mière de toutes, l'humanité. — Soyez fermes dans
« vos sentiments : — Oui, si l'on ne vous en pro-
« pose pas de meilleurs. Ainsi parlait ce grand
« Scipion, qui eut, comme vous, Caton, la répu-
« tation d'un homme très-instruit, d'un homme
« presque divin dans la discipline domestique,
« mais que la philosophie dont il faisait profes-
« sion, puisée dans les mêmes sources que la
« vôtre, n'avait point rendu plus sévère qu'il ne
« faut l'être, et qui, au contraire, a toujours passé
« pour le plus doux de tous les hommes. Lélius
« avait pris ces mêmes leçons : eh! qui jamais a

« eu plus d'aménité dans ses mœurs, et a rendu « la sagesse plus aimable? J'en puis dire autant de « Gallus, de Philippe; mais j'aime mieux prendre « des exemples dans votre maison. Qui de nous « n'a pas entendu parler de Caton le censeur, « l'un de vos plus illustres aïeux? et qui jamais « a été plus mesuré dans sa conduite et dans ses « principes, plus traitable, plus facile dans le « commerce de la vie? Quand vous l'avez loué « dans votre plaidoyer avec autant de justice que « de dignité, vous l'avez cité comme un modèle « domestique que vous vous proposiez d'imiter. « Les liens du sang, les rapports de caractère, « vous y autorisent, il est vrai, plus qu'aucun de « nous; mais pourtant je le regarde comme un « exemple pour moi autant que pour vous-même; « et si vous pouviez aussi à votre sévérité natu- « relle mêler un peu de sa facilité et de sa dou- « ceur, toutes les qualités que vous possédez « n'en seraient pas meilleures, mais en devien- « draient plus aimables.

« Ainsi, pour en revenir à ce que j'ai dit d'abord, « que l'on écarte de cette cause le nom de Caton; « que l'on mette à part son autorité, qui doit être « nulle dans un jugement légal, ou n'avoir de « crédit que pour faire le bien; que l'on nous « attaque par des faits. Que voulez-vous, Caton? « que demandez-vous? sur quoi porte votre accu- « sation? Vous vous élevez contre la brigue: je ne « la défends pas. Vous me reprochez de justifier

« dans les tribunaux ce que j'ai proscrit par mes « lois : j'ai proscrit la brigue, et je défends l'inno- « cence. N'accusez-vous que le crime? Je me joins « à vous. Prouvez que Muréna l'a commis, et j'a- « vouerai que mes propres lois le condamnent. »

Ce seul morceau, parmi tant d'autres, suffirait pour nous faire sentir toute la flexibilité du talent de Cicéron. Il était nécessaire d'écarter de la balance de la justice ce poids que pouvait y mettre un nom tel que celui de Caton. Il ose employer contre lui le ridicule; mais, pour peu qu'il n'eût pas su en émousser la pointe, on n'aurait pas souffert qu'il s'en servît contre un homme si révéré. La cause de Caton serait devenue celle de tous les honnêtes gens, et même de ceux qui ne l'étaient pas; car, lorsque la vertu est généralement reconnue, ceux même qui ne l'aiment point veulent qu'on la respecte; c'est un hommage qui coûte peu et qui n'engage à rien. Avec quelle habileté, avec quelle adresse il sépare la personne de Caton de sa doctrine. Comme il se joue doucement de l'une sans affaiblir en rien la vénération que l'on doit à l'autre! Ses traits, en tombant sur le stoïcisme de Caton, ne vont jamais jusqu'à lui; c'est en le comblant d'éloges qu'il lui ôte, sans qu'on s'en aperçoive, toute l'autorité de son opinion; car, dès qu'une fois il est parvenu à faire rire sans le blesser, sa gravité n'a plus de pouvoir : il n'y a plus de place pour elle. Aussi lui-même ne put la garder : il ne put s'em-

pêcher de sourire au portrait que trace Cicéron du rigorisme stoïque; et, moitié riant, moitié grondant, il dit, au sortir de l'audience: *En vérité, nous avons un consul très-plaisant.*

C'étaient, d'ailleurs, ces morceaux par lesquels l'orateur tempérait, autant qu'il le pouvait, l'austérité du genre judiciaire; c'étaient ces sortes d'épisodes, toujours heureusement placés, qui délassaient les juges de la fatigue des querelles du barreau, de l'amertume des controverses judiciaires et de la criaillerie des avocats. Voilà ce qui rendait l'éloquence de Cicéron si agréable aux Romains, et faisait recueillir avec tant d'avidité toutes ses harangues, dès qu'il les avait prononcées. Nul ne possédait au même degré que lui cet art de répandre de l'agrément sur les matières les plus sèches; et la vraie marque de la supériorité, c'est de pouvoir ainsi se rendre maître de tous les sujets, et de savoir, en traitant tous les genres, avoir le ton et la mesure de tous.

C'est encore ce qu'il fit en plaidant la cause d'Archias, célèbre poëte grec, à qui l'on contestait fort mal à propos le titre de citoyen romain. Il était né à Antioche, mais il avait reçu le droit de cité à Héraclée, ville alliée, qui jouissait des priviléges de la bourgeoisie romaine. Les archives de cette ville avaient été brûlées dans le temps de la guerre sociale, et, vingt-huit ans après, un nommé Gratius, ennemi d'Archias, voulut tourner contre lui cet accident, qui lui enle-

vait la preuve de son titre. Heureusement il avait pour lui le témoignage de Lucullus, dont la protection lui avait procuré cette faveur des habitants d'Héraclée. Il fut défendu par Cicéron, et l'orateur nous apprend dans son exorde les droits qu'avait le poëte à son amitié, et même à sa reconnaissance. C'est une observation à faire, que Cicéron, dans chaque cause qu'il plaide, commence par établir les motifs personnels qui l'ont déterminé à s'en charger ; et l'importance qu'il met à les bien fonder prouve qu'indépendamment de la cause même il y avait des convenances particulières à garder, pour se charger, avec l'approbation générale, du rôle d'accusateur ou de défenseur. C'était pour les hommes considérables une fonction publique, souvent liée aux intérêts de l'état, bien différents de cette foule de petits procès particuliers que les orateurs de réputation et les hommes en place abandonnaient aux avocats subalternes, à ceux qui sont désignés en latin par un mot qui signifie *plaideurs de causes* (*causidici.*) Le procès d'Archias semblait devoir être de ce dernier genre. Il n'offrait que la discussion d'un fait très-simple, qui dépendait sur-tout de la preuve testimoniale, et n'exigeait que quelques minutes de plaidoirie. Le discours de Cicéron n'est tout au plus que d'une demi-heure de lecture, et le fait lui-même n'occupe pas quatre pages. Le reste est un éloge de la poésie et des lettres, des avantages et des agréments qu'on en

retire, et des honneurs qu'on leur doit. Il semble que Cicéron, qui par-tout fait profession d'aimer extrêmement la poésie et ceux qui la cultivent, ait été bien aise d'avoir l'occasion de leur rendre un hommage. C'en était un bien flatteur pour Archias, que de prendre sa défense. Nous allons voir que cette démarche ne fait pas moins d'honneur au caractère de Cicéron qu'au mérite du client.

Il y avait loin d'un consul romain à un poëte grec, et la cause ne demandait pas les efforts d'un orateur. Aussi le plaidoyer n'a-t-il presque rien de commun avec le genre judiciaire. Il tient beaucoup plus du démonstratif; et, après avoir vu Cicéron dans le sublime et dans le simple, je choisis chez lui ce morceau, comme un exemple du style tempéré que caractérisent la grace, la douceur et l'ornement.

« Si j'ai quelque talent, juges (et je sens combien j'en ai peu), quelque habitude de la parole « (et j'avoue qu'elle est en moi assez médiocre), « quelque connaissance de l'art oratoire, puisée « dans l'étude des lettres, qui ne m'ont été étrangères en aucun temps de ma vie, tous ces avantages, quels qu'ils soient, je les dois à Licinius « Archias, qui a droit d'en réclamer le fruit et « la récompense. Aussi loin que ma mémoire « peut remonter dans le passé et revenir sur mes « premières années, je le vois dirigeant mes premières études, et m'introduisant dans la carrière « que j'ai parcourue; et si ma voix, affermie et

« encouragée par ses leçons, a été quelquefois « utile à mes concitoyens, je dois sans doute, « autant qu'il est en moi, servir celui qui m'a « mis en état de servir les autres. Ce que je dis « peut étonner ceux qui ne feraient attention qu'à « la différence qu'ils trouvent dans le genre de « mes travaux et de ceux d'Archias; mais l'élo- « quence n'a pas été ma seule étude, et tous les « arts qui tiennent à la culture de l'esprit ont entre « eux comme un lien de parenté, et forment pour « ainsi dire une même famille.

« Peut-être aussi sera-t-on surpris que, dans « une question de droit, dans un procès qui se « plaide publiquement devant un préteur si dis- « tingué et des juges si graves, en présence d'une « si nombreuse assemblée, j'emploie un langage « tout différent que celui du barreau; mais c'est « une liberté que j'attends de l'indulgence de mes « juges, et j'espère qu'elle ne leur déplaira pas. « Le caractère de l'accusé, homme de lettres, « excellent poëte, dont le loisir et le travail ont « toujours été également éloignés des altercations « et du bruit des tribunaux; le concours d'hommes « lettrés qu'attire ici sa cause; votre goût pour les « beaux-arts qu'il cultive, et celui du magistrat « qui préside à ce jugement; tout m'autorise à « croire que vous me permettrez de m'écarter « un peu de la méthode ordinaire; et si j'obtiens « de vous cette grace, je me flatte de vous dé- « montrer que non-seulement Archias ne doit

« point être retranché du nombre de nos conci-
« toyens, mais même que, s'il n'en était pas, il
« mériterait d'y être admis.

« Né d'une famille noble d'Antioche, ville an-
« ciennement célèbre et opulente, remplie de
« savants hommes, et florissante par les arts et
« les lettres, Archias était à peine sorti des études
« de l'enfance, que ses écrits le placèrent au pre-
« mier rang. Bientôt il devint si célèbre dans
« l'Asie et dans la Grèce, que son arrivée dans
« chaque ville était une fête; l'attente et la cu-
« riosité qu'il excitait allaient encore au-delà
« de sa renommée; et quand on l'avait entendu,
« cette attente même était surpassée par l'admi-
« ration.

« Les lettres grecques étaient alors répandues
« dans l'Italie, cultivées dans les villes latines
« plus qu'elles ne le sont aujourd'hui, et favo-
« risées dans Rome même par la tranquillité dont
« jouissait la république. Les peuples de Tarente,
« de Rhège et de Naples, s'empressèrent d'ho-
« norer Archias du droit de cité et de récom-
« penses de toute espèce; tous ceux qui étaient
« faits pour juger des talents le regardèrent comme
« un homme dont l'adoption leur faisait hon-
« neur.

« Marius et Catulus étaient consuls lorsqu'il
« vint à Rome, où sa réputation l'avait devancé.
« Il y trouvait deux grands hommes, dont l'un
« pouvait lui fournir de grandes choses à célé-

« brer, et l'autre, joignant à la gloire des exploits
« militaires le bon goût et les connaissances,
« était digne d'entendre celui qui pouvait le
« chanter. Archias, encore revêtu de la robe
« prétexte, fut reçu dans la maison de Lucullus;
« et il doit, non-seulement à son génie et à ses
« écrits, mais encore à son caractère et à ses
« mœurs, cet avantage honorable, que la maison
« où sa jeunesse fut accueillie est encore aujour-
« d'hui l'asyle de sa vieillesse. Il était bien venu
« de Métellus le Numidique et de son fils; Émi-
« lius l'écoutait avec plaisir; il vivait avec les
« deux Catulus, père et fils; Lucius Crassus le
« cultivait; il était étroitement lié avec toute la
« famille de Lucullus, d'Hortensius, d'Octavius,
« avec Drusus et Caton : et c'est encore un hon-
« neur pour lui, que, parmi ceux qui le recher-
« chaient, les uns le faisaient par goût et parce
« qu'ils savaient l'apprécier et jouir de son ta-
« lent; les autres voulaient seulement s'en faire
« un mérite. »

Suit un détail très-court et très-clair sur le fond de la cause; et Cicéron pouvait s'en tenir là, s'il n'eût voulu que la gagner; elle était évidente : mais il avait promis dans son exorde de faire autre chose qu'un plaidoyer; il tient parole, et, s'adressant à l'accusateur, il continue ainsi :

« Vous me demanderez pourquoi je parais si
« attaché à Licinius Archias: parce que c'est à lui
« que je dois chaque jour le délassement le plus

« doux des travaux du forum et du tumulte des « affaires. Et croyez-vous que je pusse trouver « dans mon esprit de quoi suffire à tant d'objets « différents, si je ne puisais sans cesse de nou- « velles richesses dans l'étude des lettres ; ou que « je pusse supporter tant de travaux, si les agré- « ments de cette même étude ne servaient à me « récréer et à me soutenir ? J'avoue que je m'y « livre le plus qu'il m'est possible. Que ceux-là « s'en cachent, qui n'en savent rien tirer qui ap- « partienne à l'utilité commune ou qui puisse « être produit au grand jour ; mais pourquoi ne « l'avouerais-je pas, moi, qui depuis tant d'an- « nées ai vécu de manière que jamais ni mon « loisir, ni mes intérêts, ni mes plaisirs, ni même « mon sommeil, n'ont refusé un seul de mes mo- « ments aux besoins de mes concitoyens ? Qui « pourrait me savoir mauvais gré de donner à ce « genre d'occupation le temps que d'autres don- « nent aux spectacles, aux voluptés, aux jeux, « aux festins, à l'oisiveté ? L'on doit d'autant plus « me le permettre, que cet art même dont je fais « profession, et qui a été le refuge de mes amis « dans tous leurs périls, ce talent de la parole, fait « partie de ces études que j'ai toujours aimées ; « et si l'on trouve que c'est peu de chose, il est « des avantages bien plus grands dont je leur ai « obligation. Et en effet, si tout ce que j'ai lu, « tout ce que j'ai appris, ne m'avait bien persuadé, « dès ma jeunesse, que rien n'est plus désirable

« dans cette vie que la gloire et la vertu, qu'il « faut leur sacrifier tout et ne compter pour rien « les tourments, l'exil et la mort, me serais-je ex- « posé pour le salut public à tant de combats et « aux attaques continuelles des méchants? Mais « tous les livres, tous les monuments de l'anti- « quité, toutes les paroles des sages répètent « cette grande leçon ; et toutes ces instructions « seraient ensevelies dans les ténèbres, si le génie « ne leur avait prêté sa lumière. Combien d'ex- « cellents modèles se présentent à nous dans ces « portraits des grands hommes qu'ont tracés les « écrivains de la Grèce et de l'Italie ! C'est eux « que j'ai toujours eus devant les yeux dans l'ad- « ministration des affaires publiques; c'est en pen- « sant à eux que mon ame s'élevait et se formait « à leur ressemblance.

« Quelqu'un me dira : Ces hommes dont les « lettres nous ont conservé la gloire et les vertus « étaient-ils eux-mêmes lettrés? Je ne puis l'af- « firmer de tous : je pense qu'il y en a eu plu- « sieurs d'un naturel assez heureux pour se por- « ter d'eux-mêmes à tout ce qui était honnête « et glorieux, sans avoir besoin de leçon; et « j'ajouterai encore que la nature sans l'instruc- « tion a communément plus de pouvoir que l'in- « struction sans la nature : mais aussi, quand on « joint à ce qu'on a reçu de l'une tout ce que « peut ajouter l'autre, c'est alors qu'il en résulte

« ce qu'il y a de plus beau, de plus grand, de « plus admirable dans l'humanité.

« De ce nombre étaient Scipion l'Africain, que « nos pères ont vu; Lélius, Furius, ces hommes « dont la sagesse avait maîtrisé toutes les pas- « sions; ce Caton l'ancien, le citoyen le plus cou- « rageux et le plus éclairé de son temps; et si « tous ces illustres personnages avaient cru la « culture des lettres inutile à la connaissance et « à la pratique de la vraie vertu, en auraient-ils « fait une de leurs occupations?

« Mais quand on ne la considèrerait pas par « son utilité et son importance, quand on n'y « verrait que l'agrément et le plaisir, ce serait « encore celui de tous qui conviendrait le mieux « à l'homme bien élevé. Les autres, en effet, ne « sont ni de tous les temps ni de tous les lieux, « ni faits pour tout âge : les lettres sont à la fois « l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge « avancé, l'ornement de la prospérité, la conso- « lation de l'infortune; elles nous amusent dans « la retraite, ne sont point déplacées dans la so- « ciété; elles veillent avec nous, elles nous ac- « compagnent dans nos voyages, elles nous sui- « vent dans les campagnes; enfin, quand nous « n'en aurions pas le goût, nous ne pourrions « leur refuser notre estime et notre admiration.

« Pour ce qui regarde la poésie en particulier, « nous avons entendu dire aux meilleurs juges « que les autres talents s'acquièrent par les pré-

« ceptes, mais que celui de la poésie est un don « de la nature, une faculté de l'imagination, une « sorte d'inspiration divine. Aussi notre vieil En- « nius appelle les poëtes des *hommes saints*, « parce qu'ils sont distingués à nos yeux par les « présents de la Divinité. Qu'il soit donc saint « parmi vous, parmi des hommes aussi instruits « que vous l'êtes, ce nom de poëte, que les Bar- « bare même n'ont jamais violé. Les rochers « et les déserts semblent répondre à la voix du « poëte; les bêtes même paraissent sensibles à « l'harmonie : et nous y serions insensibles! Les « peuples de Colophon, de Chio, de Salamine, « de Smyrne, et d'autres encore, se disputent « Homère, et lui élèvent des autels : ils veulent, « long-temps après sa mort, l'avoir pour conci- « toyen, parce qu'il a été grand poëte; et celui « qui est réellement le nôtre par sa volonté et « par nos lois, nous pourrions le rejeter! Nous « rejetterions celui qui a employé son génie à « chanter la gloire du peuple romain! Oui, dès « sa première jeunesse, il a composé un poëme « sur la guerre des Cimbres, et cet hommage « flatta Marius même, qui était, vous le savez, « assez étranger au commerce des Muses. C'est « qu'il n'est personne, si dur et si farouche qu'il « puisse être, qui ne soit flatté de voir son nom « porté par la poésie aux générations à venir. « On demandait à ce célèbre Athénien, Thémi- « stocle, quelle était la voix qu'il entendrait avec

« le plus de plaisir : *Celle*, dit-il, *qui chantera le* « *mieux ce que j'ai fait.* Ce même Archias a cé- « lébré dans un autre ouvrage les victoires de « Lucullus sur Mithridate, et cette guerre si fer- « tile en révolutions, qui a ouvert aux armes « romaines des contrées que la nature semblait « leur avoir fermées; ces batailles mémorables « où Lucullus, avec peu de soldats, a défait des « troupes innombrables; ce siége de Cyzique, où « il a sauvé une ville, notre alliée, des fureurs de « Mithridate; cet incroyable combat de Ténédos, « où les forces navales de ce puissant roi ont été « anéanties avec les généraux qui les comman- « daient. La gloire de Lucullus est la nôtre; ce « qu'on a fait pour lui, on l'a fait pour nous; et « dans les chants d'Archias, consacrés à Lucul- « lus, seront perpétués les trophées, les monu- « ments et les triomphes de Rome.

« Et qui de nous ignore combien Ennius fut « cher à notre fameux Scipion l'Africain? La sta- « tue de ce poëte est élevée en marbre dans le « tombeau des Scipions. Son poëme de *la guerre* « *punique* est regardé comme un hommage rendu « au nom romain : c'est là que les Fabius, les « Marcellus, les Fulvius, les Caton, sont com- « blés de louanges honorables que nous parta- « geons avec eux, sont couverts d'un éclat qui « rejaillit sur nous. Aussi nos ancêtres donnè- « rent à ce poëte, né dans la Calabre, le titre de « citoyen romain : et nous le refuserions à Ar-

« chias, à qui nos lois l'ont accordé! Et qu'on « n'imagine pas que ses travaux doivent nous in- « téresser moins, parce qu'il écrit en vers grecs : « ce serait se tromper beaucoup. La langue grec- « que est répandue dans tout le monde; la nôtre « est renfermée dans les limites de notre em- « pire; et si notre puissance est bornée aux pays « que nous avons conquis, ne devons-nous pas « souhaiter que notre gloire parvienne jusqu'où « nos armes n'ont pu parvenir? Si cette espèce « d'illustration est agréable et chère aux peuples « même dont le poëte raconte les exploits, de « quel prix ne doit-elle pas être, quel encoura- « gement ne doit-elle pas donner aux chefs, aux « généraux, aux magistrats, qui n'envisagent que « la gloire dans leurs travaux et leurs périls! « Alexandre avait à sa suite un grand nombre « d'écrivains chargés de composer son histoire; « mais quand il vit le tombeau d'Achille, il s'é- « cria : *Heureux Achille, qui as trouvé un Ho- « mère pour te chanter!* Et en effet, sans cette im- « mortelle *Iliade*, le même tombeau qui couvrit « les restes du vainqueur de Troie aurait ense- « veli sa mémoire. Que dirai-je de notre grand « Pompée, dont la fortune extraordinaire a égalé « la valeur; et qui en présence de son armée a « proclamé citoyen romain Théophane de Mity- « lène, l'historien de ses exploits? Et nos soldats, « ces hommes sans lettres, la plupart rustiques « et grossiers, sensibles pourtant aux honneurs

« de leur général, et croyant les partager, ont ré-
« pondu par leurs acclamations à l'éloge qu'il
« faisait de Théophane.

« Avouons-le, Romains, osons dire tout haut
« ce que chacun de nous pense tout bas : nous
« aimons tous la louange ; et ceux qu'elle touche
« le plus vivement sont aussi ceux qui savent le
« mieux la mériter. Les philosophes qui écrivent
« sur le mépris de la gloire mettent leurs noms
« à leurs écrits, et sont encore occupés d'elle,
« même en paraissant la mépriser. Décimus Bru-
« tus, aussi grand capitaine que bon citoyen,
« grava sur les monuments qu'il avait élevés les
« vers d'Accius son ami. Fulvius, que notre En-
« nius accompagnait lorsqu'il triompha des Éto-
« liens, consacra aux Muses les dépouilles qu'il
« avait remportées. Est-ce donc la toge romaine
« qui se déclarera leur ennemie, quand les géné-
« raux d'armée les révèrent? et qui refusera aux
« poëtes la protection et les récompenses que
« leur accordent les guerriers?

« J'irai plus loin ; et, s'il m'est permis de parler
« de mon propre intérêt, si j'ose montrer devant
« vous cet amour de la gloire, trop passionné
« peut-être, mais qui ne peut jamais être qu'un
« sentiment noble et louable, je vous avouerai
« qu'Archias a regardé comme un sujet digne de
« ses vers les évènements de mon consulat, et
« tout ce que j'ai fait avec vous pour le salut de
« la patrie. L'ouvrage est commencé, je l'ai en-

« tendu, j'en ai été touché, et je l'ai exhorté à « l'achever; car la vertu ne désire d'autre récom- « pense de ses travaux et de ses dangers que ce « témoignage glorieux qui doit passer à la pos- « térité; et si on veut le lui ôter, que restera-t-il, « dans cette vie si rapide et si courte, qui puisse « nous dédommager de tant de sacrifices? Certes, « si notre ame ne pressentait pas l'avenir, s'il « fallait que ses pensées s'arrêtassent aux bornes « de notre durée, qui de nous pourrait se con- « sumer par tant de fatigues, se tourmenter par « tant de soins et de veilles, et faire si peu de « cas de la vie? Mais il y a dans tous les esprits « élevés une force intérieure qui leur fait sentir « jour et nuit les aiguillons de la gloire, un sen- « timent qui les avertit que notre souvenir ne « doit pas périr avec nous, et qu'il doit s'étendre « et se perpétuer dans tous les âges. Eh! nous « tous, victimes dévouées à la défense de la ré- « publique, nous rabaisserions-nous au point de « nous persuader qu'après avoir vécu de manière « à n'avoir pas un seul moment de repos et de « tranquillité, nous devons encore périr tout en- « tiers? Si les plus grands hommes sont jaloux « de laisser leur ressemblance dans des images et « des statues périssables, combien ne devons- « nous pas attacher un plus grand prix à ces mo- « numents du génie qui transmettent à nos der- « niers neveux l'empreinte fidèle de notre ame, « de nos sentiments, de nos pensées! Pour moi,

« Romains, en faisant ce que j'ai fait, je croyais « dès ce moment en répandre le souvenir dans « toute la terre et dans l'étendue des siècles; et « soit que le tombeau doive m'ôter le sentiment « de cette immortalité, soit, comme l'ont cru « tous les sages, qu'il doive rester quelque partie « de nous qui soit encore capable d'en jouir, « aujourd'hui du moins l'on ne peut m'ôter cette « pensée, qui est mon plaisir et ma récompense.

« Conservez donc, Romains, un citoyen d'un « mérite également prouvé et par la qualité, et « par l'ancienneté des liaisons les plus respecta- « bles; un homme d'un génie tel que nos conci- « toyens les plus illustres ont désiré de se l'atta- « cher et d'en recueillir les fruits; un accusé dont « le bon droit est attesté par le bienfait de la « loi, par l'autorité d'une ville municipale, par le « témoignage d'un Lucullus, par les registres « d'un Métellus. Faites que celui qui a travaillé « pour ajouter, autant qu'il est en lui, à votre « gloire, à celle de vos généraux et du peuple « romain; qui promet encore de consacrer à la « mémoire ces orages récents et domestiques « dont vous venez de sortir; qui est du nombre « de ces hommes dont la personne est regardée « comme inviolable chez toutes les nations: faites « qu'il n'ait pas été amené devant vous pour y « recevoir un affront cruel, mais pour obtenir un « gage de votre justice et de votre bonté. »

On aime, en lisant ce discours, à voir l'auteur

s'y peindre tout entier, à reconnaître en lui cette sensibilité franche, cet enthousiasme de gloire, que traitent de vanité et de faiblesse des hommes qui, à la vérité, ne seraient pas capables d'en avoir une semblable. Je sais qu'on peut dire qu'il est beaucoup plus beau de faire de grandes choses sans songer à la louange et à la gloire ; mais il est un peu plus aisé d'en donner le précepte que d'en trouver l'exemple; et cette espèce de vertu sera toujours si rare et si difficile à prouver, qu'il vaut bien mieux, pour l'intérêt commun, ne pas décrier ce mobile, au moins le plus noble de tous, qui a produit tant de bien, et qui en produira toujours. Il serait bien maladroit de décourager ceux qui, en faisant tout pour nous, ne nous demandent que des louanges. Si c'est une vanité, puisse-t-elle devenir générale! C'est, ce me semble, le vœu le plus utile et le plus sage qu'on puisse former pour le bonheur des hommes.

Peut-être, en traduisant ce morceau, ai-je cédé, sans m'en apercevoir, au plaisir de vous montrer combien Cicéron avait honoré l'art de la poésie? Mais j'ai eu un autre motif pour entreprendre la traduction de ce discours et de plusieurs autres morceaux choisis dans les harangues de Cicéron; c'est qu'il n'y a guère d'auteurs dont les ouvrages soient moins connus de ceux qui n'entendent pas sa langue. Il n'en existe point de traduction qui soit répandue. On ne lit guère

dans le monde que ses lettres, qui ont été assez bien traduites par l'abbé Mongault. La version des Catilinaires par l'abbé d'Olivet est très-médiocre, et je n'en ai fait aucun usage, non plus que de celles que Tourreil et Auger ont données de Démosthènes et d'Eschine.

Il m'est doux de pouvoir excepter de cette condamnation, avouée par tous les bons juges, la traduction de quelques harangues de Cicéron, formant un volume, qui parut, il y a quelques années, composée par deux maîtres de l'université de Paris, qui ont prouvé leur modestie en venant siéger aujourd'hui parmi nous (1) sous le titre d'élèves, après avoir prouvé leur talent pour écrire et pour enseigner, les deux frères Gueroult que le goût des mêmes études unit autant que la fraternité naturelle et civique. Leur ouvrage atteste une égale connaissance des deux langues et du style oratoire, et ne laisse rien à désirer, si ce n'est la continuation d'un travail qui sera toujours un titre honorable et précieux auprès des amateurs des lettres et de l'antiquité (2). Pour moi, désirant de faire con-

(1) Aux écoles normales.

(2) Ce travail a été continué par les deux frères Gueroult. M. Gueroult l'aîné, ancien conseiller titulaire de l'Université de France, a enrichi de la traduction de quatorze discours la collection des *Œuvres complètes de Cicéron*, commencée en 1821 par M. Jos.-Vict. Le Clerc, professeur de rhétorique

naître par des exemples l'éloquence des deux plus grands orateurs de Rome et d'Athènes, je n'ai voulu m'en rapporter qu'à ce que leur lecture m'inspirait, et mon zèle n'a point été arrêté par la difficulté de faire parler dans notre langue des écrivains si supérieurs, et particulièrement Cicéron, dont la singulière élégance et l'inexprimable harmonie ne peuvent guère être conservées tout entières dans une traduction. Malgré tout ce qui peut manquer à la mienne, au moins en aurai-je retiré ce fruit, que vous pourrez aisément apercevoir combien cette manière d'écrire des anciens est différente de celle qui malheureusement est aujourd'hui trop à la mode. Il n'y a, dans tout ce que vous avez entendu, rien qui sente le moins du monde la recherche, l'affectation, l'enflure; rien de faux, rien de tourmenté, rien d'entortillé. Tout est sain, tout est clair, tout est senti; tout coule de source et va au but. Ils n'ont point la misérable prétention d'écrire pour montrer de l'esprit; ce qui, comme a si bien dit Montesquieu, *est bien peu*

---

au collége royal de Charlemagne. L'autre frère, M. P. R. A. G. Gueroult, connu aussi par ses nombreux et longs services dans l'instruction publique, et que l'amitié et les lettres ont perdu à la fin de 1816, a laissé en manuscrit la traduction de presque tous les Discours de Cicéron, ouvrage dont la publication ne pourrait manquer d'être honorable pour sa mémoire, et utile au progrès des études. (*Note*, 1821.)

de chose. Ils nous occupent toujours de leur objet, et jamais des efforts de l'auteur. Ce ne sont point de ces éclairs multipliés, semblables à ceux des feux d'artifice, qui, après avoir ébloui un moment, ne laissent après eux que l'obscurité et la fumée ; c'est la lumière d'un beau jour qui plaît aux yeux sans les fatiguer, qui éclaire sans éblouir, et s'épanche d'elle-même sans s'épuiser.

Si le talent de la parole est un glaive contre le crime, c'est aussi le bouclier de l'innocence ; et Cicéron savait se servir de l'un et de l'autre avec la même force et le même succès. Nous l'avons vu poursuivre des scélérats : il faut le voir défendre des citoyens purs et courageux. Au reste, les deux espèces de guerre, l'offensive et la défensive, se confondent souvent dans l'ordre civil et politique, comme dans la science militaire ; et il faut être également prêt à l'une et à l'autre quand on a dévoué son talent à la cause commune : car l'ami de la vertu est nécessairement l'ennemi du crime, et celui qui croirait pouvoir séparer deux choses si inséparables se tromperait beaucoup, et les méconnaîtrait toutes deux. Qui ne hait point assez le crime n'aime point assez la vertu : c'est un axiome de morale. Et c'en est un autre en politique, qu'il n'y a point de traité avec les méchants, à moins qu'ils ne soient absolument hors d'état de nuire. Jusque-là leur devise est toujours la même : « Qui n'est pas pour nous est contre nous. » Voilà leur prin-

cipe; et leur conduite y est conséquente. On peut être sûr que, dès qu'ils se croient les plus forts, ils n'épargnent pas plus l'homme faible qu'ils méprisent que l'homme ferme qu'ils redoutent. La faiblesse, d'ailleurs (qu'il faut bien distinguer de la prudence: l'une est l'absence de la force, l'autre n'en est que la mesure); la faiblesse, on ne saurait trop le redire, soit dans l'autorité publique, soit dans le caractère particulier, est le plus grand de tous les défauts et le plus mortel de tous les dangers. Voltaire l'a caractérisée dans ce vers :

Tyran qui cède au crime, et détruit les vertus.

Tyran est une expression juste; car la faiblesse, comme la tyrannie, anéantit les droits naturels de l'homme, et lui ôte ses facultés. Cicéron, qui fut généralement très-prudent, fut aussi quelquefois faible; il est si naturel et si commun d'avoir le défaut qui est le plus près de nos bonnes qualités! Caton et Brutus commirent des fautes par un excès d'énergie, et Cicéron en commit par un excès de circonspection: mais Cicéron du moins ne fut jamais faible comme homme public; il ne le fut que comme particulier. Aussi ses fautes ne nuisirent guère qu'à sa gloire, et celles de Brutus et de Caton nuisirent à la chose commune. Je ne connais qu'une occasion où Cicéron, pour avoir eu un moment de pusillanimité, perdit la cause d'un

citoyen généreux, d'un de ses meilleurs amis, de Milon. S'il y eût montré autant de fermeté que dans celle de Sextius, il eût triomphé de même. Ce sont ces deux causes qui vont nous occuper aujourd'hui.

Un des plus beaux plaidoyers de Cicéron est celui qu'il prononça pour le tribun Sextius. Qu'on juge s'il devait se porter à sa défense avec chaleur : c'était en quelque sorte sa propre cause qu'il plaidait. Il satisfaisait à la fois deux sentiments très-légitimes, sa haine pour Clodius, le plus furieux de tous ses ennemis, et sa reconnaissance envers Sextius, l'un de ses plus ardents défenseurs. Il faut se rappeler que Cicéron, quatre ans après son consulat, éprouva le sort qu'il avait prévu. Il fut obligé de céder à la faction de Clodius, soutenu assez ouvertement par César, qui voulait dompter la liberté républicaine de Cicéron, et secrètement par Pompée lui-même, qui était jaloux de la réputation et du crédit de l'orateur. Il prit le parti de s'éloigner, et fut rappelé seize mois après, avec tant d'éclat, qu'on peut dire qu'il dut à sa disgrace le plus beau jour de sa vie. Mais il en coûta du sang pour obtenir son retour. Quoique alors tous les ordres de l'état fussent réunis en sa faveur, quoique toutes les puissances de Rome se déclarassent pour lui, le féroce Clodius, que rien n'intimidait, s'étant mis à la tête d'une troupe de gladiateurs salariés et de brigands échappés

à la déroute de Catilina, assiégeait le forum, et prétendait, à force ouverte, empêcher les tribuns de convoquer l'assemblée du peuple, où devait se proposer le rappel de Cicéron. Milon et Sextius, voyant qu'il fallait absolument repousser la force par la force, se mirent en défense, et bientôt les rues de Rome et la place publique devinrent le théâtre du carnage. Dans une de ces rencontres tumultueuses, Sextius fut laissé pour mort, et le frère de Cicéron courut risque de la vie.

Vous jugez par là quelle espèce de désordre anarchique s'était introduit dans Rome depuis les guerres de Marius et de Sylla, et imposait de temps en temps silence aux lois. J'en indiquerai tout à l'heure la cause, quand je parlerai du procès de Milon. Mais on peut observer dès ce moment que ces querelles sanglantes ne ressemblaient en rien à ces horreurs des premières journées de septembre, qui, parmi tant de circonstances inimaginables, n'offrent rien de plus extraordinaire que leur longue impunité. Vous voyez que ce Clodius était du moins un brave scélérat, marchant à la tête de bandits déterminés comme lui, accoutumés aux combats, qui risquaient tout en osant tout, attaquaient, les armes à la main, des gens armés, et exposaient leur vie en menaçant celle d'autrui. L'asyle domestique ne fut jamais violé; le sexe,

l'enfance, la vieillesse, ne furent pas même insultés. Clodius salariait de vieux soldats devenus brigands, des gladiateurs devenus assassins; mais il ne s'avisa pas de mettre en œuvre un bataillon de femmes pour proclamer le massacre et le pillage au nom de la liberté; il n'eut pas recours à ce lâche moyen, pour que la force répressive, ménageant la faiblesse du sexe, même dans celles qui ont perdu tous ses droits en l'abjurant, permît au désordre et à la révolte de s'accroître, de s'enhardir, et d'essayer sans danger ce qu'on serait capable de supporter. Quand les lois sont sans pouvoir, la pire espèce de scélérats n'est pas celle qui peut tout braver; c'est celle qui ne rougit de rien. Mais aussi c'est la plus facile à réprimer dès que la loi reprend son glaive. Ceux qui se vantent d'avoir fatigué leurs bras à tuer des malheureux sans défense, ne croiseraient pas le fer contre le fer; et ceux qui boivent du sang ne risquent guère le leur; ou plutôt ce n'est pas du sang qui est dans leurs veines, c'est de la boue : dès que la force publique les signale et les environne, elle n'a pas même besoin de les frapper; la mort ne doit les atteindre qu'à l'échafaud.

Toutes les violences de Clodius n'empêchèrent pas le retour de Cicéron, parce que l'autorité légale se rendit bientôt assez forte pour rétablir l'ordre, et en imposer à Clodius. Mais ce forcené

eut l'impudence, un an après, de faire accuser Sextius de *violence* (1) par Albinovanus, un de ses affidés, tandis que lui-même se préparait à accuser Milon. Il n'en eut pas le temps, et périt misérablement, comme il le méritait : mais auparavant il eut encore la douleur de se voir arracher par Cicéron une victime qu'il n'avait pu égorger de son propre glaive, et qu'il voulait faire périr par celui des lois. Si jamais Cicéron parut égaler la véhémence impétueuse de Démosthènes, c'est dans cette harangue, et surtout dans l'endroit où il rappelle le combat qui pensa être si fatal à Sextius. Il peint des couleurs les plus vives un tribun du peuple percé de coups, et n'échappant à ses meurtriers que parce qu'ils le croient mort. « Et c'est Sextius, « c'est lui qui est accusé de violence! Pourquoi? « quel est son crime? C'est de vivre encore. Mais « Clodius ne peut pas même le lui reprocher. « S'il vit, c'est qu'on ne lui a pas porté le dernier « coup, le coup qui devait être mortel. A qui t'en « prends-tu, Clodius? Accuse donc le gladiateur « Lentidius, qui n'a pas frappé où il fallait. Ac- « cuse ton satellite Sabinius de Réate, qui cria si « heureusement, si à propos pour Sextius : Il est « mort! Mais lui, que lui reproches-tu? S'est-il « refusé au glaive? Ne l'a-t-il pas reçu dans ses « flancs, comme les gladiateurs du cirque à qui

(1) *De vi.*

« l'on ordonne de recevoir la mort? De quoi donc « est-il coupable, Romains? Est-ce de n'avoir pu « mourir? d'avoir couvert du sang d'un tribun « les marches du temple de Castor? Est-ce de ne « pas s'être fait reporter sur la place lorqu'il fut « rendu à la vie, de ne s'être pas remis sous le « glaive? Mais je vous le demande, Romains, s'il « eût péri dans ce malheur, si cette troupe d'as- « sassins eût fait ce qu'elle voulait faire, si Sex- « tius, que l'on crut mort, fût mort en effet, « n'auriez-vous pas tous pris les armes pour ven- « ger le sang d'un magistrat dont la personne « est inviolable et sacrée, pour venger la répu- « blique des attentats d'un brigand? Verriez- « vous tranquillement Clodius paraître devant « votre tribunal? Et celui dont la mort vous eût « fait pousser un cri de vengeance, pour peu « que vous vous fussiez souvenus de vos droits et « de vos ancêtres, peut-il craindre quelque chose « de vous, quand vous avez à prononcer entre « la victime et l'assassin? »

On a plus d'une fois mis en question (car ces grands évènements nous intéressent encore comme s'ils venaient de se passer) si le parti que prit Cicéron de quitter Rome lorsqu'il fut poursuivi par Clodius était en effet le meilleur; si, se voyant soutenu par tout le sénat qui avait pris le deuil, par tout le corps des chevaliers qui avait pris les armes, il devait abandonner le champ de bataille. Sans doute, s'il n'avait eu à le disputer

qu'à Clodius, il eût pu compter sur le succès; mais lui-même va nous faire entendre assez clairement ce qu'on aperçoit en lisant l'histoire avec un peu de réflexion, que Clodius n'était pas pour lui l'ennemi le plus à craindre. César, prêt à partir pour les Gaules, était aux portes de la ville avec une armée; et si dans ces circonstances la carnage eût commencé dans Rome, si l'on eût versé le sang d'un tribun, peut-on douter que César ne se fût bientôt mêlé de la querelle, et n'eût saisi une si belle occasion de prendre les armes et de se rendre maître de la république? Rome eût été asservie dix ans plus tôt. Voilà le danger dont la préserva le généreux dévouement de Cicéron, qui s'applaudit avec raison, dans cette harangue, d'avoir sauvé deux fois la patrie. Il faut l'entendre lui-même nous développer ses motifs.

« Je vais vous rendre compte, Romains, de « ma conduite et de mes pensées, et je ne man- « querai pas à ce qu'attend de moi cette assem- « blée, la plus nombreuse que j'aie vue jamais « entourer ces tribunaux. Si, dans la meilleure de « toutes les causes, quand le sénat me montrait « tant d'attachement, tous les bons citoyens tant « de zèle et d'union; quand l'Italie entière était « prête à tout faire, à tout risquer pour ma « défense; si avec tant d'appuis j'ai pu craindre « les fureurs d'un tribun, le plus vil des hom- « mes, et la folle audace des deux consuls, aussi

« méprisables que lui, j'ai manqué sans doute « à la fois et de sagesse et de fermeté. Métellus « s'exila lui-même, il est vrai; mais quelle dif- « férence! Sa cause était bonne, je l'avoue, et « approuvée par tous les honnêtes gens; mais le « sénat ne l'avait pas solennellement embrassée; « tous les ordres de l'état, toute l'Italie, ne s'é- « taient pas déclarés pour lui par des décrets « publics.... Il avait affaire à Marius, au libéra- « teur de l'empire, alors dans son sixième consu- « lat, et à la tête d'une armée invincible; à Satur- « ninus, tribun factieux, mais magistrat vigilant « et populaire, et de mœurs irréprochables.... Et « moi, qui avais-je à combattre? Ce n'était pas « une armée victorieuse; c'était un amas d'arti- « sans stipendiés, qu'excitait l'espoir du pillage. « Qui avais-je pour ennemis? Ce n'était point « Marius, la terreur des Barbares, le boulevard « de la patrie; c'étaient deux monstres odieux, « qu'une honteuse indigence et une dépravation « insensée avaient faits les esclaves de Clodius; « c'était Clodius lui-même, un compagnon de « débauche de nos baladins, un adultère, un « incestueux, un ministre de prostitution, un « fabricateur de testaments, un brigand, un as- « sassin, un empoisonneur; et si j'avais employé « les armes pour écraser de tels adversaires, « comme je le pouvais aisément, et comme tant « d'honnêtes gens m'en pressaient, je n'avais pas « à craindre qu'on me reprochât d'avoir opposé

« la force à la force, ni que quelqu'un regrettât « la perte de si mauvais citoyens, ou plutôt de « nos ennemis domestiques; mais d'autres raisons « m'arrêtèrent. Ce forcené Clodius, cette furie, « ne cessait de répéter dans ses harangues que « tout ce qu'il faisait contre moi, c'était de l'aveu « de Pompée, de ce grand homme, aujourd'hui « mon ami, et qui l'aurait toujours été, si on lui « avait permis de l'être. Clodius nommait parmi « mes ennemis Crassus, citoyen courageux, avec « qui j'avais les plus étroites liaisons; César, « dont jamais je n'avais mérité la haine. Il disait « que c'étaient là les moteurs de toutes ses ac- « tions, les appuis de tous ses desseins; que l'un « avait une armée puissante dans l'Italie, que les « deux autres pouvaient en avoir une dès qu'ils « le voudraient, et qu'ils l'auraient en effet. Enfin « ce n'étaient pas les lois, les jugements, les tri- « bunaux dont il me menaçait; c'étaient les ar- « mes, les généraux, les légions, la guerre. Mais « quoi! devais-je faire si grand cas des discours « d'un ennemi qui nommait si témérairement les « plus illustres des Romains? Non, je n'ai pas « été frappé de ses discours, mais de leur si- « lence; et quoiqu'ils eussent d'autres raisons de « le garder, cependant, aux yeux de tant d'hom- « mes disposés à tout craindre, en se taisant « ils semblaient se déclarer; en ne désavouant « pas Clodius, ils semblaient l'approuver.... Que « devais-je faire alors? Combattre? Eh bien! le

« bon parti l'aurait emporté; je le veux. Qu'en « serait-il arrivé? Avez-vous oublié ce que disait « Clodius dans ses insolentes harangues, qu'il « fallait me résoudre à périr ou à vaincre deux « fois? Et qu'était-ce que vaincre deux fois? N'é- « tait-ce pas avoir à combattre, après ce tribun « insensé, deux consuls aussi méchants que lui, « et ceux qui étaient tout prêts à se déclarer ses « vengeurs? Ah! quand le danger n'eût menacé « que moi seul, j'aurais mieux aimé mourir que « de remporter cette seconde victoire, qui était « la perte de la république. C'est vous que j'en « atteste, ô dieux de la patrie! dieux domesti- « ques! C'est vous qui m'êtes témoins que, pour « épargner vos temples et vos autels, pour ne « pas exposer la vie des citoyens, qui m'est plus « chère que la mienne, je n'ai pu me résoudre à « cet horrible combat. Était-ce donc la mort que « je pouvais craindre? Et lorsqu'au milieu de « tant d'ennemis je m'étais dévoué pour le salut « public, n'avais-je pas devant les yeux l'exil et « la mort? N'avais-je pas dès-lors prédit moi- « même tous les périls qui m'attendaient.... Mon « éloignement volontaire a écarté de vous les « meurtres, l'incendie et l'oppression. J'ai sauvé « deux fois la patrie : la première fois avec gloire, « et la seconde avec douleur; car je ne me van- « terai point d'avoir pu me priver, sans un mor- « tel regret, de tout ce qui m'était cher au monde, « de mon frère, de mes enfants, de mon épouse,

« de l'aspect de ses murs, de la vue de mes con-
« citoyens qui me pleuraient, de cette Rome qui
« m'avait honoré. Je ne me défendrai pas d'être
« homme, et sensible : et quelle obligation m'au-
« riez-vous donc, si tout ce que j'abandonnais
« pour vous, j'avais pu le perdre avec indiffé-
« rence ? Je vous ai donné, Romains, la preuve
« la plus certaine de mon amour pour la patrie,
« lorsque, me résignant au plus douloureux sa-
« crifice, j'ai mieux aimé l'achever que de vous
« livrer à vos ennemis. »

Ce plaidoyer eut le succès qu'avaient ordinairement ceux de l'orateur : Sextius fut absous d'une voix unanime.

Il semblait qu'il fût de la destinée de Cicéron d'avoir à défendre tous ceux qui l'avaient défendu lui-même; mais il fut moins heureux pour Milon qu'il ne l'avait été pour tant d'autres. Ce n'est pas que sa cause fût plus mauvaise; mais il faut avouer d'abord que les circonstances politiques, qui avaient tant d'influence sur les affaires judiciaires, ne lui furent pas favorables. J'ai déja parlé de la guerre ouverte que Clodius et Milon se faisaient au milieu de Rome : on ne doutait pas que l'un des deux ne dût périr. Cicéron, dans plus d'un endroit, parle de Clodius comme d'une victime qu'il abandonne à Milon. Celui-ci demandait le consulat, et Clodius la préture; et ce dernier, qui avait tant d'intérêt à ne pas voir son ennemi revêtu d'une magistrature supérieure,

avait dit publiquement, avec son audace ordinaire, que, dans trois jours, Milon ne serait pas en vie. Milon paraissait déterminé à ne pas l'épargner davantagé. Ce fut pourtant le hasard, et non aucun projet de part ni d'autre, qui amena la rencontre où périt Clodius. Il revenait de la campagne avec une suite d'environ trente personnes : il était à cheval ; et Milon, qui allait à Lanuvium, était dans un chariot avec sa femme ; mais sa suite était plus nombreuse et mieux armée. La querelle s'engagea : Clodius, blessé, et se sentant le plus faible, se retira dans une hôtellerie, comme pour s'en faire un asyle. Mais Milon ne voulut pas manquer une si belle occasion : il ordonna à ses gladiateurs de forcer la maison, et de tuer Clodius. Dans un état tranquille et bien policé, ce meurtre n'aurait pas été excusable ; mais, quand les lois ne sont pas assez fortes pour protéger la vie des citoyens, chacun rentre dans les droits de la défense naturelle, et c'était là le cas de Milon. Cependant celui qu'il avait tué était un homme trop considérable pour que ses parents et ses amis ne poursuivissent pas la vengeance de sa mort. Milon fut accusé, et ce procès fut, comme tout le reste, une affaire de parti. Pompée, qui était alors le citoyen le plus puissant de Rome, n'était pas fâché qu'on l'eût défait de Clodius, qui ne ménageait personne ; mais en même temps il laissa voir qu'il serait bien aise aussi qu'on le défît de Milon, dont le caractère

ferme et incapable de plier ne pouvait manquer de déplaire à quiconque affectait la domination. Ce fut donc d'abord cette disposition de Pompée, trop bien connue, qui nuisit beaucoup à Milon. Cette cause fut plaidée avec un appareil extraordinaire, et devant une multitude innombrable qui remplissait le forum. Le peuple était monté jusque sur les toits pour assister à ce jugement, et des soldats armés, par l'ordre du consul Pompée, entouraient l'enceinte où les juges étaient assis. Les accusateurs furent écoutés en silence; mais, dès que Cicéron se leva pour leur répondre, la faction de Clodius, composée de la plus vile populace, poussa des cris de fureur. L'orateur, accoutumé à des acclamations d'un autre genre, se troubla : il fut quelque temps à se remettre, et parvint avec peine à se faire écouter; mais il ne put jamais revenir de cette première impression qui affaiblit toute sa plaidoirie, et ne lui permit pas de déployer tous ses moyens.

De cinquante juges, Milon n'en eut que treize pour lui; tous les autres le condamnèrent à l'exil. Il est vrai que, parmi les voix qui lui furent favorables, il y en eut une qui valait seule plus que toutes celles qu'il n'eut pas. Caton fut d'avis de l'absoudre; et si quelquefois on accusa Caton de trop de sévérité, jamais on ne lui a reproché trop d'indulgence. Il pensait que Milon avait rendu service à la république en la délivrant d'un si mauvais citoyen. Ce fut aussi l'opinion de

Brutus, qui publia un mémoire où il soutenait que le meurtre de Clodius était légitime. Il avait même conseillé à Cicéron de ne désavouer ni le fait ni l'intention, et de soutenir que Milon, en voulant tuer Clodius, et en le tuant, n'avait fait que ce qu'il devait faire. Cicéron trouva cette défense trop hasardeuse, et, dans l'état des choses, il avait raison. Il prit donc une autre tournure, et se servit habilement de toutes les circonstances de l'action pour prouver que Clodius avait tendu des embûches à Milon sur la voie Appienne, et pour rejeter tout l'odieux du meurtre sur les esclaves, qui avaient agi sans l'ordre de leur maître. Son discours passe pour un de ses chefs-d'œuvre : mais celui que nous avons n'est pas celui qu'il prononça. Il était trop intimidé pour avoir tant d'énergie. Aussi, lorsque Milon, qui soutenait son exil avec beaucoup de courage, reçut le plaidoyer que Cicéron lui envoyait, tel qu'il nous a été transmis, il lui écrivit : *Je vous remercie de n'avoir pas fait si bien d'abord; si vous aviez parlé ainsi, je ne mangerais pas à Marseille de si bons poissons.* Un homme qui prenait son parti avec tant de résolution méritait le suffrage de Caton et de Brutus.

Quoique Cicéron n'eût pas voulu établir sa défense sur le plan qu'on lui avait proposé, cependant il ne le rejette pas tout entier; et, après avoir démontré, autant qu'il le peut, dans la première partie de son discours, que c'est Clo-

dius qui était intéressé à faire périr Milon, et qui en a eu le dessein, dans la seconde il va plus loin : se servant de tous ses avantages, et rappelant tous les forfaits de Clodius, il soutient que, quand même Milon l'eût poursuivi ouvertement comme un ennemi public, bien loin d'être puni par les lois, il mériterait la reconnaissance du peuple romain. Mais il me semble avoir choisi ses moyens en orateur habile, lorsqu'il a préféré de mettre cette assertion en hypothèse, et non pas en fait : elle en a bien plus de force. Il y avait quelque chose de trop dur à dire crûment, J'ai voulu le tuer, et je l'ai tué : au lieu qu'après avoir présenté son adversaire comme l'agresseur, comme l'insidiateur, on est reçu bien plus favorablement à dire : Quand même j'aurais voulu sa mort, il m'en avait donné le droit. On parle alors à des esprits préparés, qui peuvent plus aisément se laisser persuader ce qui aurait pu les révolter d'abord. Cette progression dans les idées qu'on présente, et dans les impressions qu'on veut produire, est un des secrets de l'art oratoire. On obtient, avec des ménagements et des préparations, ce qu'on ne pourrait pas emporter de vive force. Mais, après toutes les précautions qu'il a prises, Cicéron paraît triompher lorsqu'il dit : « Si dans ce même moment Milon, tenant en sa « main son épée encore sanglante, s'écriait : Ro- « mains, écoutez-moi ; écoutez-moi, citoyens : oui, « j'ai tué Clodius ; c'est avec ce bras, c'est avec ce

« fer que j'ai écarté de vos têtes les fureurs d'un « scélérat que nul frein ne pouvait plus retenir, « que les lois ne pouvaient plus enchaîner ; c'est « par sa mort que vos droits, la liberté, l'inno- « cence, l'honneur, sont en sûreté : si Milon « tenait ce langage, aurait-il quelque chose à « craindre? Et en effet, aujourd'hui, qui ne l'ap- « prouve pas? Qui ne le trouve pas digne de « louange? Qui ne pense pas, qui ne dit pas tout « haut que jamais homme n'a donné au peuple « romain un plus grand sujet de joie? De tous les « triomphes que nous avons vus, nul, j'ose le dire, « n'a répandu dans ces murs une plus vive allé- « gresse, et n'a promis des avantages plus durables. « Je me flatte, Romains, que vous et vos enfants « êtes destinés à voir dans la république les plus « heureux changements ; persuadez-vous bien que « vous ne les verriez jamais, si Clodius vivait « encore. Tout nous autorise à espérer qu'avec un « consul tel que le grand Pompée, cette même « année verra mettre un frein à la licence, verra « la cupidité réprimée, les lois affermies ; et ces « jours de salut que nous attendons, quel homme « assez insensé se serait flatté de les voir luire du « vivant de Clodius? Que dis-je? Quelle est celle « de vos possessions domestiques dont vous eus- « siez pu vous promettre une jouissance assurée « et paisible, tant que ce furieux aurait pu faire « sentir sa domination? Je ne crains pas qu'on « impute à mes ressentiments particuliers de mettre

« dans mes accusations plus de violence que de « vérité. Quoique j'eusse plus que tout autre le « droit de le haïr, cependant ma haine person- « nelle ne pourrait pas être au-dessus de l'hor- « reur universelle qu'il inspirait.... Enfin, juges, « je vous le demande, il s'agit de prononcer sur « le meurtre de Clodius : imaginez-vous donc « (car la pensée peut nous représenter un mo- « ment les objets comme si l'on en voyait la réa- « lité), imaginez-vous, dis-je, que l'on me « promet d'absoudre Milon, sous la condition que « Clodius revivra! Vous frémissez tous! Eh quoi! « si cette seule idée, tout mort qu'il est, vous a « frappés d'épouvante, que serait-ce donc s'il « était vivant? »

On regarde assez généralement la péroraison de ce discours comme la plus belle qu'ait faite Cicéron. L'objet le plus ordinaire de cette dernière partie des plaidoyers est, comme on sait, d'exciter la pitié des juges en faveur de l'accusé; et cette méthode est celle des modernes, comme des anciens. Si l'on avait une idée exacte de la justice et du ministère de ceux qui la rendent, on ne verrait pas les orateurs de tous les temps et de toutes les nations se mettre, avec les accusés, aux pieds des juges, et employer, pour les émouvoir, tout l'art des supplications. N'est-ce pas en effet une espèce d'outrage à des juges, de les supplier d'être justes? Est-il permis de demander à la compassion ce qu'on ne doit attendre

que de l'équité; de faire parler ses pleurs comme si l'on se défiait de ses raisons; d'oublier enfin que le ministre de la loi, celui dont le premier devoir est d'être impassible comme elle, ne doit point venger l'innocent parce qu'il le plaint, mais parce qu'il le juge? Voilà ce que pourrait dire une philosophie rigoureuse. Mais l'éloquence a trop bien entendu ses intérêts pour les fonder sur une perfection presque absolument idéale. L'orateur a pensé que, si la philosophie, dans ses spéculations, peut sans risque ne voir dans les juges que la loi vivante, il était bien plus sûr pour lui et pour sa cause de n'y voir autre chose que des hommes. Il s'est souvenu qu'il est dans notre nature d'aimer à n'accorder que comme une grace ce qu'on peut exiger comme une justice; qu'on se rend à la conviction comme à la force, mais qu'on cède à l'attendrissement comme à son plaisir; qu'un peu de sensibilité est plus facile et plus commun que beaucoup d'équité et de lumières; que l'on dispute contre son cœur beaucoup moins que contre sa raison; et que, quand tous les deux peuvent décider du sort de l'accusé, le défenseur ne peut mieux faire que de s'assurer de tous les deux.

C'est ce que Cicéron entendait mieux que personne, mais ce que le caractère et la conduite de Milon rendaient très-difficile. Il ne fallait pas que l'avocat parût en contradiction avec son client; et le fier Milon, intrépide dans le danger, n'avait

rien fait de ce qu'avaient coutume de faire les accusés pour se rendre leurs juges favorables. Il n'avait point pris le deuil, n'avait fait aucune sollicitation, ne témoignait aucune crainte. Il y avait là de quoi déranger beaucoup le pathétique d'un orateur vulgaire : le nôtre s'y prend si bien, qu'il tourne en faveur de son client cette sécurité qui pouvait indisposer contre lui, en ressemblant à l'orgueil.

« Que me reste-t-il à faire, si ce n'est d'im-
« plorer en faveur du plus courageux des hom-
« mes la pitié que lui-même ne demande point,
« et que je demande même malgré lui? Si vous
« ne l'avez pas vu mêler une larme à toutes celles
« qu'il vous fait répandre; si vous n'avez re-
« marqué aucun changement dans sa contenance
« ni dans ses discours, vous ne devez pas pour
« cela prendre moins d'intérêt à son sort; peut-
« être même est-ce une raison pour lui en devoir
« davantage. Si, dans les combats de gladiateurs,
« quand il s'agit du sort de ces hommes de la der-
« nière classe, nous ne pouvons nous empêcher
« d'avoir de l'aversion et du mépris pour ceux
« qui se montrent timides et suppliants, et qui
« nous demandent la vie; si au contraire nous
« nous intéressons au salut de ceux qui font voir
« un grand courage, et s'offrent hardiment à la
« mort; si nous croyons alors devoir notre com-
« passion à ceux qui ne l'implorent pas, combien
« cette disposition est-elle encore plus juste et

« mieux placée quand il s'agit de nos meilleurs « citoyens! Pour moi, je l'avoue, je suis pénétré « de douleur quand j'entends ce que Milon me « répète tous les jours, quand j'entends les adieux « qu'il adresse à ses concitoyens : Qu'ils soient « heureux, me dit-il; qu'ils vivent dans la paix « et la sécurité; que la république soit floris- « sante; elle me sera toujours chère, quelque « traitement que j'en reçoive. Si je ne puis jouir « avec elle du repos que je lui ai procuré, qu'elle « en jouisse sans moi et par moi. Je me retirerai, « je m'éloignerai, content de trouver un asyle dans « la première cité libre et bien gouvernée que je « rencontrerai sur mon passage. O travaux inu- « tiles et mal récompensés! s'écrie-t-il; ô espé- « rances trompeuses! ô trop vaines pensées! Moi « qui, dans ces temps déplorables, marqués par « les attentats de Clodius, quand le sénat était « dans l'abattement, la république dans l'oppres- « sion, les chevaliers romains sans pouvoir, tous « les bons citoyens sans espérance, leur ai dé- « voué, leur ai consacré tout ce que le tribunat « me donnait de puissance, me serais-je attendu « à être un jour abandonné par ceux que j'avais « défendus? Moi qui t'ai rendu à ta patrie, Ci- « céron (car c'est à moi qu'il s'adresse le plus « souvent), devais-je croire qu'il ne me fût pas « permis d'y demeurer? Où est maintenant ce « sénat dont nous avons pris en main la cause? « Où sont ces chevaliers romains qui devaient

« toujours être à toi? Où sont ces secours que « nous promettaient les villes municipales, ces « recommandations de toute l'Italie? Enfin, où « est ta voix, ô Cicéron! qui as sauvé tant de ci- « toyens? Ta voix ne peut donc rien pour mon « salut, après que j'ai tout risqué pour le tien!

« Ce que je ne puis répéter ici qu'avec des gé- « missements, il le dit avec le même visage que « vous lui voyez. Il ne croit point ses concitoyens « capables d'ingratitude; il ne les croit que fai- « bles et timides. Il ne se repent point d'avoir « prodigué son patrimoine pour s'attacher cette « partie du peuple que Clodius armait contre « vous; il compte, parmi les services qu'il vous a « rendus, ses libéralités, dont le pouvoir, ajou- « tant à celui de ses vertus, a fait votre sûreté. Il « se souvient des marques d'intérêt et de bien- « veillance que le sénat lui a données dans ce « moment même; et dans quelque endroit que « son destin le conduise, il emporte avec lui le « souvenir de vos empressements, de votre zèle « et de vos regrets.... Il ajoute, et avec vérité, « que les grandes ames n'envisagent dans leurs « actions que le plaisir de bien faire, sans songer « au prix qui les attend; qu'il n'a rien fait dans « sa vie que pour l'honneur; que, si rien n'est « plus beau, plus désirable que de servir sa patrie « et de la délivrer du danger, ceux-là sans doute « sont heureux envers qui elle s'est acquittée par « des honneurs publics; mais qu'il ne faut pas

« plaindre ceux envers qui leurs concitoyens de-
« meurent redevables; que si l'on apprécie les
« récompenses de la vertu, la gloire est la pre-
« mière de toutes; que c'est elle qui console de la
« brièveté de la vie par la pensée de l'avenir, qui
« nous reproduit quand nous sommes absents,
« nous fait revivre quand nous ne sommes plus,
« et sert aux hommes comme de degré pour s'é-
« lever jusqu'aux cieux.

« Dans tous les temps, dit-il, le peuple romain,
« toutes les nations, parleront de Milon : son nom
« ne sera jamais oublié. Aujourd'hui même que
« tous les efforts de nos ennemis se réunissent
« pour irriter l'envie contre moi, par-tout la voix
« publique me rend hommage; par-tout où les
« hommes se rassemblent, ils me rendent des ac-
« tions de graces. Je ne parle pas des fêtes que
« l'Étrurie a célébrées et établies en mon honneur:
« il y a maintenant plus de trois mois que Clo-
« dius a péri, et le bruit de sa mort, en parcou-
« rant toutes les provinces de l'empire, y a ré-
« pandu la joie et l'allégresse. Et qu'importe où je
« sois désormais, puisque mon nom et ma gloire
« sont par-tout?

« Voilà ce que tu me dis souvent, Milon,
« en l'absence de ceux qui m'écoutent, et voici
« ce que je te réponds en leur présence : Je ne
« puis refuser des éloges à ce grand courage;
« mais plus je l'admire, plus ta perte me de-
« vient amère et douloureuse. Si tu m'es enlevé,

« si l'on t'arrache de mes bras, je n'aurai pas « même cette consolation de pouvoir haïr ceux « qui m'auront porté un coup si sensible. Ce ne « sont pas mes ennemis qui me priveront de toi; « ce sont ceux mêmes que j'ai le plus chéris, « ceux qui m'ont fait à moi-même le plus de « bien. Non, Romains, quelque chagrin que « vous me causiez (et vous ne pouvez m'en « causer un plus cruel), jamais vous ne me for- « cerez à oublier ce que vous avez fait pour « moi; mais si vous l'avez oublié vous-mêmes, « si quelque chose en moi a pu vous offenser, « pourquoi ne pas m'en punir plutôt que Milon? « Quoi qu'il m'arrive, je m'estimerai heureux si « je ne suis pas le témoin de sa disgrace.

« La seule consolation qui puisse me rester, « Milon, c'est qu'au moins j'aurai rempli envers « toi tous les devoirs de l'amitié, du zèle et de la « reconnaissance. Pour toi j'ai bravé l'inimitié « des hommes puissants, j'ai exposé ma vie à tous « les traits de tes ennemis; pour toi j'ai pu même « les supplier, j'ai regardé ton danger comme le « mien, et mon bien et celui de mes enfants « comme le tien propre. Enfin, s'il est quelque « violence qui menace ta tête, je ne crains pas « de l'appeler sur la mienne. Que me reste-t-il « encore? que puis-je dire? que puis-je faire, si « ce n'est de lier désormais mon sort au tien, « quel qu'il soit, et de suivre en tout ta fortune? « J'y consens, Romains; je veux bien que vous

« soyez persuadés que le salut de Milon mettra « le comble à tout ce que je vous dois, ou que « tous les bienfaits que j'ai reçus de vous seront « anéantis dans sa disgrace. Mais pour lui, toute « cette douleur dont je suis pénétré, ces pleurs « que m'arrache sa situation, n'ébranlent point « son incroyable fermeté. Il ne peut se résoudre « à regarder comme un exil quelque lieu que ce « soit où puisse habiter la vertu : la mort même « ne lui paraît que le terme de l'humanité, et « non pas une punition. Qu'il reste donc dans ces « sentiments qui lui sont naturels. Mais nous, « Romains, quels doivent être les nôtres? Vou- « lez-vous ne garder de Milon que son souvenir, « et le bannir en le regrettant? Est-il au monde « quelque asyle plus digne de ce grand homme « que le pays qui l'a produit? Je vous appelle « tous, ô vous, braves Romains, qui avez ré- « pandu votre sang pour la patrie! centurions, « soldats, c'est à vous que je m'adresse dans les « dangers de ce citoyen courageux. Est-ce devant « vous, qui assistez à ce jugement les armes à la « main, est-ce sous vos yeux que la vertu sera « bannie, sera chassée, sera rejetée loin de nous? « Malheureux que je suis! c'est avec le secours « de ces mêmes Romains, ô Milon! que tu as pu « me rappeler dans Rome, et ils ne pourront « m'aider à t'y retenir! Que répondrai-je à mes « enfants, qui te regardent comme un second « père? à mon frère aujourd'hui absent, mais

« qui a partagé autrefois tous les maux dont tu « m'as délivré? Je leur dirai donc que je n'ai rien « pu pour ta défense auprès de ceux qui t'ont si « bien secondé pour la mienne! Et dans quelle « cause! dans celle qui excite un intérêt univer- « sel. Devant quels juges? devant ceux à qui la « mort de Clodius a été le plus utile. Avec quel « défenseur? avec Cicéron. Quel si grand crime « ai-je donc commis, de quel forfait inexpiable « me suis-je chargé, quand j'ai recherché, dé- « couvert, étouffé cette fatale conjuration qui « nous menaçait tous, et qui est devenue pour « moi et pour les miens une source de maux et « d'infortunes? Pourquoi m'avez-vous rappelé « dans ma patrie? Est-ce pour en chasser sous « mes yeux ceux qui m'y ont rétabli? Voulez- « vous donc que mon retour soit plus doulou- « reux que mon exil : ou plutôt, comment puis- « je me croire en effet rétabli, si je perds ceux à « qui je dois mon salut? Plût aux dieux que « Clodius (pardonne, ô ma patrie! pardonne : je « crains que ce vœu que m'arrache l'intérêt de « Milon ne soit un crime envers toi), plût aux « dieux que Clodius vécût encore, qu'il fût pré- « teur, consul, dictateur, plutôt que de voir « l'affreux spectacle dont on nous menace! O « dieux immmortels! ô Romains! conservez un « citoyen tel que Milon!—Non, me dit-il, que « Clodius soit mort comme il le méritait, et que « je subisse le sort que je n'ai pas mérité.—C'est

« ainsi qu'il parle : et cet homme, né pour la pa-
« trie, mourrait ailleurs que dans sa patrie! Sa
« mémoire sera gravée dans vos cœurs, et lui-
« même n'aura pas un tombeau dans l'Italie! et
« quelqu'un de vous pourra prononcer l'exil d'un
« homme que toutes les nations vont appeler
« dans leur sein! O trop heureuse la ville qui le
« recevra! O Rome ingrate, si elle le bannit!
« malheureuse, si elle le perd! Mes larmes ne me
« permettent pas d'en dire davantage, et Milon
« ne veut pas être défendu par des larmes. Tout
« ce que je vous demande, c'est d'oser, en don-
« nant votre suffrage, n'en croire que vos senti-
« ments. Croyez que celui qui a choisi pour juges
« les hommes les plus justes et les plus fermes,
« les plus honnêtes gens de la république, s'est
« engagé d'avance, plus particulièrement que
« personne, à approuver ce que vous auront
« dicté la justice, la patrie et la vertu. »

Plus je relis cette admirable harangue, plus je me persuade, comme Milon, que si en effet Cicéron avait paru dans cette cause aussi ferme qu'il avait coutume de l'être, il l'aurait emporté sur toutes les considérations timides ou intéressées qui pouvaient agir contre l'accusé. C'est un coup de l'art, un trait unique que cette péroraison, où l'orateur, ne pouvant appeler la pitié sur celui qui la dédaignait, prend le parti de l'implorer pour lui-même, prend pour lui le rôle de suppliant, afin d'en répandre l'intérêt

sur l'accusé, et rend à Milon toutes les ressources qu'il refusait, en lui laissant tout l'honneur de sa fermeté.

Si l'orateur manqua de résolution dans cette conjoncture, il en montra beaucoup contre Antoine, qui n'était pas moins l'ennemi de la république que le sien; et ce double intérêt lui dicta les fameuses harangues publiées sous le titre de *Philippiques*. Il les appela ainsi, parce qu'elles ont pour objet d'animer les Romains contre Antoine, comme Démosthènes animait les Athéniens contre Philippe. Elles sont au nombre de quatorze, et toutes d'une grande beauté. Mais la seconde sur-tout était fameuse chez les Romains; elle passait pour une *œuvre divine*: c'est ainsi que l'appelle Juvénal. Elle ne fut pourtant jamais prononcée; mais elle fut répandue dans Rome et dans l'Italie, et lue avec avidité. Antoine ne la pardonna jamais à l'auteur, et ce fut la principale cause de sa mort. Antoine cependant avait été l'agresseur; lui-même avait provoqué cette terrible représaille, en venant dans le sénat déclamer avec violence contre Cicéron qui était absent. L'orateur n'avait pas coutume d'endurer ces sortes d'injures; il était trop sûr de ses armes. Ce n'est pas que ce genre d'éloquence soit le plus difficile, à beaucoup près : l'improbation et le reproche ont naturellement de la véhémence, et les peintures satiriques piquent la malignité. Mais ce genre ac-

quiert de l'importance et de la gravité quand il s'agit d'intérêts publics. La guerre contre les méchants est alors la mission de l'homme honnête, et il appartient à l'orateur citoyen de parler aux ennemis de la patrie de manière à les intimider, et de les peindre avec des traits qui les fassent rougir d'eux-mêmes. C'est ce que fait Cicéron dans cette immortelle *Philippique* où il trace l'exposé de la vie d'Antoine depuis ses premières années. Ces sortes d'exécutions morales sont une vengeance publique que le talent seul peut exercer quand il est joint au courage. On ne peut reprocher à Cicéron d'en avoir manqué à cette époque vraiment périlleuse, puisque alors Antoine était tout puissant. « Jeune encore, j'ai « défendu la république; je ne l'abandonnerai « pas dans ma vieillesse. J'ai bravé les glaives de « Catilina, je ne redouterai pas les tiens. » C'est ainsi qu'il s'exprime à la fin de son discours; et ce n'était pas une vaine jactance, c'était un sentiment vrai. Il paraît que dès ce moment Cicéron s'était dévoué à la mort. Pendant toute la guerre de Modène, il fut l'ame de la république, et gouverna entièrement le sénat, dont tous les décrets furent rédigés sur ses avis. On sait que cette guerre finit par la réconciliation d'Antoine et d'Octave, et qu'une des premières conditions fut la mort de Cicéron, qui fut aussi glorieuse que sa vie.

Les autres *Philippiques* sont du genre qu'on

appelle délibératif, et la plupart ne sont que les avis que Cicéron énonçait dans le sénat, lorsqu'on y délibérait sur la conduite que l'on devait tenir à l'égard d'Antoine, qui assiégeait alors Décimus Brutus dans Modène. Pour bien saisir le mérite de ces discussions politiques, il faut avoir la connaissance la plus exacte et la plus détaillée de l'histoire du temps; et l'extrait qu'on en pourrait faire exigerait des commentaires trop fréquents pour ne pas affaiblir l'effet oratoire, qui ne peut être senti vivement quand le sujet a besoin d'explication. D'ailleurs, il faut bien se borner, et je finirai cette analyse par quelques morceaux tirés du discours adressé devant le sénat, à César dictateur, au moment où il venait d'accorder le rappel de Marcellus, qui avait été un de ses plus violents ennemis. Une partie de ce discours n'est autre chose que l'éloge de la clémence de César. Il est fait avec intérêt et noblesse, sans exagération et sans flatterie; et ce que dit l'orateur en finissant est la meilleure réponse qu'on puisse faire à ceux qui lui ont reproché trop de complaisance pour César.

« C'est avec regret, César, que j'ai entendu « souvent de votre bouche ce mot qui, par lui-« même, est plein de sagesse et de grandeur : « *J'ai assez vécu, soit pour la nature, soit pour* « *la gloire.* Assez pour la nature, si vous voulez; « assez même pour la gloire, j'y consens; mais

« non pas pour la patrie, qui est avant tout.
« Laissez donc ce langage aux philosophes qui
« ont mis leur gloire à mépriser la mort : cette
« sagesse ne doit point être la vôtre; elle coûte-
« rait trop à la république. Sans doute vous au-
« riez assez vécu, si vous étiez né pour vous seul;
« mais aujourd'hui que le salut de tous les ci-
« toyens et le sort de la république dépendent
« de la conduite que vous tiendrez, vous êtes
« bien loin d'avoir achevé le grand édifice qui
« doit être votre ouvrage : vous n'en avez pas
« même jeté les fondements. Est-ce donc à vous
« à mesurer la durée de vos jours sur le peu de
« prix que peut y attacher votre grandeur d'ame,
« et non pas sur l'intérêt commun? Et si je vous
« disais que ce n'est pas assez pour cette gloire
« même, que, de votre propre aveu et malgré
« tous vos principes de philosophie, vous préfé-
« rez à tout? Quoi donc! me direz-vous, en lais-
« serai-je si peu après moi? Beaucoup, César, et
« même assez pour tout autre; trop peu pour
« vous seul, car à vos yeux rien ne doit être as-
« sez grand, s'il reste quelque chose au-dessus.
« Or, prenez garde que, si toutes vos grandes
« actions doivent aboutir à laisser la république
« dans l'état où elle est, vous n'ayez plutôt excité
« l'admiration que mérité la véritable gloire, s'il
« est vrai que celle-ci consiste à laisser après soi
« le souvenir du bien qu'on a fait aux siens, à la
« patrie et au genre humain. Voilà ce qui vous

« reste à faire; voilà le grand travail qui doit « vous occuper. Donnez une forme stable à la « république, et jouissez vous-même de la paix « et de la tranquillité que vous aurez procurées « à l'état.... N'appelez pas votre vie celle dont la « condition humaine a marqué les bornes, mais « celle qui s'étendra dans tous les âges et qui ap- « partiendra à la postérité. C'est à cette vie im- « mortelle que vous devez tout rapporter. Elle a « déja dans vous ce qui peut être admiré; mais « elle attend ce qui peut être approuvé et estimé. « On entendra, on lira avec étonnement vos « triomphes sur le Rhin, sur le Nil, sur l'Océan. « Mais si la république n'est pas affermie sur « une base solide par vos soins et votre sagesse, « votre nom se répandra au loin, mais ne vous « donnera pas dans l'avenir un rang assuré et « incontestable. Vous serez chez nos neveux, « comme vous avez été parmi nous un sujet de « division et de discorde: les uns vous élèveront « jusqu'au ciel: les autres diront qu'il vous a « manqué ce qu'il y a de plus glorieux, de guérir « les maux de la patrie; ils diront que vos grands « exploits peuvent appartenir à la fortune, et « que vous n'avez pas fait ce qui n'aurait appar- « tenu qu'à vous. Ayez donc devant les yeux ces « juges sévères qui prononceront un jour sur « vous, et dont le jugement, si j'ose le dire, aura « plus de poids que le nôtre, parce qu'ils seront « sans intérêt, sans haine et sans envie. »

Maintenant, je le demande à tous ceux qui ont fait un crime à Cicéron des louanges qu'il a données à César : Est-ce là le langage d'un adulateur, d'un esclave? N'est-ce pas celui d'un homme également sensible aux vertus de César et aux intérêts de la patrie, et qui rend justice à l'un, mais qui aime l'autre; qui, en louant l'usurpateur de l'usage qu'il fait de sa puissance, l'avertit que son premier devoir est de la soumettre aux lois ? Fallait-il qu'il fût insensible à cette clémence qui nous touche encore aujourd'hui? Je sais qu'un républicain rigide, qu'un Brutus, un Caton, répondra qu'il ne faut rien louer dans un tyran; que sa clémence même est un outrage; que le premier de ses crimes est de pouvoir pardonner. Je conçois cette fierté dans des hommes nés libres, en qui l'amour de la liberté, sucé avec le lait, étouffe tout autre sentiment. Mais ce dernier excès de l'inflexibilité républicaine est-il un devoir indispensable? ne tient-il pas plutôt au caractère qu'à la morale? ne peut-on y mettre quelque restriction, quelque mesure, sans se rendre vil ou coupable? ne peut-on aimer la liberté et son pays sans fermer entièrement son ame aux impulsions de la sensibilité et de la reconnaissance? Tous ces sénateurs, qui bientôt après assassinèrent César, se jetaient alors à ses pieds pour en obtenir la grace de Marcellus. S'il était coupable à leurs yeux de pouvoir l'accorder, pourquoi la lui demandaient-

ils? Il faut être conséquent : si tout ce qu'on reçoit d'un tyran déshonore, il est abject de lui rien demander. Mais il est bien difficile de s'accorder avec soi-même dans des principes outrés et excessifs. Cicéron, que l'on a taxé d'inconséquence, ne me paraît pas avoir mérité, comme eux, ce reproche. Quand on l'entendit dans la suite applaudir aux meurtriers de César comme aux vengeurs de Rome et de la liberté, était-ce donc, comme on l'a dit, se démentir? Il pouvait répondre : J'ai loué dans un grand homme ce qu'il avait de louable; j'ai blâmé sa tyrannie publiquement, et l'ai exhorté lui-même à y renoncer; je voulais qu'il fût meilleur, s'il eût vécu : on l'a immolé à la liberté de Rome; je suis Romain, je remercie nos vengeurs. Mais quand César me rendait mon ami, j'étais homme, et je remerciais celui qui faisait le bien avec le pouvoir de faire le mal.

On voit avec plaisir, dans l'histoire, les témoignages multipliés de cet attrait réciproque que César et Cicéron eurent toujours l'un pour l'autre. Ces deux grandes ames devaient se connaître et s'entendre, quoique César ne pût aimer dans Cicéron le défenseur des lois et de la république, et que Cicéron ne pût aimer dans César leur ennemi et leur oppresseur. Ils se rapprochaient par le caractère, quoiqu'ils s'éloignassent par les principes. Ils avaient le même amour pour la gloire, le même goût pour les lettres,

le même fonds de douceur et de bonté. Il y a sans doute une autre sorte de mérite, une autre espèce de grandeur. Je ne prétends rien ôter à Caton et à Brutus; je les révère. Mais ils ont eu quelquefois besoin d'excuse dans leurs vertus rigides : pourquoi n'en accorder aucune à Cicéron dans ses vertus modérées, et même à César dans ses fautes héroïques et éclatantes? Rien n'est parfait dans l'humanité : tout a été donné à l'homme avec mesure; gardons-la dans nos jugements. N'exaltons pas une vertu pour en humilier une autre. Toutes sont plus ou moins précieuses, toutes honorent la nature humaine; et c'est l'honorer soi-même que de leur rendre à toutes le respect qui leur est dû.

L'apologie de Cicéron m'a entraîné : je reviens à ses talents. Ce que vous avez entendu de lui le fait mieux connaître et le loue mieux que tout ce que j'en pourrais dire; et d'ailleurs, pour bien louer Cicéron, a dit Tite-Live, il faut un autre Cicéron. A son défaut, écoutons Quintilien, qui, dans un résumé sur les auteurs latins, s'exprime ainsi : « C'est sur-tout dans l'élo-
« quence que Rome peut se vanter d'avoir égalé
« la Grèce. En effet, à tout ce que celle-ci a de
« plus grand j'oppose hardiment Cicéron. Je n'i-
« gnore pas quel combat j'aurai à soutenir contre
« les partisans de Démosthènes; mais mon des-
« sein n'est pas d'entreprendre ici ce parallèle
« inutile à mon objet, puisque moi-même je cite

« par-tout Démosthènes comme un des premiers « auteurs qu'il faut lire, ou plutôt qu'il faut sa- « voir par cœur. J'observerai seulement que la « plupart des qualités de l'orateur sont au même « degré dans tous les deux, la sagesse, la méthode, « l'ordre des divisions, l'art des préparations, la « disposition des preuves, enfin tout ce qui tient « à ce qu'on appelle l'invention. Dans l'élocution « il y a quelque différence. L'un serre de plus « près son adversaire, l'autre prend plus de champ « pour combattre. L'un se sert toujours de la « pointe de ses armes, l'autre en fait souvent « sentir aussi le poids. On ne peut rien ôter à « l'un, rien ajouter à l'autre. Il y a plus de travail « dans Démosthènes, plus de naturel dans Cicé- « ron. Celui-ci l'emporte évidemment pour la « plaisanterie et le pathétique, deux puissants « ressorts de l'art oratoire. Peut-être dira-t-on que « les mœurs et les lois d'Athènes ne permettaient « pas à l'orateur grec les belles péroraisons du « nôtre; mais aussi la langue attique lui don- « nait des avantages et des beautés que la nôtre « n'a pas. Nous avons des lettres de tous les « deux : il n'y a nulle comparaison à en faire. « D'un autre côté, Démosthènes a un grand « avantage; c'est qu'il est venu le premier, et « qu'il a contribué en grande partie à faire Ci- « céron ce qu'il est. Il s'était attaché à imiter « les Grecs, et nous a représenté, ce me semble, « en lui seul, la force de Démosthènes, l'abon-

« dance de Platon, et la douceur d'Isocrate. Mais « ce n'est pas l'étude qu'il en a pu faire qui lui a « donné ce qu'il y a dans chacun d'eux : il l'a tiré « de lui-même, et de cet heureux génie né pour « réunir toutes les qualités. On dirait qu'il a été « formé par une destination particulière de la « Providence, qui voulait faire voir aux hommes « jusqu'où l'éloquence pouvait aller. En effet, « qui sait mieux développer la vérité? qui sait « émouvoir plus puissamment les passions? quel « écrivain eut jamais autant de charme? Ce qu'il « arrache de force, il semble l'obtenir de plein « gré; et quand il vous entraîne avec violence, « vous croyez le suivre volontairement. Il y a « dans tout ce qu'il dit une telle autorité de rai- « son que l'on a honte de n'être pas de son avis. « Ce n'est point un avocat qui s'emporte, c'est « un témoin qui dépose, un juge qui prononce; « et cependant tous ces différents mérites, dont « chacun coûterait un long travail à tout autre « que lui, semblent ne lui avoir rien coûté, et « dans la perfection de son style il conserve « toute la grace de la plus heureuse facilité. C'est « donc à juste titre que, parmi ses contempo- « rains, il a passé pour le dominateur du bar- « reau, et que dans la postérité son nom est « devenu celui de l'éloquence. Ayons-le donc « toujours devant les yeux, comme le modèle « que l'on doit se proposer, et que celui-là soit

« sûr d'avoir profité beaucoup, qui aimera beau-
« coup Cicéron. »

J'ai cité cet excellent morceau d'autant plus volontiers, qu'il semble exprimer fidèlement ce que la lecture de Cicéron nous a fait éprouver à tous. Il paraît qu'il en était du temps de Quintilien, comme du nôtre, où l'on dit un Cicéron pour un homme éloquent, comme nous disons aussi un César pour donner l'idée de la plus grande bravoure. Ces sortes de dénominations, devenues populaires après tant de siècles, n'appartiennent qu'à une prééminence bien généralement reconnue et sentie. Fénélon donne cependant l'avantage à Démosthènes sur Cicéron, et il n'est pas, comme on voit, le seul de cet avis, puisque, au temps où Quintilien écrivait, bien des gens pensaient de même. Voici le passage de Fénélon, qui mérite d'être cité.

« Je ne crains pas de dire que Démosthènes « me paraît supérieur à Cicéron. Je proteste que « personne n'admire Cicéron plus que je fais. Il « embellit tout ce qu'il touche; il fait honneur à « la parole; il fait des mots ce qu'un autre n'en « saurait faire; il a je ne sais combien de sortes « d'esprit; il est même court et véhément toutes « les fois qu'il veut l'être, contre Catilina, contre « Verrès, contre Antoine. Mais on remarque « quelque parure dans son discours. L'art y est « merveilleux, mais on l'entrevoit. L'orateur, en « pensant au salut de la république, ne s'oublie

« pas, et ne se laisse point oublier. Démosthènes « paraît sortir de soi, et ne voir que la patrie. Il « ne cherche point le beau, il le fait sans y penser: « il est au-dessus de l'admiration. Il se sert de la « parole, comme un homme modeste de son habit « pour se couvrir. Il tonne, il foudroie. C'est un « torrent qui entraîne tout. On ne peut le criti- « quer, parce qu'on est saisi. On pense aux choses « qu'il dit, et non à ses paroles. On le perd de « vue : on n'est occupé que de Philippe qui en- « vahit tout. Je suis charmé de ces deux orateurs; « mais j'avoue que je suis moins touché de l'art « infini et de la magnifique éloquence de Cicéron « que de la rapide simplicité de Démosthènes. »

Démosthènes et Cicéron sont deux grands orateurs; Quintilien et Fénélon, deux grandes autorités : qui oserait se rendre leur juge (1)? Assurément, ce ne sera pas moi. Je crois même qu'il serait difficile de réduire en démonstration la préférence qu'on peut donner à l'orateur de Rome ou à celui d'Athènes. C'est ici que le goût

(1) Notre La Fontaine l'a pourtant osé, lorsqu'il dit :

Que Cicéron blâme ou qu'il loue,
C'est le plus disert des parleurs.
L'ennemi de Philippe est semblable au tonnerre;
Il frappe, il surprend, il atterre.
Cet homme et la raison, à mon sens, ne font qu'un.

Lettre à monseigneur le procureur-général du parlement. (*Note*, 1821.)

raisonné n'a plus de mesure bien certaine, et qu'il faut s'en rapporter au goût senti. Quand le talent est dans un si haut degré de part et d'autre, on ne peut plus décider, on ne peut que choisir : car enfin chacun peut suivre son penchant, pourvu qu'il ne le donne pas pour règle; et, loin de mettre, comme on fait trop souvent, la moindre humeur dans ces sortes de discussions, il faut seulement se réjouir qu'il y ait dans tous les arts des hommes assez supérieurs pour qu'on ne puisse pas s'accorder sur le droit de primauté. Et qu'importe en effet qui soit le premier, pourvu qu'il faille encore admirer le second? Je les admire donc tous les deux; mais je demande qu'il me soit permis, sans offenser personne, d'aimer mieux Cicéron. Il me paraît l'homme le plus naturellement éloquent qui ait existé; et je ne le considère ici que comme orateur; je laisse à part ses écrits philosophiques et ses lettres : j'en parlerai ailleurs. Mais, n'eût-il laissé que ses harangues, je le préférerais à Démosthènes : non que je mette rien au-dessus du plaidoyer *pour la couronne*, de ce dernier; mais ses autres ouvrages ne me paraissent pas en général de la même hauteur; ils ont de plus une sorte d'uniformité de ton qui tient peut-être à celle des sujets; car il s'agit presque toujours de Philippe. Cicéron sait prendre tous les tons; et je ne saurais sans ingratitude refuser mon suffrage à celui qui me donne tous les plaisirs. Ce n'est pas qu'il me paraisse non plus

sans défauts : il abuse quelquefois de la facilité qu'il a d'être abondant; il lui arrive de se répéter : mais ce n'est pas comme Sénèque, dont chaque répétition d'idées est un nouvel effort d'esprit; on pourrait dire de Cicéron qu'il déborde quelquefois, parce qu'il est trop plein. Ses répétitions ne nous fatiguent point, parce qu'elles ne lui ont pas coûté. Il est toujours si naturel et si élégant, qu'on ne sait ce qu'il faudrait retrancher : on sent seulement qu'il y a du trop. On a remarqué aussi qu'il affectionne certaines formes de construction ou d'harmonie qui reviennent souvent; qu'excellant dans la plaisanterie, il la pousse quelquefois jusqu'au jeu de mots : on abuse toujours un peu de ce dont on a beaucoup. Ces légères imperfections disparaissent dans la multitude des beautés; et, à tout prendre, Cicéron est à mes yeux le plus beau génie dont l'ancienne Rome puisse se glorifier.

APPENDICE *,

Ou nouveaux éclaircissements sur l'Éloquence ancienne, sur l'Érudition des quatorzième, quinzième et seizième siècles ; sur le dialogue de Tacite, DE CAUSIS CORRUPTÆ ELOQUENTIÆ ; sur Démosthènes et Cicéron, etc.

Lu aux écoles normales en 1794.

La discussion contradictoire met la vérité dans un nouveau jour. J'ai promis de répondre à des objections que le temps ne m'avait pas permis de résoudre entièrement, et de vous montrer de nouveaux exemples de cette liberté à la fois décente et courageuse, qui est, dans Démosthènes, le vrai modèle des orateurs républicains, ainsi que de la manière noble et franche dont il peut leur être permis de parler d'eux-mêmes, quand les circonstances les y obligent. Les bornes d'une séance ne m'avaient pas laissé les moyens de remplir ces différents objets, et vous allez d'abord retrouver le dernier dans ce qui me reste à traduire de la

(*) On a cru devoir remettre ici ce morceau, comme un développement utile pour tout ce qui précède. Il fut la suite d'une *conférence* usitée aux écoles normales, et qui avait été interrompue.

harangue *sur la Chersonèse*, que je n'eus pas le loisir de vous lire tout entière. C'est à la fois un combat entre Démosthènes et ses adversaires, auxquels il porte les derniers coups, et le résumé des mesures qu'il propose aux Athéniens, et qui furent toutes adoptées dans le décret qu'il rédigea.

« J'admire l'inconséquence de vos orateurs: ils « ne vous permettent pas de vous défendre quand « on vous attaque; ils vous prescrivent de rester « en repos, et ils ne s'y tiennent pas eux-mêmes « quand on ne leur fait aucun mal. J'entends d'ici « le premier d'entre eux qui va monter à la tri- « bune: — Vous ne voulez pas, me dit-il, prendre « sur vous un décret en votre nom? Êtes-vous « donc si faible et si timide? — Je n'ai pas du « moins leur audace importune et insolente; « mais j'ose dire que j'ai plus de courage que ces « indignes ministres qui se mêlent de la chose « publique pour la perdre. Certes, il ne faut au- « cun courage pour prodiguer les accusations, les « calomnies, la corruption, aux dépens de vos « intérêts. Ils savent se procurer auprès de vous « un gage certain de leur sécurité; il leur suffit, « pour ne courir aucun danger, de ne vous dire « jamais que ce qui peut vous flatter, et de ne se « mêler en rien de ce qui peut péricliter dans la « république. Mais l'homme courageux, c'est celui « qui, pour la défendre, ose à tout moment con- « trarier vos erreurs; qui ne cherche pas à vous « plaire, mais à vous servir; qui ne craint pas de

« traiter devant vous les parties de l'adminis-
« tration les plus dépendantes des caprices de la
« fortune, et qui veut bien s'exposer à ce qu'un
« jour on lui en demande compte. Voilà le vrai
« citoyen, et non pas ces charlatans de popularité,
« qui, pour obtenir une faveur d'un jour, ont fait
« tomber les plus grands appuis de votre liberté.
« Je suis si loin de vouloir me comparer à ceux
« qui m'apostrophent, si loin de les regarder
« comme dignes du nom de citoyens, que, s'ils
« me disaient : Qu'as-tu fait pour la république?
« je ne citerais pas les navires que j'ai équipés,
« les sommes que j'ai données pour les contribu-
« tions, pour les jeux publics, pour la rançon
« des prisonniers, et autres choses semblables qui
« entrent dans les devoirs de l'humanité : non;
« je dirais: J'ai fait tout ce que vous ne faites pas,
« et n'ai rien fait de ce que vous faites. Je pour-
« rais, comme tant d'autres, accuser, proscrire,
« corrompre; mais ce n'est ni l'ambition ni la cu-
« pidité qui m'ont amené dans les affaires pu-
« bliques. Quand je monte à cette tribune, Athé-
« niens, ce n'est pas pour augmenter mon crédit
« auprès de vous par des paroles complaisantes;
« c'est pour augmenter votre puissance par des
« avis salutaires. C'est un témoignage que j'ai
« droit de me rendre, et dont l'envie ne peut pas
« s'offenser. Je serais un mauvais citoyen, si je
« vous parlais de manière à devenir le premier
« parmi vous, tandis que vous seriez les derniers

« parmi les Grecs. J'ai pour principe qu'il faut « que l'état et ceux qui le gouvernent s'élèvent « et s'agrandissent ensemble et par les mêmes « moyens; qu'il s'agit ici de vous dire, non pas « ce qu'il y a de plus favorable auprès de vous, « car chacun y est assez porté, mais ce qui vous « est le plus utile; car pour vous le conseiller il « faut de la sagesse, et de l'éloquence pour vous « le persuader. N'ai-je pas entendu un de ces « hommes s'écrier : « Vos conseils sont excellents, « mais on n'a jamais de vous que des discours, et « non pas des actions. » Il se trompe : ce n'est « pas à moi qu'il doit adresser cette parole, c'est « à vous. Quand l'orateur vous a montré le meil- « leur parti qu'il y ait à prendre, il a fait tout ce « qu'on doit exiger de lui. Lorsque Timothée vous « disait, Athéniens, vous délibérez, et les Thé- « bains sont dans l'île d'Eubée! levez-vous, « armez une flotte, montez sur vos vaisseaux, on « le crut, on suivit ses conseils : il avait bien « parlé, vous agîtes bien; chacun fit son devoir, « et l'Eubée fut sauvée. Mais si vous fussiez restés « oisifs, les paroles de Timothée et les affaires de « la république étaient également perdues.

« Je me résume, et je conclus qu'il faut ordon- « ner des contributions, entretenir une armée « dans la Chersonèse, y réformer les abus, s'il y « en a eu, ne rien détruire, et ne pas donner « aux calomniateurs le plaisir de vous voir tra- « vailler vous-mêmes à votre ruine; qu'il faut

« envoyer des ambassadeurs dans toutes les con-
« trées de la Grèce, pour préparer, discuter, hâter
« les mesures nécessaires au salut de la république;
« mais principalement, et avant tout, punir les
« traîtres salariés par vos ennemis pour vous en-
« chaîner ici par leurs perfides manœuvres : leur
« châtiment fera détester leur exemple, et en-
« couragera les bons citoyens. Si vous prenez sé-
« rieusement ces résolutions, si l'exécution les
« suit sans délai, vous avez toute espérance de
« réussir; mais si vous vous contentez d'applaudir
« l'orateur sans rien faire de ce qu'il vous con-
« seille, je vous le déclare encore, il n'est pas en
« moi de vous sauver par mes paroles, quand
« vous ne voulez pas vous sauver vous-mêmes. »

Je viens à présent à la distinction que m'a proposée un de mes collègues (1) entre l'éloquence et l'art oratoire, distinction qui ne m'a point paru, je l'avoue, avoir l'importance qu'il semblait y mettre. On sait assez en effet que l'éloquence, considérée en elle-même, est une faculté naturelle, et que l'art oratoire est la théorie des moyens que l'étude et l'expérience ajoutent à cette faculté. Je me suis donc contenté d'indiquer, en commençant, cette différence suffisamment connue, et j'ai suivi d'ailleurs l'usage reçu, même dans le langage didactique, de dire indifféremment ou l'éloquence, ou l'art oratoire, parce

(1) M. Garat.

qu'on sait qu'il s'agit ici de cette espèce d'éloquence qui fortifie les dons de la nature par le secours des préceptes.

Mon collègue avait remarqué, et avec raison, qu'il y avait des ouvrages où l'éloquence se trouvait sans l'art oratoire, et d'autres où était l'art oratoire sans l'éloquence. Il en résulte seulement que le talent naturel se manifeste quelquefois sans le secours de l'art, et que l'art ne donne pas le talent. Mais il faut convenir aussi que le talent sans culture ne produit guère que quelques morceaux épars et imparfaits, et que la réunion de l'un et de l'autre peut seule faire éclore les chefs-d'œuvre qui sont ici l'objet de nos études ; c'est encore une vérité reconnue.

J'avais dit que la grande éloquence, celle que les anciens appelaient par excellence l'éloquence des orateurs, *eloquentiam oratoriam*, celle qui se signale dans les assemblées politiques et dans les tribunaux, n'avait pu fleurir parmi nous, comme à Rome et dans Athènes, avant l'époque de notre révolution ; mais j'avais rappelé en même temps les beaux élans que l'esprit de liberté avait produits, depuis trente ans, sous la plume de nos célèbres écrivains, et j'avais remarqué spécialement l'influence qu'eut sur l'esprit public l'éloquence du panégyrique, lorsque l'Académie Française mit au concours l'éloge des grands hommes. Si je n'ai pas insisté là-dessus autant que l'a fait ensuite mon collègue, c'est que plusieurs raisons

de circonstance m'engageaient à passer rapidement sur ce genre de mérite, qui me paraissait aujourd'hui fort oublié; et d'ailleurs je l'avais développé plus d'une fois dans mes écrits, lorsque j'ai cru devoir défendre l'Académie Française contre des détracteurs ignorants ou envieux, et montrer qu'il entrait dans leurs reproches, non-seulement de l'injustice, mais même de l'ingratitude, comme, peu de temps auparavant, dans le sein de cette même Académie, j'avais relevé les abus de son institution. Ces faits sont publics, et ils déposeront, au besoin, de l'invariable égalité de mes principes; mais aujourd'hui qu'il n'y a plus d'Académie, j'avais cru ne pas devoir même prononcer un nom qui avait été long-temps un titre de proscription, et qui est encore un texte d'injures pour des aboyeurs forcenés, qui ne la nomment jamais qu'avec une horreur stupide ou un mépris fort ridicule. Je ne passerai pas mon temps à les réfuter; mais j'observerai seulement, comme une vérité générale, dont on profitera si l'on veut, que, si la nature du gouvernement conseille ou même prescrit l'abolition des sociétés littéraires dont les formes ne paraissent plus convenables, quoique le fond n'en soit pas vicieux, on n'est pas obligé de fouler aux pieds ce qu'on a cru devoir abattre; que l'équité, la première des lois, défend d'oublier et de méconnaître ce qui a été utile dans un temps, et a cessé de l'être; qu'on ne détruit pas le mérite en l'ou-

bliant, et qu'on n'étouffe pas la vérité en la forçant au silence; car l'oppression est passagère, et la vérité éternelle. L'histoire ira plus loin sans doute, quand elle peindra de sa main indépendante et incorruptible ce qu'ont été, sous tous les rapports, et spécialement sous celui du patriotisme, les gens de lettres de l'Académie, et leurs calomniateurs et leurs assassins; mais ici j'en ai dit assez, et ce n'est pas devant vous qu'il est besoin de plaider la cause des talents et du génie.

Quant à ce qu'ajoutait mon collègue, de Thomas en particulier, qu'en réclamant les droits de l'homme il avait parlé comme du haut d'une tribune; ce qui pourrait se dire de même de Rousseau et de Raynal, de l'un quand il n'est pas sophiste, de l'autre quand il n'est pas déclamateur; et ce qu'on pourrait dire encore de plusieurs écrivains de nos jours, éloquemment patriotes; j'observerai que leur composition, modifiée et limitée par la nature des objets qu'ils ont traités, était plutôt celle de moralistes éloquents que de véritables orateurs, si nous ne donnons ce titre, avec les anciens, qu'à ceux qui se signalent dans la lice brillante et périlleuse des délibérations et des jugements publics; qui soutiennent des combats corps à corps, et, après avoir terrassé leurs adversaires, entraînent les hommes rassemblés à la suite de leurs triomphes.

Un autre objet m'a paru aussi mériter quelque attention; c'est celui où nous sommes restés à la

fin de la séance, et qui regardait le règne de l'érudition. Mon collègue a prétendu qu'il avait plus contribué à étouffer le génie qu'à le développer. Cette opinion paraît plausible à quelques égards: il est sûr que la culture assidue des langues grecque et latine a dû conduire à une sorte de prédilection pour ces mêmes langues; et le latin en particulier devint celle de la plupart des écrivains de l'Europe. Allemands, Français, Espagnols, tous écrivirent en latin. Mon collègue a cru y voir une des causes principales qui ont retardé les progrès du génie : j'avoue que cette opinion n'est pas la mienne. Voici les objections que je voulais lui faire, que la réflexion n'a fait que confirmer, et dont vous jugerez. D'abord il y a un fait remarquable, c'est que le Dante, Bocace et Pétrarque, ceux qui, parmi les Italiens, donnèrent les premiers l'essor à leur talent, dans leur propre langue, avaient beaucoup écrit en latin ; et c'est même en latin que Pétrarque a composé le plus grand nombre de ses écrits. Il est donc à présumer que l'étude des langues anciennes, bien loin d'étouffer leur talent, n'a servi qu'à le développer. On sait qu'ils florissaient tous trois au quatorzième siècle, au temps de la prise de Constantinople (1), lorsque tout ce qui restait des lettres anciennes reflua vers l'Italie. Pétrarque fut même un des

(1) Erreur chronologique, vraiment singulière dans un homme instruit. La prise de Constantinople est de 1453. Or,

modernes qui s'occupa le plus laborieusement de la recherche des anciens manuscrits, et à qui l'on eut en ce genre le plus d'obligation. Maintenant, si Bembo, Sadolet, Sannazar, Ange-Politien, Pontanus et autres ne furent guère que des humanistes latins, et s'ils n'ont eu de réputation qu'à ce titre, n'est-il pas extrêmement probable que le génie a manqué à leur science, puisque avec les mêmes moyens que le Dante, Bocace et Pétrarque, ils n'ont pas eu les mêmes succès? On en peut dire autant de Muret, notre plus fameux latiniste, et de ceux qui l'ont suivi.

Si nous passons aux Anglais, les querelles de religion et les troubles politiques paraîtront avoir retardé chez eux la littérature et la langue, sans qu'on puisse s'en prendre à la culture des langues anciennes, qui n'a fleuri chez eux qu'au moment où le génie national prenait l'essor; et ce génie même ne s'est poli que par un commerce plus habituel avec les anciens et avec nous, au temps de Charles II.

Chez les Espagnols, Lopez de Vega, Cervantes, ce dernier sur-tout, n'étaient rien moins qu'étrangers à l'érudition.

Pour ce qui regarde les Allemands, une disposition d'esprit particulière, qui les attache exclusivement aux sciences, a dû les détourner long-

---

le Dante était mort en 1321; Bocace en 1375; Pétrarque en 1374. (*Note*, 1821.)

temps des lettres et des arts de l'imagination; et depuis qu'ils s'y sont essayés, on convient que leurs progrès y ont été médiocres.

Pour ce qui nous concerne, Amyot et Montaigne, qui n'attendirent pas pour écrire que leur langue fût formée, et qui imprimèrent à leurs écrits un caractère que le temps n'a pu effacer, étaient des hommes très-versés dans la littérature ancienne. Les écrits de Montaigne sont enrichis par-tout, et même chargés des dépouilles des anciens; et Amyot ne s'est immortalisé qu'en traduisant un historien grec, précisément à la même époque où Ronsard s'efforçait si ridiculèment de transporter en français le grec et le latin. La vogue passagère de ce poëte put égarer un moment ceux qui auraient peut-être été capables de contribuer aux progrès de leur propre langue; mais cette contagion fut de peu d'effet et de peu de durée, puisqu'un moment après, Malherbe découvrit notre rhythme poétique: d'où il suit que Malherbe eut assez de génie pour bien sentir celui de sa langue, et que ce génie manquait à Ronsard et aux autres poëtes qui composaient alors ce qu'on appelle la *Pléïade française*.

Je me résume, et je conclus, de l'examen des faits qui doivent guider tous les raisonnements et éclairer toutes les spéculations, que les hommes supérieurs, en France et en Italie, qui les premiers dégrossirent le langage encore brut, lui donnèrent les premières beautés d'expression, les

premières formes heureuses, les premiers procédés réguliers, non-seulement ne trouvèrent pas d'obstacles, mais trouvèrent même de grands secours dans l'érudition. Sans doute ils faisaient exception par rapport au reste de leurs contemporains, qui étaient si loin d'eux : les bons ouvrages ne parurent en foule, sur-tout parmi nous, que lorsque la langue se forma. C'est une vérité reconnue qu'a rappelée mon collègue, quand il a dit avec Condillac que le génie des écrivains ne se déploie tout entier que dans une langue qui est déja fixée. Mais pour arriver jusque-là, je persiste à croire que l'étude des langues anciennes, non-seulement n'a pu nuire à ce progrès, mais y a été utile et nécessaire; que le génie n'étend ses vues et ses moyens qu'autant qu'il a devant lui un grand nombre d'objets de comparaison; que l'étude des langues, qui ne paraît d'abord que celle des mots, conduit, par une suite naturelle, à celle des choses; qu'en un mot, l'érudition, si elle n'entre pas communément dans le temple du goût, du moins en aplanit le chemin et en ouvre le vestibule.

L'antiquité a donc été et a dû être notre véritable nourrice : son lait est fort et nourrissant; et il ne faut pas s'étonner si des hommes d'une constitution faible ne pouvaient pas le digérer; aussi demeurèrent-ils languissants et infirmes; mais des nourrissons d'un tempérament plus heureux y ont puisé la santé, la force et la beauté.

Et qui peut ignorer que Port-Royal, cette fameuse école, héritière des anciens, où se formèrent Pascal, Racine, Despréaux, fut celle qui, parmi nous, commença le règne du bon goût? Je sais que des hommes supérieurs, en France et en Italie, s'étaient élevés seuls au-dessus de leur siècle, comme des jets hardis et abondants qu'une végétation spontanée pousse quelquefois dans un sol inculte et désert; mais dans l'ordre général, il faut que le long travail du défrichement et de la culture dompte le terrain, le féconde par degrés pour en faire sortir ces récoltes régulières, ces riches moissons qui nourrissent des peuples entiers, et ces forêts soignées et renaissantes qui préparent d'éternels ombrages à une longue suite de générations.

Voyons maintenant ce dialogue, qui a été cité ici à l'occasion de la question élevée sur la ligne de démarcation entre les anciens et les modernes; question qui n'en est pas une pour nous, puisqu'à notre égard les anciens sont évidemment les Grecs et les Latins, dont nous avons tout appris et tout emprunté.

Je dois remercier mon collègue de m'avoir rappelé ce dialogue, et de m'avoir donné par là l'occasion de le relire; car je l'ai relu avec un très-grand plaisir. Il n'est pas complet, il y a des lacunes; et ce que nous en avons fait regretter ce que nous avons perdu. Les uns l'attribuent à Quintilien, les autres à Tacite : l'opinion la plus générale l'a

laissé à ce dernier (1). Mais la question qui regarde les anciens et les modernes n'y est traitée qu'épisodiquement et sous un point de vue tout autre. On y compare les Romains aux Romains, et un âge des lettres latines à un autre âge; comme nous pourrions comparer le siècle présent au siècle dernier, ou bien le siècle dernier à celui de Marot, de Montaigne, de Ronsard. Ce dialogue présente quatre interlocuteurs : un amateur de la poésie, un amateur de l'éloquence, un détracteur des anciens, représenté comme un homme qui fait de ses opinions un jeu d'esprit, et un quatrième, Messala, qui vient vers le milieu du dialogue, et qui se range du côté des deux premiers. Mon collègue, qu'apparemment sa mémoire a trompé, nous disait que la question incidemment traitée dans ce dialogue n'y était pas résolue. Il m'a paru qu'elle l'était, c'est-à-dire réduite à sa juste valeur, et écartée en fort peu de mots, pour revenir à ce qui fait proprement le sujet du dialogue. Je vais lire ce passage, et ensuite quelques autres, comme un objet d'instruction et d'agrément; car il est souvent question, dans cet écrit, de matières qui se sont présentées ici ou qui peuvent s'y présenter, et il s'y rencontre des vérités applicables dans tous les temps.

« Je vous demande d'abord (c'est Aper qui

(1) Morabin, à la tête de sa traduction française, publiée en 1722, attribue cet ouvrage à Maternus, un des interlo-

« parle, l'antagoniste des anciens.) ce que vous « entendez par *anciens*, quel âge de l'éloquence « vous prétendez marquer par cette dénomina- « tion; car, pour moi, lorsque j'entends parler « d'anciens, je me représente ceux qui sont nés « dans des siècles reculés; et je me figure aussi- « tôt Ulysse et Nestor, qui existaient il y a envi- « ron treize cents ans; et vous, vous nous parlez « d'abord d'un Démosthènes, d'un Hypéride, qui « ne nous sont antérieurs que d'environ quatre « siècles, etc. »

On voit que ceci n'est qu'une espèce de badinage, un abus de mots fort bien placé dans la bouche d'un interlocuteur, que l'on donne comme un homme à paradoxes. Il passe tout de suite aux Latins, dont il s'agit spécialement dans ce dialogue, puisque l'auteur avait pour objet de prouver que l'éloquence romaine était extrêmement dégénérée depuis la mort de Cicéron; et ceci m'oblige d'entrer dans quelques éclaircissements nécessaires pour l'intelligence de ce qui va suivre.

On comptait ordinairement, au temps où ce dialogue fut composé, trois âges dans les lettres latines : celui d'Ennius d'Accius, de Pacuvius, de Caton le censeur, etc., lorsque la langue était encore rude et grossière; celui des Gracques, qui

---

cuteurs du dialogue. Voyez aussi sur cette question les recherches de M. Schulze, édition de Leipsick, 1788.

les premiers tempérèrent un peu la gravité romaine par la politesse des lettres grecques; enfin celui de Cicéron, dans lequel on comprend Crassus, Antoine, César, Célius, Hortensius, et Cicéron, qui les surpassa tous, donna son nom à cette époque, que depuis on regarda généralement comme celle du bon goût. Mais lorsque Tacite écrivait ce dialogue sous le règne de Vespasien, le goût était extrêmement corrompu, et Sénèque y avait contribué plus que personne. Il avait séduit presque toute la jeunesse romaine par l'attrait de la nouveauté et le piquant de son style, dont elle ne sentait pas tous les défauts : la suite de ce *Cours* nous mettra à portée de les développer. Aper se montrait partisan zélé de ce nouveau goût, qu'il met ici au-dessus de l'ancien, comme beaucoup plus agréable et plus amusant. Il traite fort durement les orateurs qu'on nommait alors anciens, et ne ménage pas même Cicéron. Il règne dans sa discussion, comme on doit s'y attendre, un esprit de controverse plutôt qu'un esprit de critique. Il n'oublie pas de chicaner sur les mots, et c'est ce qui amène la question épisodique sur ce qu'on entend par *anciens*. Il ne manque pas d'intéresser, autant qu'il le peut, l'amour-propre de ses adversaires, Maternus et Secundus, qui cultivaient en effet l'éloquence et les lettres avec beaucoup de succès. Mais les louanges qu'il leur donne n'égarent point leur jugement, et Maternus dit à Messala, en l'invitant à réfuter Aper :

« Nous ne vous demandons pas précisément de « défendre les anciens ; car, quelque mal qu'en « ait dit Aper, et quelques louanges qu'il nous « ait données, nous persistons à ne leur comparer « personne de nos contemporains, et Aper lui-« même, au fond, n'est pas d'un autre avis; mais, « suivant la méthode usitée dans les écoles de « philosophie, il a pris pour lui le rôle de contra-« dicteur. Ne vous étendez donc pas sur leur re-« nommée ; mais expliquez-nous pourquoi nous « nous sommes si fort éloignés de leur éloquence, « lorsqu'il ne s'est pas écoulé plus de cent vingt « ans depuis la mort de Cicéron jusqu'à nous. »

Messala répond :

« Je suivrai le plan que vous me tracez; je ne « combattrai point ce qu'a dit Aper, qui n'a, ce « me semble, élevé qu'une dispute de mots, « comme si l'on ne pouvait pas appeler anciens « ceux qui sont morts il y a plus d'un siècle. Je « ne contesterai point sur l'expression : ceux dont « il s'agit seront ou nos aïeux ou nos anciens, « comme on voudra, pourvu que l'on convienne « que l'éloquence de leur temps fut la meilleure « qui ait jamais été parmi nous. »

Voilà donc la question réduite à ses véritables termes, et par conséquent résolue pour les Romains, qui avaient raison de donner le nom d'anciens aux orateurs et aux écrivains qui, plus d'un siècle auparavant, avaient formé tous ensemble cette grande époque où la littérature romaine

atteignit une perfection dont on avait depuis descendu par degrés, jusqu'à la corruption dont se plaignaient tous les bons esprits.

Messala continue :

« Parmi les Athéniens, on donne le premier « rang à Démosthènes ; Eschine, Hypéride, Ly- « sias, Lycurgue, sont ceux qui passent les pre- « miers après lui, et l'on s'accorde à regarder cet « âge de l'éloquence comme celui des vrais mo- « dèles. De même, parmi nous, Cicéron passe « dans l'opinion générale tous les orateurs de son « temps ; et si on le préfère à Calvus, à César, à « Brutus, à Célius, à Asinius, on préfère ceux-ci « à tous les orateurs qui les ont précédés ou « suivis. Ce n'est pas que chacun d'eux n'ait eu « sa manière propre ; mais tous se sont accordés « sur les principes du bon goût : ainsi Calvus est « plus serré, Asinius plus nombreux, César plus « brillant, Célius plus amer, Brutus plus grave, « et Cicéron plus véhément, plus abondant, plus « vigoureux ; mais tous ont une éloquence pure « et saine : de façon qu'en lisant leurs ouvrages, « on reconnaît entre eux, malgré la diversité na- « turelle des esprits, comme une sorte de parenté, « qui consiste dans la ressemblance de jugement « et de dessein. »

Et voilà aussi ce que l'on peut répondre à ceux qui opposent la disparité des esprits à l'unité des principes. Oui, sans doute, les principes sont les mêmes, quoique les esprits soient différents,

comme les règles du chant et de la musique sont les mêmes, quoique chacun ne puisse chanter que selon ce qu'il a de voix et d'expression. J'en dis autant des règles du goût; elles sont universelles, puisqu'elles sont fondées sur la nature, qui est toujours la même; mais chacun les applique suivant son caractère et ses moyens. Leur observation n'est point l'imitation servile des auteurs qui les ont le mieux pratiquées: ne faites pas ce qu'ils ont fait, mais pénétrez-vous bien des mêmes préceptes, si vous voulez faire aussi bien qu'eux. Ils ont marqué la bonne route; mais chacun y marche suivant ses forces, s'avance plus ou moins loin, suivant ses facultés, et choisit différents sentiers, selon son caractère et ses dispositions.

Messala en vient aux causes de la décadence, et il en assigne quatre :

« Qui peut ignorer, dit-il, que l'éloquence et « les arts sont fort déchus de leur ancienne gloire, « non par la disette de talents, mais par la paresse « des jeunes gens, la négligence des parents, l'in- « capacité des maîtres, et l'oubli des mœurs an- « tiques. »

Il détaille ces quatre causes, mais il oublie, comme de raison, la première de toutes, la perte de la liberté : ce dialogue était écrit sous un empereur.

Cependant, s'il n'ose pas tout dire, il fait tout entendre. En effet, dans le dernier morceau que je vais lire, il présente la concurrence des inté-

rêts politiques, la rivalité des deux ordres de la république romaine, leur lutte continuelle, l'importance des délibérations du sénat, les débats des tribunaux, la majesté de la tribune aux harangues, comme les mobiles et les instruments de la grande éloquence. « Elle est comme le feu, dit-« il, qui a besoin d'aliments, que le mouvement « allume, et qui brille en embrasant. C'est ce qui « l'a portée si haut dans l'ancienne république. « Elle a eu, de nos jours, tout ce que peut com-« porter un gouvernement réglé, tranquille et « heureux; mais elle a été bien plus redevable « aux troubles et même à la licence de ces temps « où tout était pour ainsi dire pêle-mêle, et où, « n'ayant point de modérateur unique, chaque « orateur avait de l'autorité en raison de ses « moyens de persuasion sur une multitude égarée: « de là ces lois multipliées, ces réputations popu-« laires, ces harangues des magistrats qui passaient « la nuit à la tribune, ces accusations contre les « puissances, ces inimitiés héréditaires dans les « familles, ces factions des grands, ces discordes « continuelles du sénat et du peuple, toutes choses « qui remplissaient la république d'agitations, « mais qui exerçaient l'éloquence et lui offraient « des mobiles puissants et de grands intérêts. »

Il est triste sans doute pour des amis des lettres, comme l'étaient les interlocuteurs de ce dialogue, d'être obligés d'avouer que ce qui trouble un état

est ce qui favorise le plus l'éloquence ; mais enfin c'est une vérité : telle est la nature des choses humaines ; et, comme il est dit dans la suite de cet écrit, la médecine ne serait pas un art, s'il n'y avait pas de maladies. L'éloquence peut servir les passions, mais il faut de l'éloquence pour les combattre ; et l'on sait que le bien et le mal se confondent dans tout ce qui est de l'homme.

Au reste, sur ce tableau des désordres politiques de Rome, il ne faut pas croire qu'il y ait jamais eu dans cette ville ni dans celle d'Athènes rien de semblable à ce que nous avons vu pendant trop long-temps. L'art oratoire n'était pas exempt de dangers, mais il ne connaissait ni obstacles ni entraves. Les Gracques et Cicéron finirent par une mort violente, parce qu'un des partis qui se combattaient finit par écraser l'autre. Mais, outre que ces accidents tragiques ont été très-rares, et sont de nature à ne devoir pas entrer dans les calculs de la prudence, et encore moins dans ceux du courage, nous voyons dans l'histoire qu'un certain ordre légal, toujours conservé dans toute nation policée, et une certaine décence de mœurs qui ne fut jamais violée chez les anciens, laissèrent en tout temps un champ libre au talent oratoire ; au lieu que ce talent a dû disparaître parmi nous quand la parole même a été interdite : il est à croire qu'elle ne peut plus l'être.

J'ai promis de répondre à d'autres difficultés que l'on m'a proposées par écrit, et je vais m'acquitter de cet engagement.

Je parlerai d'abord de ceux qui, rappelant les abus de l'éloquence, ont mis en question si elle faisait plus de bien que de mal, et s'il ne fallait pas la proscrire plutôt que l'encourager; et j'observerai qu'il ne faudrait jamais poser de ces questions absolument oiseuses, et résolues d'avance, il y a long-temps, par ce principe bien connu de tous les hommes qui ont réfléchi, que l'abus possible des meilleures choses est un vice attaché à la nature humaine, et même, que l'abus est d'autant plus dangereux, que la chose en elle-même est meilleure, suivant cet axiome des anciens : *Corruptio optimi pessima*. Ainsi, dans le moral, on a abusé de la religion, de la philosophie, de la liberté, de l'éloquence, toutes choses excellentes en elles-mêmes; ainsi, dans le physique, on abuse de la force, de la santé, de la beauté, toutes choses excellentes en elles-mêmes. Souvenons-nous de ce qu'a dit Rousseau en commençant son *Émile:* « Tout est bien, sortant des « mains de l'auteur des êtres : tout se dégrade et « se dénature entre les mains de l'homme (1). »

---

(1) Quelquefois La Harpe s'en rapporte trop à sa mémoire. Rousseau dit avec plus de concision : « Tout est bien, « sortant des mains de l'Auteur des choses; tout dégénère « entre les mains de l'homme. » (*Note*, 1821.)

En effet, si vous y prenez garde, le mal n'est pas dans la chose : laissez-lui sa destination et sa mesure, tout sera bien. Le mal est dans l'homme qui abuse. Ainsi (pour appliquer le principe) la religion, c'est-à-dire, la communication entre le Créateur et la créature, qui lui doit hommage et reconnaissance, est non-seulement bonne en elle-même, mais le besoin universel de tous les peuples; et il n'y en a pas une qui n'enseigne une bonne morale : l'abus est dans le prêtre, quand il est superstitieux, fanatique et ambitieux. La philosophie, qui n'est que la recherche du vrai, est une étude digne de l'homme : l'artifice ou l'orgueil du sophiste en fait un abus détestable; mais le mal est dans le sophiste. Qu'y a-t-il de plus précieux que la liberté, qui consiste à n'obéir qu'aux lois? Et qu'y a-t-il de plus exécrable que l'hypocrisie démagogique, qui flatte une partie du peuple aux dépens de l'autre, pour les asservir et les dévorer toutes deux? mais le mal est dans les démagogues. Quoi de plus beau que le talent de la parole, qui donne à la raison et à la vérité toute la force dont elles sont susceptibles? Tant pis pour qui le fait servir à l'erreur et au mensonge. Mais en conclura-t-on qu'il faut que, parmi les hommes, il n'y ait plus ni religion, ni philosophie, ni autorité légale, ni instruction? Si la Providence eût permis qu'un si monstrueux délire eût existé une fois chez un peuple, ce ne pourrait être que pour faire voir,

par les monstrueux effets qui en auraient résulté, ce qui doit arriver à l'homme quand il veut sortir de sa nature, quand il prétend anéantir ou créer, oubliant que l'un et l'autre lui est également impossible, et qu'il doit tendre sans cesse à régler et à mesurer ce qui est à jamais de l'homme, au lieu de vouloir refaire l'homme; et l'histoire et la philosophie profiteraient sans doute, pour l'instruction des races futures, de cette leçon terrible donnée une fois à l'orgueil humain.

Que faut-il donc faire pour obvier, autant du moins qu'on le peut, à ces abus de ce qui est bon? D'abord renoncer à l'idée folle de détruire ou la chose ou l'abus; l'un et l'autre est également hors de notre pouvoir : ensuite diriger l'usage de la chose de manière à ce que l'abus, nécessaire et inévitable, soit le moindre qu'il se pourra. La sagesse humaine ne va pas plus loin. Vous craignez l'abus de la religion : vous avez raison. Faites que le prêtre n'ait de pouvoir que sur le spirituel, et de richesses que pour les pauvres : ce qui a été pendant plusieurs siècles peut encore être aujourd'hui. Vous craignez les abus de la liberté : elle en aura toujours; vous devez y compter; mais elle n'en aura que de très-supportables, si, sous quelque prétexte que ce soit, vous ne permettez jamais l'arbitraire; si vous vous souvenez que le comble de l'extravagance est d'attenter à la liberté pour mieux l'établir; si l'autorité légale est rigoureusement conséquente dans ses actes, comme

la logique dans ses procédés; c'est-à-dire, si le glaive ne frappe que quand la loi a parlé, et ne frappe jamais autrement. C'est au crime à menacer, parce qu'il tremble : l'autorité légale, qui ne doit rien craindre, ne menace point; elle agit dès que la loi a prononcé.

Quant aux abus de la philosophie et de l'éloquence, la source en est inépuisable; c'est à la raison de les combattre sans cesse : l'erreur et la raison se disputent le monde depuis son origine, et cette lutte durera autant que le monde. Le partage de l'une et de l'autre a varié suivant les siècles. Le nôtre, qui s'était extrêmement vanté de ses lumières, est parvenu en ce moment, il faut l'avouer, au *maximum* de la démence. Les extrêmes se touchent : qui sait si nous n'atteindrons pas au *maximum* de la raison? Cela dépend du gouvernement et de l'éducation, qui influent puissamment sur les mœurs publiques, comme les mœurs publiques influent sur l'art de penser et de parler. Mais d'ailleurs on ne peut ni ordonner ni défendre d'être éloquent, comme on ne peut ni ordonner ni défendre de raisonner bien ou mal. On nous cite l'Aréopage, qui avait interdit aux avocats les moyens oratoires. Je réponds que nous ne pouvons pas savoir à quel point une pareille défense était observée; car où fixer précisément la limite qui sépare la simple discussion de l'éloquence? Un de ceux qui m'ont écrit me demande si l'éloquence est autre chose que la

raison elle-même. Oui, assurément, sans quoi tout homme raisonnable serait orateur : l'éloquence est la raison armée; et la raison a besoin d'armes, elle a tant d'ennemis! Il prétend que la raison suffit pour conduire les hommes, et il oublie que les hommes ont des passions, et que le but de l'éloquence est d'exciter les passions nobles contre les passions basses. Le méchant fait le contraire, je l'avoue; mais vous ne pouvez pas plus empêcher l'un que l'autre. Au reste, j'ai peine à comprendre l'à-propos de cette question, soit en général, soit en particulier. En général, dans ce que nous connaissons des orateurs anciens ou modernes, le bon usage de l'éloquence l'emporte de beaucoup sur l'abus; et pour ce qui nous regarde depuis la révolution, s'il croit que l'éloquence est pour quelque chose dans la masse de nos maux, il est loin de la vérité. Mais si d'un autre côté elle n'a pas fait, là où elle s'est rencontrée, tout le bien qu'elle pouvait faire; si elle n'a pas empêché tout le mal qu'ont fait la scélératesse et l'ignorance, c'est que l'éloquence seule ne suffit pas. Cicéron, s'il n'eût été qu'orateur, n'eût pas triomphé de Catilina. Il fut homme d'état; il eut à la fois et de la fermeté et de la politique : il mit dans ses actions et dans ses moyens la même énergie que dans ses paroles, et Rome fut sauvée.

L'article le plus important de nos dernières discussions regarde la personne de Cicéron. Je ne

prétends sûrement pas qu'il n'y ait aucun reproche à lui faire; mais tous les griefs articulés ici contre lui sont si peu conformes à la vérité historique, que la meilleure manière d'y répondre doit être un exposé clair et précis des faits véritables. Chacun pourra connaître alors facilement ce qu'on peut blâmer dans la conduite de Cicéron, ce qu'on peut excuser, ce qu'on doit louer; chacun sera dès lors à portée de prononcer avec connaissance de cause, et de fonder son jugement sur des résultats positifs. Cette courte discussion, qui entre naturellement dans un Cours de littérature, peut à la fois nous intéresser et nous instruire.

Il ne fallait pas dire que c'est à l'époque la plus éclatante de la vie de Cicéron, celle où il fut nommé père de la patrie, *que commencent ses fautes, et que sa gloire se ternit.* Depuis cette époque jusqu'à son exil, dans un intervalle de quatre années, je ne crois pas qu'il ait commis aucune *faute*, et celles qu'on lui attribue ici sont des suppositions gratuites.

Il ne fallait pas demander si un homme aussi habile que lui avait démêlé les vues ambitieuses de César : de moins clairvoyants que lui ne s'y trompaient pas; là-dessus tous les historiens sont d'accord. On demande ensuite *pourquoi il n'épia point ce jeune ambitieux, pourquoi il ne s'opposa point à ses prétentions.* Voyons donc si ce qu'il a fait n'était pas tout ce qu'il pouvait faire.

On paraît oublier ici que César n'était pas encore alors celui qui menaçait de plus près la liberté : c'était Pompée tout puissant dans Rome, Pompée qui aurait pu, au retour de la guerre de Mithridate, s'emparer sans obstacle de tout le pouvoir qu'avait eu Sylla. Il ne le voulut pas. Son ambition affectait le titre de premier citoyen de Rome, et redoutait celui de tyran; il congédia son armée, et cette démarche le rendit d'abord l'idole du sénat et du peuple. Il n'avait contre lui que le parti républicain, ceux qu'on appelait *optimates*, mot qui répondait à l'expression grecque d'*aristocrates*. C'est pour nous un étrange blasphême; mais, en parlant des anciens, nous sommes obligés d'adopter leur langue et leurs idées. Parmi nous, un *aristocrate* est un partisan d'une noblesse proscrite, et par conséquent un ennemi de notre *démocratie*. Chez les Romains, où le gouvernement était entre les mains d'un sénat permanent, quoique la souveraineté fût dans le peuple; chez les Romains, qui avaient conservé le patriciat, quoique les plébéiens fussent susceptibles de toutes les charges sans exception, les aristocrates étaient les amis et les soutiens de la constitution, les ennemis de toute puissance arbitraire; soit qu'on y parvînt en flattant le peuple, comme Marius; soit qu'on s'en emparât en s'attachant au sénat, comme Sylla. Les *optimates* étaient, au temps dont nous parlons, les meilleurs et les plus illustres citoyens de Rome, les

Catulus, les Domitius, les Marcellus, les Hortensius, etc., et Cicéron à leur tête, depuis son consulat, quoiqu'il ne fût pas patricien. Mais Caton ne l'était pas non plus; et je suis sûr que la plupart de ceux qui citent le plus souvent ces deux grands noms de Caton et de Brutus seraient bien étonnés si on leur apprenait ce que du moins tout le monde doit savoir ici (1), que Caton et Brutus étaient les plus déterminés *aristocrates* qui aient jamais existé. La raison n'a pu que rire de pitié, de voir pendant long-temps des gens qui savaient à peine lire vouloir jeter toutes les nations du monde dans un même moule politique, et injurier même celles qui prétendaient être libres et républicaines à leur manière. On est enfin revenu, quoiqu'un peu tard, de cette démence inouïe, qui malheureusement a été quelque chose de pis qu'un ridicule : on s'est aperçu que ceux qui avaient proclamé *les droits de l'homme* devaient respecter ceux des peuples, qui tous ont le droit de se gouverner comme il leur plaît; et que, s'il y a un moyen légitime d'influer sur les autres gouvernements, c'est de donner dans le sien l'exemple de la sagesse et du bonheur.

Crassus, ennemi de Pompée, parce qu'il n'avait que des richesses à opposer à sa gloire, ne laissait pas de balancer à un certain point son

(1) Les écoles normales étaient composées de douze cents instituteurs de profession.

crédit par une opulence énorme qui offrait tant de ressources dans une république corrompue, où tout était vénal. Leurs divisions troublaient un peu l'état, mais maintenaient du moins la liberté. César, qui en savait plus qu'eux deux; César, que sa haute naissance et ses grands talents faisaient déja remarquer; qui s'était rendu agréable à la multitude par ses profusions et sa popularité; qui s'était conduit dans son gouvernement d'Espagne de manière à mériter un triomphe; César sentit qu'il avait besoin de ces deux hommes, qui lui étaient supérieurs par l'âge et le crédit, et il se rendit médiateur entre eux, pour s'en servir, les tromper et les renverser. Apprenons des historiens les motifs qu'il employa auprès d'eux. *Que faites-vous*, leur disait-il, *par vos dissensions éternelles, si ce n'est d'augmenter la puissance de Cicéron et de Caton? Liguons-nous ensemble: nous subjuguerons tout; nous ferons disparaître toute autre autorité, et nous serons seuls maîtres de la république.*

Cicéron, en effet, depuis son consulat, avait dans le gouvernement une influence assez prépondérante pour que Pompée lui-même en fût jaloux. Les détracteurs de Cicéron, c'est-à-dire, les restes impurs de la conspiration de Catilina, tous ceux qui en avaient été les fauteurs secrets; en un mot, tous les mauvais citoyens traitaient de tyrannie cette autorité que Cicéron ne devait qu'à ses talents, à ses vertus, à ses services, et

dont l'exercice était toujours légal; et remarquons, en passant, que les méchants traitent toujours la loi de tyrannie, et ne donnent jamais le nom de liberté qu'à l'anarchie, parce que, sous le règne de la loi, ils ont tout à craindre, et dans l'anarchie tout à gagner. Il semblerait qu'on ne dût plus se laisser prendre à des piéges connus depuis tant de siècles, et que l'application de ces vieilles vérités dût être un sûr préservatif contre des abus si grossiers. Mais la plupart des gouvernés ignorent ces vérités, la plupart des gouvernants manquent de courage pour les appliquer; et c'est ainsi que se vérifie le mot de Fontenelle, que *les sottises des pères sont perdues pour les enfants*.

Cicéron et Caton virent venir le coup, et réunirent leurs efforts pour s'y opposer. Cicéron sur-tout, qui aimait Pompée, et dont Pompée faisait profession d'être l'ami, n'oublia rien pour lui ouvrir les yeux sur la politique de César, et sur les suites funestes qu'elle pouvait avoir, si Pompée et Crassus s'unissaient à lui pour le porter au consulat. Pompée ne voulut rien entendre: cet homme, qui n'eut rien dans un haut degré, si ce n'est les talents militaires, trop exaltés d'abord en lui parce que sa fortune fut encore au-dessus, trop rabaissés ensuite parce qu'elle l'abandonna devant César qui était supérieur à tout; cet homme, plein de petites passions qui lui faisaient oublier de grands intérêts, dissimulé

sans être fin, et toujours dupe de sa vanité infiniment plus que Cicéron, à qui peut-être on ne l'a tant reprochée que parce qu'elle se mêlait en lui à l'amour de la véritable gloire; Pompée ne vit que l'assurance de ne plus trouver d'obstacles à ses volontés, et repoussa toute idée de danger par la confiance présomptueuse d'être toujours à portée d'arrêter César quand il le voudrait. Ainsi se forma le premier triumvirat : on sait quelles en furent les suites. Pompée ne pardonna pas à Cicéron d'avoir voulu l'empêcher : César lui en sut très-mauvais gré. Devenu consul, il fit passer, avec l'appui de Pompée et des tribuns, les lois les plus pernicieuses, et obtint enfin ce qu'il désirait, comme le grand moyen de domination, le commandement d'une armée dans une province à conquérir, dans les Gaules. Tous deux abandonnèrent aux fureurs du tribun Clodius, Cicéron qu'ils voulaient absolument éloigner de Rome, ainsi que Caton, pour y dominer sans résistance. Cicéron alla en exil pour ne pas exciter une guerre civile; et, n'ayant point de prétexte contre Caton, ils s'en défirent en lui donnant le gouvernement de l'île de Chypre.

Qu'on nous dise maintenant que Cicéron *devait éclater, tonner, sonner le tocsin dans Rome, etc.*; cela prouve seulement qu'on ne connaît pas assez les mœurs de Rome et l'histoire. Quelques observations en donneront une plus juste idée. Il faut se souvenir qu'à Rome tous les grands

pouvoirs, tous les moyens d'action, étaient dans les magistratures, dans l'usage ou l'abus plus ou moins étendu que l'on pouvait faire d'une autorité qui n'avait de frein que le danger d'être mis en jugement en sortant de charge; danger que ces magistratures mêmes mettaient souvent en état de prévenir. Tout se faisait donc par des formes légales, si ce n'est quand on recourait ouvertement aux armes; ce qui, depuis Sylla, n'arriva que lorsque César passa le Rubicon. On nous dit : *Que faisait Cicéron quand César se perpétuait dans son commandement, au mépris des lois?* Point du tout, ce ne fut pas *au mépris des lois*, mais en vertu des lois, en vertu d'un décret rendu par le sénat, et soutenu par les tribuns et par Pompée, que César se fit renouveler pour cinq ans le commandement dans les Gaules. Et que pouvait faire Cicéron contre l'autorité du sénat et du peuple? Son accusateur a l'air de croire qu'il en était de Rome comme de la petite république d'Athènes, où le peuple peu nombreux traitait par lui-même toutes les grandes affaires, où le crieur public disait au nom du peuple : Qui veut parler? Il a l'air de croire en conséquence que Cicéron pouvait faire avec la parole tout ce qu'a fait Démosthènes. Nullement. A Rome, tout était subordonné aux magistrats : au sénat, tout dépendait primitivement des consuls; dans l'assemblée du peuple, tout dépendait des tribuns. Ces magistrats pou-

vaient convoquer ou dissoudre à leur gré les assemblées : les tribuns particulièrement pouvaient empêcher qui que ce fût de parler au peuple sans leur permission ; c'était un des droits de leur charge. Ainsi, quand les triumvirs étaient assurés des consuls et des tribuns (et ils en avaient les moyens), rien ne pouvait leur résister. Caton voulut une fois s'opposer à une loi de César, alors consul. César, qui était à la tribune aux harangues avec les tribuns, fit conduire Caton en prison. Il y a plus : les consuls et les tribuns étaient les maîtres de suspendre toute espèce d'assemblée, et par conséquent toute élection de magistrats. C'est ce qui arriva quand Pompée voulut forcer les Romains à le nommer dictateur. La faction dont il disposait arrêta toute élection, et l'on finit par le nommer seul consul; ce qui était sans exemple, et ce que Caton lui-même approuva, parce qu'un gouvernement irrégulier, disait-il, valait encore mieux que l'anarchie.

Vous concevez maintenant que l'éloquence et la vertu même ne pouvaient pas tout faire, et qu'il fallait de la politique. Quelle était celle de Cicéron? De balancer et de contenir, les uns par les autres, ces citoyens ambitieux qui se disputaient le pouvoir; et certes, il n'y avait rien de mieux à faire. Il connaissait parfaitement Pompée et César; il vit bien que ce dernier voulait aller plus loin que l'autre; que l'un voulait do-

miner dans la république sans la renverser, mais que l'autre foulerait aux pieds toutes les lois, et voulait décidément régner. Il resta donc attaché constamment à Pompée, quoiqu'il eût beaucoup à s'en plaindre. Il ne cessa de le mettre en garde contre l'ambition de César; il prévit parfaitement tout ce qui arriverait, jugea parfaitement les hommes et les choses : ses lettres, que nous avons, en font foi. Quand César eut levé le masque et passé le Rubicon, Cicéron ne *fléchit point le genou devant l'idole*, comme on le lui reproche ici. Il s'en faut de tout : voici ce qui se passa.

Convaincu que la guerre civile finirait par donner un maître à Rome, il avait tout fait pour prévenir la rupture entre César et Pompée, comme il avait tout fait auparavant pour empêcher leur coalition. En effet, le triumvirat laissait du moins une apparence de gouvernement légal et républicain, et la guerre civile devait infailliblement amener le pouvoir absolu. Quand les maux sont inévitables, la prudence ne peut que choisir le moindre : *Minima de malis* est sa devise. La jactance et l'imprévoyance de Pompée, également insensées, avaient tout perdu. Il se vit obligé de quitter en fugitif Rome et l'Italie : et pourtant l'autorité légale était de son côté; et tous les républicains le suivirent, en le condamnant. Cette époque est une de celles qui ont attiré le plus de reproches à Cicéron

sur les irrésolutions dont ses lettres nous ont rendus confidents avec Atticus. Je ne crois pas qu'ils soient fondés; car l'irrésolution n'est pas toujours de la faiblesse. Cicéron n'hésitait pas sur le parti qu'il devait prendre; mais il eût voulu le prendre le plus tard possible, parce qu'il en prévoyait l'issue. Il apprécie les deux partis en deux mots : *D'un côté*, dit-il, *sont tous les droits; de l'autre, toutes les forces.* César, qui affectait autant de modération que Pompée affectait d'orgueil, faisait des propositions de paix assez plausibles, et Cicéron eût désiré qu'on s'y prêtât; mais Pompée ne voulait rien entendre. César avançait toujours vers Rome, et se proposait de convoquer ce qui était resté dans la ville de sénateurs et de magistats, afin de donner à sa cause cette apparence de légalité, toujours si importante dans les mœurs romaines. Il se détourne de sa route, et va, suivi de quatre ou cinq cents hommes, demander à souper à Cicéron, retiré dans une de ses maisons de campagne. Vous allez juger, par cette visite et par le résultat qu'elle eut, de quelle haute considération jouissait Cicéron, sans autre puissance que celle de son nom, de ses talents, de ses vertus, et en même temps si cette faiblesse dont on l'accuse alla jamais jusqu'au sacrifice de ses devoirs. César, qui lui rendait plus de justice que nous, n'essaya même pas de l'engager dans son parti; il se bornait à lui demander de garder la neu-

tralité, qui convenait, disait-il, à l'âge et à la dignité d'un homme tel que lui, seul en état de se rendre médiateur entre les deux partis, s'il y avait lieu à un accommodement. Il promettait d'en faire les ouvertures au sénat, et pressait Cicéron de s'y trouver. *Mais si j'y vais*, dit l'orateur, *me sera-t-il permis de dire ma pensée ?— Sans doute.* Alors Cicéron énonça un avis directement contraire aux vues de César. Celui-ci s'écrie : *Voilà précisément ce que je ne veux pas qu'on dise.— Je n'irai donc pas au sénat*, reprend froidement Cicéron, *car je n'y saurais dire autre chose.* César répliqua aigrement, et même avec menace. Tous deux se quittèrent fort mécontents l'un de l'autre; et, peu de jours après, Cicéron se rendit au camp de Pompée.

Que ceux qui le taxent de faiblesse se supposent eux-mêmes dans une pareille conférence avec César, et qu'ils n'oublient pas son cortége, qui, au rapport de Cicéron et des historiens, faisait frémir. Il était tel que peut-être on eût excusé celui qui en aurait eu quelque effroi. Cicéron en eut horreur, et conclut qu'il valait encore mieux être vaincu avec Pompée que de vaincre avec ces gens-là.

Passons à ce qui suivit la journée de Pharsale, et d'abord écoutons l'accusateur qui s'écrie : *Vous viviez, Cassius et Brutus, et vous viviez pour Rome; vous aviez reçu la vie du tyran,*

mais la mort était le prix dont vous vouliez payer son odieux bienfait.

Ne croirait-on pas, sur ces expressions, que Brutus et Cassius ne s'étaient résolus à vivre que pour tuer César? Nullement. Ouvrez l'histoire, et vous verrez que tous deux s'étaient empressés de se réconcilier avec lui de très-bonne foi; que tous deux étaient au rang de ses amis, et particulièrement Brutus; que tous deux lui avaient écrit après la défaite de Pharsale, *pour prendre ses ordres* et se rendre auprès de lui; que Brutus même pressa beaucoup Cicéron pour en faire autant : celui-ci du moins attendit que César lui écrivît le premier. Rien de tout cela ne doit nous étonner. Aucun d'eux ne désespérait encore de la chose publique, et tous voulaient voir comment César userait de sa victoire. On n'avait pas oublié l'abdication de Sylla : César était capable de faire plus. Sa conduite, dans les premiers moments, fut si magnanime, qu'elle dut relever toutes les espérances. Brutus et Cassius s'y livrèrent plus que personne; ils ne quittaient presque point le dictateur. Ils en reçurent toutes sortes de bienfaits, et jouirent d'un grand crédit auprès de lui. Cicéron, que l'âge et l'expérience rendaient plus défiant, s'était renfermé chez lui, et n'alla qu'une fois chez César pour rendre service à un ami. La foule était si grande, qu'on fit attendre Cicéron quelque temps dans

une antichambre. César sortit un moment, l'aperçut, lui fit des excuses; et, rentrant chez lui, dit ces paroles très-remarquables : *Comment essayez-vous de me persuader que ma puissance est agréable aux Romains, quand je vois un consulaire tel que Cicéron que l'on fait attendre dans mes antichambres?* Dans les assemblées du sénat, il garda un profond silence jusqu'à l'affaire de Marcellus. Qu'on reproche ici à Cicéron, comme *la dernière des bassesses*, d'avoir partagé en cette occasion la sensibilité et la reconnaissance du sénat, et d'avoir prodigué des louanges *au tyran;* voici ma réponse :

Jugeons toujours les choses à leur place; voyons les temps, les mœurs et les hommes. Pour accuser Cicéron, il faut ou condamner ici le sénat entier, sans excepter ceux qu'on nous oppose sans cesse, Brutus et Cassius, ou pouvoir citer quelqu'un dont la conduite fît un contraste avec celle de Cicéron; car enfin, puisqu'il y avait des républicains, et entre autres, les soixante sénateurs qui conspirèrent quelque temps après, pourquoi ne s'en serait-il pas trouvé un seul qui se conduisît autrement que Cicéron? pourquoi au contraire en fit-il beaucoup moins que tous les autres, comme le prouve le détail de cette séance, qui nous a été conservé? C'est que nous confondons tout, faute d'attention. La manière dont César se comporta ce jour-là à l'égard du plus déterminé républicain et de son plus mortel en-

nemi, Marcellus, dont il accorda le retour aux instances et aux supplications du sénat, enchanta tous les esprits, et confirma l'opinion où l'on était encore, que César pouvait être assez grand pour rétablir la république. Cicéron sensible également, et comme citoyen et comme ami, ne se défendit pas de cet enthousiasme général. Il rompit pour la première fois le silence; il loua, non pas *le tyran,* puisqu'il faut le dire, mais César, mais le grand homme : ce titre n'était pas contesté; l'autre était encore douteux, et César n'exerçait qu'une magistrature légale. Et pourquoi donc Cicéron n'aurait-il pas remercié et loué César, quand le sénat entier avait demandé et obtenu le retour de Marcellus? C'est ici qu'il faut répondre sur le motif de *l'amitié,* que l'accusateur rejette entièrement. Sans doute elle ne peut jamais autoriser ni un crime ni une bassesse. Mais d'abord, il est clair que, dans les idées et les mœurs de ce temps-là, nul ne se croyait avili en adressant des prières et des remerciements au premier magistrat de Rome : on sait jusqu'où on descendait quelquefois en ce genre, et sans rougir, devant les juges. Je n'examine point ici ces mœurs; ce n'est pas la question : j'en rends un compte fidèle, et personne n'ignore que par-tout les actions des particuliers sont jugées en raison des mœurs publiques. J'ajoute que les devoirs de l'amitié allaient, chez les Romains, beaucoup

plus loin que parmi nous; et, quelque opinion qu'on puisse en avoir, il est constant qu'il faut juger un Romain sur les mœurs de son pays.

A présent voulez-vous voir dans ce même remerciement pour Marcellus la preuve des intentions et des espérances de Cicéron? Voulez-vous voir de quel ton il parle au vainqueur de Pharsale et au maître du monde? Relisez un morceau de cette harangue, sur laquelle heureusement le temps n'a point passé l'éponge de l'oubli; et dans ce morceau sublime vous verrez que l'orateur dit au héros, en propres termes, qu'il n'a rien fait de vraiment grand s'il ne rétablit pas la liberté publique sur des fondements solides (1). Est-ce là le langage d'un esclave et d'un adulateur? Jusqu'à ce qu'on me cite quelqu'un qui ait parlé ainsi à César, on me permettra d'admirer Cicéron. Je sais qu'il donne à la vérité des formes douces et attirantes; mais quand on veut rappeler à la véritable gloire un homme que l'on en croit digne, doit-on se servir de paroles dures? Voltaire, dont on a cité des vers sur lesquels je vais m'expliquer tout-à-l'heure, en a fait d'autres où il semble avoir deviné l'ame et les intentions de Cicéron. C'est dans la tragédie de *Rome sauvée*, ou Cicéron dit à Caton, qui voudrait que l'on traitât César comme Catilina :

(1) Voyez ce morceau dans le chapitre précédent.

Apprends à distinguer l'ambitieux du traître :
S'il n'est pas vertueux, ma voix le force à l'être.
Un courage indompté dans le cœur des mortels
Fait ou les grands héros ou les grands criminels.
Qui du crime à la terre a donné des exemples,
S'il eût aimé la gloire, eût mérité des temples ;
Catilina lui-même, à tant d'horreurs instruit,
Eût été Scipion, si je l'avais conduit.

Cicéron se trompa dans son espoir : tous les autres se trompèrent. Pourquoi l'accuser seul ? C'est après cette séance, où le sénat avait paru si satisfait de la déférence de César et de ses dispositions pour la république, que Cicéron écrivit à Atticus qu'il commençait à espérer pour elle, puisqu'elle avait paru reprendre quelque chose de son ancienne dignité. Ce fut alors qu'il parla pour Ligarius et Déjotarus, et il était impossible qu'il s'en dispensât. Qu'aurait-on dit de lui, s'il eût refusé de parler pour un ami et pour un client, quand César paraissait s'étudier à lui complaire, et, pour me servir des termes d'Atticus, semblait courtiser Cicéron ? Mais quel fut donc le moment où ses espérances s'évanouirent, et où se forma la conspiration ? Tous les historiens sont d'accord là-dessus : c'est lorsque César, enivré de sa fortune, fit rendre ou du moins accepta des décrets honorifiques, qui allèrent bientôt jusqu'à la plus basse adulation ; quand il permit que sa statue fût portée avec celle des dieux ; quand il blessa la fierté du sé-

nat en ne se levant pas devant une députation de cette compagnie; enfin, quand il eut laissé apercevoir ses prétentions à la royauté, le jour qu'Antoine eut la lâcheté de vouloir essayer le diadême sur son front. Dès ce moment sa mort fut résolue. Des billets adressés à Brutus lui avaient déja rappelé ce que Rome attendait d'un homme de son nom, et ce fut Cassius qui le détermina. Comment l'accusateur de Cicéron peut-il dire que, s'il ne fut pas du complot, c'est que ses complaisances pour le dictateur le leur avaient rendu suspect? Comment, sur un pareil motif, Brutus et Cassius auraient-ils pu suspecter ou méconnaître le républicanisme de Cicéron sans s'accuser eux-mêmes, puisque leur conduite avait été beaucoup moins réservée que la sienne? Depuis que César avait laissé voir en lui un tyran, les sentiments de Cicéron furent très-connus: la liberté de ses discours alarma ses amis; et l'on sut que César en était offensé. Cicéron avait tout récemment publié un éloge de Caton, l'homme que le tyran haïssait le plus : cet éloge fit la sensation la plus vive, et César crut devoir y répondre par un écrit intitulé *l'Anti-Caton*. Les vers d'une tragédie (1) où l'on fait parler Brutus ne sont nullement une autorité contre Cicéron. Brutus, en effet, lui sut très-mauvais gré, dans la suite, de ses liaisons avec

(1) *La Mort de César.*

le jeune Octave; mais au temps dont nous parlons, il était fort attaché à Cicéron. On croit avec raison que, si les conjurés ne le mirent pas dans leur secret, c'est qu'il ne leur parut pas qu'un homme de son âge (et il avait soixante-quatre ans) fût propre pour un coup de main, et qu'ils craignirent, ou que la timidité d'un vieillard ne nuisît à la vigueur de leurs mesures, ou que son expérience ne le mît naturellement à la tête d'une entreprise dont ils ne voulaient pas lui laisser l'honneur.

Au reste, ceux qui voudront approfondir tous ces détails n'ont qu'à lire le précieux recueil de sa correspondance avec Atticus; on y voit son ame à nu: on pourra juger si ses vertus ne l'emportaient pas sur ses faiblesses. Il se les reproche plus sévèrement que personne, celles du moins qui touchent à la chose publique; car pour ce qui est de son abattement dans l'exil, et de son excessive douleur de la mort de sa fille, il ne veut pas se rendre sur ces deux articles, et oppose sa sensibilité à tous les reproches: ce qui n'empêche pas que je ne sois de l'avis de ses contemporains, qui pensèrent avec raison que les sentiments les plus justes ont leur mesure, et que rien ne doit ôter à l'homme le courage qui sied à l'homme. Je condamne aussi avec eux et avec lui-même les complaisances que lui arracha la funeste amitié de Pompée, qui le compromit plus d'une fois, sur-tout lorsqu'elle l'engagea à défendre en jus-

tice deux hommes aussi méchants que Gabinius et Vatinius, que dans plusieurs de ses harangues il avait couverts d'opprobres.

Il reste à le justifier sur le jeune Octave, et c'est ce qui sera le plus facile et le plus court. Je n'ai besoin que de la vérité historique, que l'accusateur a violée à toutes les lignes d'une manière vraiment étrange. Il fait mourir Brutus et Cassius avant Cicéron, et la guerre n'était pas même commencée quand ce grand homme fut la première victime du glaive triumviral. Il le fait *tranquille spectateur des grands débats qui suivirent la mort de César*, et il y fut le premier acteur, le plus ferme appui de la liberté, l'ame du sénat, et le plus terrible ennemi d'Antoine. C'est là qu'il redevint ce qu'il avait été contre Catilina, et que ses derniers travaux, couronnant une vie glorieuse, furent couronnés par une belle mort.

Je conclus en affirmant, l'histoire à la main, que Cicéron, quoique en général la politique ait dominé dans son caractère plus que l'énergie, quoique sa conduite ait offert des inégalités, n'a jamais trahi un moment la cause publique; et, sans vouloir répéter ici tous les éloges que les anciens lui ont prodigués en prose et en vers sur ses vertus patriotiques, je m'en tiendrai au témoignage d'un homme qui ne pouvait pas être soupçonné de flatter la mémoire d'un républicain dont la mort devait le faire rougir. Ce même Octave, devenu empereur sous le nom d'Auguste, surprit

un jour son petit-fils Drusus lisant les ouvrages de Cicéron. Le jeune homme voulut cacher le livre sous sa robe, craignant de faire mal sa cour à César en lisant les écrits d'un républicain. *Lisez-le, mon fils*, lui dit Auguste : *c'était un beau génie, et un excellent citoyen qui aimait bien sa patrie.*

Vous avez dû voir qu'une des sources les plus fécondes de ces préventions, aujourd'hui si communes, contre tant de grands hommes, et de cet esprit détracteur que l'on signale contre eux comme à l'envi, c'est une ignorance de l'histoire, qui prouve combien toute espèce d'étude est négligée, et toute espèce d'instruction devenue rare. Il en résulte souvent des conséquences bien autrement graves que celles que je viens de relever, puisqu'à tout moment l'erreur et le mensonge sont cités comme des autorités, et dans des occasions de la plus haute importance. Ce même Cicéron, dont nous venons de nous occuper, m'en rappelle un exemple aussi déplorable que honteux. Lorsqu'il s'agissait d'établir ces tribunaux sanguinaires que l'on déteste aujourd'hui tout haut depuis qu'on les a vus tomber, mais qu'alors on osait à peine censurer, qui croirait que, sur quelques représentations qui s'élevèrent contre ce code inouï qui permettait de condamner sans preuves, un membre de la Convention cita du ton le plus imposant la conduite de Cicéron dans le jugement des complices de Catilina? « Cicéron, s'écria-t-il, eut-il

« besoin de preuves pour envoyer à la mort Cati-
« lina et ses complices ? »

Je veux croire que, si personne ne releva cette grossière imposture, c'est qu'on n'osait pas même démentir les tyrans sur un fait historique aussi connu que celui-là devait l'être; et pourtant j'ai vu, depuis, cette même fausseté répétée dans des écrits qui n'étaient pas voués au mensonge. C'est un des motifs qui m'engagent à répéter aussi devant des hommes faits ce que savent, au collége, des écoliers de douze ans, que jamais la conviction juridique n'a pu aller plus loin que dans l'affaire dont il s'agit, puisque le sénat romain prononça sur la signature et l'aveu des conjurés. Pour ce qui est de Catilina lui-même, qui ne fut jamais mis en jugement, et qui périt les armes à la main, l'erreur au moins est indifférente; et je n'en parlerais même pas, si tout-à-l'heure encore on n'avait pas entendu parler dans la Convention de l'*échafaud* de Catilina.

Mais ceci me ramène au dernier engagement que j'ai pris de tirer de Cicéron, comme j'ai fait de Démosthènes, quelques rapprochements des exemples anciens avec ceux de la tyrannie, heureusement enfin abattue. Ceux qui observent la théorie du crime dans tous les temps et dans tous les pays, et qui surmontent le dégoût de cette pénible étude en faveur de l'utilité dont elle peut être pour connaître et traiter les maladies morales et politiques, comme la médecine interroge les

poisons et jusqu'aux excréments pour y chercher des remèdes aux maladies du corps, ceux-là remarqueront quelques rapprochements sensibles entre les moyens de rapine et d'oppression que tira Verrès de la guerre des pirates, et ceux que la guerre de la Vendée a fournis si long-temps aux tyrans de la France. Il est vrai que Verrès n'avait du moins aucune part à cette piraterie maritime qui existait long-temps avant lui, qu'il ne l'avait ni excitée ni entretenue, non plus que celle de Spartacus, dont les faibles restes servirent aussi de prétexte à ses cruautés. Mais, au lieu d'employer la force publique qu'il avait entre les mains à combattre et repousser les corsaires, il prit pour lui l'argent de l'état, dépouilla ses défenseurs, et, après les avoir mis hors d'état d'agir, les assassina juridiquement, de peur qu'ils ne déposassent contre lui. Notre histoire dira aussi que dans cette abominable guerre de la Vendée, qui n'a existé que parce qu'on l'a voulu; dans cette guerre qu'on a soigneusement nourrie parce qu'elle servait à tout, nos tyrans ne choisirent guère pour commandants que des complices; qu'ils les envoyèrent moins pour combattre des ennemis armés, que pour piller et massacrer nos concitoyens fidèles et paisibles. Nous avons lu dans les Verrines que le proconsul romain, qui avait juré une *guerre à mort* aux négociants, faisait arrêter tous les commerçants riches et tous les commandants de navires qui apportaient des

denrées dans les ports de Sicile, et qu'il confisquait leurs marchandises, parce qu'ils étaient, disait-il, du parti des esclaves fugitifs, et qu'ils leur avaient fourni des vivres; qu'il fit même périr une foule de ces innocents, éloigna des côtes de sa province tous les marchands épouvantés du bruit de ses fureurs, mit la famine sur la flotte, et l'aurait mise dans sa province, s'il l'eût gouvernée plus long-temps. Et c'est ainsi que parmi nous l'opulent commerce de Lyon, de Nantes, de Bordeaux, de Marseille, etc., qui faisait envie au reste de l'Europe, a été anéanti par ceux qui avaient proscrit le *négociantisme*, crime aussi nouveau que le terme, et le seul crime de ces hommes laborieusement utiles, dont l'active industrie approvisionne un empire, qui généralement ne peuvent s'enrichir qu'en faisant du bien, ne peuvent établir leur crédit que par une réputation de probité, ne peuvent gagner qu'en raison de ce qu'ils risquent; dont la profession et les talents sont honorés par-tout, encouragés par-tout où l'on a les premières notions de gouvernement; qui d'ailleurs sont naturellement les premiers amis de la liberté et des lois, puisque la liberté et les lois sont les premiers appuis de leur commerce et de leurs travaux; enfin qui, dans tous les temps et chez toutes les nations, ont été mis par la philosophie, au nombre des bienfaiteurs du genre humain.

Cicéron n'a pas dédaigné de faire mention d'un

Sestius, d'un geolier des prisons de Verrès, d'un des derniers satellites du préteur; et pourquoi? C'est qu'il savait que le caractère des commandants devient celui des subalternes, et qu'on peut juger des uns par les autres. Il y a dans l'esprit de tyrannie une bassesse naturelle, une abjection particulière qui peut dépraver jusqu'aux bourreaux; et un homme qui n'aurait vu que nos échafauds et nos prisons aurait pu juger alors de notre gouvernement. Mais Cicéron ne parle que d'un Sestius, et nous en avons eu des milliers, dont l'histoire ne dédaignera pas non plus de faire mention. Et combien ils ont surpassé Sestius! Ce misérable rançonnait l'infortune, il est vrai, il faisait payer la sépulture; et ce genre de commerce était interdit à nos Sestius, puisqu'il n'y avait plus même de sépulture parmi nous: mais on ne nous dit point qu'il se fit un devoir et un plaisir d'insulter à tout moment le sexe, la vieillesse, le besoin, la maladie, l'agonie, les cadavres..... Que de détails affreux, que je ne fais qu'indiquer à vos souvenirs et à vos réflexions! Ici je n'en dois pas faire davantage; je connais la mesure de mes fonctions et de mes paroles. Mais ces détails ne seront pas perdus pour l'instruction de la postérité. Non, ils ne le seront pas: j'en jure (1) par l'humanité

(1) On croira sans peine que ce n'est pas par amour-propre que je rappelle ici les acclamations multipliées qui suivirent ce serment prononcé aux écoles normales et aux lycées. De

outragée comme elle ne l'avait été jamais; et, si la nature a donné quelque force à mes crayons, si un profond sentiment des droits de l'homme peut suppléer à ce qui manque au talent, tous ces traits, toujours divers et toujours les mêmes, épars jusqu'ici dans quelques feuilles accusatrices, seront rassemblés et coloriés pour en former un tableau d'horreur et de vérité, où les yeux ne s'arrêteront pas sans laisser tomber quelques larmes. Ces larmes ne seront pas inutiles : montrer tout ce qu'a pu faire l'immoralité populairement érigée en principes dans un langage nouveau, c'est avertir l'homme de ne jamais dénaturer les expressions de la morale, sous peine de tout dénaturer à la fois. Quelle leçon contre les brigands et les oppresseurs, qui ont fait de ce travestissement monstrueux une arme si terrible, grace à l'ignorance et aux vices de la multitude! Et c'est bien en vain qu'ils prétendraient arrêter la main capable de les présenter au monde entier dans toute leur épouvantable difformité. Le glaive même des assassins viendrait trop tard : le tableau déja tracé repose dans l'ombre en attendant le jour de toutes les vérités, et si le peintre n'est pas à l'abri de leurs coups, l'ouvrage est à l'abri de leurs atteintes.

Vous avez applaudi avec transport, dans le beau

---

l'amour-propre, bon Dieu! dans un pareil sujet! j'attestais l'humanité, et l'humanité me répondait.

plaidoyer pour Archias, le magnifique éloge des lettres et des arts, digne du sujet et de Cicéron: et vos applaudissements étaient une sorte d'hommage expiatoire que vous leur rendiez après le règne de l'ignorance et de la barbarie. Mais quand Cicéron, dix-huit siècles avant le nôtre, parlait avec tant d'intérêt et d'élévation de ce respect universel pour les talents de l'esprit, comme d'un caractère naturel à toutes les nations policées; quand il citait la poésie en particulier comme l'objet d'une espèce de consécration, même chez des peuples barbares; quand le monde entier attestait la vérité de ces paroles, si on lui eût dit qu'au bout d'une longue suite de siècles, et dans un temps où cette lumière des arts, alors renfermée chez les Grecs et les Romains, se serait répandue dans l'Europe entière, ces mêmes arts, ces mêmes talents, chez une nation qui en aurait porté le goût et la perfection plus loin qu'aucune autre, seraient solennellement déclarés un titre de proscription, dévoués à l'opprobre, aux fers, aux supplices; leurs monuments foulés aux pieds, traînés dans la boue, mutilés par le fer, livrés aux flammes, dans toute l'étendue d'un grand empire, sans la moindre réclamation; qu'aurait-il pensé de cette prophétie? Ne l'eût-il pas regardée comme une chimère qui ne pouvait jamais se réaliser, à moins que des extrémités du globe il n'arrivât quelque horde sauvage et dévastatrice qui mît tout à feu et à sang chez

cette nation subjuguée, ou que la colère du ciel ne la frappât tout entière d'un noir esprit de vertige, d'un délire atroce, dernier terme de la dégradation de l'espèce, et avant-coureur de sa destruction? Et si on lui eût dit encore que ces extravagantes horreurs se commettraient au nom de la *philosophie*, au nom de la *liberté*, au nom de l'*égalité*, au nom de l'*humanité*, au nom des *droits de l'homme*, ne se serait-il pas tenu plus que jamais à cette seconde supposition d'une démence absolue et d'une punition divine, comme à la seule qui pût expliquer ce bouleversement inouï de toutes les idées humaines?

Nous l'avons vu!..... et peu d'années auparavant nous étions aussi loin de le prévoir et de l'imaginer qne Cicéron lui-même il y a près de deux mille ans. Nous l'avons vu!..... et nous nous demandons encore s'il est bien vrai que nous l'ayons vu : que sera-ce de la postérité? Nous savons aujourd'hui que dans les pays étrangers on a d'abord refusé toute croyance à ce que l'on racontait de nous; qu'on imagina, non sans vraisemblance, que ces récits incroyables étaient semés par les plus furieux ennemis de la France; et c'étaient bien eux en effet qui avaient inventé, non pas les récits, mais les crimes. Il a bien fallu se rendre enfin à la quantité, à l'uniformité, à l'authenticité des témoignages; ils étaient malheureusement pour nous trop publics. Il en sera de même des âges suivants: l'incrédulité la plus déterminée

ne pourra former le moindre doute, quand on verra tous les crimes revêtus de l'appareil des formes légales, dont les monuments originaux sont trop nombreux pour périr jamais; quand on lira les actes publics de toutes les autorités quelconques, les discours, légalement imprimés, de tous les agents du pouvoir, depuis ceux qui s'appelaient *les représentants du peuple*, jusqu'aux derniers bandits des *sociétés populaires;* quand on lira seulement ces paroles que je transcris textuellement d'une lettre écrite à la Convention par un de ses membres, et consignée dans les bulletins, datée d'une des villes jadis les plus florissantes de la France, et qui n'est plus qu'un monceau de ruines, *L'esprit public est remonté dans ce département; les savants, les beaux esprits, les plumes élégantes ne sont plus;* quand on lira la réponse d'un autre de ces *représentants*, solennellement attestée par une administration tout entière, qui avouait qu'elle n'avait fait arrêter personne, parce qu'elle n'avait trouvé personne de suspect : « Eh « quoi! vous n'avez donc chez vous *ni propriétaires ni hommes instruits?* »

Le travail de l'historien sera donc d'une espèce toute nouvelle : ordinairement il consiste à établir la vérité des faits, quand ils sortent un peu de l'ordre commun, ou que les circonstances en ont été peu connues ou mal exposées. Ici la difficulté sera de fonder la vraisemblable, malgré la plus éclatante publicité, et malgré le nombre et la

clarté des témoignages. On n'y parviendra que par un esprit d'observation, propre à marquer l'enchaînement et la progression des causes et des effets, et capable de remonter jusqu'au premier principe, sans lequel encore on ne pourrait rien expliquer.

Vous avez vu enfin avec quel plaisir Cicéron s'abandonne à l'encourageante idée, à la consolante perspective d'un avenir; avec quel ravissement il embrasse cette immortalité qui appartient à l'être qui pense; et il est tout simple qu'une ame telle que la sienne, telle que celle d'un Platon, d'un Socrate, d'un Marc-Aurèle (car je ne veux citer que des païens) ne cherche pas à démentir le sentiment intime de son excellence, l'instinct de sa grande destination, et que, de la nuit même de sa demeure terrestre, elle s'avance, à la clarté des idées morales et divines, jusque dans l'avenir immense et dans les années éternelles. Celui qui n'a pas déshonoré son origine et son espèce ne cherche pas un terme à son existence; celui qui ne craint pas les regards du ciel ne demande pas à la terre de le couvrir pour jamais. Mais pourquoi l'athéisme a-t-il fait en peu de temps de si affreux ravages, et devient-il un symbole de croyance, même pour l'ignorance la plus grossière? Auparavant du moins la plupart des athées ne l'étaient guère qu'en paroles; et la conviction, si elle existait chez des hommes in-

struits, n'était qu'un de ces traits de folie particulière, dont une tête d'ailleurs raisonnable peut devenir susceptible à force de vanité, comme on devient un illuminé, un prophète, un thaumaturge, à force d'exaltation, ou de curiosité; car toute passion forte peut donner à l'esprit un trait de démence : nous en avons des preuves fréquentes, et la folie en elle-même n'est guère que l'extrême préoccupation d'une seule idée qui brouille toutes les autres. C'est ainsi du moins que j'ai toujours expliqué l'athéisme réel, qui de toute autre manière me semble impossible. Mais aujourd'hui si cette funeste doctrine est presque devenue vulgaire, c'est qu'en détruisant toute moralité en actions et en paroles, on a fait tomber la base de toute morale raisonnée, la croyance d'un Dieu; c'est qu'en accoutumant les hommes à se jouer sans scrupule et sans pudeur des mots de crime et de vertu, toujours employés en sens inverse, on leur a enfin persuadé que tout ce que la nature et l'éducation leur avaient appris sur les devoirs de l'homme n'était qu'une illusion et un mensonge. Et avec quelle avidité des ames qu'on a déja corrompues doivent-elles se saisir d'une doctrine qui met le dernier sceau à toute corruption, achève d'étouffer toute conscience, et de justifier tous les forfaits! Que peut-il en coûter à des hommes de cette trempe, pour vouloir mourir comme des brutes, après avoir vécu comme des

monstres? Des scélérats peuvent-ils envisager un autre asyle, un autre espoir, un autre partage que le néant?

D'ailleurs, il faut l'avouer, tous ces milliers de brigands dominateurs, qui en peu d'années ont plus ravalé la nature humaine que n'ont jamais pu faire les tyrans de tous les siècles, ont bien pu croire que, puisque la terre était à eux, ils n'avaient point de maître dans le ciel : ce raisonnement est à leur portée et très-digne d'eux. Il y a plus, cette *fête* abominable, réellement consacrée à Robespierre sous le nom de *l'Être suprême*, a pu les persuader, plus que tout le reste, que cette proclamation si étrange n'était qu'une de ces farces révolutionnaires que la tyrannie étalait tous les jours en spectacle; et ce qui était vrai et trop vrai de cette prétendue *fête*, ils l'ont cru du Dieu qu'on y outrageait. Et en effet, fut-il jamais plus outragé? Je ne parle pas seulement de l'opprobre que ce vil charlatan répandait sur la France entière, en lui ordonnant d'avertir l'univers que la nation française, au dix-huitième siècle, reconnaissait encore un Dieu. Il était juste que le même homme mît la Divinité en écriteau à la porte des églises, comme il avait mis *la liberté* en enseigne à la porte des maisons; il était fait pour croire à l'une comme à l'autre, et pour les traiter de même toutes les deux. Je baisse les yeux de honte et d'horreur toutes les fois que j'aperçois, en passant, sur ces édifices

qui furent autrefois des temples, ces inscriptions qui ne subsistent (1) que pour déshonorer la nation. Mais qu'est-ce encore que ce scandale, si on le compare à l'appareil sacrilége dont Paris fut forcé d'être le témoin et le complice, quand un Robespierre (car le mépris ne peut rien trouver de plus abject que son nom) osa élever insolemment l'autel de son orgueil vis-à-vis l'échafaud de ses victimes, osa présenter au Dieu qu'il blasphémait une nation esclave et flétrie qu'il égorgeait chaque jour, et lever ses regards vers le ciel en foulant sous ses pieds le sang innocent? Sans doute ses innombrables agents se dirent alors qu'apparemment il n'y avait point de Dieu qui l'entendît, puisqu'il n'y en avait point qui le foudroyât. Je sais qu'au moment de sa chute et de son supplice, on lui criait de toutes parts *qu'il y avait un Dieu;* mais il ne faut pas s'y tromper, ceux qui le lui disaient alors n'en avaient jamais douté. Au contraire, ceux qui voudraient lui succéder, malgré cet exemple, disent seulement que la fortune lui a manqué enfin, et qu'il n'a eu d'autre tort que de ne pas répandre assez de sang.

On ne saurait trop le redire : la plaie la plus

(1) Elles subsistaient alors au commencement de 94; et l'auteur est le premier qui, devant douze cents auditeurs, se soit élevé contre cet excès de ridicule et de scandale qui avait encore des partisans.

profonde que la tyrannie ait faite à la France, c'est cette perversité avouée, cette immoralité épidémique qui a rompu tous les liens de l'ordre social. C'est là le grand mal qu'il faut guérir avant tout, et c'est au zèle ardent pour la morale qu'on peut reconnaître désormais les amis de la chose publique. C'est à nos tyrans qu'il appartenait de détruire les mœurs; c'est aux amis de l'ordre à les rétablir, et à faire d'abord des hommes pour avoir des citoyens.

CHAPITRE V.

Des deux Pline.

L'ÉLOQUENCE romaine, entraînée dans la chute de la liberté publique, perdit tout ce qu'elle en avait emprunté, sa dignité, son élevation, son énergie, son audace, son importance. Elle ne pouvait plus se montrer la même dans les assemblées du peuple, qui n'avait plus de pouvoir : dans les délibérations d'un sénat esclave, elle devait rester muette, ou ne s'exercer qu'à l'adulation et à la bassesse : les tribunaux n'étaient plus dignes de sa voix depuis que les jugements publics avaient perdu leur crédit et leur majesté, qu'on n'y discutait plus que de petits intérêts, et que tout le reste dépendait de la volonté d'un seul. C'est quand il s'agit de subjuguer toutes les volontés que l'orateur triomphe : quand tout est soumis à un maître, le talent de flatter devient le premier de tous; car les talents des hommes tiennent toujours plus ou moins à leurs intérêts. Un état libre est le vrai champ de l'éloquence : il lui faut des adversaires, des combats, des dangers, des triomphes. C'est alors que ses efforts sont en proportion de ses espérances, que le génie trouve naturellement sa place : il aime à écarter la foule pour arriver à son but, à marcher au milieu des

obstacles et des difficultés en voyant de loin les récompenses et les honneurs. C'est ainsi que les hommes sont tout ce qu'ils peuvent être; qu'ils prennent leur rang à différents degrés, selon leurs facultés et leur mérite. Mais, dans l'esclavage, tout est sur la même ligne, tout se range au même niveau; l'on ne peut s'en écarter sans trouver un précipice : la vie civile et politique n'est plus une carrière immense ouverte de tous côtés, où chacun cherche à devancer ses concurrents; c'est un défilé étroit et escarpé, où tout le monde marche en silence et les yeux baissés. Telle était la condition des Romains depuis Auguste, dont le règne, il est vrai, a donné son nom à cette époque brillante de la perfection du goût dans le langage et dans les arts de l'imagination, mais qui vit aussi périr la véritable éloquence avec la république et Cicéron.

La poésie, quoiqu'elle ait, comme tous les arts, besoin de liberté, en est pourtant un peu moins dépendante que l'éloquence; elle est moins effrayée des tyrans, parce qu'elle-même les effraie un peu moins. Sa voix, moins austère, est plus consacrée au plaisir qu'à l'instruction, aux illusions qu'à la vérité; et le charme de ses jeux et de ses fables peut se faire sentir aux tyrans mêmes, s'ils ne sont pas stupides : encore faut-il qu'elle ait soin d'écarter de son langage et de ses inventions tout ce qui pourrait alarmer de trop près la conscience des méchants. Virgile, dans

aucun de ses ouvrages, n'a fait l'éloge de la liberté : Lucain l'a osé faire; mais on sait comme il a fini. Ce n'est donc pas l'asservissement des Romains qui a porté le coup fatal à la poésie comme à l'éloquence : c'est seulement cette décadence presque inévitable qui suit de près la perfection; c'est cette corruption de goût et de principes, effet nécessaire de l'inquiétude et de la faiblesse naturelle à l'esprit humain, qui, ne pouvant se fixer dans le bien, s'égare en cherchant le mieux.

Cependant, lors même que l'éloquence et la poésie étaient déja fort dégénérées, plusieurs hommes de mérite leur conservèrent encore quelque gloire, et formèrent comme le troisième âge des lettres chez les Romains : en vers, Perse, Juvénal, Silius Italicus, Stace, Martial, et surtout Lucain; dans la prose, Quintilien, Sénèque et les deux Pline. Je ne parle pas ici de Tacite, homme bien supérieur à tous ceux que je viens de nommer, homme à part, et qui seul, dans ce dernier âge, fut digne d'être comparé aux plus beaux génies de celui d'Auguste : j'en parlerai à l'article des historiens. Quintilien a déja passé sous nos yeux; nous avons vu les poëtes : il reste à nous occuper des deux Pline, et d'abord de Pline le jeune, parce que son *Panégyrique de Trajan* est le seul monument qui nous reste de ce siècle, et le seul qui puisse servir d'objet de comparaison avec le siècle précédent. Il se plaint

souvent, dans ses ouvrages, de la décadence des lettres et du goût, ainsi que Tacite son ami, qui même écrivit sur ce sujet un ouvrage en dialogue, dont nous avons perdu une partie. Mais Tacite a l'avantage de n'être inférieur à personne dans le genre où il a travaillé : Pline, à qui l'on reprochait, de son temps, son admiration pour Cicéron, et sa sévérité pour ses contemporains; Pline, qui s'était proposé Cicéron pour modèle, est bien loin de l'égaler. Nous ne pouvons pas apprécier ses plaidoyers, que nous n'avons plus; mais, à juger par son *Panégyrique*, s'il suivait son goût en admirant Cicéron, il avait, en composant, une manière toute différente, et qui a déja l'empreinte d'un autre siècle. Il a infiniment d'esprit; on ne peut même en avoir davantage : mais il s'occupe trop à le montrer, et ne montre rien de plus. Il cherche trop à aiguiser toutes ses pensées, à leur donner une tournure piquante et épigrammatique; et ce travail continuel, cette profusion de traits saillants, cette monotonie d'esprit produit bientôt la fatigue. Il est, comme Sénèque, meilleur à citer par fragments qu'à lire de suite. Ce n'est plus, comme dans Cicéron, ce ton naturellement noble et élevé, cette abondance facile et entraînante, cet enchaînement et cette progression d'idées, ce tissu où tout se tient et se développe, cette foule de mouvements, ces constructions nombreuses, ces figures heureuses qui animent tout; c'est un

amas de brillants, une multitude d'étincelles qui plaît beaucoup pendant un moment, qui excite même une sorte d'admiration, ou plutôt d'éblouissement, mais dont on est bientôt étourdi. Il a tant d'esprit, et il en faut tant pour le suivre, qu'on est tenté de lui demander grace et de lui dire, En voilà assez. On s'est souvent étonné que Trajan ait eu la patience d'entendre ce long discours où la louange est épuisée; mais on oublie ce que Pline nous apprend lui-même, que celui qu'il prononça dans le sénat lorsque Trajan l'eut déclaré consul, n'était qu'un remerciement fort court, adapté au lieu et aux circonstances. Ce n'est qu'au bout de quelques années qu'il le publia aussi étendu que nous l'avons. Si quelque chose pouvait rendre cette longueur excusable, c'ést qu'il louait Trajan et son bienfaiteur; mais il faut de la mesure dans tout, et principalement dans la louange. Au reste, s'il a excédé les bornes, il n'a pas été au-delà de la vérité. Il a le rare avantage de louer par des faits, et tous les faits sont attestés. L'histoire est d'accord avec le *Panégyrique;* et, ce qu'il y a de plus heureux, au portrait d'un bon prince il oppose celui des tyrans qui l'avaient précédé, et particulièrement de Domitien. On conçoit ce double plaisir que doit sentir une ame honnête à faire justice du crime en rendant hommage à la vertu, et à comparer le bonheur présent aux malheurs passés: ce contraste est le plus grand mérite de son ouvrage.

Je citerai les morceaux qui m'ont paru les mieux faits, les plus intéressants, et qui offrent des leçons et des exemples utiles à présenter dans tous les temps. Mais il faut voir auparavant de quelle manière l'auteur lui-même parle de son ouvrage dans les lettres qu'il nous a laissées. « Un « des devoirs de mon consulat était de rendre des « actions de graces à l'empereur au nom de la ré- « publique; et après m'en être acquitté suivant la « convenance du lieu et du moment, j'ai cru « qu'il était digne d'un bon citoyen de déve- « lopper dans un ouvrage plus étendu ce que je « n'avais fait qu'effleurer dans un remerciement; « d'abord pour rendre à un grand prince l'hom- « mage qu'on doit à ses vertus; ensuite afin de « présenter à ses successeurs, non pas des règles « de conduite, mais un modèle qui leur apprenne « à mériter la même gloire par les mêmes moyens. « En effet, dire aux souverains ce qu'ils doivent « être est beau sans doute; mais c'est une tâche « pénible, et même une sorte de prétention; au « lieu que louer celui qui fait bien, de manière « que son éloge soit une leçon pour les autres, « et comme une lumière qui leur montre le « chemin, est une entreprise non moins utile et « plus modeste. »

L'auteur du *Panégyrique*, après avoir rappelé la bassesse et la lâcheté de ces vils empereurs qui n'arrêtaient les incursions des Barbares qu'en leur donnant de l'argent, et en achetaient des

captifs pour en faire l'ornement d'un triomphe illusoire, fait voir dans son héros une conduite bien différente. « Maintenant on a renvoyé chez « les ennemis de l'empire la terreur et la conster- « nation. Ils apprennent de nouveau à être dociles « et soumis; ils croient revoir dans Trajan un de « ces héros de l'ancienne Rome, qui n'obtenaient « le titre d'empereur qu'après avoir couvert les « champs de carnage, et les mers de leurs triom- « phes. Nous recevons aujourd'hui des otages, et « nous ne les achetons pas. Ce n'est point par des « largesses honteuses qui épuisent et avilissent la « république que nous marchandons le faux titre « de vainqueurs; ce sont les ennemis qui deman- « dent, qui supplient; c'est nous qui accordons « ou refusons, et l'un et l'autre est digne de la « majesté de l'empire. Ils nous rendent grace de « ce qu'ils ont obtenu; ils n'osent se plaindre « de ce qu'ils n'obtiennent pas. L'oseraient-ils, « quand ils se souviennent de vous avoir vu « camper près des nations les plus féroces, dans « la saison la plus favorable pour elles, la plus « périlleuse pour nous; lorsque les glaces amon- « celées rejoignaient les deux rives du Danube; « lorsque ce fleuve pouvait à tout moment nous « apporter la guerre sur ses eaux endurcies par « les hivers; lorsque nous avions contre nous, non- « seulement les armes de ces peuples sauvages, « mais le ciel et leurs frimas? Il semblait alors que « notre présence eût changé l'ordre des saisons:

« c'étaient eux qui se renfermaient dans leurs re-
« traites, et nos troupes tenaient la campagne,
« parcouraient les rivages, et n'attendaient que vos
« ordres pour saisir l'occasion de fondre sur eux,
« en passant sur ces mêmes glaces qui faisaient
« jusqu'alors leur force et leur défense... Mais votre
« modération est d'autant plus digne de louanges,
« que, nourri dans la guerre, vous aimez la paix;
« qu'ayant pour père un triomphateur dont les
« lauriers ont été consacrés dans le Capitole le
« jour même de votre adoption, ce n'a pas été
« une raison pour vous de rechercher avidement
« toutes les occasions de triompher. Vous ne re-
« doutez pas la guerre, et vous ne la provoquez
« pas. Il est beau de camper sur les rives du Da-
« nube, sûr de vaincre si vous le passez, et de
« ne pas forcer au combat des ennemis qui le
« refusent. L'un est l'ouvrage de votre valeur,
« l'autre celui de votre sagesse : celle-ci fait que
« vous ne voulez pas combattre; celle-là, que vos
« ennemis ne l'osent pas. Le Capitole verra donc
« enfin, non pas un triomphe fantastique ni un
« vain simulacre de victoire, mais un empereur
« nous rapportant une gloire véritable, la paix et
« la tranquillité, et de la part de nos ennemis une
« telle soumission, qu'il n'a pas été besoin de les
« vaincre. Voilà ce qui est plus beau que tous les
« triomphes; car jamais nous n'avons pu vaincre
« que ceux qui avaient d'abord méprisé notre em-
« pire. Si quelque roi barbare porte son audace

« insensée jusqu'à s'attirer votre courroux et votre « indignation, c'est alors qu'il sentira que l'inter- « valle des mers, la largeur des fleuves, la bar- « rière des montagnes, seront de si faibles obsta- « cles contre vous, que les monts, les fleuves, les « mers sembleront avoir disparu pour laisser pas- « ser, je ne dis pas vos armées, mais Rome en- « tière avec vous. »

Chaque empereur, à son avènement, avait coutumè de faire au peuple romain une distribution d'argent appelée *congiarium*. L'orateur s'exprime, ce me semble, avec noblesse et intérêt sur les circonstances qui accompagnèrent cette libéralité de Trajan.

« A l'approche du jour marqué pour cette dis- « tribution, on voyait ordinairement le peuple en « foule et une multitude d'enfants remplir les « rues et attendre le prince à son passage. Leurs « parents s'empressaient de les lui faire voir, les « portaient dans leurs bras, leur apprenaient à « lui adresser des prières flatteuses et des caresses « suppliantes. Ces enfants répétaient ce qu'on « leur avait appris, le plus souvent à des oreilles « sourdes et insensibles. Chacun ignorait ce qu'il « pouvait espérer. Vous, au contraire, vous n'a- « vez pas même voulu qu'on vous priât; et quoi- « que le spectacle de toute cette génération nais- « sante eût de quoi flatter votre sensibilité, vos « dons leur étaient assurés, leur partage était ré- « glé, avant que vous les eussiez vus ou entendus.

« Vous avez voulu que dès leur enfance ils s'a-
« perçussent que tous avaient en vous un père,
« qu'ils pussent croître par vos bienfaits en crois-
« sant pour vous, qu'ils fussent vos élèves avant
« d'être vos soldats, et que chacun d'eux vous
« fût aussi redevable qu'à ses propres parents. Il
« est digne de vous, César, de nourrir de votre
« trésor l'espérance du nom romain. Il n'y a point
« de dépense plus convenable à un prince qui
« veut être immortel que les bienfaits répandus
« sur la postérité. Les riches ont par eux-mêmes
« tout à gagner en élevant des enfants, et trop à
« perdre quand ils n'en ont pas; mais les pau-
« vres, pour en avoir et en élever, n'ont qu'un
« motif d'encouragement, la bonté du souverain.
« C'est à lui de leur inspirer cette confiance, de
« les soutenir par ses dons, s'il ne veut hâter la
« ruine de l'état. Les grands n'en sont que la tête,
« et quand les soins du prince ne s'étendent que
« sur eux, elle chancelle, et tombe bientôt avec
« un corps affaibli et languissant. Aussi, quelle a
« dû être votre joie quand vous avez été accueilli
« par les acclamations réunies des pères, des en-
« fants, des vieillards; quand vous avez entendu
« les premiers cris de cet âge débile, à qui les lar-
« gesses impériales n'ont point fait de grace plus
« marquée que de le dispenser même des de-
« mandes et des supplications! Le comble de votre
« gloire est de vous montrer tel, que, sous votre
« règne, tout citoyen désire d'être père, et se

« trouve heureux de l'être. Nul aujourd'hui ne « craint autre chose pour son fils, que les acci- « dents inséparables de l'humanité : l'oppression « arbitraire n'est plus comptée parmi les maux « inévitables ; et s'il est doux de voir dans ses « enfants l'objet des libéralités du prince, il est « encore plus doux de les élever pour être libres « et tranquilles. Que l'empereur même ne donne « rien ; c'est assez, pourvu qu'il n'ôte pas. Qu'il « ne se charge pas de nourrir ; n'importe, pourvu « qu'il ne détruise pas. Mais s'il enlève d'un côté « pour donner de l'autre, s'il nourrit ceux-ci et « frappe ceux-là, la vie devient pour tous une « charge importune. Ainsi donc, ô César ! ce que « je loue le plus dans votre munificence, c'est « que vous ne donnez que ce qui est à vous. On « ne dira pas de vous que vous nourrissez nos « enfants, comme les petits des bêtes féroces, de « sang et de carnage ; et c'est là ce qui fait le plus « de plaisir à ceux qui reçoivent vos dons. Ce « que vous leur donnez, ils savent que vous ne « l'avez pris à personne ; ils savent, quand vous « les enrichissez, que vous n'appauvrissez que vous « seul ; que dis-je ? pas même vous ; car celui de « qui tous les autres tiennent ce qu'ils ont, pos- « sède lui-même ce qui est à tous les autres. »

Un autre objet de la munificence des empereurs, c'étaient les jeux et les spectacles qu'ils donnaient au peuple romain, qui en était toujours idolâtre, au point de justifier ce mot si

connu de Juvénal : *Que faut-il aux maîtres du monde ? Du pain et des spectacles.* Si quelque chose avait pu les en dégoûter, c'eût été la démence atroce des tyrans nommés Césars, qui trouvaient jusque dans ces amusements du théâtre, dans ces combats du cirque, une occasion de plus de faire sentir leur despotisme, et d'exercer leur cruauté. Ils se passionnaient pour un cocher ou un gladiateur, au point de faire périr ceux qui ne pensaient pas comme eux et favorisaient un parti opposé. On sait que, sous les empereurs grecs, cette rage insensée fut poussée à un tel excès, que la faction des *Bleus* et des *Verts*, appelés ainsi de la livrée des cochers du cirque, occasiona plus d'une fois d'horribles massacres dans Constantinople. Avant le temps où Pline écrivait, Caligula, Néron, Domitien, avaient signalé leur folle passion pour les gladiateurs ou les pantomimes par les excès les plus monstrueux. On pense bien que les jeux donnés par Trajan avaient un autre caractère; et ce morceau du *Panégyrique,* suivi du tableau de la punition des délateurs, est d'une telle beauté, que, si Pline avait toujours écrit de ce style, on pourrait peut-être le comparer à Cicéron. Mais je choisis ce qu'il y a de meilleur; et, après avoir marqué les défauts dominants, j'aime mieux vous présenter les beautés que les fautes. Celles-ci même, dans un discours latin, tenant en partie à la diction, ne peuvent guère être senties que par ceux qui en-

tendent la langue; et les beautés peuvent l'être par tout le monde.

« Nous avons eu des spectacles, non de mol-
« lesse et de corruption, et faits non pour énerver
« le courage, mais pour inspirer un généreux mé-
« pris de la mort, en montrant les blessures ho-
« norables, l'amour de la gloire et l'ardeur de
« vaincre jusque dans des esclaves fugitifs et des
« criminels condamnés. Et quelle noblesse vous
« avez fait voir, César, dans ces fêtes populaires!
« quelle justice! Combien vous avez fait sentir
« que toute partialité était au-dessous de vous!
« Le peuple a obtenu en ce genre tout ce qu'il
« demandait: on lui a même offert ce qu'il ne de-
« mandait pas. Vous l'avez invité vous-même à
« désirer et à choisir, et vous avez rempli ses vœux
« sans les avoir prévus. Quelle liberté dans les
« suffrages des spectateurs! avec quelle sécurité
« chacun a pu suivre son goût et ses inclinations!
« Personne n'a passé pour impie, n'a été criminel
« pour s'être déclaré contre un gladiateur; per-
« sonne n'a expié par les supplices de misérables
« amusements, et, de spectateur qu'il était, n'est
« devenu lui-même un spectacle. O insensé et
« ignorant du véritable honneur, le souverain qui
« peut chercher, jusque dans l'arène, des crimes de
« lèse-majesté, qui se croit méprisé et avili si l'on
« ne respecte pas ses histrions, qui regarde leurs
« injures comme les siennes, qui croit la divinité
« violée dans leur personne, et qui, s'estimant

« autant que les dieux, estime ses gladiateurs au-
« tant que lui ! Combien ces affreux spectacles
« étaient différents de celui que vous nous avez
« donné ! Assez long-temps nous avions vu une
« troupe de délateurs exercer dans Rome leurs
« brigandages. Abandonnant les grands chemins
« et les forêts à des brigands d'une autre espèce,
« ceux-là assiégeaient les tribunaux et le sénat. Il
« n'y avait plus de patrimoine assuré, plus de
« testament respecté ; qu'on eût des enfants ou
« qu'on n'en eût pas, le danger était le même, et
« l'avarice du prince encourageait ces ennemis
« publics. Vous avez tourné vos regards sur ce
« fléau de l'état ; et, après avoir rendu la paix et
« la sérénité à nos armées, vous l'avez ramenée
« dans le forum ; vous avez extirpé cette peste qui
« le désolait, et votre sévérité prévoyante a em-
« pêché qu'une république fondée sur les lois ne
« fût renversée par l'abus de ces mêmes lois.
« Aussi, quoique votre fortune et votre généro-
« sité vous aient mis à portée de nous faire voir
« dans le cirque ce que la force et le courage ont
« de plus remarquable, des monstres indompta-
« bles ou apprivoisés, et ces merveilles du monde,
« avant vous rares et cachées, et, graces à vous,
« devenues communes, rien n'a paru plus agréable
« au peuple romain, ni plus digne de votre rè-
« gne, que de voir l'insolent orgueil des délateurs
« renversé dans la poussière. Nous les reconnais-
« sions tous, nous jouissions tous, en voyant ces

« victimes expiatoires des alarmes publiques pas-
« ser dans le cirque, sur les cadavres sanglants des
« criminels, pour être traînées à un supplice plus
« grand et plus terrible. Jetés pêle-mêle dans de
« mauvaises barques, on les a livrés aux flots et
« aux tempêtes. Qu'ils s'éloignent, qu'ils fuient
« de ces contrées que désola leur méchanceté.
« Si les vagues les rejettent sur des rochers, qu'ils
« habitent des terres sauvages et inhospitalières;
« qu'ils y vivent dans les tourments de l'inquié-
« tude et du besoin; et que, pour comble de
« douleur, ils regardent autour d'eux le genre
« humain qu'ils sont forcés de laisser tranquille.
« Quel spectacle mémorable que cette flotte char-
« gée de coupables, abandonnée à tous les vents,
« sans guide et sans secours, et forcée d'obéir aux
« flots irrités, sur quelque plage inhabitée qu'il
« plaise à la mer de les porter! Avec quelle joie
« nous avons vu tous ces frêles bâtiments disper-
« sés en sortant du port, comme si la mer eût
« voulu rendre graces à l'empereur, qui la char-
« geait du supplice de ces misérables qu'il dé-
« daignait de punir lui-même! Alors on a pu
« connaître quel changement s'était fait dans la
« république, quand les méchants n'ont eu pour
« asyle que ces mêmes rochers sur lesquels aupara-
« vant tant d'innocents étaient relégués; quand
« les déserts, auparavant peuplés de sénateurs,
« ne l'ont plus été que par leurs délateurs et leurs
« bourreaux. »

Tout le monde doit reconnaître ici les deux vers de Racine dans *Britannicus :*

Les déserts, autrefois peuplés de sénateurs,
Ne sont plus habités que par leurs délateurs.

C'est une traduction littérale de ce passage de Pline. Il continue, et félicite Trajan d'avoir aboli les accusations de lèse-majesté, qui mettaient le couteau dans la main des plus vils scélérats pour égorger les plus honnêtes gens, et qui grossissaient le trésor impérial de la dépouille des victimes. « Comment se fait-il que vos prédécesseurs, « qui dévoraient tout, qui ne laissaient rien à per- « sonne, aient été pauvres au milieu de leurs ra- « pines; et que vous, qui donnez tout et ne ra- « vissez rien, vous soyez riche au milieu de vos « libéralités? Sans cesse autour d'eux, des conseil- « lers sinistres veillaient avec un front sévère et « sourcilleux aux intérêts du fisc; les princes eux- « mêmes, tout avides, tout rapaces qu'ils étaient, « et quoiqu'ils eussent si peu besoin de pareils « maîtres, apprenaient d'eux cependant tout ce « qu'on pouvait faire contre nous. Mais vous, Cé- « sar, vous avez fermé votre oreille à toute espèce « d'adulations, et sur-tout à celles qui s'adressent « à la cupidité. La flatterie est muette, et il n'y « a plus personne pour donner de mauvais con- « seils, depuis que le prince ne les écoute plus; « en sorte que nous vous sommes également re- « devables, et pour les mœurs que vous avez, et

« pour le bien que vous avez fait aux nôtres. C'é-
« tait sur-tout ce crime unique et extraordinaire
« de lèse-majesté, inventé pour perdre ceux qui
« étaient exempts de tout crime, c'était là ce qui
« enrichissait le fisc. Vous nous avez délivrés de
« cette crainte, content de cette grandeur réelle
« que n'eurent jamais ceux qui s'attribuaient une
« majesté imaginaire. Par là vous avez rendu la
« fidélité aux amis, la piété filiale aux enfants, la
« soumission aux esclaves. Nos esclaves ne sont
« plus les amis de César : c'est nous qui le som-
« mes; et le père de la patrie ne croit plus qu'il
« leur soit plus cher qu'à nous. Vous nous avez
« délivrés tous d'un accusateur domestique; vous
« avez élevé un signe de salut qui a détruit parmi
« nous la guerre des maîtres et des esclaves; vous
« leur avez rendu un service égal en rendant les
« uns tranquilles et les autres fidèles. Vous ne vou-
« lez cependant pas qu'on vous loue de cette jus-
« tice, et peut-être en effet ne le doit-on pas; mais
« du moins c'est une pensée bien douce pour
« ceux qui se rappellent celui de vos prédéces-
« seurs qui subornait lui-même les esclaves contre
« les maîtres, et leur fournissait des accusations
« pour avoir un prétexte de punir les crimes qu'il
« avait inventés : destinée affreuse et inévitable
« qu'il fallait subir toutes les fois qu'il se trou-
« vait un esclave aussi méchant que l'empereur. »

Trajan avait vécu long-temps dans une condition privée : il avait vu le règne abominable

et la fin tragique de Domitien. Adopté par Nerva, qui avait remplacé Domitien, et qui régna peu, il lui avait bientôt succédé. Un homme qui avait autant d'esprit que Pline, ne pouvait manquer de saisir cette circonstance si heureuse, et les réflexions qu'elle fait naître.

« Combien il est utile de passer par l'adversité « pour arriver aux grandeurs ! Vous avez vécu « avec nous, vous avez partagé nos périls, vous « avez, comme nous, vécu dans les alarmes : c'était « alors le sort de l'innocence. Vous avez su par « vous-même combien les méchants princes sont « détestés, même de ceux qui contribuent à les « rendre plus méchants. Vous vous souvenez des « vœux et des plaintes que vous formiez avec « nous. Ainsi, les lumières du particulier servent « en vous à éclairer le prince, et vous avez fait « plus même que vous n'auriez désiré d'un autre : « et nous, dont tous les vœux se bornaient à « n'avoir pas pour empereur le pire des hommes, « vous nous avez accoutumés à ne pouvoir en « supporter un qui ne serait pas le meilleur de « tous. C'est ce qui fait qu'il n'y a personne qui « vous connaisse assez peu et se connaisse assez « peu lui-même pour désirer votre place. Il est « plus aisé de vous succéder que de s'en croire « capable. Qui voudrait, en effet, supporter le « même fardeau ? Qui ne craindrait pas de vous « être comparé ? Qui sait mieux que vous quelle « charge on s'impose en remplaçant un bon

« prince? Et cependant vous aviez l'excuse de « votre adoption. Quel règne à imiter que celui « sous lequel personne n'ose fonder sa sûreté « sur son abjection! Nul aujourd'hui ne craint « rien, ni pour sa vie, ni pour sa dignité; et l'on ne « regarde plus comme un trait de sagesse de se « cacher dans les ténèbres. Sous un prince tel « que vous, la vertu a les mêmes récompenses « et les mêmes honneurs que dans un état libre, « et ce n'est plus le temps où elle n'avait d'autre « prix que le témoignage de la conscience. Vous « aimez la fermeté dans les citoyens; vous ne « cherchez pas, comme on faisait autrefois, à « étouffer le courage, à intimider la droiture; « vous l'excitez, vous l'animez. Ce serait assez « qu'il n'y eût pas de danger à être homme de « bien; il y a même de l'avantage. C'est aux « honnêtes gens que vous offrez les dignités, les « sacerdoces, les gouvernements : votre amitié, « votre suffrage, les distinguent. Les fruits qu'ils « recueillent de leur intégrité et de leurs travaux « encouragent ceux qui leur ressemblent, et in- « vitent à leur ressembler; car, il n'en faut pas « douter, les hommes sont bons ou méchants « selon le prix qu'ils en attendent. Il en est peu « d'une ame assez élevée pour ne pas juger, par « le succès, de ce qui est honnête ou honteux. La « plupart, quand ils voient donner à l'indolence « le prix du travail, au luxe celui de la frugalité, « cherchent à se procurer les mêmes avantages

« par la même voie : ils veulent être tels que ceux « qui les ont obtenus; et dès qu'ils le veulent, ils « le deviennent. Vos prédécesseurs, si l'on en « excepte votre père, et avant lui un ou deux tout « au plus, aimaient mieux les vices des citoyens « que leurs vertus : d'abord, parce que chacun est « porté à aimer son semblable; et, de plus, parce « qu'ils pensaient que ceux-là supportaient le « plus patiemment la servitude, qui étaient en « effet dignes d'être esclaves. C'est dans leur sein « qu'ils déposaient tout; quant aux bons citoyens, « ils les reléguaient dans l'obscurité et l'inaction, « et ce n'était que les délations et les dangers qui « les faisaient connaître. Vous, César, vous « choisissez pour amis les hommes les plus esti- « més; et véritablement il est juste que ceux qui « étaient les plus odieux au tyran, soient les plus « chers à un bon prince. Vous le savez, César : « comme rien n'est si différent que l'autorité et « la tyrannie, on est d'autant plus attaché à « l'une qu'on déteste plus l'autre. C'est donc « les bons que vous élevez, que vous montrez « au reste de l'empire, comme les garants des « principes que vous avez embrassés et des choix « que vous savez faire. »

L'orateur compare l'affabilité de Trajan, toujours ouvert et accessible, à l'effrayante et impénétrable retraite où vivaient les tyrans de Rome. « Avec quelle bonté vous accueillez, vous enten- « dez tout le monde! comme, au milieu de tant de

« travaux, vous semblez être presque toujours de « loisir ! Nous venons dans votre palais, non « plus, comme autrefois, tremblants d'être venus « trop tard aux ordres de l'empereur, mais joyeux « et tranquilles, et à l'heure qui nous convient. « Il nous est permis, même quand vous êtes « prêt à nous recevoir, de nous refuser à cet « honneur, si nous avons autre chose à faire. « Nous sommes toujours excusés à vos yeux; et « nous devons l'être sans doute, car vous savez « assez que chacun de nous s'estime d'autant « plus, qu'il vous voit, vous fréquente davan- « tage; et c'est encore une raison pour vous de « vous prêter plus volontiers à ce désir. Ce n'est « pas un instant d'audience suivi de la désertion « et de la solitude : nous restons, nous vivons « avec vous, dans ce palais qu'un peu auparavant « une bête féroce environnait de la terreur, lors- « que, retirée comme dans une caverne, elle s'a- « breuvait du sang de ses proches, ou n'en sor- « tait que pour dévorer nos plus illustres citoyens. « Alors veillaient aux portes la menace et l'épou- « vante, alors tremblaient également ceux qui « étaient admis et ceux qu'on éloignait. Lui-même « ne se présentait que sous un aspect formidable; « l'orgueil était sur son front, la fureur dans ses « yeux : personne n'osait l'aborder ni lui parler « dans les ténèbres où il se renfermait; et il « ne sortait de sa solitude que pour la retrouver « par-tout. Mais pourtant, dans ces mêmes mu-

« railles dont il se faisait un rempart, il enferma « avec lui la vengeance et la mort, et le dieu qui « punit les crimes. Le châtiment alla jusqu'à lui, « à travers les barrières dont il s'entourait. Que « lui servit alors sa divinité prétendue, et le se- « cret de cette demeure inaccessible où l'exilaient « son orgueil et sa haine pour le genre humain? « Combien cette même demeure est aujourd'hui « plus assurée et plus tranquille, depuis qu'on « n'y voit plus les satellites de la tyrannie et de « la cruauté, depuis qu'elle n'a plus de garde que « notre amour, et de défense que la multitude « qu'elle reçoit! Quel exemple peut mieux vous « convaincre que la garde la plus sûre et la plus « fidèle des princes, c'est leur propre vertu, ou « plutôt, que jamais ils ne sont mieux défendus « que lorsqu'ils n'ont pas besoin de défense?»

Il justifie avec beaucoup d'élévation et d'énergie la manière dont il parle des tyrans qui avaient opprimé Rome avant que Trajan la rendît heureuse. « Tout ce que j'ai dit, pères « conscrits, des autres princes que nous avons « eus n'a d'autre but que de vous faire voir « combien notre père commun a changé et cor- « rigé l'esprit du gouvernement, si long-temps « corrompu et dépravé. Cette comparaison sert « à mieux marquer et le mérite et la reconnais- « sance. De plus, le premier devoir des citoyens « envers un empereur tel que le nôtre, c'est de « flétrir ceux qui ne lui ressemblent pas. On

« n'aime point assez les bons princes quand on « ne hait pas les mauvais. Enfin, une des plus « grandes obligations que nous ayons à notre « digne empereur, c'est la liberté de tout dire « contre les tyrans. Pourrions-nous oublier que « tout récemment Domitien a voulu venger Né- « ron? Est-ce donc le vengeur de sa mort qui au- « rait permis qu'on fît justice de sa vie? Il pren- « drait pour lui-même tout ce qu'on dirait contre « son modèle. Pour moi, César, je regarde « comme un de vos plus grands bienfaits que « nous puissions, à la fois, et nous venger du « passé, et influer sur l'avenir; qu'il nous soit « permis d'annoncer par avance aux méchants « princes qu'en aucun temps, en aucun lieu, « leurs mânes coupables ne seront à l'abri des « reproches et des exécrations de la postérité. « Croyez-moi donc, pères conscrits, montrons « avec confiance et fermeté nos douleurs et notre « joie. Gémissons sur ce que nous avons souffert « autrefois; jouissons de ce que nous voyons au- « jourd'hui. Voilà ce que nous devons faire en « public comme en secret, dans les actions de « graces solennelles comme dans les conversa- « tions particulières. Souvenons-nous que le mal « que nous dirons de nos tyrans est l'éloge de « notre bienfaiteur. Lorsqu'on n'ose pas parler « des mauvais princes, c'est une preuve que ce- « lui qui règne leur ressemble. »

Nous avons de Pline, outre ce *Panégyrique*,

un recueil de lettres, composé de dix livres, que l'auteur mit en ordre, et publia, nous dit-il, à la prière de ses amis; c'est-à-dire que ces lettres sont un ouvrage, et c'en est un en effet. Il ne faut donc pas s'attendre à y trouver cette aisance familière, cet épanchement intime, cet abandon qui est du genre épistolaire proprement dit. Ce ne sont point ici des lettres qui n'étaient pas faites pour être lues, et dont le charme tient sur-tout à cette curiosité naturelle à l'esprit humain, qui aime beaucoup à entendre ceux qui ne croient pas qu'on les écoute. Madame de Sévigné nous plaît dans ses lettres, parce qu'elle donne de l'intérêt aux plus petites choses; Cicéron, parce qu'il révèle le secret des grandes. Pline est auteur dans les siennes; mais il l'est avec beaucoup d'agrément et de variété. Tous ses billets sont écrits pour la postérité : mais elle les a lus, et cette lecture fait aimer l'auteur.

Si les lettres de Pline font honneur à son esprit par la manière dont elles sont écrites, les noms de ceux à qui elles sont adressées suffiraient pour faire l'éloge de son caractère. Ce sont les plus honnêtes gens et les hommes les plus célèbres par leurs talents, leur mérite et leurs vertus; et les sentiments qu'il exprime sont dignes de ses liaisons. Il intéresse également, et par les amis dont il regrette la perte, tels qu'un Helvidius, un Arulenus, un Sénécion, les victimes de Domitien, et par ceux qui jouissent

avec lui du règne de Trajan, tels que Tacite, Quintilien, Macer, Suétone, Martial, etc. Il ne peut pas nous attacher, comme Cicéron, par le détail des intrigues et des révolutions du siècle le plus orageux de la république. Un règne heureux et tranquille ne peut fournir cette espèce d'attrait à l'imagination, et cet aliment à la curiosité. En ce genre, tout ce qu'on peut faire du bonheur, c'est d'en jouir; car il en est de l'histoire à peu près comme du théâtre, où rien n'intéresse moins que les gens heureux. Mais on trouve du moins dans Pline des traits et des anecdotes qui peignent les mœurs et les caractères. On y voit particulièrement la malignité cruelle des délateurs sous Domitien, et leur bassesse rampante sous Trajan; car rien n'est si lâche et si vil que le méchant, dès qu'il ne peut plus faire du mal : c'est une bête féroce à qui l'on a arraché les griffes et les dents, et qui lèche quand elle ne peut plus mordre. Tel était un certain Regulus, sur lequel Pline s'exprime ainsi dans une de ses lettres, qui présente un tableau frappant de vérité qu'on voit toujours avec plaisir, celui de l'humiliation d'un méchant homme.

« Avez-vous vu quelqu'un plus humble et « plus timide que Regulus depuis la mort de « Domitien, sous lequel il n'a pas commis moins « de crimes que sous Néron, mais avec plus « de précaution et de secret? Il a eu peur que « je n'eusse du ressentiment contre lui; et il

« ne se trompait pas, j'en avais. Je l'avais vu « échauffer la persécution contre Arulenus, et « triompher de sa mort au point de réciter et de « répandre dans le public un libelle où il l'ap- « pelait *un singe des Stoïciens qui portait encore « les stigmates de Vitellius*. Vous reconnaissez là « le style de l'homme. Il y déchire aussi Sénécion, « et avec tant de fureur, que Metius Carus (au- « tre homme de la même trempe) lui dit à cette « occasion : *Quel droit avez-vous sur mes morts ? « Est-ce que je vais remuer les cendres de votre « Crassus et de votre Camerinus*, deux victimes « des délations de Regulus sous Néron? »

On est forcé de s'arrêter pour admirer l'énergique impudence et l'atrocité de ce mot, *mes morts*. Ce sont là de ces expressions de métier qui en représentent toute l'horreur. Ces misérables regardaient ceux qu'ils avaient fait périr comme des possessions et des titres : on croirait entendre des fossoyeurs se disputer un cadavre. Poursuivons.

« Regulus craignait donc que sa conduite ne « m'eût vivement blessé : aussi s'était-il donné « de garde de me mettre au nombre de ses audi- « teurs lorsqu'il fit la lecture de son libelle. De « plus, il se ressouvenait dans quel péril il m'avait « mis moi-même devant les centumvirs. Il n'y « allait de rien moins que de ma vie. A la prière « d'Arulenus, j'étais venu témoigner pour Ario- « nilla, femme de Timon, et j'avais en tête Re-

« gulus. Je m'appuyais, dans un des points de la « défense, sur l'avis de Modestus, alors exilé par « Domitien. Regulus m'interrompt. *Que pensez-* « *vous*, me dit-il, *de Modestus ?* Si j'avais dit *Du* « *bien*, vous voyez quel danger : si j'avais dit *Du* « *mal*, quelle honte. Tout ce que je puis dire, « c'est que les dieux vinrent à mon secours, et « m'inspirèrent. *Je répondrai*, lui dis-je, *à votre* « *question, si les centumvirs la regardent comme* « *un des points du procès*. Il insiste. *Il me semble*, « poursuivis-je, *que la coutume est d'interroger les* « *témoins sur les accusés, et non pas sur ceux qui* « *sont déja condamnés. Je demande*, reprend Ré- « gulus, *ce que vous pensez, non pas précisément* « *de Modestus, mais de son attachement pour le* « *prince. Et moi*, dis-je alors, *je crois qu'il n'est* « *pas même permis de faire une question sur ce* « *qui a déja été jugé*. Il se tut, et tout le monde « me félicita de ce que, sans rien dire pour « ma sûreté qui pût compromettre mon hon- « neur, je m'étais débarrassé de son insidieuse « interrogation. Aujourd'hui que Regulus ne se « sent pas la conscience nette, il a été trouver « d'abord Cecilius Celer et Fabius Justus, pour « les prier de le réconcilier avec moi. Non con- « tent de cela, il s'est adressé à Spurinus; et « d'un ton suppliant (vous savez comme il est « bas quand il craint), *Je vous conjure*, lui « a-t-il dit, *de voir Pline demain matin, mais* « *de grand matin; car je ne puis vivre dans l'in-*

« *quiétude où je suis ; et, de quelque manière* « *que ce soit, faites en sorte qu'il ne soit plus fâ-* « *ché contre moi.* Je venais de me lever : on vient « me dire que Spurinus envoie chez moi m'an- « noncer sa visite. *Non,* dis-je, *je vais chez lui.* « Comme nous allions l'un vers l'autre, je le ren- « contre sous le portique de Livie. Il m'expose sa « commission, et ajoute quelques prières, mais « avec beaucoup de réserve, et comme il con- « vient à un honnête homme parlant pour celui « qui ne l'est pas. *C'est à vous de voir,* lui dis-je, « *ce que vous devez répondre à Regulus. Il ne faut* « *pas vous tromper: j'attends Maurice* (il n'était « pas encore revenu d'exil); *je ne peux rien vous* « *dire sans l'avoir vu, ni rien faire sans son con-* « *sentement. C'est à lui de me guider, et à moi de* « *le suivre.* Quelques jours après, Regulus lui- « même vient me trouver dans la salle du pré- « teur; et, après m'avoir suivi quelque temps, il « me tire à l'écart. *Je crains,* me dit-il, *que vous* « *n'ayez sur le cœur la manière dont je me suis* « *expliqué devant les centumvirs, lorsqu'en plai-* « *dant contre vous et Satrius Rufus, il m'échappa* « *de dire : Satrius Rufus est cet orateur qui se pi-* « *que d'imiter Cicéron, et qui n'est pas content de* « *l'éloquence de notre siècle.* Je lui répondis que « c'était lui qui m'apprenait qu'il y avait de la « mauvaise intention dans ses paroles; que, sans « son aveu, j'aurais pu les prendre pour une « louange; *car,* ajoutai-je, *je me pique en effet*

« *d'imiter Cicéron, et ne goûte pas infiniment*
« *l'éloquence de notre siècle. Je crois qu'il est*
« *insensé de ne pas se proposer pour modèle en*
« *tout genre ce qu'il y a de mieux. Mais puisque*
« *vous vous souvenez si bien de cette plaidoirie*
« *devant les centumvirs, comment avez-vous ou-*
« *blié celle où vous m'interrogeâtes sur Modestus?*
« Ici mon homme devint plus pâle encore qu'il
« n'avait coutume de l'être, et, tout en balbu-
« tiant, me dit que ce n'était pas à moi qu'il en
« voulait alors, mais à Modestus. Vous voyez le
« caractère du personnage, qui avoue l'envie
« qu'il a eue de nuire à un malheureux exilé. Au
« surplus, il m'en donna une excellente raison :
« *Modestus*, dit-il, *avait écrit de moi, dans une*
« *lettre qui fut lue à Domitien, ces propres mots:*
« *Regulus, le plus méchant des bipèdes.* Vous
« verrez que Modestus avait grand tort. Ce fut
« à peu près là toute notre conversation : je ne
« voulus pas m'engager plus avant, pour me ré-
« server toute ma liberté jusqu'au retour de mon
« ami Maurice. Je sais fort bien qu'un Regulus
« n'est pas un homme aisé à détruire. Il est riche
« et intrigant ; bien des gens le considèrent ; la
« plupart le craignent, et la crainte est un senti-
« ment souvent plus fort que l'amitié même. Ce-
« pendant il peut arriver que toute cette fortune
« déja ébranlée tombe entièrement, car le pou-
« voir et le crédit des méchants sont aussi trom-
« peurs qu'eux-mêmes. Mais, comme je vous le

« dis, j'attends Maurice : c'est un homme de « poids, un homme de sens, instruit par l'expé- « rience, et que le passé peut éclairer sur l'ave- « nir. C'est d'après ses conseils que je prendrai « le parti d'agir ou de rester tranquille. Je vous « ai fait tout ce détail, parce que notre amitié « mutuelle exige que je vous fasse part, non-seu- « lement de mes actions, mais de mes pensées. »

Dans une de ses lettres à Tacite, il peint avec des traits aussi nobles que touchants l'union qui règne entre eux, et qui devrait régner entre tous ceux que les talents rendent supérieurs aux autres hommes, et ne rendent pas toujours supérieurs à l'envie.

« J'ai lu votre ouvrage, et j'ai marqué avec le « plus de soin qu'il m'a été possible ce qui m'a « paru devoir être ou changé ou retranché. J'ai « coutume de dire la vérité, et vous aimez à « l'entendre; car personne ne souffre plus pa- « tiemment la critique que ceux qui méritent la « louange. A présent c'est votre tour, et j'attends « vos remarques sur l'ouvrage que je vous ai « confié. O l'honorable et le charmant commerce « que cette réciprocité de lumières et de secours! « Qu'il m'est doux de penser que, si la postérité « s'occupe de nous, on saura à jamais combien « il y a eu entre nous d'union, de confiance et « de franchise! Ce sera un exemple rare et re- « marquable, que deux hommes, à peu près du « même âge et du même rang, et de quelque

« nom dans les lettres (car il faut bien que je « parle modestement de vous, puisque je parle « en même temps de moi), se soient aidés et « soutenus mutuellement dans leurs études. Dans « ma première jeunesse, et lorsque vous aviez « déja de la réputation et de la gloire, toute « mon ambition était de suivre vos traces, de « loin, il est vrai, mais du moins de plus près « que tout autre. Il y avait d'autres hommes « célèbres par leur génie; mais vous me parais- « siez, par un rapport naturel entre nous deux, « celui que je pouvais et que je devais imiter. « C'est ce qui fait que je m'applaudis tant de ce « que mon nom est cité avec le vôtre lorsqu'il « est question des gens de lettres, de ce qu'on « pense à moi lorsqu'on parle de vous. Ce n'est « pas qu'il n'y ait des écrivains qu'on nous pré- « fère; mais il m'importe peu dans quel rang « on nous mette ensemble, parce qu'à mon gré « le premier de tous est celui qui vient après « vous. Il y a plus : vous devez avoir remarqué « que dans les testaments on nous laisse des legs « semblables à l'un et à l'autre, à moins que le « testateur n'ait été l'ami particulier de l'un des « deux. Je conclus que nous devons nous en ai- « mer davantage, puisque les études, les mœurs, « la réputation, et enfin les dernières volontés « des hommes, nous unissent par tant de liens. »

Quelquefois ces lettres ne contiennent que des anecdotes plaisantes, telles que celle-ci :

« Vous n'avez pas été témoin d'une assez singu-
« lière aventure, ni moi non plus : mais on m'en
« a parlé, comme elle venait de se passer. Pollie-
« nus Paulus, chevalier romain des plus distin-
« gués et des plus instruits, compose des élégies:
« c'est chez lui un talent de famille ; car il est de
« la même ville municipale que Properce, et il
« le compte parmi ses ancêtres. Il récitait publi-
« quement ses élégies, dont la première com-
« mence ainsi : *Vous m'ordonnez, Priscus....* Ja-
« volenus Priscus, l'un de ses meilleurs amis,
« qui était présent, se mit à dire tout d'un coup :
« *Moi, je n'ordonne rien.* Imaginez les ris et les
« plaisanteries. Ce Priscus n'a pas la tête bien
« saine, mais pourtant il remplit les devoirs pu-
« blics, il est admis dans les conseils, il professe
« même le droit civil ; en sorte que cette saillie
« n'en fut que plus ridicule et plus remarquable,
« et refroidit beaucoup la lecture de Paulus.
« Avouez que ceux qui lisent en public ont bien
« des soins à prendre : il faut qu'ils répondent,
« non-seulement de leur bon sens, mais aussi de
« celui de leurs auditeurs. »

Une autre lettre contient un acte de bienfaisance, également honorable pour celui qui en était l'auteur, et pour celui qui en était l'objet. Elle est de la plus grande simplicité, et c'est ce qui en fait le mérite. Pline écrit à Quintilien : « Quoi-
« que vous soyez très-simple et très-modeste dans
« votre manière de vivre, et que vous ayez élevé

« votre fille dans les vertus convenables à la fille « de Quintilien et à la petite-fille de Tutilius, ce- « pendant, aujourd'hui qu'elle épouse Nonius « Céler, homme de distinction, et à qui ses em- « plois et ses charges imposent la nécessité de « vivre dans un certain éclat, il faut qu'elle règle « son train et ses habits sur le rang de son mari. « Ces dehors n'augmentent pas notre dignité « réelle, mais ils la relèvent aux yeux du public. « Je sais que vous êtes très-riche des biens de « l'ame, et beaucoup moins des biens de la for- « tune. Je prends donc sur moi une partie de vos « obligations, et, comme un second père, je « donne à notre chère fille cinquante mille ses- « terces. Je ne me bornerais pas là, si je n'étais « persuadé que la modicité du présent sera pour « vous la seule raison de le recevoir. »

Le récit de la mort volontaire de son ami Corellius Rufus offre des circonstances intéressantes, et la peinture d'un caractère mâle et ferme, digne des anciens Romains.

« J'ai fait une cruelle perte, si c'est dire assez « pour exprimer le malheur qui nous enlève un « si grand homme. Corellius Rufus est mort, et, « ce qui m'accable davantage, il est mort parce « qu'il l'a voulu. Ce genre de mort, que l'on ne « peut reprocher ni à l'ordre de la nature, ni au « caprice de la fortune, me semble le plus affli- « geant de tous. Lorsque la maladie emporte nos « amis, ils nous laissent au moins un sujet de

« consolation dans cette inévitable nécessité qui « menace tous les hommes. Mais ceux qui se li- « vrent eux-mêmes à la mort ne nous laissent que « l'éternel regret de penser qu'ils auraient pu « vivre long-temps. Une souveraine raison qui « tient lieu de destin aux sages a déterminé Co- « rellius Rufus. Mille avantages concouraient à lui « faire aimer la vie : le témoignage d'une bonne « conscience, une haute réputation, un crédit des « mieux établis, une femme, une fille, un petit- « fils, des sœurs très-aimables, et, ce qui est en- « core plus précieux, de véritables amis. Mais ses « maux duraient depuis si long-temps, ils étaient « devenus si insupportables, que les raisons de « mourir l'emportaient sur tant d'avantages qu'il « trouvait à vivre. A trente-trois ans il fut attaqué « de la goutte : je lui ai ouï dire plusieurs fois « qu'il l'avait héritée de son père; car les maux « comme les biens nous viennent souvent par suc- « cession. Tant qu'il fut jeune, il trouva des re- « mèdes dans le régime et dans la continence; « plus avancé en âge et plus accablé, il se sou- « tint par sa vertu et par sa constance. Un jour « que les douleurs les plus aiguës n'attaquaient « plus les pieds seuls, comme auparavant, mais se « répandaient sur tout le corps, j'allai le voir à sa « maison près de Rome : c'était du temps de Do- « mitien. Dès que je parus, les valets de Corel- « lius se retirèrent : il avait établi cet ordre chez « lui, que, quand un ami de confiance entrait

« dans sa chambre, tout en sortait, jusqu'à sa « femme, quoique d'ailleurs très-capable du se- « cret. Après avoir jeté les yeux de tous côtés : « *Savez-vous bien*, dit-il, *pourquoi je me suis ob- « stiné à vivre si long-temps malgré des maux in- « supportables! C'est pour survivre au moins d'un « jour à ce monstre de Domitien.* Pour faire lui- « même ce qu'il désirait qu'on fît, je suis sûr « qu'il ne lui manqua que des forces égales à son « courage. Mais les dieux, du moins, exaucèrent « son vœu, et le tyran fut tué. Alors satisfait et « tranquille, sûr de mourir libre, il fut en état « de rompre les liens nombreux, mais plus fai- « bles, qui l'attachaient encore à la vie. Il avait « essayé d'adoucir par la diète les douleurs, qui « étaient redoublées; mais comme elles conti- « nuaient, sa fermeté sut y mettre un terme. « Quatre jours s'étaient passés sans qu'il prît au- « cune nourriture, quand Hispala, sa femme, « envoya notre ami commun, C. Geminius, m'ap- « porter la triste nouvelle que Corellius avait « résolu de mourir; que les larmes d'une épouse, « les supplications de sa fille, ne gagnaient rien « sur lui; que j'étais le seul qui pût le rappeler à « la vie. J'y cours: j'arrivais lorsque Julius Atti- « cus, de nouveau dépêché vers moi par Hispala, « me rencontre, et m'annonce que l'on avait « perdu toute espérance, même celle que l'on « avait en moi, tant Corellius paraissait affermi « dans sa résolution. Ce qui désespérait, c'était la

« réponse qu'il avait faite à son médecin, qui le « pressait de prendre des aliments : *L'arrêt est « prononcé.* Parole qui me remplit tout à la fois « d'admiration et de douleur. Je ne cesse de « penser quel homme, quel ami j'ai perdu. Il « avait passé soixante et sept ans, terme assez « long, même pour les hommes robustes. Il est « délivré de toutes les douleurs d'une maladie « continuelle; il a eu le bonheur de laisser floris- « santes, et sa famille, et la république qui lui « était plus chère encore que sa famille. Je me le « dis, je le sais, je le sens; cependant je le re- « grette comme s'il m'eût été ravi dans la fleur de « son âge et dans la plus brillante santé. Mais « (dussiez-vous m'accuser de faiblesse) je le re- « grette particulièrement pour l'amour de moi. « J'ai perdu le témoin, le guide, le juge de ma « conduite. Vous ferai-je un aveu que j'ai déja « fait à notre ami Calvisius dans les premiers « transports de ma douleur? Je crains de vivre « désormais avec moins d'attention sur moi- « même. Vous voyez quel besoin j'ai que vous « me consoliez. Il ne s'agit pas de me repré- « senter que Corellius était vieux, qu'il était in- « firme; il me faut d'autres consolations; il me « faut de ces raisons que je n'ai point encore « trouvées ni dans le commerce du monde, ni « dans les livres. Tout ce que j'ai entendu dire, « tout ce que j'ai lu, me revient assez dans « l'esprit; mais mon affliction n'est pas d'une

« nature à se rendre à des considérations com-
« munes. »

Si cette lettre est triste, en voici une qui peut amuser; car les histoires d'apparitions et de fantômes amusent toujours, même ceux à qui elles font peur. Celle du spectre d'Athènes, que Pline rapporte le plus sérieusement du monde, paraît être l'original de tous ces contes de revenants, répétés et retournés en mille manières, attendu que chacun peut raconter à sa fantaisie ce qui n'est jamais arrivé. Quoi qu'il en soit, les mauvais plaisants ne pourront pas dire cette fois que c'est ici une histoire d'esprit faite par quelqu'un qui n'en a guère. C'est Pline qui parle : écoutons.

« Le loisir dont nous jouissons vous permet « d'enseigner, et me permet d'apprendre. Je vou- « drais donc bien savoir si les fantômes ont quel- « que chose de réel, s'ils ont une vraie figure, si « ce sont des génies, ou seulement de vaines « images qui se tracent dans l'imagination trou- « blée par la crainte. Ce qui me ferait pencher à « croire qu'il y a de véritables spectres, c'est ce « qu'on m'a dit être arrivé à Curtius Rufus. Dans « le temps qu'il était encore sans fortune et sans « nom, il avait suivi en Afrique celui à qui le « gouvernement en était échu. Sur le déclin du « jour, il se promenait sous un portique, lors- « qu'une femme d'une taille et d'une beauté plus « qu'humaines se présente à lui : la peur le saisit. « *Je suis*, dit-elle, *l'Afrique; je viens te prédire*

« *ce qui doit t'arriver. Tu iras à Rome, tu rem-*
« *pliras les plus grandes charges, et tu reviendras*
« *ensuite gouverner cette province, où tu mourras.*
« Tout arriva comme elle l'avait prédit. On conte
« même qu'abordant à Carthage, et sortant de son
« vaisseau, la même figure se présenta devant
« lui, et vint à sa rencontre sur le rivage. Ce
« qu'il y a de vrai, c'est qu'il tomba malade, et
« que, jugeant de l'avenir par le passé, et du
« malheur qui le menaçait par la bonne fortune
« qu'il avait éprouvée, il désespéra de sa guéri-
« son, malgré la bonne opinion que tous les siens
« en avaient conçue. Mais voici une autre histoire
« qui ne vous paraîtra pas moins surprenante, et
« qui est bien plus horrible; je vous la donnerai
« telle que je l'ai reçue. Il y avait à Athènes une
« maison fort grande et fort logeable, mais dé-
« criée et déserte. Dans le plus profond silence de
« la nuit, on entendait un bruit de fer qui se
« choquait contre du fer; et si l'on prêtait l'o-
« reille avec plus d'attention, un bruit de chaînes
« qui paraissait d'abord venir de loin, et ensuite
« s'approcher. Bientôt on voyait un spectre fait
« comme un vieillard très-maigre, très-abattu,
« qui avait une longue barbe, des cheveux hé-
« rissés, des fers aux pieds et aux mains, qu'il
« secouait horriblement. De là, des nuits affreuses
« et sans sommeil pour ceux qui habitaient cette
« maison : l'insomnie à la longue amenait la ma-
« ladie, et la maladie, en redoublant la frayeur,

« était suivie de la mort; car, pendant le jour,
« quoique le spectre ne parût plus, l'impression
« qu'il avait faite le remettait toujours devant les
« yeux, et la crainte passée en donnait une nou-
« velle. A la fin, la maison fut abandonnée et
« laissée tout entière au fantôme. On y mit pour-
« tant un écriteau pour avertir qu'elle était à
« louer ou à vendre, dans la pensée que quelqu'un
« peu instruit d'un inconvénient si terrible pour-
« rait y être trompé. Le philosophe Athénodore
« vient à Athènes : il aperçoit l'écriteau, en de-
« mande le prix. La modicité le met en défiance;
« il s'informe : on lui dit l'histoire; et, loin de lui
« faire rompre le marché, elle l'engage à le con-
« clure sans remise. Il s'y loge, et sur le soir il
« ordonne qu'on lui dresse son lit dans l'appar-
« tement sur le devant, qu'on lui apporte ses ta-
« blettes, sa plume et de la lumière, et que ses
« gens se retirent au fond de la maison. Lui, de
« peur que son imagination libre n'allât, au gré
« d'une crainte frivole, se figurer des fantômes, il
« applique son esprit, ses yeux et sa main à
« écrire. Au commencement de la nuit, un pro-
« fond silence règne dans cette maison comme
« par-tout ailleurs; ensuite il entend des fers
« s'entre-choquer, des chaînes qui se heurtent;
« il ne lève pas les yeux, il ne quitte point sa
« plume, ne songe qu'à bien affermir son cœur,
« et à se garantir de l'illusion de ses sens. Le bruit
« s'augmente, s'approche : il semble qu'il se fasse

« près de la porte, et bientôt dans la chambre « même. Il regarde, il aperçoit le spectre tel qu'on « le lui avait dépeint : ce spectre était debout et « l'appelait du doigt. Athénodore lui fait signe de « la main d'attendre un peu, et continue à écrire « comme si de rien n'était. Le spectre recom- « mence son fracas avec ses chaînes, qu'il fait « sonner aux oreilles du philosophe. Celui-ci re- « garde encore une fois, et voit que l'on continue « à l'appeler du doigt. Alors, sans tarder davan- « tage, il se lève, prend la lumière et suit. Le « fantôme marche d'un pas lent, comme si le « poids des chaînes l'eût accablé. Mais, arrivé « dans la cour de la maison, il disparaît tout à « coup, et laisse là notre philosophe, qui ra- « masse des feuilles et des herbes, et les place à « l'endroit où il avait été quitté, pour le pouvoir « reconnaître. Le lendemain il va trouver les ma- « gistrats, et les supplier d'ordonner que l'on « fouille en cet endroit. On le fait : on y trouve « des os encore enlacés dans des chaînes; le « temps avait consumé les chairs. Après qu'on « les eut soigneusement rassemblés, on les en- « sevelit publiquement; et depuis que l'on eut « rendu au mort les derniers devoirs, il ne trou- « bla plus le repos de cette maison (1). Ce que je

(1) Toute cette histoire se retrouve sous d'autres noms, mais avec les mêmes détails, dans un ouvrage de Lucien, intitulé *Philopseudès*, chap. 30 et 31; et il faut convenir

« viens de dire, je le crois sur la foi d'autrui; mais « voici ce que je puis assurer aux autres sur la « mienne. J'ai un affranchi, nommé Marcus, qui « n'est point sans instruction. Il était couché avec « son jeune frère; il lui sembla voir quelqu'un « assis sur le lit, et qui approchait des ciseaux de « sa tête, et même lui coupait les cheveux au- « dessus du front. Quand il fut jour, on aperçut « qu'il avait le haut de la tête rasé, et ses che- « veux furent trouvés répandus près de lui. Peu « après, pareille aventure arrivée à un de mes « gens ne me permit plus de douter de la vérité « de l'autre. Un de mes jeunes esclaves dormait « avec ses compagnons dans le lieu qui leur est « destiné. Deux hommes vêtus de blanc (c'est « ainsi qu'il le racontait) vinrent par les fenê- « tres, lui rasèrent la tête pendant qu'il était « couché, et s'en retournèrent comme ils étaient « venus. Le lendemain, lorsque le jour parut, on « le trouva rasé, comme on avait trouvé l'autre, « et les cheveux qu'on lui avait coupés épars sur « le plancher. Ces aventures n'eurent aucune « suite, si ce n'est peut-être que je ne fus point « accusé devant Domitien, sous l'empire de qui « elles arrivèrent. Je ne l'eusse pas échappé, s'il « eût vécu; car on trouva dans son porte-feuille « une requête donnée contre moi par Metius

---

qu'elle ne pouvait être mieux placée que dans un ouvrage dont le titre signifie *l'Ami du mensonge*. (*Note*, 1821.)

« Carus : de là, on peut conjecturer que, comme « la coutume des accusés est de négliger leurs « cheveux et de les laisser croître, ceux que l'on « avait coupés à mes gens marquaient que j'étais « hors de danger. Je vous supplie donc de mettre « ici toute votre érudition en œuvre. Le sujet est « digne d'une profonde méditation ; et peut-être « ne suis-je pas indigne que vous me fassiez part « de vos lumières. Si, selon votre coutume, vous « balancez les deux opinions contraires, faites « pourtant que la balance penche de quelque côté, « pour me tirer de l'inquiétude où je suis ; car « je ne vous consulte que pour n'y plus être. »

La première réflexion qui se présente sur ce récit (car on ne peut pas entendre des histoires de revenants sans en dire son avis), c'est qu'il n'y a qu'un seul fait, celui des cheveux coupés, dont Pline se rende le garant, sans qu'on sache pourquoi, car il ne le rapporte que sur la foi d'un affranchi et d'un esclave ; et quand l'un et l'autre auraient été trompés par la frayeur, on auraient eux-mêmes trompé leur maître, il n'y aurait rien de merveilleux : cela même est un peu plus facile à supposer, qu'il ne l'est de croire qu'un esprit vêtu de blanc vienne faire l'office de barbier. Il se présente un autre sujet de réflexion : la consultation très-sérieuse que Pline demande à son ami, le ton dont il s'exprime, l'apparition du mauvais génie de Brutus rapportée par le grave et judicieux Plutarque, plu-

sieurs endroits du penseur Tacite, nous font voir que de très-grands esprits, des écrivains philosophes, n'ont pas cru les apparitions impossibles. Voilà un beau texte à commenter; mais comme, après avoir parlé long-temps, on pourrait bien n'en pas savoir davantage; comme d'ailleurs ce sujet, selon la manière dont on l'envisage, peut paraître ou trop frivole pour être mêlé à des objets sérieux, ou trop sérieux pour être traité légèrement, ces raisons m'imposent silence; et cet article de Pline finira comme toutes les conversations sur les esprits, où chacun fait son histoire et écoute celle des autres, sans que personne soit obligé d'en rien croire. J'observerai seulement que, dans une lettre suivante, Pline, écrivant à son ami Tacite, commence ainsi : « J'augure (et cet augure-là n'est pas trom-« peur) que vos ouvrages seront immortels. » Assurément la prédiction s'est bien vérifiée jusqu'ici. Je serais tenté d'en conclure que Pline raisonnait mieux sur les écrits de Tacite que sur les histoires de revenants.

Une autre lettre fort courte roule sur une observation morale dont l'application n'est pas si générale, il est vrai, que Pline semble le croire, mais qui le plus souvent est fondée : quiconque a été gravement malade peut en juger.

« Ces jours passés, la maladie d'un de mes « amis me fit faire cette réflexion, que nous som-« mes fort gens de bien quand nous sommes ma-

« lades. Car quel est le malade que l'avarice ou « l'ambition tourmente ? Il n'est plus enivré d'a- « mour, entêté d'honneurs ; il néglige le bien ; « quelque peu qu'on en ait, il y en a toujours « assez quand on se croit près de le quitter. Le « malade croit des dieux, et se souvient qu'il est « homme ; il n'envie, il n'admire, il ne méprise « la fortune de personne. Les médisances ne lui « font ni impression ni plaisir : toute son imagi- « nation n'est occupée que de bains et de fontai- « nes. Tout ce qu'il se propose (s'il en peut échap- « per), c'est de mener à l'avenir une vie douce et « tranquille, une vie innocente et heureuse. Je « puis donc nous faire ici à tous deux, en peu de « mots, une leçon dont les philosophes font des « volumes entiers. Persévérons à être pendant la « santé ce que nous nous proposons de devenir « quand nous sommes malades. »

Une lettre à Maxime, qui allait commander dans la Grèce, nous fait connaître combien Pline chérissait cette contrée qui avait été le berceau des arts, et dont le nom seul a dû être cher dans tous les temps à quiconque était né avec le goût des lettres. Ce morceau, d'ailleurs, montre un homme pénétré de ces principes d'humanité et de douceur qui convenaient à un philosophe, à un ami de Trajan, et qui peuvent servir de leçon à tous ceux que leurs charges et leurs emplois mettent au-dessus des autres. Il est peu de lettres où Pline ait fait voir un caractère plus aimable, et

où la raison s'exprime avec plus de grace et de délicatesse.

« L'amitié que je vous ai vouée m'oblige, non « pas à vous instruire (car vous n'avez pas besoin « de maître), mais à vous avertir de ne pas ou- « blier ce que vous savez déja, de le pratiquer, « ou même de le savoir encore mieux. Songez « que l'on vous envoie dans l'Achaïe, c'est-à-dire, « dans la véritable Grèce, dans la Grèce par ex- « cellence, où la politesse, les lettres, l'agriculture « même, ont pris naissance; que vous allez gou- « verner des hommes libres, dont les vertus, les « actions, les alliances, les traités, la religion, ont « eu pour principal objet la conservation du plus « beau droit que nous tenions de la nature. Res- « pectez les dieux leurs fondateurs, respectez l'an- « cienne gloire de cette nation, et cette vieillesse « des états qui est sacrée, comme celle des hom- « mes est vénérable. Faites honneur à leur anti- « quité, à leurs exploits fameux, à leurs fables « même. N'entreprenez rien sur la dignité, sur la « liberté, ni même sur la vanité de personne. Ayez « continuellement devant les yeux que nous avons « puisé notre droit dans ce pays; que nous n'a- « vons pas imposé des lois à ce peuple après « l'avoir vaincu, mais qu'il nous a donné les sien- « nes après que nous l'en avons prié. C'est Athè- « nes où vous allez, c'est à Lacédémone que vous « devez commander. Il y aurait de l'inhumanité, « de la cruauté, de la barbarie, à leur ôter l'om-

« bre et le nom de liberté qui leur restent. Voyez « comme en usent les médecins : quoique, par « rapport à la maladie, il n'y ait point de diffé- « rence entre les hommes libres et les esclaves, « ils traitent pourtant les premiers plus douce- « ment et plus humainement que les autres. Sou- « venez-vous de ce que fut autrefois chaque ville, « mais que ce ne soit point pour insulter à ce « qu'elle est aujourd'hui. Ne croyez point vous « rendre méprisable en ne vous montrant pas « dur et altier. Celui qui est revêtu de l'autorité « et armé de la puissance ne peut jamais être « méprisé, à moins qu'il ne soit sordide et vil, « et qu'il ne se méprise le premier. C'est faire « une mauvaise épreuve de son pouvoir que de « s'en servir pour offenser. La terreur est un « moyen peu sûr pour s'attirer la vénération, et « l'on obtient beaucoup plus par l'amour que « par la crainte; car, pour peu que vous vous « éloigniez, la crainte s'éloigne avec vous, mais « l'amour reste; et comme la première se change « en haine, la seconde se tourne en respect... »

Je terminerai cet extrait par l'aventure d'un enfant d'Hippone, fort agréablement racontée, et qui prouve cette inclination que l'on attribue aux dauphins pour l'espèce humaine. Pline raconte le fait à un poëte de ses amis, nommé Carinius, parce qu'il croit le sujet susceptible des couleurs de la poésie, et il n'a pas tort.

« J'ai découvert un sujet de poëme : c'est une

« histoire, mais qui a tout l'air d'une fable. Il « mérite d'être traité par un homme comme « vous, qui ait l'esprit agréable, élevé, poétique. « J'en ai fait la découverte à table, où chacun « contait à l'envi son prodige. L'auteur passe « pour très-fidèle, quoique, à dire vrai, qu'im- « porte la fidélité à un poëte? Cependant c'est « un auteur tel que vous ne refuseriez pas de lui « ajouter foi, si vous écriviez l'histoire. Près de « la colonie d'Hippone, qui est en Afrique sur le « bord de la mer, on voit un étang navigable, « d'où sort un canal qui, comme un fleuve, en- « tre dans la mer, ou retourne à l'étang même, « selon que le reflux l'entraîne ou que le flux le « repousse. La pêche, la navigation, le bain, y « sont des plaisirs de tous les âges, sur-tout des « enfants, que leur inclination porte au diver- « tissement et à l'oisiveté. Entre eux, ils mettent « l'honneur et le mérite à laisser le rivage bien « loin derrière eux, et celui qui s'en éloigne le « plus, et qui devance tous les autres, en est le « vainqueur. Dans cette sorte de combat, un en- « fant plus hardi que ses compagnons, s'étant « fort avancé, un dauphin se présente, et tantôt « le précède, tantôt le suit, tantôt tourne autour « de lui, enfin charge l'enfant sur son dos, puis le « remet à l'eau, une autre fois le reprend et l'em- « porte tout tremblant, d'abord en pleine mer, « mais peu après il revient à terre, et le rend au « rivage et à ses compagnons. Le bruit s'en ré-

« pand dans la colonie : chacun y court; chacun « regarde cet enfant comme une merveille; on « ne peut se lasser de l'interroger, de l'entendre « raconter ce qui s'est passé. Le lendemain tout « le monde court à la rive; ils ont tous les yeux « sur la mer ou sur ce qu'ils prennent pour elle; « les enfants se mettent à la nage, et, parmi eux, « celui dont je vous parle, mais avec plus de re- « tenue. Le dauphin revient à la même heure, « et s'adresse au même enfant. Celui-ci prend la « fuite avec les autres : le dauphin, comme s'il « voulait le rappeler et l'inviter, saute, plonge, « et fait cent tours différents. Le jour suivant, « celui d'après, et plusieurs autres de suite, même « chose arrive, jusqu'à ce que ces gens, nourris « sur la mer, se font, à la fin, une honte de leur « crainte : ils approchent du dauphin, ils l'appel- « lent, ils jouent avec lui, ils le touchent; il se « laisse manier. Cette épreuve les encourage, sur- « tout l'enfant qui le premier en avait couru le « risque; il nage auprès du dauphin, et saute sur « son dos. Il est porté et rapporté; il se croit « reconnu et aimé; il aime aussi, et ni l'un ni l'au- « tre ne ressent ni n'inspire la frayeur. La con- « fiance de celui-là augmente, et en même temps « la docilité de celui-ci; les autres enfants l'ac- « compagnent en nageant, et l'animent par leurs « cris et par leurs discours. Avec ce dauphin on « en voyait un autre (et ceci n'est pas moins mer- « veilleux) qui ne servait que de compagnon et

« de spectateur. Il ne faisait, il ne souffrait rien « de semblable, mais il menait et ramenait l'au- « tre dauphin, comme les enfants menaient et « ramenaient leur camarade. L'animal, de plus « en plus apprivoisé par l'habitude de jouer « avec l'enfant et de le porter, avait coutume de « venir à terre; et après s'être séché sur le sable, « lorsqu'il venait à sentir la chaleur, il se reje- « tait à la mer. Octavius Avitus, lieutenant du « proconsul, emporté par une vaine superstiti- « tion, prit le temps que le dauphin était sur le « rivage pour faire répandre sur lui des parfums : « la nouveauté de cette odeur le mit en fuite et « le fit sauter dans la mer. Plusieurs jours s'écou- « lèrent depuis sans qu'il parût. Enfin il revint, d'a- « bord languissant et triste, et, peu après, ayant re- « pris ses premières forces, il recommença ses jeux « et ses tours ordinaires. Tous les magistrats des « lieux circonvoisins s'empressaient d'accourir à « ce spectacle : leur arrivée et leur séjour enga- « geaient cette ville, qui n'est déja pas trop riche, « à de nouvelles dépenses qui achèvaient de l'é- « puiser. Ce concours de monde y troublait d'ail- « leurs et y dérangeait tout. On prit donc le parti « de tuer secrètement le dauphin qu'on venait « voir. Ne pleurez-vous pas son sort? De quelles « expressions, de quelles figures vous enrichirez « cette histoire, quoiqu'il ne soit pas besoin de « votre art pour l'embellir, et qu'il suffise de ne « rien ôter à la vérité! »

Pline, qu'on a nommé *le naturaliste* pour le distinguer du précédent, appartient plus, comme ce titre l'indique assez, à la physique et aux sciences naturelles, qu'à la littérature; mais, à ne le considérer même que comme écrivain, l'éloquence qu'il a répandue dans son ouvrage, l'imagination qui anime et colorie son style, lui donnent une place éminente parmi les auteurs du dernier âge des lettres romaines. On ne peut douter, et c'est son plus grand éloge, qu'il n'ait servi de modèle au célèbre auteur de notre *Histoire naturelle*, qui, par la noblesse et l'élévation des idées, l'énergie de la diction, la richesse des peintures, et la variété des détails, semble avoir voulu lutter contre lui. Lisez dans Pline la description de l'éléphant et du lion, et vous croirez lire Buffon. Mais l'écrivain français l'emporte par la pureté du goût : l'on ne peut lui reprocher, comme à l'auteur latin, de tomber dans la déclamation, et d'être quelquefois dur et obscur en cherchant la précision et la force; ce sont là les défauts de Pline *le naturaliste*. Son livre, d'ailleurs, est un monument précieux à tous égards; on l'a nommé avec raison l'*Encyclopédie des Anciens*. Il a servi à marquer pour nous le terme de leurs connaissances. Tout s'y trouve, astronomie, géométrie, physique générale et particulière, botanique, médecine, anatomie, minéralogie, agriculture, arts mécaniques, arts de luxe. La seule nomenclature des ouvrages

que l'auteur cite, le nombre de ceux qu'il dit avoir lus, la plupart perdus aujourd'hui, et qui forment des milliers de volumes, suffit pour donner une idée effrayante de son travail; et quand on pense qu'il avait composé une foule d'autres ouvrages que nous n'avons plus, que ce même homme fut toute sa vie occupé des affaires publiques, fit la guerre, fut chargé pendant plusieurs années du gouvernement d'une province, et qu'il mourut à cinquante-six ans, on ne concevrait pas comment il a pu suffire à tant d'objets, de lectures, de recherches et de fatigues, si Pline le jeune, en nous traçant le plan de vie que suivait son oncle, ne nous eût fait voir en lui l'homme le plus laborieux qui ait jamais existé. Il faut jeter les yeux sur ce tableau pour apprendre ce que c'est que le travail; et l'on ne sera pas étonné que celui qui le traçait s'accusât lui-même de paresse, en comparaison d'un semblable modèle. Assurément peu d'hommes seront capables des travaux de l'oncle et des scrupules du neveu. Voici comme ce dernier s'explique dans une de ses lettres :

« Vous me faites un grand plaisir de lire avec « tant de passion les ouvrages de mon oncle, et « de vouloir les connaître tous. Je ne me contenterai pas de vous les indiquer, je vous marquerai encore dans quel ordre ils ont été faits : c'est « une connaissance qui n'est pas sans agrément « pour les gens de lettres. Lorsqu'il commandait

« une brigade de cavalerie, il a composé un livre « *de l'art de lancer le javelot à cheval,* et dans « ce livre l'esprit et l'exactitude se font égale- « ment remarquer; deux autres, de la *Vie de* « *Pomponius Secundus.* Il en avait été singuliè- « rement aimé, et il crut devoir cette marque « de reconnaissance à la mémoire de son ami. « Il nous en a laissé vingt autres des *Guerres* « *d'Allemagne*, où il a renfermé toutes celles « que nous avons eues avec les peuples de ces « pays. Un songe lui fit entreprendre cet ou- « vrage. Lorsqu'il servait dans cette province, « il crut voir en songe Drusus Néron, qui, après « y avoir fait de grandes conquêtes, y était mort: « ce prince le conjurait de ne le pas laisser en- « seveli dans l'oubli. Nous avons encore de lui « trois livres intitulés *l'Homme de lettres*, que « leur grosseur obligea mon oncle de partager « en six volumes; il prend l'orateur au berceau, « et ne le quitte point qu'il ne l'ait conduit à « la plus haute perfection: huit livres sur *les fa-* « *çons de parler douteuses;* il fit cet ouvrage « pendant les dernières années de l'empire de « Néron, où la tyrannie rendait dangereux tout « genre d'étude plus libre et plus élevé: trente « et un pour servir de suite à l'histoire qu'Aufi- « dius Bassus a écrite: trente-sept de *l'Histoire* « *naturelle.* Cet ouvrage est d'une étendue et « d'une érudition infinie, et presque aussi varié « que la nature elle-même. Vous êtes surpris

« qu'un homme dont le temps était si rempli ait « pu écrire tant de volumes, et y traiter tant de « différents sujets, la plupart si épineux et si dif- « ficiles. Vous serez bien plus étonné quand vous « saurez qu'il a plaidé pendant quelque temps, « et qu'il n'avait que cinquante-six ans quand il « est mort. On sait qu'il en a passé la moitié dans « les travaux que les plus importants emplois et « la confiance des princes lui ont imposés. Mais « c'était une pénétration, une application, une « vigilance incroyables. Il commençait ses veilles « aux fêtes de Vulcain, dans le mois d'août, non « pas pour chercher dans le ciel des présages, « mais pour étudier. Il se mettait à l'étude, en « été, dès qu'il était nuit close; en hiver, à une « heure du matin, au plus tard à deux, souvent « à minuit. Il n'était pas possible de moins don- « ner au sommeil, qui quelquefois le prenait et « le quittait sur ses livres. Avant le jour il se ren- « dait chez l'empereur Vespasien, qui faisait aussi « un bon usage des nuits : de là, il allait s'ac- « quitter de tout ce qui lui avait été ordonné. « Ses affaires faites, il retournait chez lui, et ce « qui lui restait de temps était encore pour l'é- « tude. Après le dîner (toujours très-simple et « très-léger, suivant la coutume de nos pères), « s'il se trouvait quelques moments de loisir, en « été, il se couchait au soleil. On lui lisait quel- « ques livres : il en tirait des remarques et des « extraits; car jamais il n'a rien lu sans extraire.

« Aussi avait-il coutume de dire qu'il n'y a si mau-
« vais livre où l'on ne puisse apprendre quelque
« chose. Après s'être retiré du soleil, il se met-
« tait le plus souvent dans le bain d'eau froide. Il
« mangeait un morceau, et dormait très-peu de
« temps. Ensuite, et comme si un nouveau jour
« eût recommencé, il reprenait l'étude jusqu'au
« souper. Pendant qu'il soupait, nouvelle lecture,
« nouveaux extraits, mais en courant. Je me sou-
« viens qu'un jour le lecteur ayant mal prononcé
« quelques mots, un de ceux qui étaient à table
« l'obligea de recommencer. *Quoi! ne l'avez-vous*
« *pas entendu?* dit mon oncle. *Pardonnez-moi,*
« reprit son ami. *Et pourquoi donc,* reprit-il,
« *le faire répéter. Votre interruption nous coûte*
« *plus de dix lignes.* Voyez si ce n'était pas être
« bon ménager du temps. L'été, il sortait de table
« avant que le jour nous eût quittés; en hiver,
« entre sept et huit. Et tout cela, il le faisait au
« milieu du tumulte de Rome, malgré toutes les
« occupations que l'on y trouve, et le faisait comme
« si quelque loi l'y eût forcé. A la campagne, le
« seul temps du bain était exempt d'étude; je veux
« dire le temps qu'il était dans l'eau, car, pendant
« qu'il en sortait et qu'il se faisait essuyer, il ne
« manquait pas de lire ou de dicter. Dans ses
« voyages, c'était sa seule application : comme si
« alors il eût été plus dégagé de tous les autres
« soins, il avait toujours à ses côtés son livre, ses
« tablettes et son copiste. Il lui faisait prendre ses

« gants en hiver, afin que la rigueur même de la « saison ne pût dérober un moment à l'étude. « C'était par cette raison qu'à Rome il n'allait ja- « mais qu'en chaise. Je me souviens qu'un jour « il me reprit de m'être promené. *Vous pouviez*, « dit-il, *mettre ces heures à profit;* car il comptait « pour perdu tout le temps que l'on n'employait « pas aux sciences. C'est par cette prodigieuse « assiduité qu'il a su achever tant de volumes, « et qu'il m'a laissé cent soixante tomes remplis « de ses remarques, écrites sur les pages et sur « les revers en très-petits caractères, ce qui les « multiplie beaucoup. Il me comptait qu'il n'avait « tenu qu'à lui, pendant qu'il était procurateur « en Espagne, de les vendre à Lartius Licinius « quatre cent mille sesterces; et alors ces mé- « moires n'étaient pas tout-à-fait en si grand « nombre. Quand vous songez à cette immense « lecture, à ces ouvrages infinis qu'il a compo- « sés, ne croiriez-vous pas qu'il n'a jamais été ni « dans les charges ni dans la faveur des princes? « Et quand on vous dit tout le temps qu'il a mé- « nagé pour les belles-lettres, ne commencez- « vous pas à croire qu'il n'a pas encore assez lu « et assez écrit? Car, d'un côté, quels obstacles « les charges et la cour ne forment-elles point « aux études! et de l'autre, que ne peut point « une si constante application! C'est donc avec « raison que je me moque de ceux qui m'appellent « studieux, moi qui, en comparaison de lui, suis

« un vrai fainéant. Cependant je donne à l'étude « tout ce que les devoirs et publics et particuliers « me laissent de temps. Et qui, parmi ceux même « qui consacrent toute leur vie aux belles-lettres, « pourra soutenir cette comparaison, et ne pas rou- « gir, comme si le sommeil et la mollesse parta- « geaient ses jours? Je m'aperçois que mon sujet « m'a emporté plus loin que je ne m'étais pro- « posé. Je voulais seulement vous apprendre ce « que vous désiriez savoir, quels ouvrages mon « oncle a composés. Je m'assure pourtant que ce « que je vous ai mandé ne vous fera guère moins « de plaisir que leur lecture. Non-seulement cela « peut piquer encore davantage votre curiosité, « mais vous piquer vous-même d'une noble ému- « lation. »

Nous avons une traduction complète de l'*Histoire naturelle* de Pline, traduction médiocre en elle-même, mais précieuse par les recherches d'érudition et de physique dont elle est accompagnée, et qui sont en partie le fruit des veilles de plusieurs savants, encouragés, il y a environ trente ans, à cette tâche pénible par un de nos plus respectables magistrats (1), qui, chargé alors de présider à la littérature, semblait être placé dans le département que son goût aurait choisi et que la nature lui aurait indiqué, et qui, appelé aux grandes places par la renommée, et par le

(1) M. de Malesherbes.

choix du monarque, leur a préféré ce loisir noble et studieux, cette liberté à la fois paisible et active, qui, pour les ames douces et pures, sensibles à l'amitié, à la nature et aux arts, est la source de jouissances que rien ne peut corrompre, et d'un bonheur que rien ne peut troubler.

Cette traduction en douze volumes *in*-4° est plus faite pour les savants et les littérateurs que pour les gens du monde. Mais heureusement c'est à ceux-ci qu'on a songé lorsqu'on nous a donné un volume composé des morceaux les plus curieux de Pline *le naturaliste*, choisis avec goût, classés avec méthode, et traduits avec une pureté, une élégance et une noblesse qui prouvent une connaissance réfléchie des deux langues. Cet ouvrage, qui est un véritable service rendu aux amateurs, est de M. l'abbé Gueroult, professeur de rhétorique au collége d'Harcourt, et fait honneur à l'Université, qui compte l'auteur parmi ses membres les plus distingués. On y trouve cette foule de détails instructifs sur les mœurs domestiques des Romains, sur leurs arts, sur leur luxe, et cette multitude de particularités historiques qui donnent un si grand prix à ce vaste monument que Pline nous a transmis. Les bornes qui me sont prescrites ne me permettent pas d'en rien citer; je ne puis que renvoyer à l'abrégé dont je viens de parler les curieux d'antiquités, et je me contenterai de transcrire un ou deux morceaux qui peuvent donner quelque idée des beautés de

Pline, et en même temps de ses défauts; car ceux-ci se trouvent quelquefois à côté des beautés mêmes, et le traducteur n'a pas dû les faire disparaître. Je choisis, par exemple, l'endroit du premier livre où Pline parle de la terre (1).

« La terre est le seul des éléments à qui nous « ayons donné, pour prix de ses bienfaits, un « nom qui offre l'idée respectable de la maternité. « Elle est le domaine de l'homme, comme le ciel « est le domaine de Dieu. Elle le reçoit à sa nais- « sance, le nourrit quand il est né, et du mo- « ment où il a vu le jour elle ne cesse plus de « lui servir de soutien et d'appui; enfin, nous « ouvrant son sein, quand déja le reste de la na- « ture nous a rejetés, mère alors plus que jamais, « elle couvre nos dépouilles mortelles, nous rend « sacrés, comme elle est elle-même; et c'est sur- « tout à ce titre qu'elle est pour nous un objet « saint et vénérable. Elle fait plus encore; elle « porte nos titres et nos monuments, étend la « durée de notre nom, et prolonge notre mé- « moire au-delà des bornes étroites de la vie. « C'est la dernière divinité qu'invoque notre co- « lère: nous la prions de s'appesantir sur ceux « qui ne sont plus, comme si nous ne savions pas

(1) Pline, *Nat. hist. II*, 63. — M. de La Harpe dit *le livre premier*, parce qu'il ne compte pas le livre précédent, qui n'est, à proprement parler, qu'une table des matières. (*Note*, 1821.)

« qu'elle seule ne s'irrite jamais contre l'homme.
« Les eaux s'élèvent pour retomber en pluies
« orageuses ; elles se durcissent en grêle, se gon-
« flent en vagues, se précipitent en torrents ; l'air
« se condense en nuées, se déchaîne en tempêtes ;
« mais la terre est bienfaisante, douce, indul-
« gente, toujours empressée à servir les mortels.
« Que de tributs nous lui arrachons ! que de pré-
« sents elle nous offre d'elle-même ! quelles cou-
« leurs ! quelles saveurs ! quels sucs ! quels tou-
« chers ! quelles odeurs ! Comme elle est fidèle
« à payer l'intérêt du dépôt qu'on lui confie.
« Combien d'êtres elle nourrit pour nous ! S'il
« existe des animaux venimeux, l'air qui leur
« donne la vie en est seul coupable. Elle est con-
« trainte d'en recevoir le germe, et de les soute-
« nir lorsqu'ils sont éclos ; mais elle répand en
« tous lieux les herbes salutaires : toujours elle
« est en travail pour l'homme, et peut-être les
« poisons mêmes sont-ils un don de sa pitié. »

Ce morceau est d'un ton absolument oratoire, et même poétique ; il est brillant. Mais toutes les idées en sont-elles bien justes ? Est-il vrai que la terre (en lui attribuant tout le pouvoir que l'auteur lui donne figurément) ne fasse jamais de mal à l'homme ? Et quand les volcans ouvrent leur sein pour y engloutir des villes entières ? quand les tremblements de terre bouleversent un royaume ? De plus, tout le bien qu'elle fait lui appartient-il exclusivement ? Sans ces pluies dont

parle Pline pour s'en plaindre fort injustement, sans le soleil dont il ne parle pas, que deviendrait cette terre si bienfaisante? Avouons-le: il fallait laisser aux poëtes exalter la divinité de la terre aux dépens de quelques autres; mais un philosophe devait plutôt nous faire voir cette harmonie des éléments, qui, ne pouvant rien pour nous l'un sans l'autre, se combinent pour nous être utiles, et dont la concorde éternelle produit l'éternelle fécondité. Je n'étendrai pas plus loin la critique sur ce morceau, qui a de l'intérêt et de l'éclat, mais qui n'est pas exempt, comme on le voit, de déclamation; car on appelle ainsi tout ce qui tend à agrandir les objets aux dépens de la vérité.

Cicéron nous a fait tant de plaisir, que nous devons en trouver aussi à voir quel hommage lui a rendu Pline, lorsqu'en parlant des honneurs que les lettres et les talents de l'esprit ont reçus des Romains, il lui adresse cette éloquente apostrophe: « Pourrais-je, sans crime, passer ton « nom sous silence, ô Cicéron? Que célèbrerai-je « en toi comme le titre distinctif de ta gloire? « Ah! sans doute il suffira d'attester cet hommage « flatteur qu'un peuple entier, qu'un peuple tel « que celui de Rome rendit à tes sublimes talents, « et de choisir, dans toute la suite d'une si belle « vie, les seules actions qui signalèrent ton con- « sulat. Tu parles, et les tribus romaines renon- « cent à la loi agraire, à cette loi qui leur assurait

« les premiers besoins de la vie. Tu conseilles ;
« elles pardonnent à Roscius, auteur de la loi qui
« réglait les rangs au spectacle, et consentent à
« une distinction injurieuse pour elles. Tu per-
« suades, et les enfants des proscrits se condam-
« nent eux-mêmes à ne plus prétendre aux hon-
« neurs. Catilina fuit devant ton génie : c'est toi
« qui proscris Marc-Antoine. Reçois mon hom-
« mage, ô toi qui le premier fus nommé *Père*
« *de la patrie*, toi qui le premier méritas le
« triomphe sans quitter la toge, et le premier
« obtins les lauriers de la victoire avec les seules
« armes de la parole; toi enfin, pour me servir
« des expressions de César, autrefois ton ennemi,
« toi qui remportas le plus beau de tous les triom-
« phes, puisqu'il est plus glorieux d'avoir étendu
« pour les Romains les limites du génie, que d'a-
« voir reculé les bornes de leur empire. »

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE. — ANCIENS.

LIVRE SECOND. — ÉLOQUENCE.

INTRODUCTION ..... PAGE 1

CHAPITRE PREMIER. Analyse des Institutions oratoires de Quintilien 11

SECTION PREMIÈRE. Idées générales sur les premières études, sur l'enseignement, sur les règles de l'art ..... *ibid.*

SECT. II. Des trois genres d'Éloquence; le démonstratif, le délibératif, et le judiciaire. 39

SECTION III. De l'Élocution et des Figures.. 75

CHAP. II. Analyse des Ouvrages de Cicéron sur l'Art oratoire 116

APPENDICE, ou observations sur les deux chapitres précédents 153

CHAP. III. Explication des différents moyens de l'Art oratoire, considérés particulièrement dans Démosthènes 163

SECTION PREMIÈRE. Des Orateurs qui ont précédé Démosthènes, et du caractère de son éloquence ..... *ibid.*

SECT. II. Des diverses parties de l'Invention oratoire, et en particulier de la manière de raisonner oratoirement, telle que l'a

employée Démosthènes dans la harangue *pour la Couronne*.....PAGE 170
SECT. III. Application des mêmes principes dans la Philippique de Démosthènes, intitulée *de la Chersonèse*..... 187
SECT. IV. Exemples des plus grands moyens de l'Art oratoire, dans les deux harangues *pour la Couronne*, l'une d'Eschine, l'autre de Démosthènes..... 225
CHAP. IV. Analyse des Ouvrages oratoires de Cicéron..... 258
SECTION PREMIÈRE. De la différence de caractère entre l'éloquence de Démosthènes et celle de Cicéron, et des rapports de l'une et de l'autre avec le peuple d'Athènes et celui de Rome..... *ibid.*
SECT. II. Des Orateurs romains qui ont précédé Cicéron, et des commencements de cet orateur..... 268
SECT. III. Les Verrines..... 278
SECT. IV. Les Catilinaires..... 301
SECT. V. Des autres Harangues de Cicéron.. 334
APPENDICE, ou nouveaux éclaircissements sur l'Éloquence ancienne, sur l'Érudition des quatorzième, quinzième et seizième siècles; sur le dialogue de Tacite, *de Causis corruptæ Eloquentiæ;* sur Démosthènes et Cicéron, etc..... 404
CHAP. V. Des deux Pline..... 463
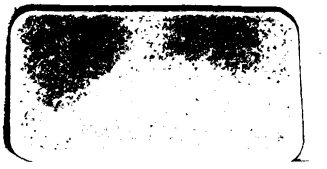
FIN DE LA TABLE.